LES RUINES
DE POMPEI

This copy lacks Plates

II, XXVI
XXVII
XXXI
XXXI – XV.

[illegible]



F. Mazois del.t

Gio. Batt. Cipriani sculp.t Roma 1812.



Seuil de porte en mosaïque

PRÉFACE.

L'Italie, si riche en ruines de toute espèce, n'en possède point qui fasse naître à la fois plus de surprise et d'intérêt que celles de Pompei. Ce ne sont point, comme ailleurs, des débris défigurés, ou de foibles restes de vastes monuments, dont les formes primitives et les beautés effacées ne peuvent être reconnues que par l'œil exercé de l'artiste: tout y est au contraire demeuré dans une intégrité presque parfaite; les édifices ont conservé toutes leurs parties, et, si je peux m'exprimer ainsi, un air de jeunesse qui charme. La proportion générale des monuments permet d'embrasser d'un coup d'œil toute leur étendue, et chacun des détails délicats et variés dont ils sont ornés avec une grace, une sorte de coquetterie qui enchante: des peintures, touchées d'une manière inimitable, retracent à chaque pas les plus aimables tableaux de cette mythologie riante et sublime qu'Homère créa pour être, dans tous les siècles, le patrimoine des artistes et des poëtes; des marbres de toutes couleurs, arrangés avec un soin infini, une adresse admirable, couvrent le sol des édifices, et donnent un air de richesse aux plus humbles réduits; enfin, la distribution simple des plans, les aspects que présentent ces ruines en se mariant, soit avec des forêts de peupliers que la vigne couronne, soit avec le volcan, les montagnes ou la mer, achèvent de

séduire l'homme tant soit peu sensible aux beautés de l'art et de la nature.

A ce qu'un tel spectacle peut avoir d'enchanteur se mêle encore l'espèce d'enthousiasme dont on est saisi en se trouvant tout-à-coup transporté au milieu d'une ville antique, à laquelle il ne semble manquer que ses habitants; en se voyant entouré de monuments dont les noms se rencontrent partout dans les auteurs anciens, et que l'on ne trouve nulle part assez bien conservés pour en avoir une idée exacte. Ici c'est un temple avec toutes ses dépendances, là un portique, plus loin des théâtres, puis le prétoire, et des temples encore; de longues rues bien pavées, ornées de trottoirs et de fontaines, présentent, de chaque côté des bâtiments consacrés au public, des habitations particulières, des boutiques, et des palais; des inscriptions gravées ou peintes font reconnoître la destination de chaque édifice, la demeure de chaque citoyen: on finit par oublier qu'on se promène au milieu des ruines, on croit seulement traverser une ville habitée à ces heures brûlantes du jour où les cités les plus peuplées de l'Italie paroissent désertes, et à chaque pas le voyageur s'arrête surpris et charmé; mais les savants, les artistes qui visitent ces lieux, sont encore plus émus, car chaque monument est pour eux une leçon nouvelle, chaque débris leur révèle un secret.

Ensevelie pendant seize cent soixante-seize ans sous les cendres du Vésuve, ainsi qu'Herculanum et Stabia, cette ville doit au fléau qui sembloit l'avoir anéantie pour jamais, et sa conservation miraculeuse, et cette célébrité inespérée qui la place aujourd'hui, dans les annales des arts, presque à côté de Rome et d'Athènes.

Le hasard fit retrouver Herculanum; cette découverte heureuse fut suivie de celle de Stabia et de Pompei: la difficulté des excavations à Herculanum, qui se trouve à 70 pieds sous terre, et le haut prix des terrains de Stabia, firent bientôt abandonner les fouilles dans ces deux endroits; mais les travaux de Pompei, moins coûteux et plus faciles, furent continués, et ne tardèrent pas à offrir les résultats les plus satisfaisants.

Comme la couche de matières volcaniques n'a que peu de profondeur, on conçut l'idée de rendre cette ville au jour, en la dégageant des cendres et des scories dont elle est recouverte. C'est à cette pensée hardie que l'on doit la conservation d'un grand nombre d'édifices précieux, qui auparavant n'étoient vus qu'un instant, et disparoissoient ensuite pour toujours. Depuis cette époque, les amis des arts et de l'antiquité accourent de toutes parts visiter ces lieux : ce voyage est devenu pour eux une espèce de pélerinage obligé. Cependant le plaisir que l'on éprouve en parcourant les ruines de Pompei est un peu altéré par la consigne sévère qui y est établie : il est défendu d'y dessiner le moindre objet; et de cet endroit si intéressant, si instructif, on ne remporte guère que de vagues souvenirs ou des regrets.

Un heureux concours de circonstances ayant levé pour moi tous les obstacles, j'ai eu pendant plus de deux ans la facilité de dessiner, de mesurer à Pompei tout ce qui m'a paru mériter de l'être. Outre de fréquents voyages, j'y ai séjourné six mois en deux fois; ce qui m'a permis de mettre mes dessins au net sur le lieu même, et de recueillir un grand nombre d'observations intéressantes, qu'il n'est guère possible de faire au premier aperçu.

Les monuments de Pompei ne sont encore connus que par l'ouvrage de l'Académie de Naples sur les mosaïques et les peintures de la Maison de Campagne, ou par des gravures faites d'après des dessins levés furtivement, et dès lors peu fidèles : aussi les savants, les artistes, les amateurs, attendent-ils avec impatience, depuis près de cinquante ans, un ouvrage exact et complet sur les antiquités de cette ville. Je vais tâcher de satisfaire enfin leur curiosité en publiant les matériaux que j'ai rassemblés sur ce sujet intéressant. J'ose espérer que le public daignera accueillir avec quelque bienveillance un travail pour lequel je n'ai épargné ni le temps, ni la peine, ni les dépenses.

Cet ouvrage est divisé en cinq parties : la première contient tout ce qui est relatif à la voie publique, aux tombeaux, aux murailles et aux portes de la ville; la seconde traite des habitations particulières; la troisième, des temples; la quatrième, des théâtres; la cinquième, des por-

tiques; et le tout est terminé par un plan général détaillé avec un appendix explicatif de tous les édifices découverts depuis 1755 jusqu'à 1812, dont quelques uns même n'existent plus aujourd'hui.

Les plans sont tous réduits sur une même échelle, ainsi que les élévations et les coupes: plusieurs monuments, qui ont paru mériter d'être détaillés plus en grand, l'ont été sur une échelle commune; en un mot, j'ai cherché à ne rien omettre de ce qui peut aider à expliquer clairement chacun des édifices, et servir à les comparer entre eux.





NOTICE HISTORIQUE
SUR LA VILLE DE POMPEI.

La ville de Pompei ne fut jamais le théâtre d'aucun de ces grands événements politiques qui semblent avoir seuls le droit de vivre dans la mémoire des hommes: aussi seroit-elle aujourd'hui presque ignorée sans la terrible catastrophe dont elle fut la victime; mais le souvenir de son désastre, sa singulière destinée, les monuments précieux que depuis tant de siècles elle conserve comme en dépôt pour l'instruction de notre âge, répandent désormais un si vif intérêt sur son nom, qu'il n'est aucun détail de son histoire qui puisse être indifférent pour nous: je croirois donc laisser quelque chose à desirer si je négligeois de rassembler ici les faits et particularités qui concernent cette ville, et que l'on trouve épars chez les auteurs anciens qui ont parlé de la Campanie, contrée dans laquelle Pompei étoit située.

La Campanie, bornée au nord par les montagnes du *Samnium*, à l'orient par le fleuve *Silarus*, et à l'occident par le Liris, s'étendoit sur les bords de la mer Tyrrhénienne, depuis l'embouchure du Liris jusqu'au delà du promontoire de Minerve: entre ces deux points s'avance le cap de Misène, qui partage la côte en deux golfes. Pompei étoit située au fond du golfe oriental, nommé le Cratère.

Les poëtes, premiers historiens des temps fabuleux, nous représentent ces contrées comme habitées dans l'origine par des hommes cruels et sanguinaires. Homère y place ces affreux Lestrigons qui se nourrissoient de chair humaine; et dans la fable des Sirènes, il a voulu peindre le sort réservé aux navigateurs imprudents qui, séduits par la beauté de ces rivages,

osoient confier leurs jours à ces peuples inhospitaliers. Diodore de Sicile, qui souvent cherche à retrouver la vérité au milieu des fictions poétiques, dit que les premiers habitants de ce pays étoient doués d'une force surnaturelle, et que leur scélératesse les fit regarder comme des géants fils de la Terre.

Selon Denis d'Halicarnasse, les OEnotriens, les Sicules, les Pélasges, furent les premiers peuples étrangers qui habitèrent l'Italie méridionale. Strabon ajoute que les Pélasges et les Osques possédèrent la ville de Pompei et celle d'Herculanum, fondées, dit-on, l'une et l'autre par Hercule; ce qui fait remonter l'antiquité de Pompei aux époques les plus reculées de l'histoire d'Italie.

Aux Osques succédèrent les Ausoniens : ils s'établirent d'abord dans le golfe du Cratère, et finirent par conquérir sur les Opiques, peuple de la nation des Osques, l'autre golfe, situé entre le Liris et le cap de Misène; mais leur domination ne fut pas de longue durée.

Les Grecs, après avoir couvert les côtes de l'Asie mineure de leur nombreuses colonies, commencèrent à porter leurs regards vers l'Italie méridionale, et formèrent des établissements sur les côtes de la Sicile, de la mer Ionienne, et de la mer Tyrrhénienne. Bientôt une colonie de Cuméens, originaires de Chalcis en Eubée, aborda en Campanie sous la conduite d'Hypoclès et de Mégasthène : des hommes qui perdoient une patrie, qui alloient au loin chercher une autre terre et vivre sous d'autres cieux, ne pouvoient choisir un exil plus doux, un pays à la fois plus salubre, plus riant, et plus fertile. Ils s'emparèrent du pays des Opiques, et y fondèrent la ville de Cumes, au dessous du cap de Misène.

Les Cuméens étoient navigateurs et commerçants : ils durent ambitionner la possession des côtes; car en se rendant maîtres de la mer, ils devenoient naturellement les facteurs du commerce du pays, et les dépositaires de ses richesses : aussi les vit-on s'établir sur différents points de ce rivage. Ils fondèrent le port de Dicœarchum, la ville de Paléopolis, et auprès de celle-ci la ville de Néapolis, connue aussi sous le nom de Parthénope. Herculanum et Pompei passèrent également sous leur domination : cette dernière ville paroît avoir été le point le plus éloigné de leurs établissements dans le Cratère.

Mais la prospérité des Cuméens eut son terme. La Campanie, cette terre si féconde, où, pour me servir des expressions de Pline, se rassembloient

comme à l'envi toutes les délices imaginables, sembloit destinée à réveiller par sa richesse la cupidité des conquérants, et à les en punir par les jouissances mêmes qu'elle leur prodiguoit. Les Cuméens, amollis, furent à leur tour chassés par les Étrusques. Ceux-ci, devenus possesseurs de douze villes conquises ou fondées par eux, formèrent une espèce de république fédérative dont Capoue fut la capitale: c'est ce qu'on a appelé la nation des Campaniens, de laquelle les habitants de Pompei faisoient partie.

L'influence d'un climat si doux, une longue paix, le goût des plaisirs, le luxe et la mollesse, fruits d'une constante prospérité, énervèrent aussi le courage des Campaniens. Les belliqueux Samnites leurs voisins, qui sembloient attendre ce moment, descendirent tout à coup de leurs montagnes, fondirent sur la Campanie, et l'envahirent presque tout entière. Capoue, assiégée et pressée vivement, se jeta dans les bras des Romains, aimant mieux se donner des maîtres que de se soumettre à des vainqueurs. Ce fut ce qui attira pour la première fois dans ces contrées les armes de la république romaine, *née,* comme dit Pline l'ancien, *pour rassembler les empires épars, et devenir la patrie commune de toutes les nations.* Cette guerre cruelle dura plus d'un demi-siècle; mais les auteurs qui en ont parlé ne font aucune mention de Pompei: silence heureux, puisque les villes qui obtinrent alors quelque célébrité ne la durent qu'à leurs malheurs!

Quatre vingts ans plus tard Annibal pénétra dans la Campanie, où il trouva assez de ressources pour tenir Rome long-temps en alarme. Pendant son séjour, il attaqua toutes les villes qui étoient demeurées fidèles aux Romains. Comme il ne paroît pas qu'il ait rien entrepris contre Pompei, on peut conjecturer, avec quelque vraisemblance, qu'à l'exemple de la capitale de la république cette ville avoit embrassé le parti des Carthaginois.

Ravagée pendant les guerres Puniques, la Campanie le fut bientôt après par une guerre plus cruelle encore. La dure domination de Rome ayant lassé la patience des peuples qu'elle avoit soumis autour d'elle, ils levèrent tout à coup l'étendard de la révolte, depuis les bords du Liris jusqu'au rivage de la mer Ionienne. Pompei, qui se trouvoit alors sous l'influence des Samnites, suivit le torrent, et demeura constamment unie aux autres villes de la Campanie pendant toute la durée de cette guerre, connue sous le nom de *guerre Sociale.* Les alliés eurent d'abord de brillants succès; mais la fortune de Rome ne tarda pas à triompher: des divisions et des revers affoiblirent la ligue; et Sylla, après plusieurs avantages, étant venu mettre

le siége devant Stabia, la prit, la livra à la fureur du soldat, et la ruina tellement que, du temps de Pline l'ancien, c'est-à-dire au moment de sa dernière catastrophe, elle n'étoit plus qu'un simple village.

Les habitants de Pompei, du haut de leurs remparts, purent voir la prise et la destruction de Stabia: affreux spectacle pour une ville menacée du même sort! Cependant le courage des Pompeiens n'en fut point abattu; la férocité de Sylla leur étoit connue; ils savoient qu'il étoit plus aisé de le vaincre que de l'attendrir: aussi, sans recourir à des supplications, que le vainqueur heureux eût peut-être rejetées, ou à des traités qu'il étoit habitué à enfreindre, ils placèrent tout leur espoir dans leurs armes, et s'apprêtèrent à défendre par elles une liberté qui leur étoit plus chère que la vie.

Sylla ayant quitté Stabia vint mettre le siége devant Pompei, qui étoit munie de bonnes murailles, défendue par des gens de cœur, et dans une position à n'être point enlevée facilement. Pendant qu'il faisoit les préparatifs nécessaires pour l'attaquer en règle, Cluventius, général des Samnites, part avec des forces considérables, marche en toute hâte au secours de la ville assiégée, et pose fièrement son camp à quatre cents pas des Romains. L'impétueux Sylla se crut insulté par cette hardiesse: sans attendre les troupes qu'il avoit envoyées au fourrage, il court à l'ennemi. Cluventius et ses Samnites reçurent le choc des Romains sans s'étonner, et les repoussèrent avec perte. Mais Sylla n'étoit point accoutumé à renoncer à la victoire, quelque prix qu'il fallût la payer: aussi, dès que les fourrageurs furent revenus, il attaqua de nouveau les Samnites, et, après un long combat, il les obligea à se retirer. Cette victoire, que Sylla devoit à sa persévérance, fut une leçon dont Cluventius profita: ayant reçu un renfort de Gaulois, il revint sur ses pas, et se montra à son ennemi avec une armée plus nombreuse et plus redoutable que la première. Sylla, que rien ne pouvoit étonner, lui livre bataille une troisième fois, le force à une retraite précipitée, et l'ayant rejoint près de *Nola*, il détruisit son armée, et le laissa lui-même au nombre des morts. Soit que les Pompeiens, frappés de la défaite de Cluventius, se fussent soumis aux vainqueurs, soit que Sylla leur eût accordé une capitulation avantageuse pour se débarrasser des affaires qui pouvoient le gêner dans la poursuite du consulat, qu'il brigua cette même année, ce général, sans songer davantage à eux, conduisit ses troupes dans le pays des Hirpiniens, et de là dans le Samnium.

Deux passages de Cicéron, dans ses Discours sur la loi agraire, font voir

avec quelle rigueur la Campanie fut traitée à la fin de la guerre Sociale. On ôta à Capoue son sénat, ses magistrats particuliers, on dispersa la multitude turbulente qui l'habitoit, et l'on n'y laissa que des laboureurs pour cultiver ses terres fertiles, et des soldats pour garder ses murailles désertes. Il paroît cependant que cet acte de sévérité n'eut lieu que pour la seule ville de Capoue, et que les autres conservèrent une partie de leur liberté; car Sylla, pendant sa dictature, ayant envoyé dans le territoire de Pompei une colonie romaine, sous la conduite de son neveu Publius Sylla, les Pompeiens refusèrent à ces colons la jouissance de certains droits de cité : ce qui suppose la conservation et le libre exercice de ces mêmes droits. Ce refus entraîna des troubles, dont Publius Sylla fut accusé d'être l'instigateur secret. Cicéron le défendit avec son éloquence ordinaire dans sa vingt-cinquième Oraison; et c'est lui qui nous apprend que les Pompeiens et les colons prirent Sylla lui-même pour arbitre de leurs différends. Vitruve, en parlant des villes qui entourent le Vésuve, les appelle *municipes;* ainsi tout porte à croire que jusqu'au temps d'Auguste la ville de Pompei se gouverna elle-même : mais à la fin du règne de cet empereur elle devint colonie; car une inscription placée au théâtre, et qu'on peut rapporter à cette époque, lui donne ce titre.

Tombée entièrement sous la puissance des Romains, elle changea de forme de gouvernement, et, comme les autres colonies, elle eut des patrons ou protecteurs, des édiles, des duumvirs, et des décurions : seulement, les inscriptions placées aux portes des maisons donnent à croire que, selon un antique usage conservé dans cette ville, on y comptoit les années par les duumvirs, comme à Rome par les consuls. Depuis ce moment elle suivit la fortune commune de l'empire, et l'on ne connoît rien de remarquable qui lui ait rapport, si ce n'est la rixe survenue entre les Pompeiens et les habitants de Nocera, à l'occasion suivante.

L'an 59 de l'ère chrétienne, Livinejus Regulus, qui étoit depuis plusieurs années privé du rang de sénateur, ayant donné un combat de gladiateurs dans l'amphithéâtre de Pompei, les habitants des villes voisines y accoururent, et particuliérement ceux de Nuceria, aujourd'hui Nocera. Ces derniers et les Pompeiens se piquèrent réciproquement par des railleries, qui furent suivies bientôt d'injures et de coups. Les deux partis s'échauffant toujours de plus en plus, l'on commença à se lancer des pierres; enfin on courut aux armes de part et d'autre, et cette rixe devint un véritable combat. Ceux de

Pompei, qui étoient dans l'enceinte de leurs murs, au milieu de leurs amis, et dont le nombre excédoit celui des Nuceriens, les repoussèrent avec une grande perte, et demeurèrent victorieux. Mais les vaincus en appelèrent aux lois, et demandèrent justice de cet attentat à l'empereur; plusieurs même, quoique blessés, se firent porter en litière jusqu'à Rome pour se plaindre de la mort de leurs frères et de leurs pères. Néron renvoya l'affaire au sénat, qui condamna les habitants de Pompei à n'avoir aucun spectacle pendant dix ans: Regulus et ceux qui avoient pris le plus de part à cette émeute furent exilés.

Cette aventure tragique, qui précéda de vingt ans la destruction de Pompei, est la dernière particularité historique que les auteurs aient rapportée concernant cette ville. Il ne me reste plus, pour achever de la faire connoître, qu'à parler de sa position, de la nature de son territoire, et de sa dernière catastrophe.

La ville de Pompei étoit située, comme je l'ai déjà dit, au fond du golfe appelé le Cratère, formé par le cap de Misène et l'Athéneum ou promontoire de Minerve. Elle étoit assise au bord de la mer, dont elle est aujourd'hui éloignée; mais en fouillant on a retrouvé dans plusieurs endroits des coquilles et le sable du rivage: d'ailleurs on ne peut douter, d'après ce que dit Strabon, qu'elle n'ait été un port comme Herculanum et Stabia; avec cette différence pourtant que seule, de toutes les villes de la côte, elle avoit l'avantage d'être placée à l'embouchure d'un petit fleuve navigable qui servoit au transport des marchandises dans l'intérieur du pays. Ce fleuve étoit le *Sarnus;* il n'est plus aujourd'hui qu'un ruisseau qui, sous le nom de *Sarno*, coule assez loin de son ancien lit, et va se jeter dans la mer du côté de Stabia: il passoit alors le long de la ville. Pline dit, en parlant de Pompei, qu'on y traverse le Sarnus.

Cette ville, d'après sa position et les renseignements que donnent les découvertes actuelles, ne devoit avoir que trois voies principales: la première, retrouvée vers la partie occidentale de la ville, conduisoit à Naples le long de la mer, en passant par Oplonte, Retina, et Herculanum; la seconde devoit joindre la voie Popilienne à Nola; la troisième traversoit le Sarnus, et se divisoit ensuite en deux branches, dont la principale conduisoit à Nocera, l'autre menoit à Stabia.

La ville étoit bâtie sur une élévation isolée formée par la lave, et qu'on peut même regarder comme une ancienne bouche de volcan, semblable à

plusieurs autres que l'on voit au pied du Vésuve; car ce pays a été bouleversé par les feux souterrains antérieurement à toutes les époques connues. Selon Diodore de Sicile, cette partie de la Campanie *reçut le nom de champs Phlégréens, des feux que le Vésuve lançoit autrefois comme l'Etna, et dont il reste encore*, dit-il, *des traces par tout le pays*. Strabon dit aussi: *Le terrain aux environs paroît être de cendre, et les vallons caverneux sont pleins de pierres, qu'on croiroit à leur couleur noire avoir été brûlées par le feu, tellement qu'on peut conjecturer que dans l'antiquité ce pays eut quelque volcan qui s'est éteint faute d'aliments*. Le même auteur attribue la fertilité des campagnes voisines aux cendres volcaniques dont le sol est presque tout composé. Enfin Vitruve, en parlant de la pouzzolane, attribue encore ses propriétés à l'effet des feux cachés qui brûlent sous cette contrée.

Ainsi donc, assise sur un vaste rocher, au bord d'une mer célèbre par la beauté de ses rivages, à l'entrée d'une plaine fertile, dans le voisinage d'un fleuve navigable, Pompei offroit à la fois une position militaire, une place de commerce, et un lieu de délices: aussi ses environs, jusqu'au sommet du Vésuve, étoient couverts d'habitations et de maisons de plaisance. La côte jusqu'à Naples étoit tellement ornée de villages, de jardins, et d'édifices, que le rivage du golfe offroit l'image d'une seule ville, et le concours prodigieux d'étrangers, qui venoient dans ces lieux chercher le repos et la santé, devoit, en y répandant un mouvement continuel, donner de la vie à ce tableau, et lui prêter de nouveaux charmes. Aujourd'hui même que ses bords, souvent ravagés par les laves et presque déserts, sont privés de tout ce qui les ornoit alors, le seul spectacle de la nature suffit pour en faire un des plus beaux endroits de l'univers.

Mais si les avantages que Pompei retiroit de sa position étoient grands, ils étoient achetés au prix d'un fléau commun à toutes les villes de cette côte, et qui afflige encore de temps à autre les cités modernes qui les ont remplacées; ce sont les fréquents tremblements de terre. Sénèque nous a conservé le souvenir de l'un d'eux, qui précéda de seize années la grande éruption: il eut lieu le 16 février de l'an 63; il renversa une grande partie de la ville de Pompei, et il endommagea beaucoup celle d'Herculanum: un troupeau de six cents moutons fut étouffé, des statues se fendirent, et plusieurs personnes perdirent la raison. L'année suivante, il en survint un autre pendant que Néron chantoit sur le théâtre de Naples, qui s'écroula aussitôt que l'empereur en fut sorti. Ces secousses, présages ordinaires d'une éruption

prochaine, durent se répéter de loin à loin jusqu'au 23 août de l'an 79, jour auquel arriva la première éruption connue du Vésuve. Pline, dans deux de ses lettres à Tacite, nous en a laissé une description, dont je transcris les passages suivants, qui formeront le morceau le plus intéressant de cette notice.

« .... Mon oncle étoit à Misène où il commandoit la flotte. Le vingt-troi- « sième d'août, environ une heure après midi, ma mère l'avertit qu'il parois- « soit un nuage d'une grandeur et d'une figure extraordinaires... Il se lève, « et monte en un lieu d'où il pouvoit aisément observer ce prodige; il étoit « difficile de discerner de loin de quelle montagne ce nuage sortoit. L'évé- « nement a découvert depuis que c'étoit du mont Vésuve. Sa figure approchoit « de celle d'un arbre, et d'un pin plus que d'aucun autre; car, après s'être « élevé fort haut en forme de tronc, il étendoit une espèce de branches. Je « m'imagine qu'un vent souterrain le poussoit d'abord avec impétuosité et « le soutenoit; mais soit que l'impression diminuât peu à peu, soit que ce « nuage fût affaissé par son propre poids, on le voyoit se dilater et se ré- « pandre: il paroissoit tantôt blanc, tantôt noirâtre, et tantôt de diverses « couleurs, selon qu'il étoit plus chargé ou de cendre ou de terre. Ce prodige « surprit mon oncle, qui étoit très savant, et il le crut digne d'être examiné « de plus près: il commande qu'on appareille sa liburne (vaisseau léger), « et me laisse la liberté de le suivre. Je lui répondis que j'aimois mieux « étudier, et par hasard il m'avoit lui-même donné quelque chose à écrire. « Il sortoit de chez lui, ses tablettes à la main, lorsque les troupes de la « flotte, qui étoit à Retina, effrayées par la grandeur du danger (car ce bourg « est précisément au pied du Vésuve, et l'on ne s'en pouvoit sauver que par « mer), vinrent le conjurer de vouloir bien les garantir d'un si affreux péril. « Il ne changea pas de dessein, et poursuivit avec un courage héroïque ce « qu'il n'avoit d'abord entrepris que par simple curiosité. Il fait venir des « galeres, monte lui-même dessus, et part dans le dessein de voir quel secours « on pourroit donner, non seulement à Retina, mais à tous les autres bourgs « de cette côte qui sont en grand nombre à cause de sa beauté. Il se presse « d'arriver au lieu d'où tout le monde fuit, et où le péril paroissoit plus « grand; mais avec une telle liberté d'esprit qu'à mesure qu'il apercevoit « quelque mouvement, ou quelque figure extraordinaire dans ce prodige, « il faisoit ses observations, et les dictoit. Déjà sur ses vaisseaux voloit la « cendre, plus épaisse et plus chaude à mesure qu'ils approchoient; déjà

« tomboient autour d'eux des pierres calcinées et des cailloux tout noirs, « tout brûlés, tout pulvérisés par la violence du feu; déjà la mer sembloit « refluer, et le rivage devenir inaccessible par des morceaux entiers de mon- « tagnes dont il étoit couvert, lorsqu'après s'être arrêté quelques moments, « incertain s'il retourneroit, il dit à son pilote, qui lui conseilloit de gagner « la mer: La fortune favorise le courage; tournez du côté de Pomponianus.

« Pomponianus étoit à Stabia en un endroit séparé par un petit golfe, « que forme insensiblement la mer sur ces rivages qui se courbent: là, à la « vue du péril qui étoit encore éloigné, mais qui sembloit s'approcher tou- « jours, il avoit retiré tous ses meubles dans ses vaisseaux, et n'attendoit « pour s'éloigner qu'un vent moins contraire. Mon oncle, à qui ce même « vent avoit été très favorable, l'aborde, le trouve tout tremblant, l'embrasse, « le rassure, l'encourage, et, pour dissiper par sa sécurité la crainte de son « ami, il se fait porter au bain; après s'être baigné, il se met à table, et soupe « avec toute sa gaïeté, ou (ce qui n'est pas moins grand) avec toutes les « apparences de sa gaieté ordinaire.

« Cependant on voyoit luire de plusieurs endroits du mont Vésuve de « grandes flammes et des embrasements dont les ténèbres augmentoient « l'éclat. Mon oncle, pour rassurer ceux qui l'accompagnoient, leur disoit « que ce qu'ils voyoient brûler c'étoient des villages que les paysans alarmés « avoient abandonnés, et qui étoient demeurés sans secours...

« Enfin la cour par où l'on entroit dans son appartement commençoit à « se remplir si fort de cendre, que, pour peu qu'il eût resté plus long-temps, « il ne lui auroit plus été libre de sortir... Il sort, et va rejoindre Pompo- « nianus et les autres qui avoient veillé; ils tiennent conseil, et délibèrent « s'ils se renfermeront dans la maison ou s'ils tiendront la campagne; car « les maisons étoient tellement ébranlées par les fréquents tremblements de « terre, que l'on auroit dit qu'elles étoient arrachées de leurs fondements, et « jetées tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, et puis remises à leurs places. « Hors de la ville, la chute des pierres, quoique légères et desséchées par le « feu, étoit à craindre. Entre ces périls on choisit la rase campagne.

« Ils sortent donc, et se couvrent la tête d'oreillers attachés avec des mou- « choirs: ce fut toute la précaution qu'ils prirent contre ce qui tomboit d'en « haut. Le jour recommençoit ailleurs; mais dans le lieu où ils étoient con- « tinuoit une nuit, la plus sombre et la plus affreuse de toutes les nuits, « et qui n'étoit un peu dissipée que par la lueur d'un grand nombre de

« flambeaux et d'autres lumières. On trouva bon de s'approcher du rivage, « et d'examiner de près ce que la mer permettoit de tenter; mais on la trouva « encore fort grosse et fort agitée d'un vent contraire... Bientôt des flammes « qui parurent plus grandes, et une odeur de soufre qui annonçoit leur « approche, mirent tout le monde en fuite: mon oncle se lève appuyé sur « deux valets, et dans le moment tombe mort. »

Pline raconte dans une autre lettre ce qui lui arriva à lui-même.

« Pendant plusieurs jours un tremblement de terre s'étoit fait sentir, et « nous avoit d'autant moins étonnés que les bourgades et même les villes « de la Campanie y sont fort sujettes; il redoubla pendant cette nuit avec « tant de violence, qu'on eût dit que tout étoit, non pas agité, mais renversé. « Ma mère entra brusquement dans ma chambre, et trouva que je me levois « dans le dessein de l'éveiller, si elle eût été endormie. Nous nous asseyons « dans la cour, qui ne sépare le bâtiment d'avec la mer que par un fort petit « espace... Il étoit déjà sept heures du matin, et il ne paroissoit encore qu'une « lumière foible, comme une espèce de crépuscule. Alors les bâtiments furent « ébranlés par de si fortes secousses, qu'il n'y eut plus de sûreté à demeurer « dans un lieu, à la vérité découvert, mais fort étroit. Nous prenons le parti « de quitter la ville. Le peuple épouvanté nous suit en foule, nous presse, « nous pousse; et, ce qui dans la frayeur tient lieu de prudence, chacun ne « croit rien de plus sûr que ce qu'il voit faire aux autres. Après que nous « fûmes sortis de la ville, nous nous arrêtons; et là, nouveaux prodiges, nou- « velles frayeurs. Les voitures que nous avions emmenées avec nous étoient « à tout moment si agitées, quoiqu'en pleine campagne, qu'on ne pouvoit, « même en les appuyant avec de grosses pierres, les arrêter en une place. « La mer sembloit se renverser sur elle-même, et être comme chassée du « rivage par l'ébranlement de la terre. Le rivage en effet étoit devenu plus « spacieux, et se trouvoit rempli de différents poissons demeurés à sec sur « le sable. A l'opposite, une nue noire et horrible, crevée par des feux qui « s'élançoient en serpentant, s'ouvroit et laissoit échapper de longues fusées « semblables à des éclairs, mais qui étoient beaucoup plus grandes... Presque « aussitôt la nue tombe à terre et couvre les mers; elle déroboit à nos yeux « l'île de Caprée qu'elle enveloppoit, et nous faisoit perdre de vue le pro- « montoire de Misène.

« La cendre commençoit à tomber sur nous en petite quantité; je tourne « la tête, et j'aperçois derrière nous une épaisse fumée qui nous suivoit en « se répandant sur la terre comme un torrent. Pendant que nous voyons

« encore, quittons le grand chemin, dis-je à ma mère, de peur qu'en le sui-« vant la foule de ceux qui marchent sur nos pas ne nous étouffe dans les « ténèbres. A peine nous étions-nous écartés qu'elles augmentèrent de telle « sorte qu'on eût cru être, non pas dans une de ces nuits noires et sans lune, « mais dans une chambre où toutes les lumières auroient été éteintes. Vous « n'eussiez entendu que plaintes de femmes, que gémissements d'enfants, que « cris d'hommes: l'un appeloit son père, l'autre son fils, l'autre sa femme; « ils ne se reconnoissoient qu'à la voix: celui-là déploroit son malheur, celui-ci « le sort de ses proches; il s'en trouvoit à qui la crainte de la mort faisoit « invoquer la mort même: plusieurs imploroient le secours des dieux; plu-« sieurs croyoient qu'il n'y en avoit plus, et comptoient que cette nuit étoit « la dernière, et l'éternelle nuit dans laquelle le monde devoit être enseveli; « on ne manquoit pas même de gens qui augmentoient la crainte raison-« nable et juste, par des terreurs imaginaires et chimériques: ils disoient « qu'à Misène ceci étoit tombé, que cela brûloit, et la frayeur donnoit du « poids à leurs mensonges. Il parut une lueur qui nous annonçoit, non le « retour du jour, mais l'approche du feu qui nous menaçoit; il s'arrêta pour-« tant loin de nous. L'obscurité revient, et la pluie de cendres recommence et « plus forte et plus épaisse. Nous étions réduits à nous lever de temps en temps « pour secouer nos habits, et sans cela elle nous eût accablés et engloutis...

« Enfin cette épaisse et noire vapeur se dissipa peu à peu, et se perdit « tout à fait comme une fumée ou comme un nuage. Bientôt après parut le « jour, et le soleil même, jaunâtre pourtant, et tel qu'il a coutume de luire « dans une éclipse. Tout se montroit changé à nos yeux troublés encore, et « nous ne trouvions rien qui ne fût caché sous des monceaux de cendre, « comme sous de la neige. On retourne à Misène, chacun s'y rétablit de son « mieux, et nous y passons une nuit entre la crainte et l'espérance, mais « où la crainte eut la meilleure part, car le tremblement de terre continuoit. »

Cette narration, pleine de simplicité, a encore un autre mérite aux yeux de ceux qui ont été témoins de quelque éruption; c'est la vérité du tableau. Je me suis trouvé comme Pline, dans une ville antique, spectateur du même phénomène pendant cinq jours consécutifs; comme lui, j'ai passé une nuit au milieu des champs, non pour fuir ce fléau, mais pour en admirer les effets, et, comme lui, nous étions obligés de nous lever pour secouer la cendre dont nos vêtements étoient couverts. Je n'essaierai point de décrire ce que je vis dans cette terrible éruption; il n'appartient qu'à la peinture et à la poésie de donner quelque idée de cette sublime horreur.

La ville de Pompei ne fut point détruite par la lave, sa position élevée la mit

à l'abri d'un pareil événement; elle fut ensevelie sous cette pluie de cendres et de pierres dont parle Pline, et qui a formé des couches alternatives jusqu'à la hauteur de 15 à 18 pieds. Il y a des endroits où l'on trouve de petits sphéroïques cristallisés, parfaitement réguliers. Cette pluie de matières volcaniques n'excéda nulle part la hauteur du premier étage des édifices; mais le poids des pierres et de la cendre accumulées sur les toits et les terrasses les fit écrouler, et entraina la ruine des parties supérieures. On a trouvé des indices qui portent à croire qu'après la destruction de la ville quelques particuliers riches revinrent fouiller dans leurs habitations pour en retirer leurs effets précieux; mais riches et pauvres, tous furent obligés d'abandonner une ville en ruine, et un territoire voué à la stérilité pour plusieurs siècles.

Pendant 1676 années la ville de Pompei resta ensevelie sous la cendre. On eut les premiers indices de ses ruines en 1689; mais l'on ne commença à y fouiller qu'en 1755: il est cependant étonnant qu'on ne l'ait pas découverte plus tôt; car Dominique Fontana ayant été chargé, en 1592, de conduire les eaux du Sarno à *Torre dell' Annunziata*, fit passer un canal souterrain qui traverse la ville, et rencontre souvent les substructions de ses édifices.

Ces fouilles, sur lesquelles l'attention de l'Europe est constamment fixée, ont procuré d'immenses résultats. Chaque jour de nouvelles découvertes en annoncent de plus intéressantes encore; mais aussi chaque jour amène la destruction de quelqu'un de ces restes précieux, qui, déja à demi ruinés par les cendres brûlantes, ébranlés par les tremblements de terre, n'opposent qu'une foible résistance à l'action de l'air, de l'humidité et des gelées: peut-être ne trouvera-t-on plus bientôt que dans cet ouvrage une grande partie des monuments qui en sont le sujet. Je m'estimerai du moins heureux d'en avoir conservé le souvenir, et d'avoir ainsi épargné quelques regrets à la postérité.



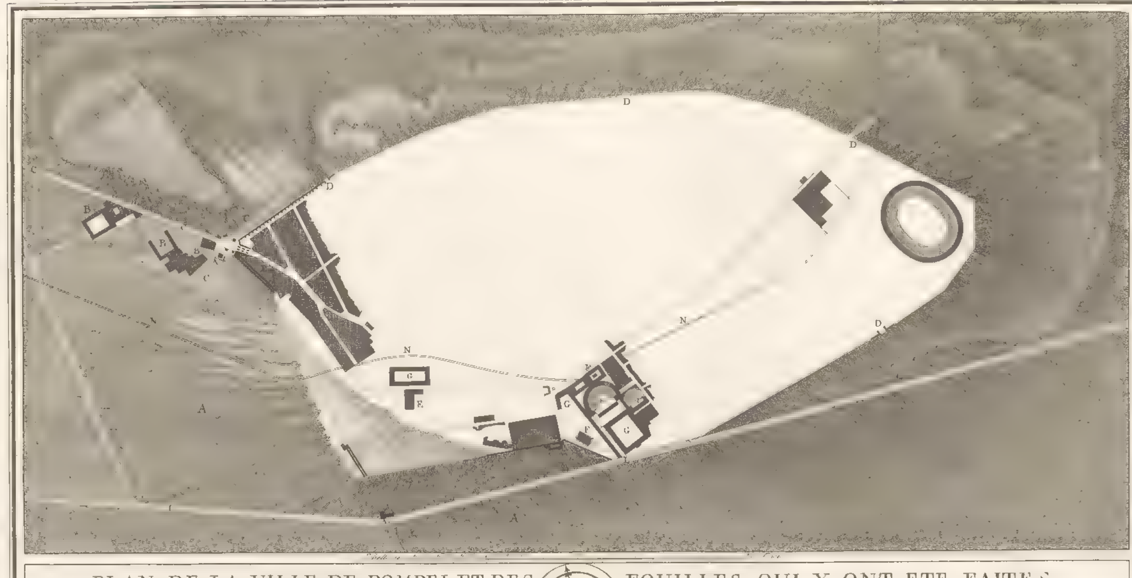


CARTE D'UNE PARTIE DU GOLFE APPELÉ LE CRATÈRE

TEL QU'IL DEVOIT ÊTRE AVANT L' ERUPTION DE 79



Mazois 1812



PLAN DE LA VILLE DE POMPEI ET DES FOUILLES QUI Y ONT ETE FAITES
DEPUIS MDCCLV JUSQU EN MDCCCXII

A Emplacement de l'ancien port. B Maisons de Campagnes. C Voies antiques. D Portes de la Ville E. Iles de maisons et autres edifices F. Temples G. Portiques H. Theatres L. Route moderne qui conduit a Salerne. M. Maison moderne qui sert d'auberge. N Canal qui conduit une partie des eaux du Sarno a Torre de l'annunziata

F. Mazois del^t. P. Ruga sculp^t.

1812



NOTES POUR LA CARTE GÉOGRAPHIQUE.

1. Le contour conjecturé de la côte a été tracé d'après l'inspection des lieux, les recherches de l'Académie de Naples, et divers passages de Pline et de Strabon. Les distances ont été prises sur la grande carte de Zanoni, et c'est d'après celle de Cammillo Pellegrini que j'ai disposé les voies antiques qui ne sont plus visibles.

2. Le Vésuve. Cette montagne, consacrée autrefois à Jupiter, n'avoit qu'un seul sommet avant l'éruption de 79. Dion rapporte que sa cime étoit creusée en amphithéâtre; mais du temps de Procope, c'est-à-dire sous Justinien, le cratère n'offroit plus qu'un gouffre irrégulier. Depuis cette époque le volcan ayant renversé la partie méridionale de son cratère, et formé par suite ce pic de cendre qui s'élève au dessus de l'*Atrio del Cavallo*, la montagne s'est trouvée être divisée en deux sommets; l'un de rochers calcinés, appelé *Somma*, et l'autre de cendres et de laves, nommé *il Vesuvio*.

3. Pompei, située à l'embouchure du Sarno. Cette ville avoit d'un côté les marais Pompeiens, et de l'autre les salines d'Hercule, ainsi nommées, parcequ'elles étoient en face de la pierre d'Hercule, rocher isolé au milieu de la mer. C'est aux environs de cet écueil qu'on voyoit ces poissons familiers dont parle Pline, liv. XXXII.

4. Herculanum. Cette ville étoit située, au rapport de Strabon, sur un promontoire dont il ne reste plus de vestiges; à côté d'elle étoit le port de Retina.

5. Paléopolis et Néapolis. Ces deux villes étoient si près l'une de l'autre qu'on les a souvent confondues; cependant on ne peut douter qu'elles ne fussent différentes, quoique habitées par le même peuple. Paléopolis devoit être sur la hauteur de Saint-Elme, et ce fut sans doute cette position qui lui permit de soutenir un siége de deux ans contre les Romains.

Néapolis étoit au dessous sur le mont *Echia*, maintenant *Pizzo-falcone*, où l'on voit encore l'antre de Mithra: elle s'étendit peu à peu de chaque côté le long du rivage, et finit par occuper, sous les empereurs, à peu près le même terrain qu'aujourd'hui.

6. L'île de Mégaris a été en partie abîmée dans la mer par les tremblements de terre; on n'en voit plus que de foibles restes, sur lesquels le château de l'OEuf est bâti.

NOTES POUR LE PLAN DE LA VILLE.

1. Les murailles de la ville ont 1560 toises environ de circuit.

2. Le port étoit dans la partie marquée AA. Les maisons qui font face à ce lieu sont toutes à plusieurs étages, avec des terrasses qui donnoient sur la mer, et des magasins auxquels on descend par de grandes rampes douces : c'étoient probablement les habitations des plus riches négocians de la ville. En creusant dans cet endroit, on a trouvé le sable de la mer et des coquillages.

3. Dans le grand plan général, placé à la fin de cet ouvrage, on trouvera chaque édifice détaillé.



Fragments de peinture réunis

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

SUR LES ÉDIFICES DE LA VILLE DE POMPEI.

Les monuments de Pompei appartiennent à l'architecture grecque; cependant on est forcé de convenir qu'elle ne s'y montre pas dans toute sa pureté primitive, quoique d'ailleurs les édifices de cette ville ne manquent point de simplicité, ni de noblesse, ni de grace. Les peuples divers qui l'ont habitée tour à tour ont dû y laisser des traces de leur passage, et l'influence qu'eut nécessairement la longue domination des Romains ne s'y fait quelquefois que trop sentir. Mais ces taches légères n'empêchent point qu'on n'y retrouve toujours la tradition de ce goût délicat et pur qui caractérise le génie de la Grèce.

Les édifices sont généralement d'une petite dimension; toutefois rien n'est omis de ce qui peut les rendre agréables ou commodes : une preuve même qu'ils devoient être parfaitement adaptés aux usages de ce temps, c'est la similitude de leur distribution. Quant à la décoration, elle est d'un goût tellement uniforme, qu'on seroit tenté de croire au premier moment que toute la ville fut ornée par les mêmes artistes, et sous la direction d'un seul homme.

En examinant les constructions, on y retrouve toutes celles dont parle Vitruve; mais les plus communes sont l'*Opus incertum*, et les constructions en briques.

Les pierres employées dans les édifices de Pompei sont de plusieurs espèces:

1°. Pierre de lave dure, d'un grain fin et susceptible de poli, de couleur plus ou moins grise, tachetée de points;

2°. Scories volcaniques et ferrugineuses;

3°. Tuf plus ou moins blanc, plus ou moins compact, mêlé de petits morceaux de vitrifications et de pierres ponces;

4°. Pierre ponce blanche, fine et compacte, ou grise et poreuse : c'est là sans doute l'espèce appelée par Vitruve *Pumex Pompejanus;*

5°. Piperno, pierre grise d'un grain rude, et assez dure;

6°. Pierres calcaires contenant des pétrifications : cette espèce, qui n'est employée que dans un seul monument, ne se trouve plus dans les environs de Pompei;

7°. Travertin.

Le mortier qui lie les matériaux, quoique assez bon dans certains endroits, est cependant loin d'avoir en général cette solidité qui étonne si souvent dans les constructions antiques : quelques personnes attribuent son peu de consistance à la mauvaise qualité de la chaux, ou à la pluie de cendres brûlantes sous laquelle la ville fut ensevelie. J'observerai que l'action de la chaleur a été nulle sur les stucs, et que la chaux éteinte retrouvée en masse dans une maison fait l'étonnement des hommes de l'art par la finesse, l'onctueux de sa pâte, et la dureté que quelques parties ont acquise en séchant. Il faudroit, je pense, en accuser plutôt la nature du sable ou de la pouzzolane, et principalement la négligence des ouvriers.

On trouve dans les constructions le cuivre, le fer, et le plomb, employés à peu près aux mêmes usages que dans les nôtres; mais, contre la pratique ordinaire des anciens, l'emploi du fer est plus général que celui du cuivre. Quoiqu'ils eussent porté au dernier point de perfection l'art de travailler les métaux, la serrurerie est en général grossière, et à peine égale aux mauvais ouvrages qu'on exécute encore dans le pays : cependant tout ce qui est d'ornement extérieur, comme mains, boutons, etc. est quelquefois élégamment ciselé.

Le bois étoit aussi fréquemment employé dans les constructions de cette ville; on s'en servoit, ainsi qu'on le fait encore à Naples, pour établir des terrasses fort solides, quoique supportées par des pièces d'un foible diamètre et d'une grande portée. Des indices certains, fournis par divers édifices, suffisent pour donner une idée précise de la charpente : elle étoit d'une extrême simplicité; quelquefois même les bois n'étoient seulement pas équarris, usage qui s'est conservé à Naples. Les charbons trouvés dans les fouilles font présumer que le sapin étoit l'espèce de bois employé de préférence, particulièrement pour les toits qui recouvroient les cours des maisons.

Les édifices sont décorés à peu de frais, et, à l'exception de quelques pavés et des mosaïques, on ne trouve guère de marbre qu'aux théâtres; mais le goût le plus aimable, la plus soigneuse recherche, ont présidé à l'emploi des stucs et des peintures qui forment les décorations intérieures et extérieures.

Le stuc est employé ou pour les ornements, ou comme revêtement sur les enduits : ces derniers sont composés, conformément aux procédés indiqués par Vitruve, de plusieurs couches de mortier fait avec de la chaux et de la pouzzolane. Le stuc qui étoit appelé par les anciens *Opus Albarium*, à cause de sa blancheur, ou *Marmoratum*, parcequ'il imitoit le marbre, et qu'il en entroit dans sa préparation, se mettoit sur la dernière couche d'enduit : il est d'une pâte plus fine et d'une moindre épaisseur; il paroît être formé avec une espèce de *gypse* feuilleté, calciné et pulvérisé, qui produit un beau plâtre : en l'employant, les ouvriers y mêloient de la même pierre pulvérisée, mais non calcinée, afin sans doute de remplacer la poudre de marbre. On comprimoit ce dernier enduit pour lui donner plus de consistance et de lustre. Des traces bien visibles de pression, que j'ai trouvées dans plusieurs endroits, s'accordent parfaitement avec ce que dit Vitruve, et même elles m'ont fourni l'occasion de conjecturer que l'instrument destiné à cette opération, appelé par lui *baculi*, devoit être une règle de métal large de deux pouces environ, et assez légère pour que les extrémités pussent poser sur les *cueillies*, ou bandes dressées qui servent de régulateur à l'ouvrier. Ces stucs, une fois secs, offroient une décoration d'une extrême propreté. Un passage du chapitre 3 du livre VII de Vitruve donne à penser qu'on avoit coutume de les laver lorsqu'ils étoient salis par la poussière ou la fumée.

Tous les stucs n'étoient pas de la même finesse; dans les endroits moins apparents et chez les

particuliers pauvres, ils étoient d'une espèce inférieure. Vitruve recommande de leur donner le plus d'épaisseur possible, afin d'augmenter leur solidité : il en exige au moins trois couches. Cependant l'on voit, aux colonnes du plus ancien des temples de Pompei, un stuc d'une extrême beauté, dont la dureté surpasse celle de la pierre, et qui n'a tout au plus qu'une ligne d'épaisseur. Celui dont les temples de *Pæstum* étoient recouverts est encore plus mince. J'ai fait plusieurs observations de ce genre, et j'ai cru reconnoître, que plus les monuments sont anciens, moins les couches de stuc sont épaisses; tandis qu'au contraire elles le deviennent davantage à mesure qu'ils se rapprochent des temps de la décadence de l'art.

Lorsque le stuc servoit à former des ornements, on le travailloit de deux manières, ou à l'ébauchoir, ou au moule.

Vouloit-on faire, je suppose, un bas-relief ou de grands ornements, l'ouvrier dessinoit sur l'enduit frais, avec la pointe de l'ébauchoir, les principaux contours des objets qu'il vouloit représenter, puis il les modeloit avec de la pâte de stuc, comme nous modelons avec de la terre glaise. La matière séchoit bientôt sous la main qui la mettoit en œuvre, et ne permettoit pas de revenir à deux fois : aussi falloit-il une grande prestesse d'exécution pour réussir dans ce travail, et cela rend encore plus admirables les charmantes compositions de ce genre trouvées à Herculanum et à Pompei.

La seconde manière étoit employée pour les petits ouvrages qui se répètent, comme les ornements des corniches, des encadrements, des plafonds. L'enduit une fois posé aux endroits nécessaires, on y appliquoit un moule qui laissoit sur la matière, encore assez fraîche, l'empreinte desirée; on enlevoit adroitement les bavures, et l'ornement restoit pur et fixé à demeure : partout on distingue fort bien les joints du moule. D'ailleurs, il seroit difficile d'imaginer que ces différents ornements fussent préparés d'avance, et qu'on les appliquât comme pièces de placage et de rapport : l'extrême ténuité de quelques détails ne permet pas de le croire.

On faisoit encore usage d'une composition à peu près pareille pour former des aires sur les terrasses, dans les cours, et les appartements. Avant qu'elle fût sèche, on y incrustoit de petits morceaux de marbre de couleur pour l'embellir; d'autres fois, on mêloit seulement à cet enduit du tuileau pilé, ce qui lui donnoit l'air d'une espèce de granit rouge, et augmentoit sa solidité. Cette dernière composition étoit appelée *Opus Signinum*, de la ville de Signia, célèbre par ses excellentes tuiles, et où l'on fit sans doute les premières aires de cette espèce.

On a fait à Pompei des essais pour retrouver le secret de ces enduits; ils ont été suivis du plus heureux succès : on est parvenu à les imiter parfaitement, et les échantillons ont même acquis un degré de dureté supérieur, qu'ils doivent probablement à leur fabrication plus récente.

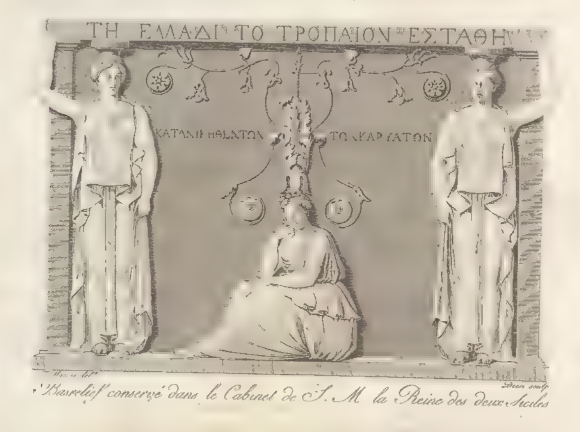
Les édifices sont aussi presque tous ornés, même avec profusion, de ces pavés de mosaïque, nommés *lithostrotos* par les Grecs qui en furent les inventeurs, et que les Romains ne connurent que vers la fin de la République, puisque Sylla fut, dit-on, le premier qui en introduisit l'usage. On en a trouvé plusieurs qui portoient des noms d'artistes grecs, entre autres celui de *Dioscoride*. Les plus beaux morceaux de cette espèce de pavés ont été transportés au musée des études et dans les appartements de LL. MM. le Roi et la Reine des Deux-Siciles : ils en forment un des plus précieux ornements.

Les peintures étoient d'un usage si général dans cette ville, qu'on peut dire qu'elle est entiérement peinte : elles sont dans le goût de ces arabesques qui commencèrent à devenir de mode sous Auguste, et contre lesquelles Vitruve parle si vivement. Quoique les raisons qu'il donne, pour condamner ce genre, soient excellentes, nous ne pouvons nous empêcher d'admirer la grace, la légéreté de ces décorations, et de chercher à imiter ce qu'elles ont de bien : on en verra

quelques exemples dans la seconde partie de cet ouvrage. Les tableaux représentent ordinairement des figures mythologiques, des sujets tirés des poëmes d'Homère, des scènes familières, des paysages, des animaux, des fruits, etc. et quoique inférieurs à ceux trouvés à Herculanum, ils n'en feront pas moins toujours l'étonnement des artistes; étonnement qui redouble, lorsque l'on songe que ces ouvrages ont été faits par des ouvriers d'un talent secondaire, et qui travailloient à forfait, comme deux passages du livre VII de Vitruve semblent l'indiquer.

On sait combien il a été écrit de choses sur la fabrication et l'emploi du verre chez les anciens: les fouilles d'Herculanum et de Pompei ont éclairci beaucoup cette matière; il paroît même, par une grande quantité de pièces de verre trouvées dans cette dernière ville, que les Romains connoissoient l'usage des vitres. Une peinture représentant les bains de Faustine, publiée d'abord par Bellori, puis par Winkelmann, montre qu'ils les employoient à clore des portiques entiers. Une autre peinture, trouvée à Pompei, démontre encore l'existence des vitres. Dans une grande maison, que je décrirai dans la seconde partie de cet ouvrage, on voit peintes sur le mur plusieurs petites armoires ouvertes, renfermant des animaux: l'ombre portée des volets, qui sont censés devoir les fermer, est très apparente sur le fond, et sur tous les objets qu'elle rencontre; mais à une de ces armoires, placées près du *Tablinum,* l'ombre portée n'est projetée que par l'encadrement du volet, le reste est lumineux, et l'on voit le fond tel qu'il doit paroître à travers un corps diaphane. Mais une preuve au dessus de toutes les autres, c'est la découverte faite à Herculanum, et rapportée par Winkelmann dans ses *Monumenti inediti,* d'une fenêtre à laquelle tenoit encore un fragment de vitre.

Je regrette de ne pouvoir parler encore des instruments, ustensiles, vases, armes, inscriptions qui ont été trouvés à Pompei; mais ce seroit reculer trop loin les bornes de ce travail, spécialement consacré à faire connoître les édifices de cette ville.



Basrelief conservé dans le Cabinet de S. M. la Reine des deux Siciles


LES RUINES DE POMPEI
PREMIERE
PARTIE
VOIE TOMBEAUX
MURAILLES ET PORTES
DE
LA VILLE



Vue des fouilles du côté de la porte de la Ville

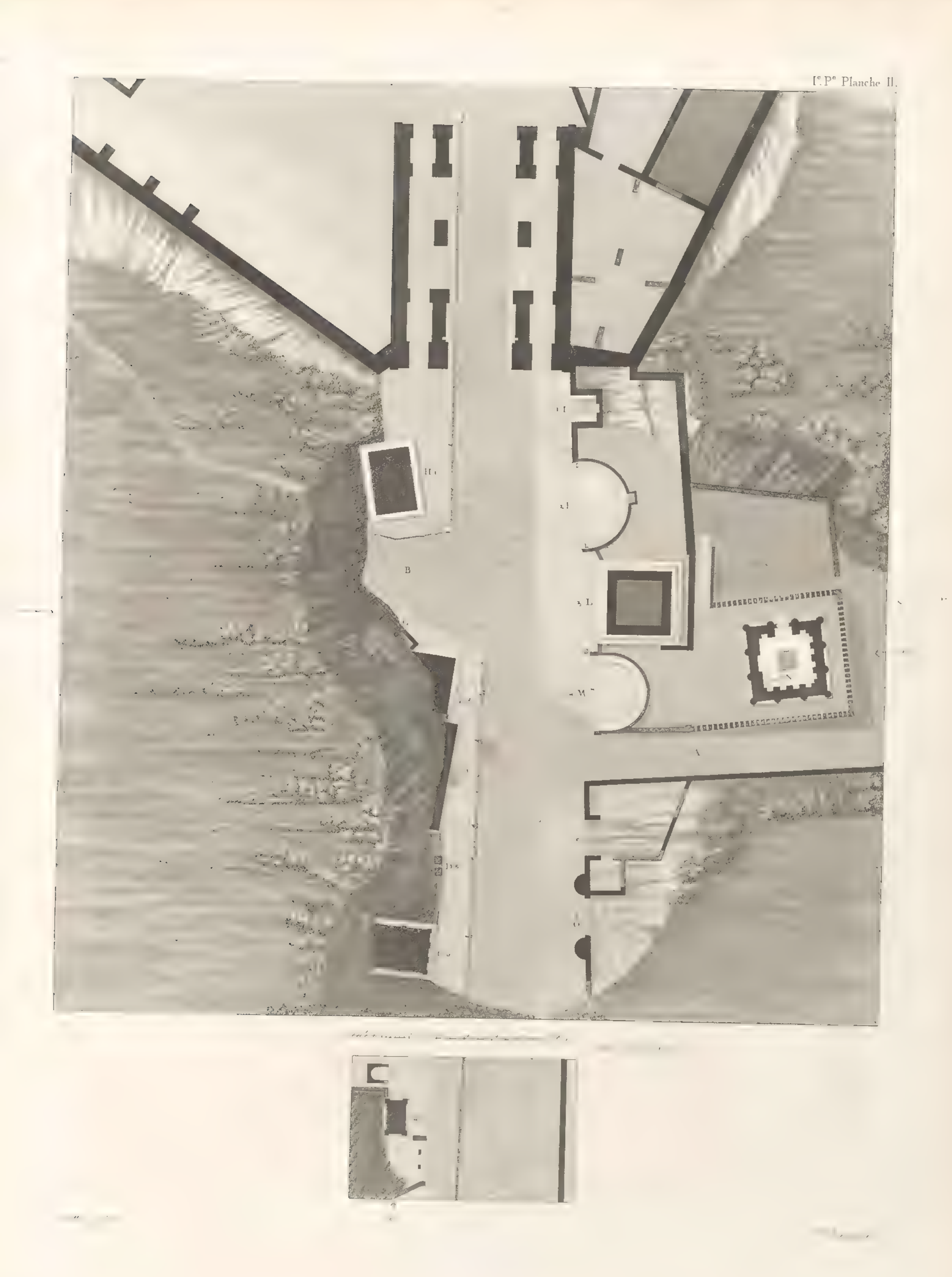


Fig IV

ARRIAE·M·F
DIOMEDES·L·SIBI·SVIS

Fig I



Fig V

Fig VIII



Fig IX



Fig VI



Fig II

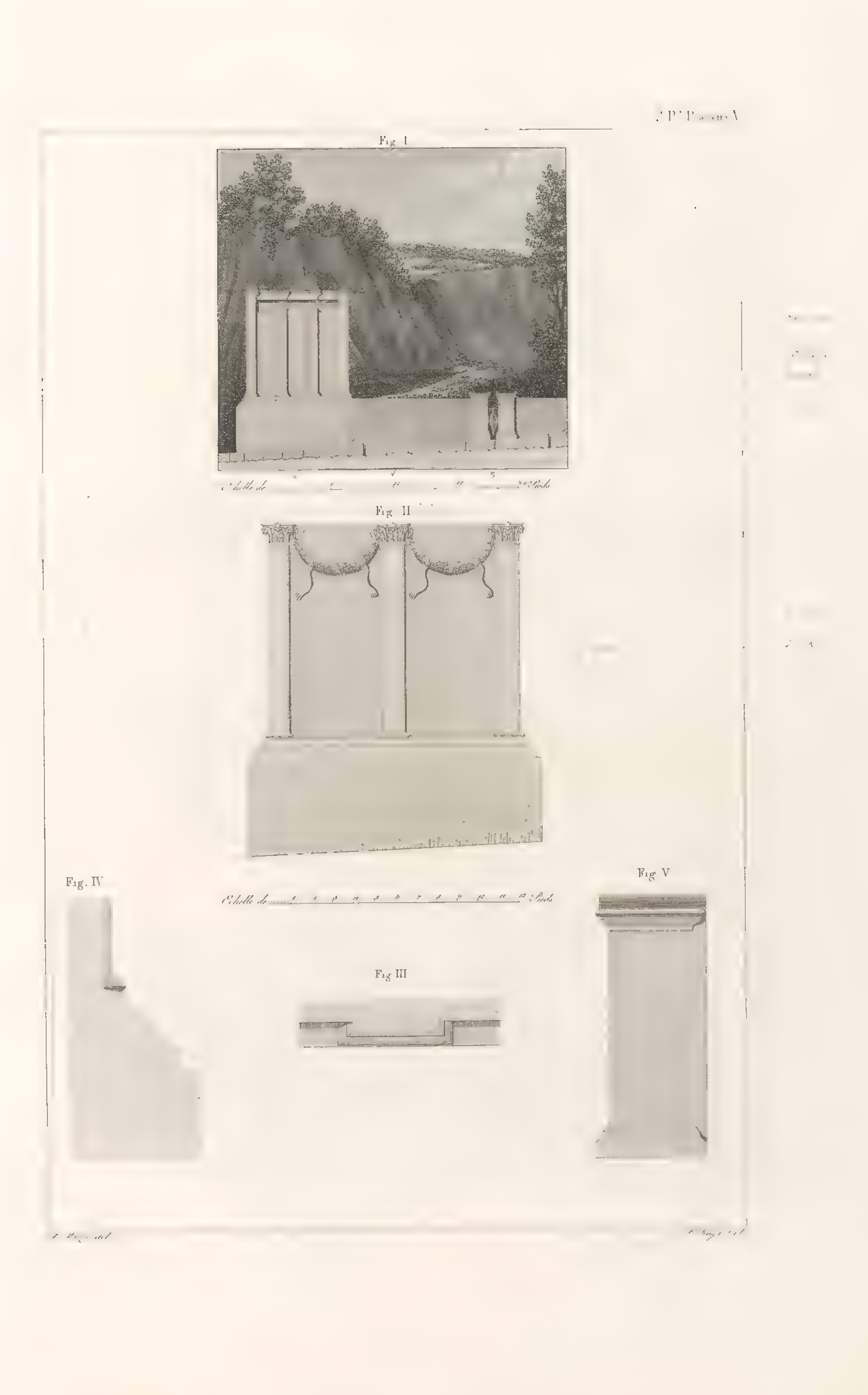
ARRIAE·M·L
VIII

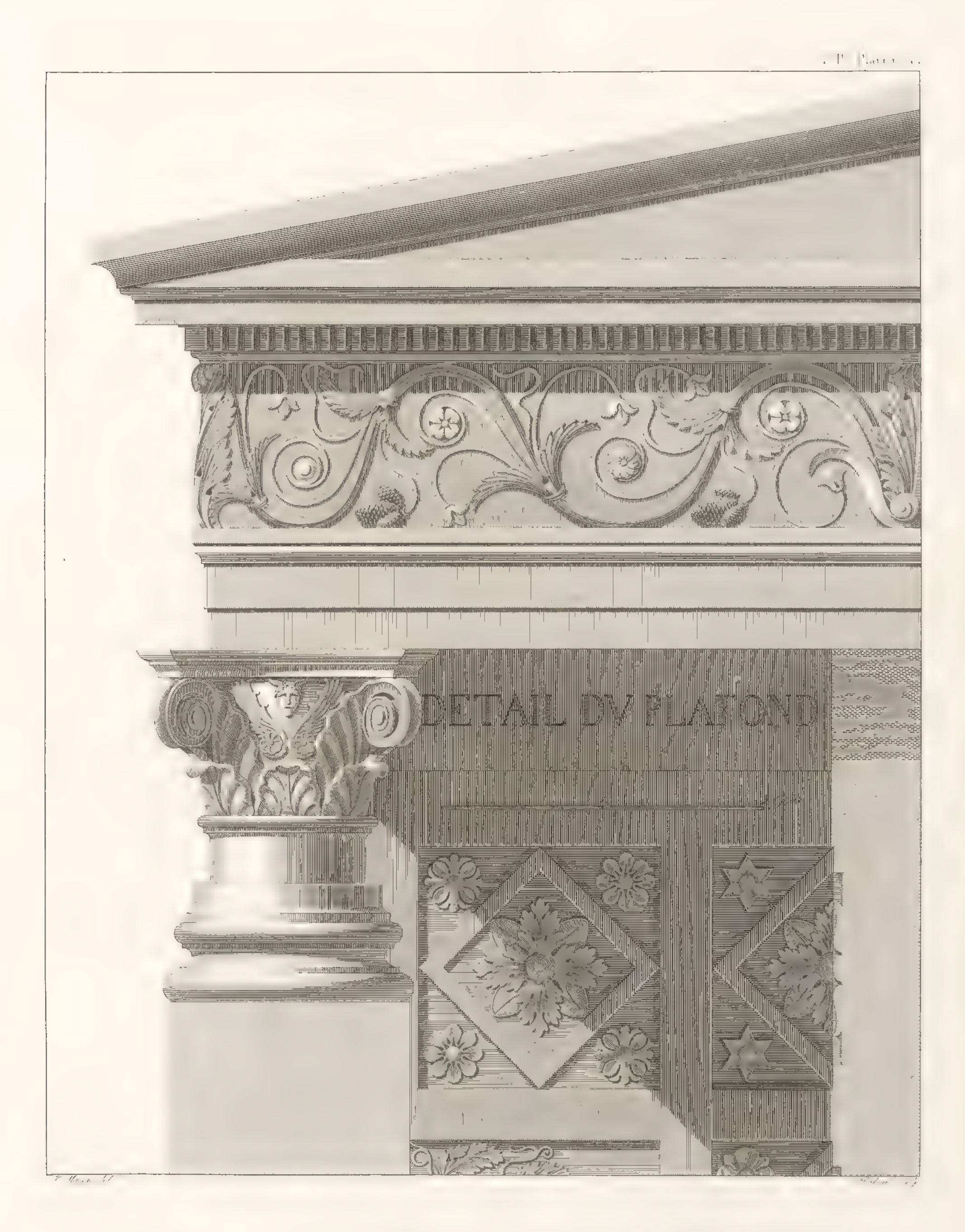
Fig III

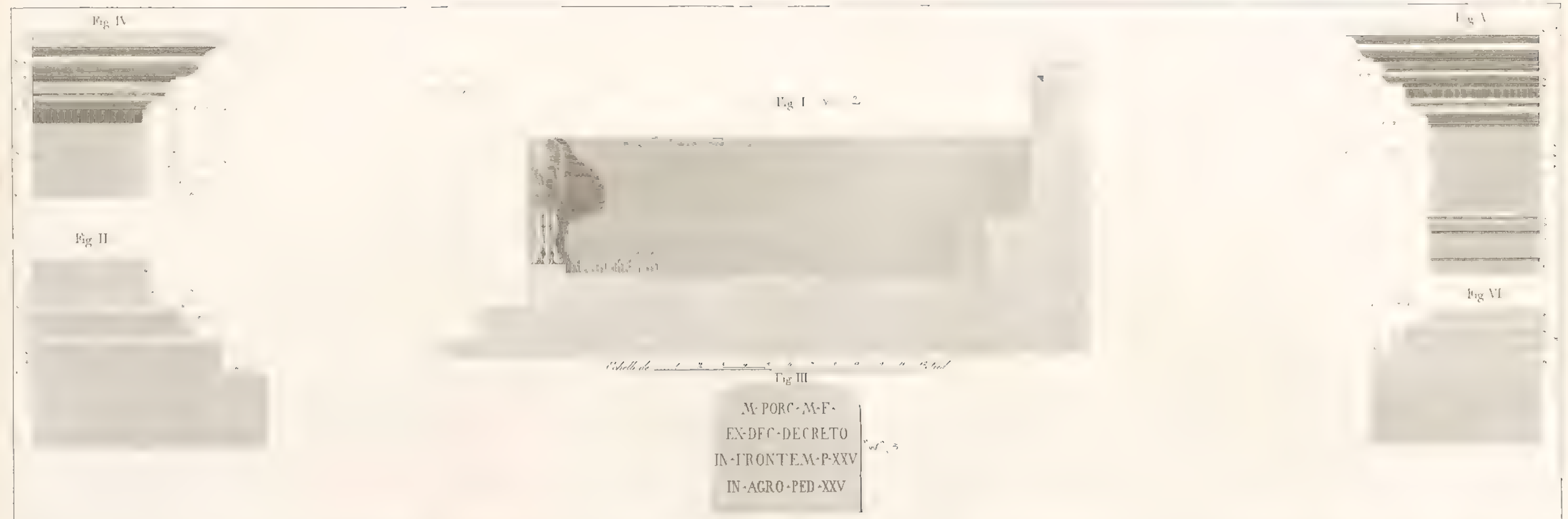
M·ARRIO
PRIMOGENI

Fig VII

M·ARRIVS·J·L·DIOMEDES
SIBI·SVIS·MEMORIAE
MAGISTER PAG AVG·FELIC·SVBVRB

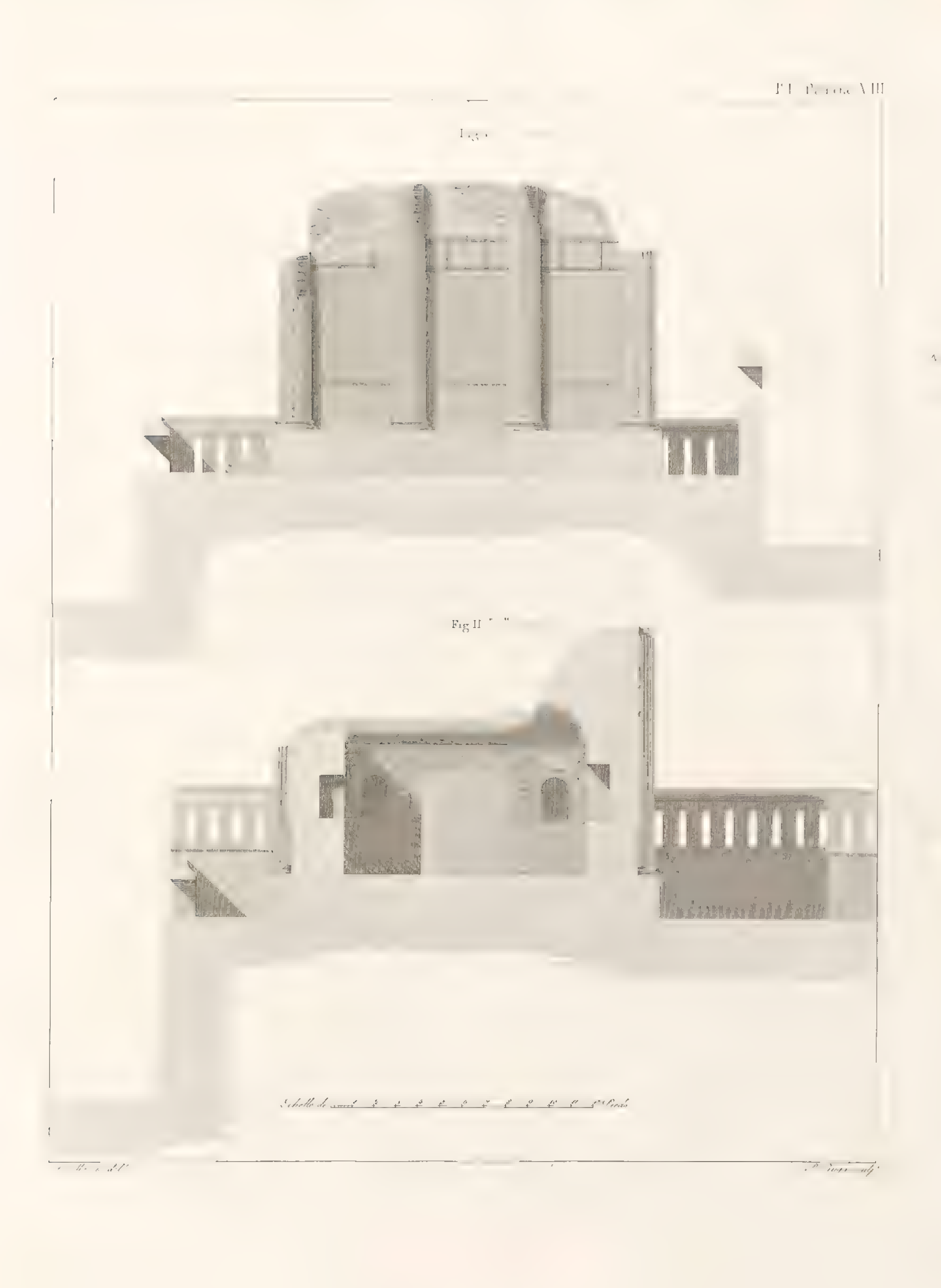

Fig. I
Fig. II
Fig. III
Fig. IV
Fig. V


DETAIL DV PLAFOND



MAMIAE·P·F·SACERDOTI·PVBLICAE·LOCVS·SEPVLTVR·DATVS·DECVRIONVM·DECRETO





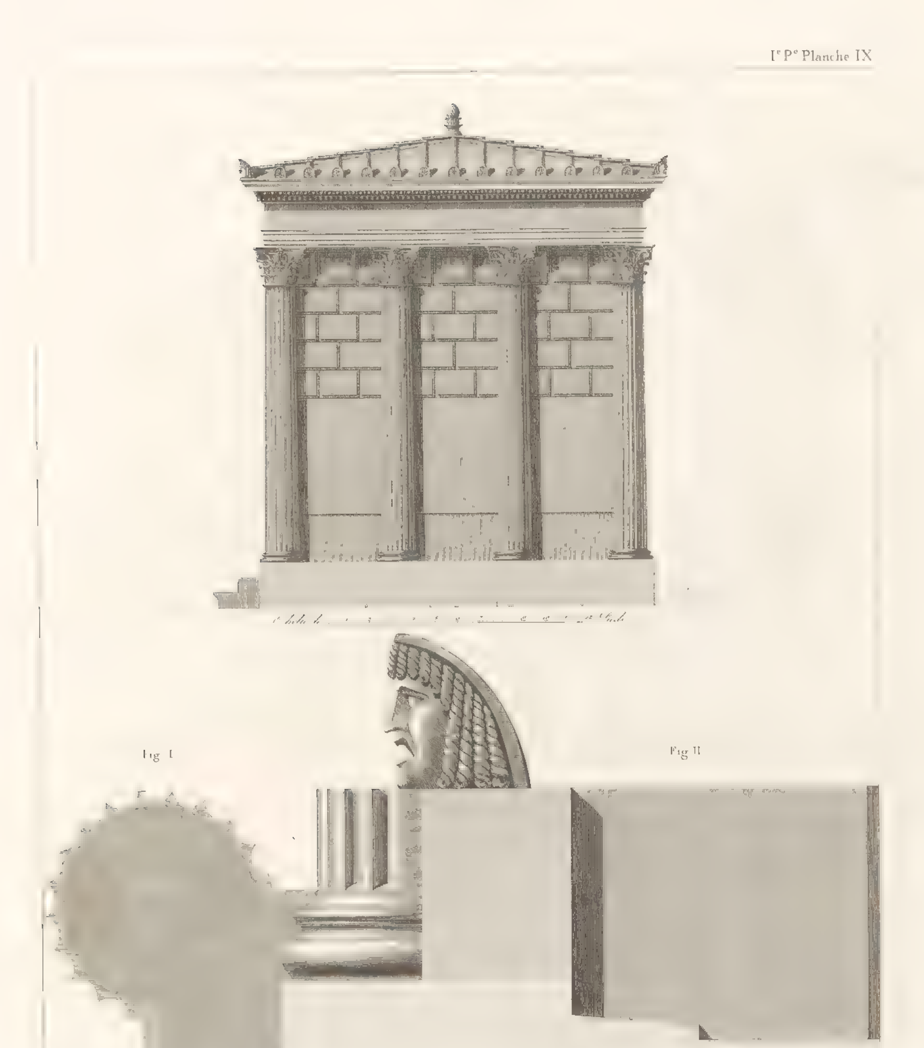
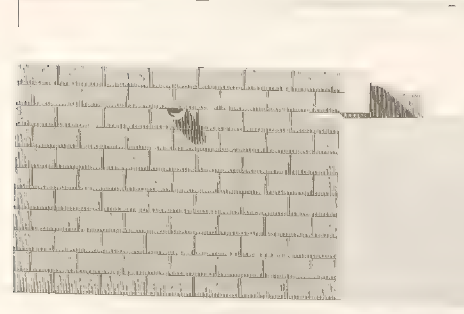

Fig I
Fig II

Fig. I



Fig. II



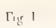


Fig I



Fig II

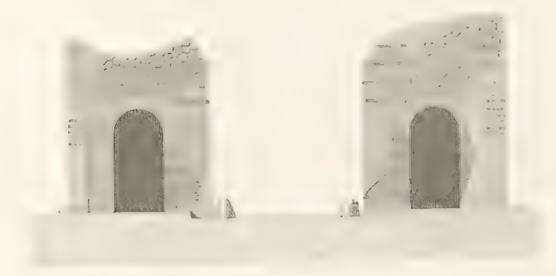
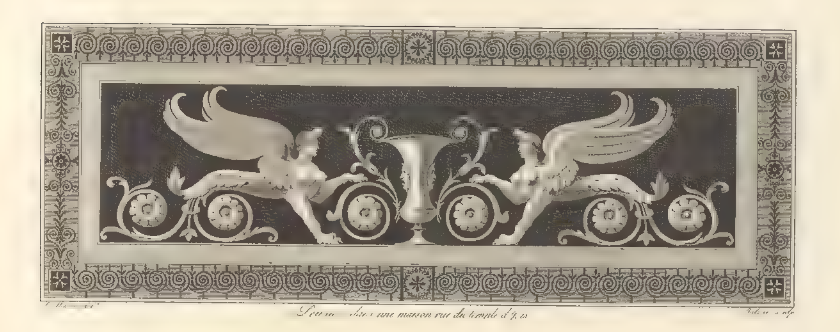


Fig III





EXPLICATION DES PLANCHES
DE LA PREMIERE PARTIE.

Chaque planche est numérotée en chiffres romains.
Chaque figure porte aussi un numéro en chiffres romains, mais plus petit.
Le chiffre arabe, qui accompagne chaque monument, sert de renvoi pour le retrouver sur le plan général détaillé, placé à la fin de l'ouvrage.

FRONTISPICE.

Cette planche (pl. I) sert de titre à la première partie; j'aurai soin d'y renvoyer en décrivant les monuments auxquels appartiennent les détails et les fragments dont elle est composée.

VUE DE L'ENTRÉE DE LA VILLE.

Cette vue (pl. II) représente l'entrée de Pompei, qui fut découverte pendant les années 1763 et 1764. Dans le fond on aperçoit les monts *Lattarii*, célèbres dans l'antiquité par l'excellence de leurs pâturages, et les eaux minérales qu'ils recèlent. La ville de Stabia étoit située à leur pied.

Le point de vue a été pris dans les vignes, au dessus des fouilles, au mois d'octobre 1810; depuis on a continué les travaux dans la direction de la voie, en allant vers la Maison de Campagne.

DE LA VOIE.

Les voies antiques qui existent encore en Italie commandent l'admiration par la beauté de leurs chaussées, la commodité de leurs trottoirs latéraux, l'immensité du travail qu'elles ont dû coûter, et plus encore par cette inconcevable solidité qui résiste à tout depuis des siècles. La mieux conservée de toutes est celle qui a été découverte à Pompei; on en voit ici le plan (pl. III): elle est accompagnée de la plupart des monuments dont les anciens avoient coutume d'orner les voies publiques; les uns sont consacrés à des divinités protectrices, les autres à la mémoire des morts, ou simplement élevés pour l'utilité des voyageurs.

Cette voie venoit de Naples en passant par Herculanum, Retina, Oplonte; elle monte, depuis la plaine jusqu'à la porte de la ville, par une pente d'environ 3 pouces par toise, qui a dû coûter beaucoup de peine à dresser; car les divers endroits fouillés sur la droite indiquent que le sol devoit être primitivement fort inégal. Elle a d'un côté (pl. III) une petite rue A qui conduisoit au *sepulcretum* ou lieu destiné aux sépultures, et dans les maisons de campagne voisines, et de l'autre un embranchement B qui tournoit le long des murs, et qui sans doute conduisoit au passage du Sarno, pour la commodité de ceux qui ne vouloient point traverser la ville.

La largeur de l'*agger* ou chaussée est de 12 à 14 pieds, ce qui suffisoit au passage de deux chars, comme on peut s'en convaincre en examinant les traces profondes que les roues ont laissées sur le pavé: elle est formée de larges morceaux de lave semblable à celle que l'on emploie encore dans le pays pour le même usage. La parfaite conservation de cette voie empêche que l'on puisse s'assurer de la manière dont les pavés sont établis; il y a apparence qu'ils sont posés, comme dans les autres voies antiques, sur plusieurs couches alternatives de maçonnerie. Comme le rocher pouvoit remplacer ici le *statumen* ou massif qui leur servoit ordinairement de base, ces couches doivent se réduire à deux; savoir, celle appelée *rudus*, formée de blocage, et celle nommée *nucleus*, composée de cailloutage et de mortier, auquel, selon Pline, on ajoutoit de la cendre. Les trottoirs ou *margines*, qui ont généralement un peu moins de la moitié de la chaussée, ne sont que terrassés et élevés d'environ un pied. De distance en distance sont placées des bornes basses, qui servoient à empêcher les chars de passer sur les trottoirs, et qui pouvoient aussi aider les voyageurs à s'élancer sur leurs chevaux. (Voyez le détail du troittoir au bas du frontispice, planche I.)

DES TOMBEAUX.

La vénération pour la mémoire des morts devoit être un des premiers points de la morale dans la religion païenne, qui peut être regardée comme le culte des mânes, puisque ses dieux n'étoient pour la plupart que des hommes divinisés après une vie utile ou glorieuse. Aussi ne doit-on pas s'étonner de cette quantité de monuments funèbres que nous ont laissés les anciens, ni du soin qu'ils apportoient à les décorer et à les rendre durables: les ombres de leurs parents, de leurs amis étoient pour eux autant de divinités familières; ils leur élevoient des tombeaux qu'ils regardoient comme leurs temples; à l'entour, ils dressoient des autels où l'on déposoit des fleurs, des fruits, et toutes sortes d'offrandes. La loi des Douze Tables défendit cette espèce d'adoration; mais comme ces excès naissoient de la nature même de la religion, ils ne tardèrent pas à reparoître, et la loi finit par être oubliée.

C'étoit principalement le long des chemins ou près des lieux consacrés aux exercices publics que les anciens aimoient à placer les tombeaux: ici la voie dans les parties déjà découvertes en offre plusieurs.

Les premiers que l'on rencontre (voyez au bas de la pl. III) sont ceux de la famille *Arria*, élevés en face de la Maison de Campagne: ils sont placés sur une espèce de soubassement continu (pl. IV, fig. III), qui sert de mur de soutenement au terrain consacré à la sépulture de cette famille. Près du mur d'enceinte, à gauche, on voit d'abord deux petites bornes d'une figure particulière, formées de deux anciens fragments de marbre, qui indiquent les tombes d'un fils et d'une fille d'Arrius Diomedès, selon les inscriptions qu'elles portent (fig. II, fig. III); une autre inscription (fig. IV) est placée sous un petit mur qui semble séparer ces monuments des autres. Vient ensuite le tombeau d'Arrius Diomedès lui-même; il est construit en moellons revêtus de stuc: la figure I le représente dans son état actuel; je l'ai développé plus en grand dans la figure V,

et j'en ai restauré le fronton qui est dégradé. On voit au dessous (fig. vi) le détail du chapiteau et de la corniche. L'inscription (fig. vii) gravée sur une table de marbre, incrustée au dessus des faisceaux, a fait penser que ce lieu étoit le siége de la colonie romaine envoyée à Pompei, et elle a été rendue ainsi: Marcus Arrius I[1] libertus Diomedes Sibi, Suis, Memoriæ, magister pagi Augustæ felicis Suburbani; *M. Arrius, affranchi de Diomedès, maître du bourg d'Augusta Felix, près la ville, aux siens et à lui-même.* A côté est un autre monument en forme de niche et sans inscription: je l'ai dessiné plus en grand; la figure viii en représente l'élévation, et la figure ix, la coupe.

Plus loin, à l'endroit où la voie reparoît, l'on trouve à gauche un tombeau marqué C sur le plan (pl. III); il est construit en grosses pierres de l'espèce appelée *Piperno*, ce qui correspond au Peperino de Rome; il est revêtu de stuc: la face principale est décorée par quatre pilastres que traversoit une inscription (pl. V, fig. i); la face latérale n'a que trois pilastres, entre lesquels sont attachées des guirlandes (fig. ii): j'en ai donné le détail en grand dans le frontispice de cette première partie. Les pilastres ne retournent point à angle droit sur le mur dans lequel ils sont engagés (fig. iii); c'est une pratique que les anciens observoient ordinairement dans leurs ouvrages en stuc pour donner plus de force aux arêtes. Le soubassement, dont je donne ici le détail (fig. iv), est de pierre sans aucun revêtement.

A côté est un petit mur d'enceinte en *reticulatum*, marqué D sur le plan (pl. III), qui servoit à enclore une sépulture (pl. V, fig. i). Deux autels de ceux appelés *acerræ*, que l'on plaçoit auprès des tombeaux, forment au milieu une espèce d'entrée fort étroite, fermée par une amphore. J'ignore si ce vase a été placé là anciennement, ou s'il y a été mis depuis les fouilles. J'ai donné le détail en grand de la face d'un de ces autels dans le frontispice (pl. I); on le voit au dessus du fragment dorique. La face latérale n'est point ornée (pl. V, fig. v).

Divers soubassements de tombeaux ruinés, marqués E, F, G, H, sur le plan (pl. III), sont encore placés du même côté gauche de la voie; comme ils n'offrent absolument rien d'intéressant, je n'en donnerai point les détails, et je renvoie à la vue de l'entrée de la ville (pl. II) où l'on en pourra prendre une idée suffisante. On voit cependant autour d'eux des fragments qui leur ont appartenu, mais il est impossible de reconnoître duquel de ces édifices ils ont fait partie: j'en ai placé quelques uns dans le frontispice. Ce que les autres offrent de plus remarquable est un entablement dont j'ai réuni les parties éparses (pl. VI): le chapiteau en est un peu bizarre, mais dans les monuments funèbres les anciens se permettoient souvent des licences qu'ils se gardoient de prendre ailleurs; la frise a quelque chose de particulier; les feuilles et l'enroulement, quoique d'un travail assez fin, se rapprochent par la forme des ouvrages faits au temps de la décadence de l'art. Mais cette similitude singulière existe aussi dans quelques monuments des belles époques de la Grèce.

La planche VII représente une coupe générale sur la chaussée; elle montre tous les monuments dont la voie est décorée du côté droit. Auprès de la porte l'on voit d'abord un petit *Ædicula*, marqué I (pl. III et pl. VII), consacré sans doute à quelqu'une de ces divinités qui présidoient aux chemins, et que les anciens appeloient *Viales dii:* il étoit orné de peintures aujourd'hui détruites. Dans la niche du fond on avoit représenté la figure de la divinité, et en face étoit une pierre cubique qui servoit d'autel pour y déposer des fleurs, des fruits, brûler des parfums, ou sacrifier de petits oiseaux. J'ai vu briser cette pierre par un ouvrier ignorant, afin d'en employer

(1) Le signe I, qui ne ressemble précisément à aucune lettre, a été pris jusqu'ici pour un Ɔ. J'ai consulté à cet égard plusieurs savants; la diversité de leurs opinions m'a déterminé à abandonner au lecteur l'interprétation de ce signe.

les morceaux à quelques réparations. De chaque côté de l'*Ædicula*, intérieurement et extérieurement, on avoit placé des petits bancs de pierre, à l'usage des voyageurs qui s'arrêtoient en cet endroit pour remplir des devoirs religieux.

Après ce petit édifice est un banc demi-circulaire, marqué K (pl. III et pl. VII), dont les deux extrémités sont terminées chacune par une griffe de lion, ailée. Au milieu de son arc est placé sur l'appui un encadrement qui contenoit autrefois une inscription : j'en donne le détail plus en grand (pl. VII, fig. I); il est construit en *Piperno.*

Ce banc est suivi d'un reste de tombeau, marqué L (pl. III et VII), dont le soubassement est construit en grosses pierres; le revêtement de la partie supérieure n'existe plus, on en voit seulement le noyau, qui est en petites pierres de tuf et en scories volcaniques: les moulures du soubassement sont en travertin et d'un rapport assez heureux (fig. II).

Le banc, marqué M (pl. III et VII), appartient à la sépulture de la prêtresse *Mamia,* comme l'indique l'inscription qu'il porte: j'ai placé dans le frontispice (pl. I) le détail en grand d'une de ses extrémités. Au pied de ce banc est une petite borne portant le décret des décurions relatif au terrain accordé pour la sépulture de *Mamia* (fig. III). Le tombeau de cette prêtresse, marqué N (pl. III et VII), n'est accessible que du côté du *sepulcretum;* on y parvient par un un escalier en rampe douce. Cet édifice est décoré de colonnes engagées (pl. VIII, fig. I); il est entouré d'un appui formé de petites arcades; l'intérieur (fig. II) est orné de niches et de peintures: au milieu est un massif qui sans doute portoit l'urne contenant les cendres de *Mamia,* et non la voûte, comme quelques personnes l'ont cru. J'ai hasardé de restaurer ce monument (pl. IX) pour donner une idée de ce qu'il pouvoit être primitivement, et j'ai tâché de conserver dans cette restauration le caractère qui distingue particuliérement l'architecture de Pompei. Ce tombeau est construit en moellons, les colonnes sont en briques (fig. I), le tout revêtu d'un stuc assez épais: la figure II est le détail en grand de la base d'une colonne et du seuil de la porte. La tête en terre cuite, que l'on voit au dessus, appartient aussi à cet édifice; il en existoit plusieurs semblables, mais toutes ont été brisées par les curieux.

La planche X offre la vue du tombeau de *Mamia* du côté du *sepulcretum;* on peut remarquer à droite, dans le mur qui sépare ce lieu de la rue, plusieurs têtes d'animaux incrustées, et qui semblent mises à dessein de former une manière de décoration assez convenable à un endroit consacré aux sépultures. Il y avoit aux environs plusieurs caveaux ouverts autrefois; il m'a été impossible de les retrouver.

Il ne reste plus, pour terminer la description des édifices placés sur la voie, qu'à parler de celui marqué O (pl. III et VII); on a fait plusieurs conjectures relatives à sa destination, mais il en reste trop peu de chose pour que l'on puisse en juger d'une manière probable. A l'entrée de la porte sont deux cônes tronqués engagés dans le mur; quelques personnes croient qu'ils renfermoient chacun un pied de vigne: mais ne seroit-ce pas plutôt deux de ces simulacres coniques, nommés *agyei,* que l'on plaçoit aux portes des maisons, et qui étoient ordinairement consacrés à Bacchus et au Soleil, divinités qui, indépendamment de leurs autres attributions, présidoient encore aux rues. A l'angle de ce bâtiment, du côté de la petite rue, est représentée l'image d'un serpent, devant laquelle on plaçoit une lampe posée sur une brique qui existe encore.

DES MURAILLES ET DES PORTES DE LA VILLE.

Les murailles de Pompei n'ont été découvertes qu'en deux endroits, encore ces fouilles sont-elles peu étendues et peu profondes; cependant on en voit assez pour prendre une idée juste

de leur construction: elles sont bâties de grosses pierres (pl. X, fig. II), taillées et posées avec beaucoup de soin. Près de la porte on aperçoit des contre-forts intérieurs, qui soutiennent la poussée du terre-plein du rempart auquel on monte par dix marches rapides et peu commodes (pl. III et X, fig. II). Dans certains endroits les murailles ont été réparées par les Romains; alors elles sont simplement de briques ou de blocage.

De toutes les portes il n'en reste plus que trois de visibles, dont une seule est assez conservée pour mériter d'être décrite; elle fut découverte en 1763, et consiste en trois ouvertures (pl. III et XI), savoir, une grande et deux petites latérales, qui se répètent aux deux bouts d'un long passage. Les petites portes se fermoient avec des vanteaux; celle du milieu du côté de la ville étoit close de même, ainsi que le témoignent les trous dans lesquels tournoient les pivots; mais du côté extérieur elle étoit fermée par une herse. La porte antique que l'on voit à Tivoli en avoit pareillement une. Le milieu du passage étoit découvert, de manière que du haut des parties latérales on pouvoit encore empêcher l'approche de la seconde porte quand la première étoit forcée.

Elle est construite en briques et en moellons posés par assises alternatives, et revêtue d'un beau stuc blanc; on peut la regarder comme postérieure de beaucoup aux murailles: c'est un ouvrage des Romains; ils l'élevèrent sans doute lorsqu'ils établirent une communication entre les différentes villes voisines, en ouvrant les voies dont nous avons déjà parlé.

La figure I offre la vue de la porte du côté extérieur, prise dans le petit *Ædicula;*

La figure II donne l'élévation géométrale de la porte du côté de la ville;

La figure III est la coupe de la porte, prise sur le milieu de la voie.

La partie extérieure de cette porte servoit d'*Album;* elle est couverte d'inscriptions, d'annonces, d'ordonnances des magistrats.



Fragment de peinture



NOUVELLES DÉCOUVERTES.

Ce qu'on vient de voir dans les onze planches précédentes est le résultat des fouilles entreprises hors de la ville en 1763; mais comme ces fouilles ne furent poussées que jusqu'à 23 toises de la porte (pl. III), les monuments qui vont suivre seroient demeurés inconnus, sans les excavations nouvelles faites dans la même direction pendant les années 1812 et 1813. Ces travaux ont mis à découvert plus de 150 toises de la voie, et un grand nombre d'édifices intéressants dont elle étoit bordée de chaque côté; tels que des habitations privées, des auberges, des portiques accompagnés de boutiques de différents genres, des bancs ornés ou disposés avec soin pour servir de repos aux voyageurs, enfin divers monuments funèbres, aussi remarquables par l'élégance de leur forme que par les détails curieux qu'ils présentent.

En déblayant la voie, l'on a rencontré les ossements de plusieurs habitants, qui, au moment du désastre cherchant leur salut dans la fuite, trouvèrent la mort au milieu des tombeaux où reposoient peut-être leurs amis ou leurs proches. Trois de ces squelettes, comme le prouvent les ornements qu'ils conservoient encore, appartenoient à des femmes : désespérant de pouvoir échapper à la pluie brûlante, épuisées sans doute par la fatigue et la terreur, elles s'étoient assises contre un pilier d'un portique, et elles y rendirent le dernier soupir en s'embrassant étroitement : les frêles osse-

ments d'un enfant nouveau né étoient auprès des leurs, et probablement ces infortunées ne formoient qu'une même famille[1].

Les travaux entrepris dans la direction de la voie n'ont point ralenti les autres. On a ouvert plusieurs rues, et un grand nombre d'habitations ont été rendues au jour; enfin une large et profonde tranchée, faite à l'extérieur des murailles, sur une longueur de 600 toises, a mis à même de connoître d'une manière plus précise le système de défense de la ville, l'étendue de ses remparts, et les divers genres de construction qu'on y a employés.

Instruit de l'heureux résultat de ces fouilles, je me suis empressé d'aller les reconnoître moi-même; j'ai dessiné et mesuré avec soin tous les monuments qu'elles ont fait retrouver; et quoique je n'aie promis de donner dans cet ouvrage que les découvertes existantes en 1811, j'ai le plaisir de pouvoir offrir ici, aux personnes qui ont daigné encourager mon entreprise, tout ce qui a été découvert hors de la ville jusqu'à ce jour.

(1) Une découverte semblable a été faite dans l'intérieur de la ville. On a trouvé au milieu d'une rue, près le portique du théâtre, le squelette d'un vieillard étouffé par la cendre lorsqu'il cherchoit à fuir: il serroit encore dans ses mains un foible trésor, auquel il attachoit sans doute beaucoup de prix, si l'on en juge par la manière soigneuse dont il l'avoit enveloppé avec une étoffe de lin, qui est demeurée intacte. Le nombre des monnoies se montoit à 410; savoir, 42 de bronze, 360 d'argent, et 8 d'or: elles n'offrent que des médailles de familles, ou des impériales jusqu'au règne de Titus.



Fig. I.



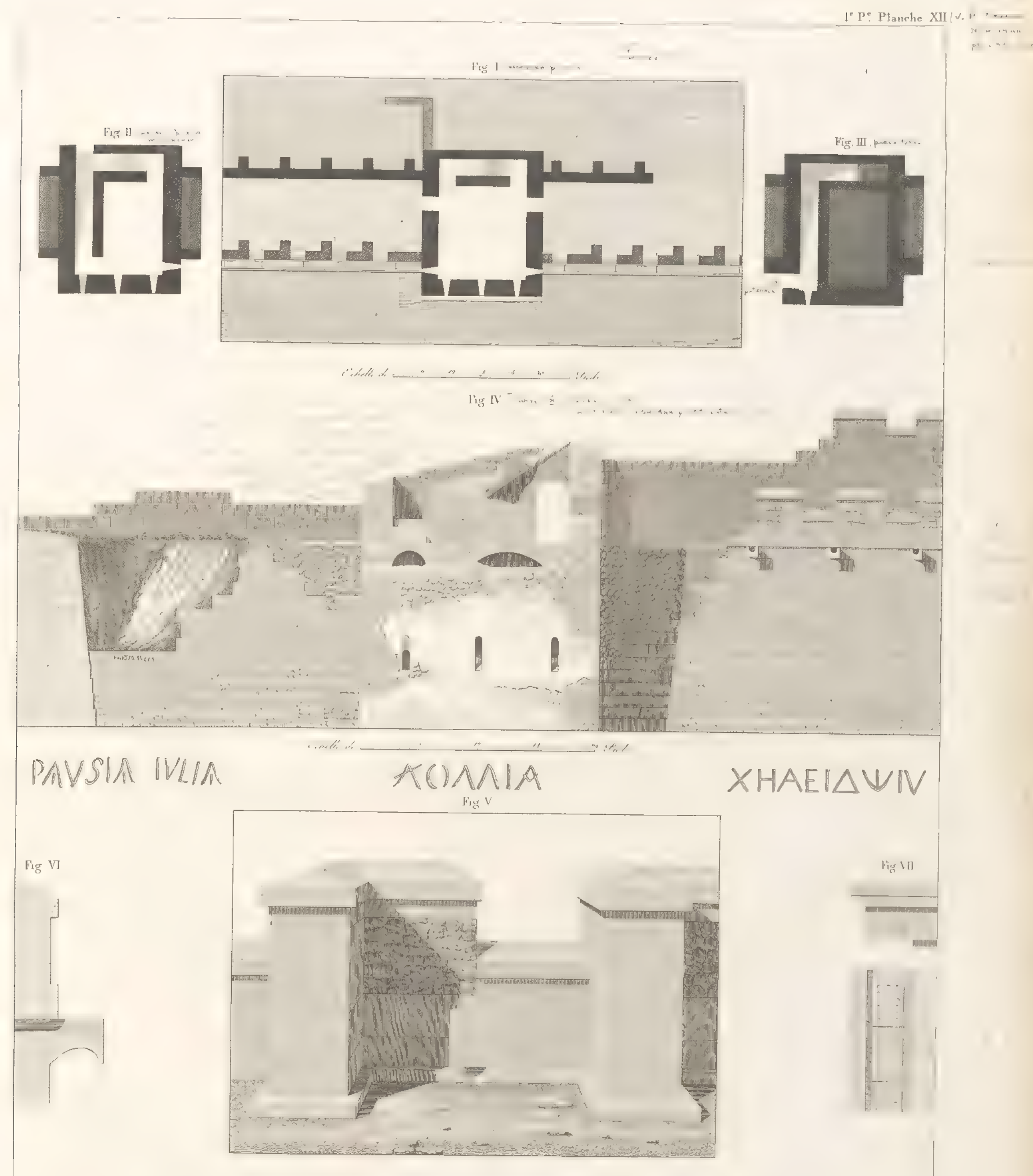




Fig. II.



Vue des nouvelles découvertes faites dans le faubourg [illegible] de Pompei.



Ie Pe Planche XII
Fig I
Fig II
Fig. III
Fig IV
PAVSIA IVLIA
ΚΟΛΛΙΑ
XHAEIΔΨIV
Fig V
Fig VI
Fig VII

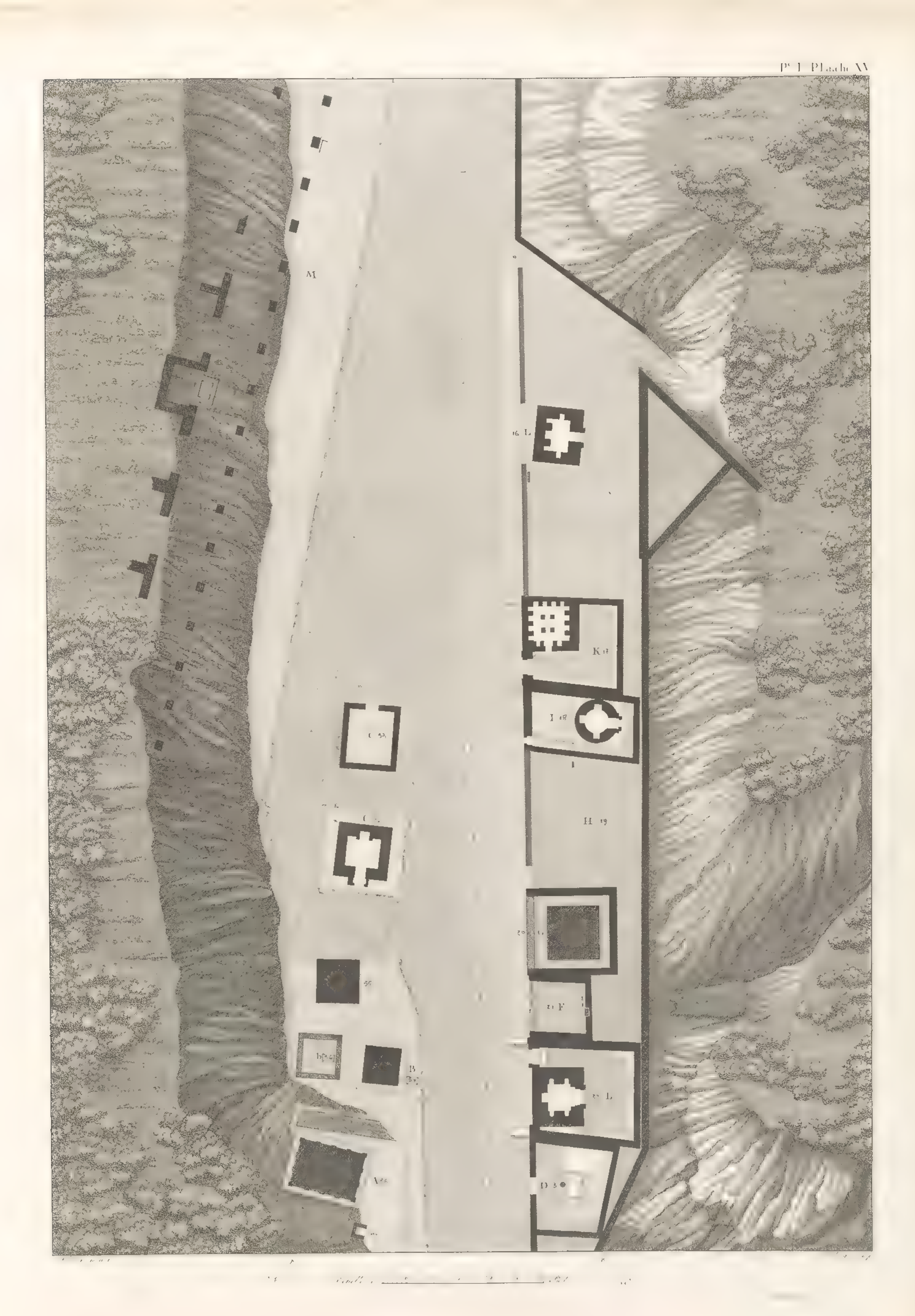
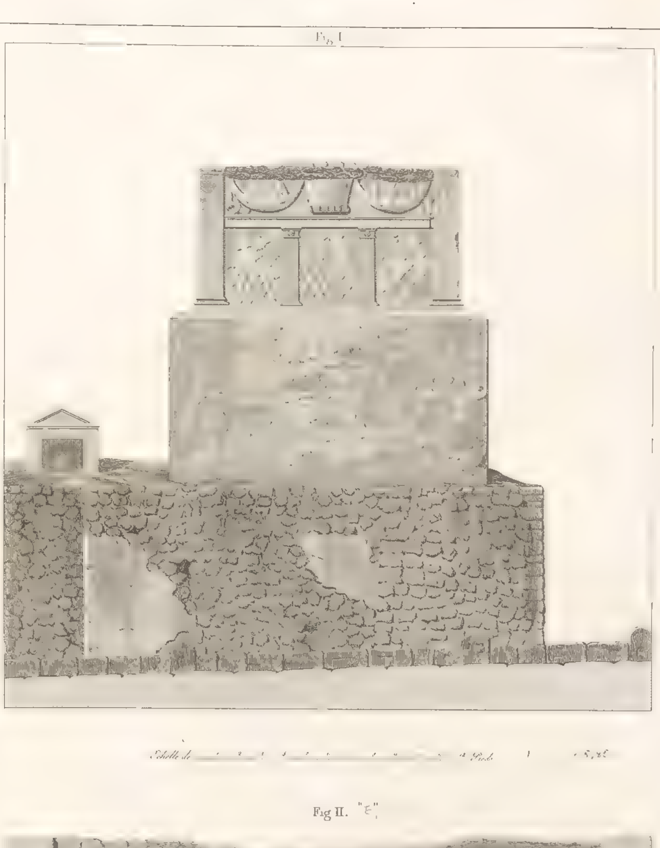


Fig. I



Echelle de ... Pieds

Fig II. "E"

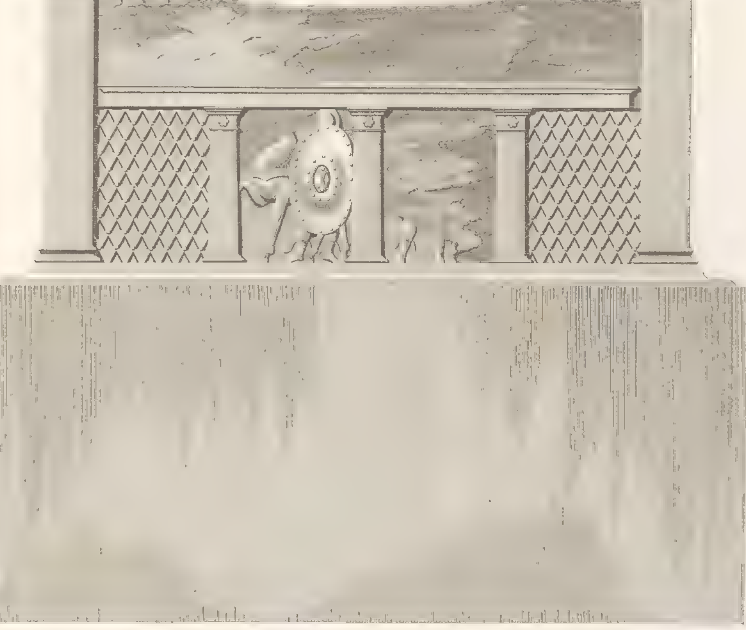


Fig I

Fig II

Fig III

M·ALLEIO·LVCCIO·LIBELLAE·PATRI·AEDILI
II·VIR·PRAEFECTO·QVINQ·ET·M·ALLEIO·LIBELLAE·F
DECVRIONI·VIXIT·ANNIS·XVII·LOCVS·MONVMENTI
PVBLICE·DATVS·EST·ALLEIA·M·F·DECIMILLA·SACERDOS
PVBLICA·CERERIS·FACIENDVM·CVRAVIT·VIRO·ET·FILIO·

K I H G F E D


Fig I
Fig V
Fig VI
Echelle de 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 Pieds
Fig II
Fig III
Fig IV
Fig VII
Fig VIII

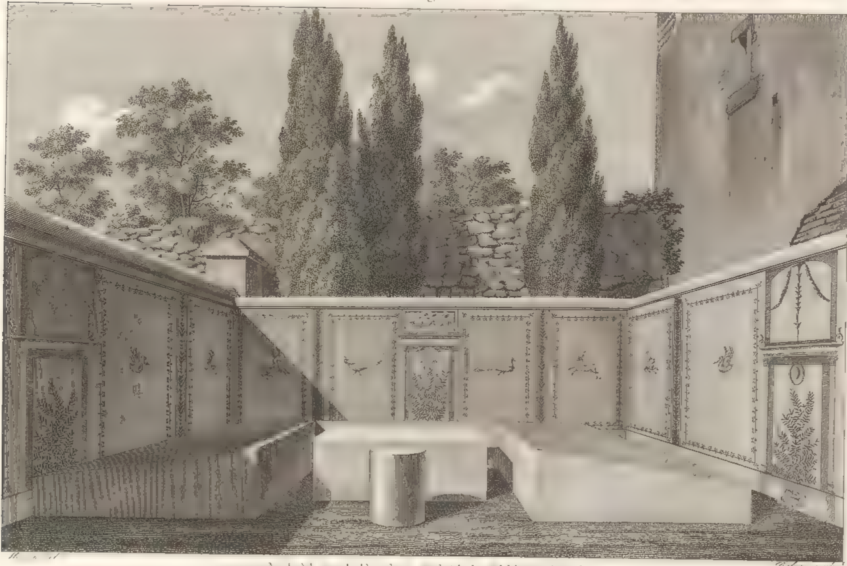
Fig. I.



Fig. II



Fig. III



TRICLINIUM POUR LES REPAS FUNÈBRES

Fig. I.

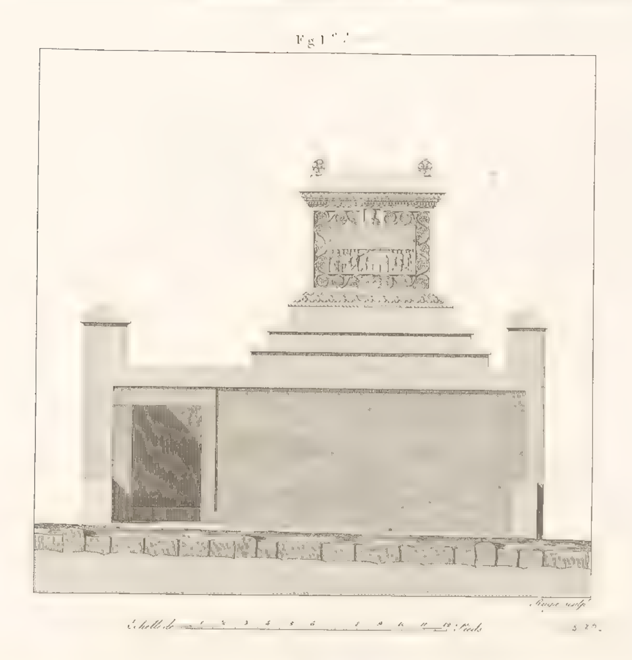
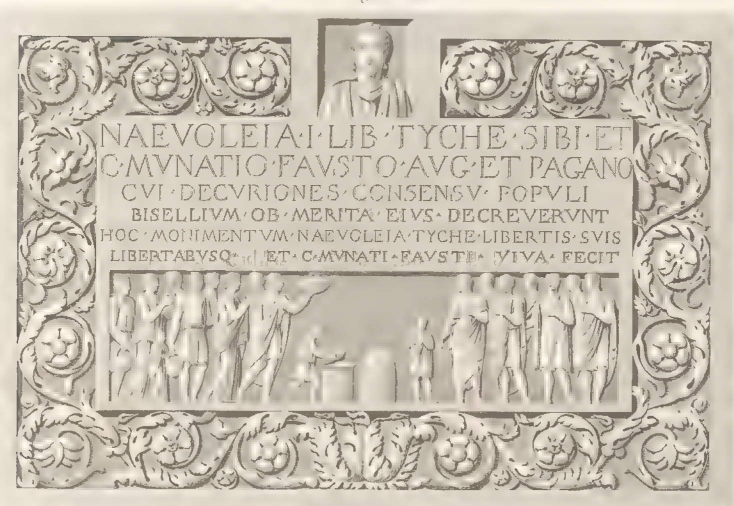


Fig. II.


NAEVOLEIA·I·LIB·TYCHE·SIBI·ET
C·MVNATIO·FAVSTO·AVG·ET·PAGANO
CVI·DECVRIONES·CONSENSV·POPVLI
BISELLIVM·OB·MERITA·EIVS·DECREVERVNT
HOC·MONIMENTVM·NAEVOLEIA·TYCHE·LIBERTIS·SVIS
LIBERTABVSQ·ET·C·MVNATI·FAVSTI·VIVA·FECIT

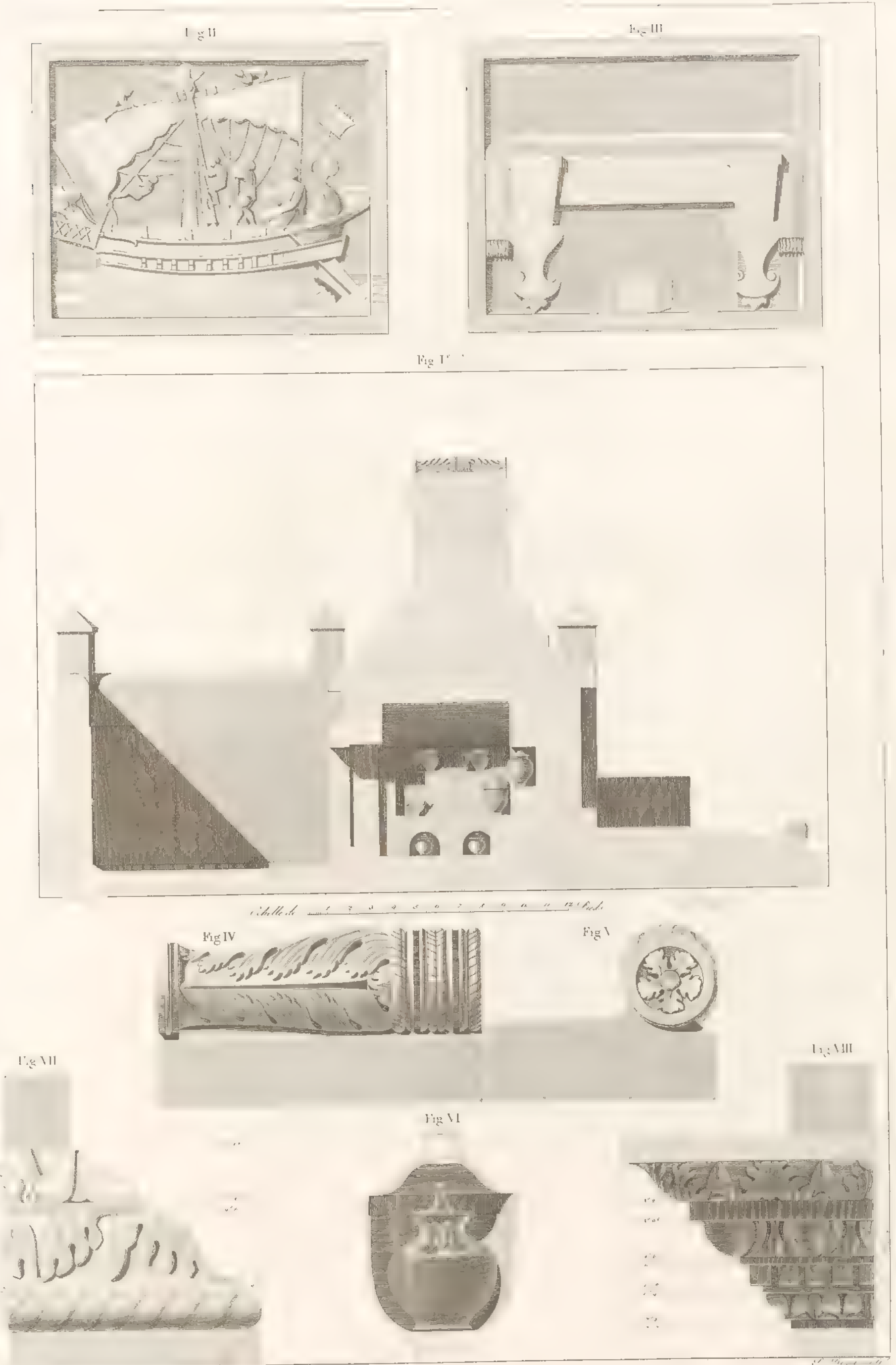

Fig II
Fig III
Fig Ie
Echelle de 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 Pieds
Fig IV
Fig V
Fig VII
Fig VI
Fig VIII

Fig I



Fig II

NISTACIDIVS
HELENVS PAG

Fig III

Fig. IV.

ISTACIDIAE
SCAPIDI

Fig V

NISTACIDIO HELENO
PAG · PAG AVG
NISTACIDIO IALVARIO
MESONIAE SATVLLAE IN AGRO
PEDES XV IN FRONTE PEDES XV

Fig. I

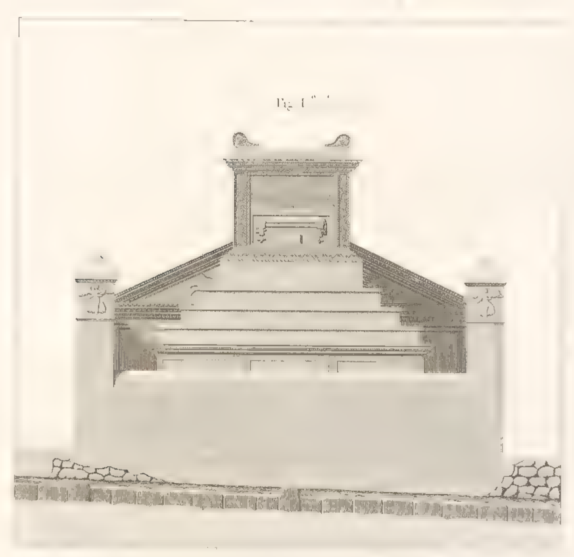


Fig. II



Fig I

Fig II

Fig III

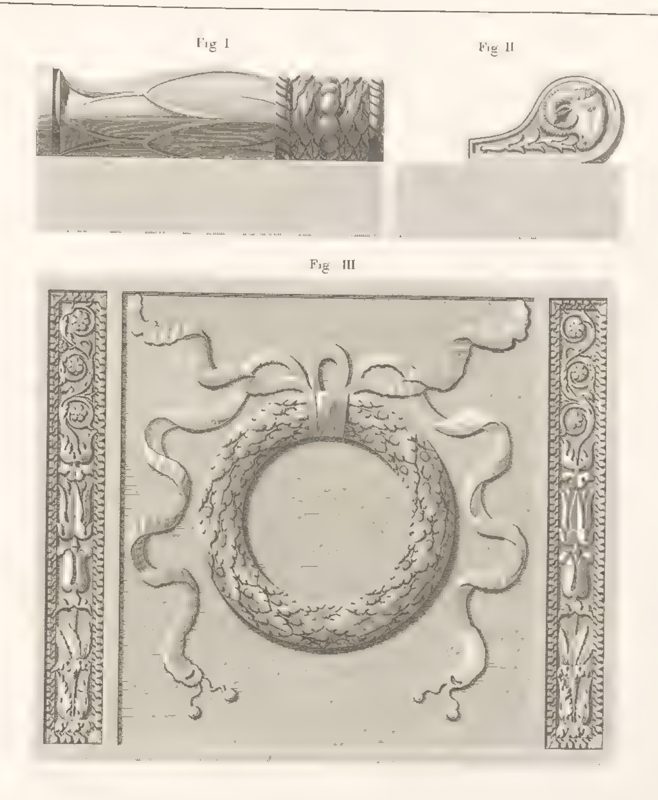


Fig IV

Fig V

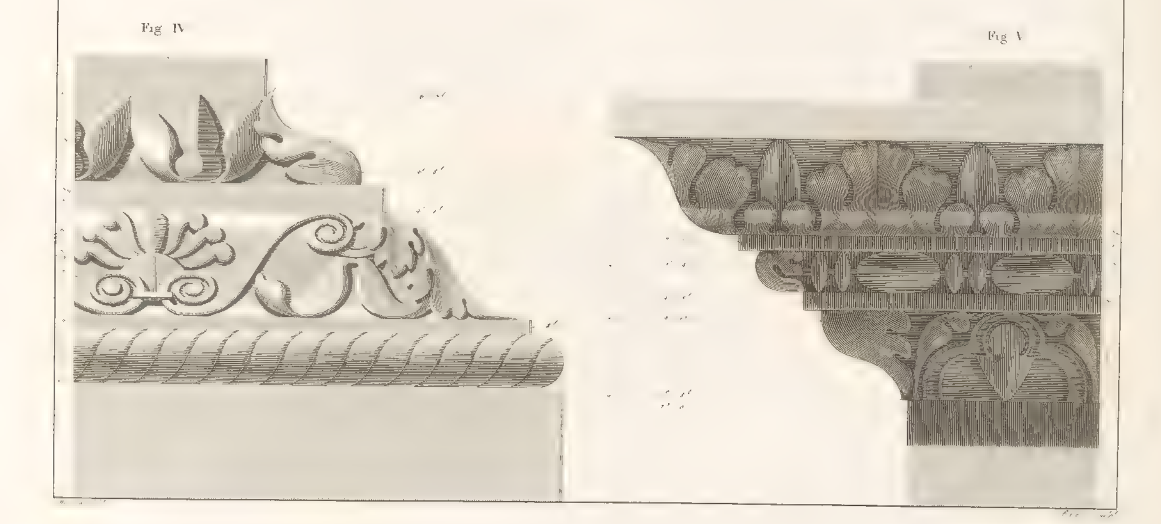




Fig. I

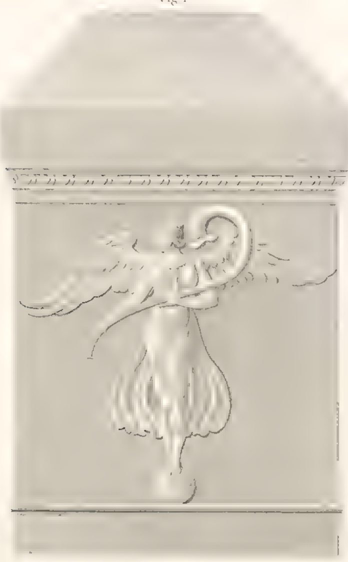


Fig. II



Fig. III



Fig. IV




Fig I
Fig II
Fig III
Fig IV
Fig V
Fig VI

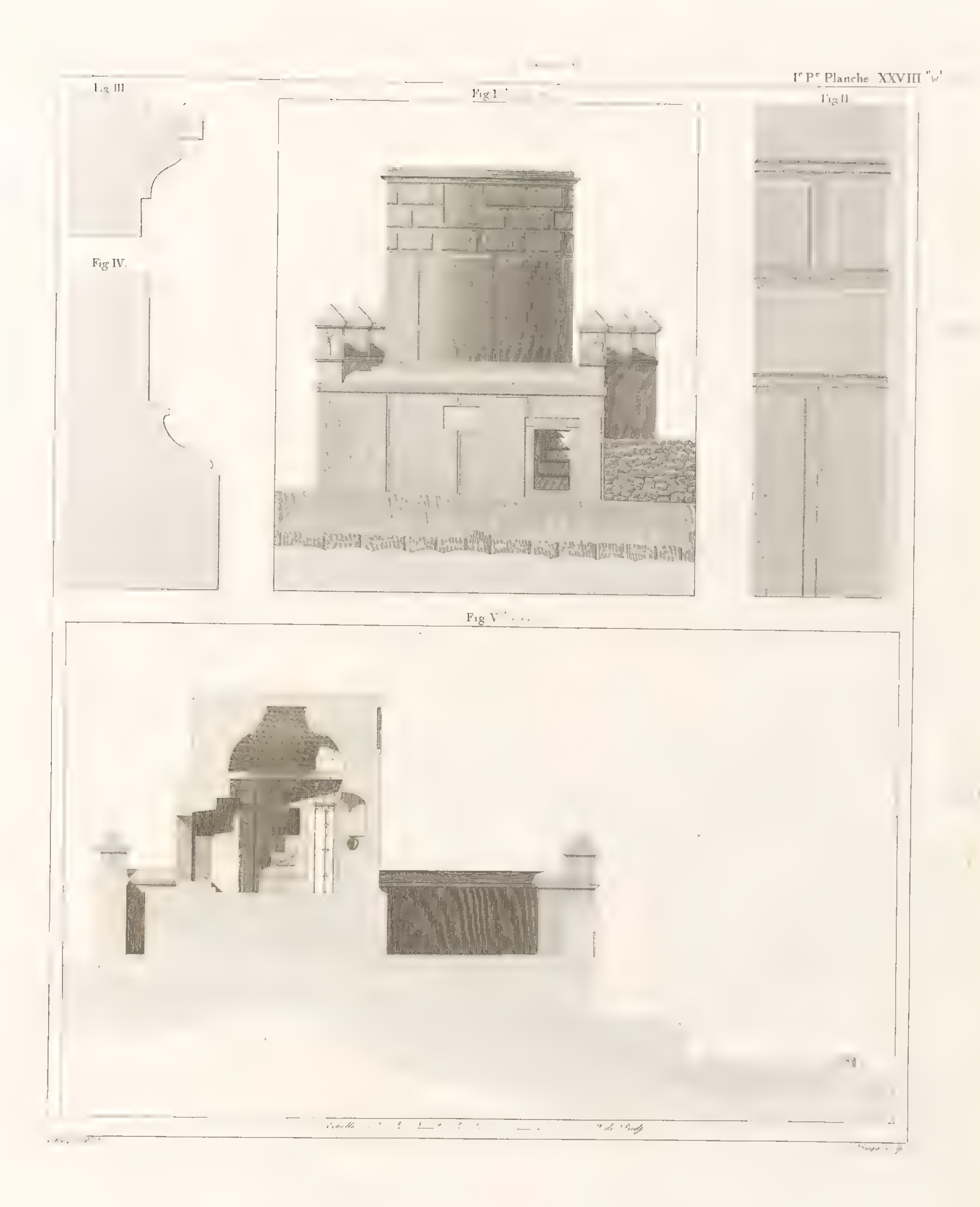

Fig III
Fig I
Fig II
Fig IV.
Fig V

Fig. I. "W", No 18

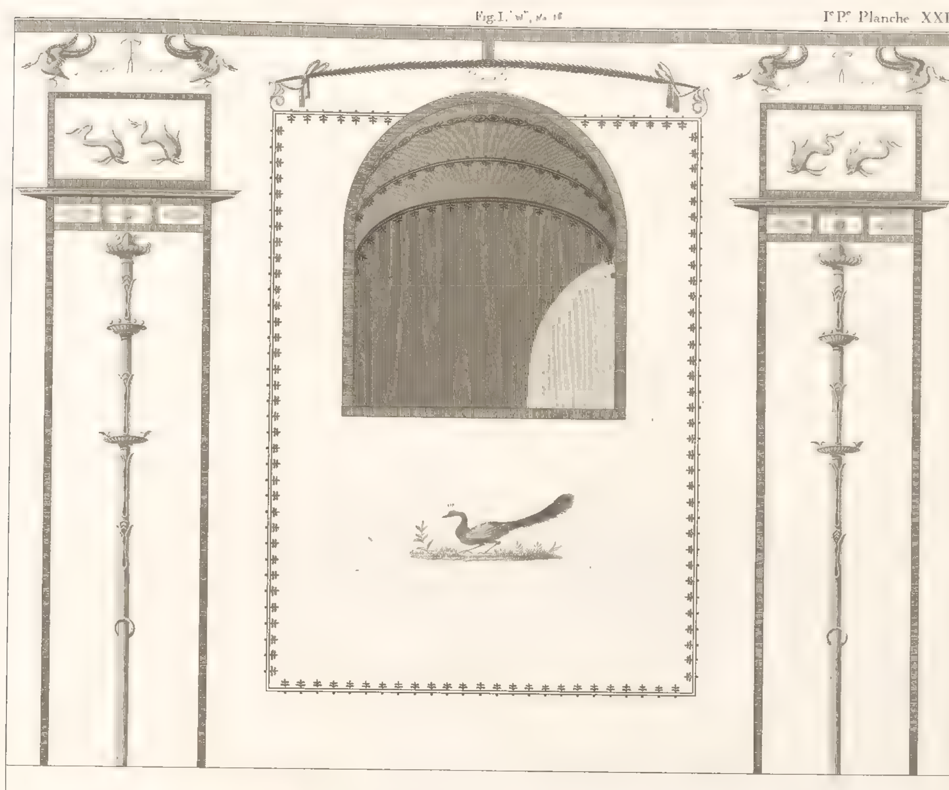


Fig II "W", No 18

Fig III. "W" No 8



Fig IV W No 18



Fig V

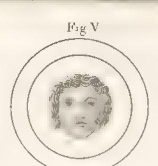


Fig. I

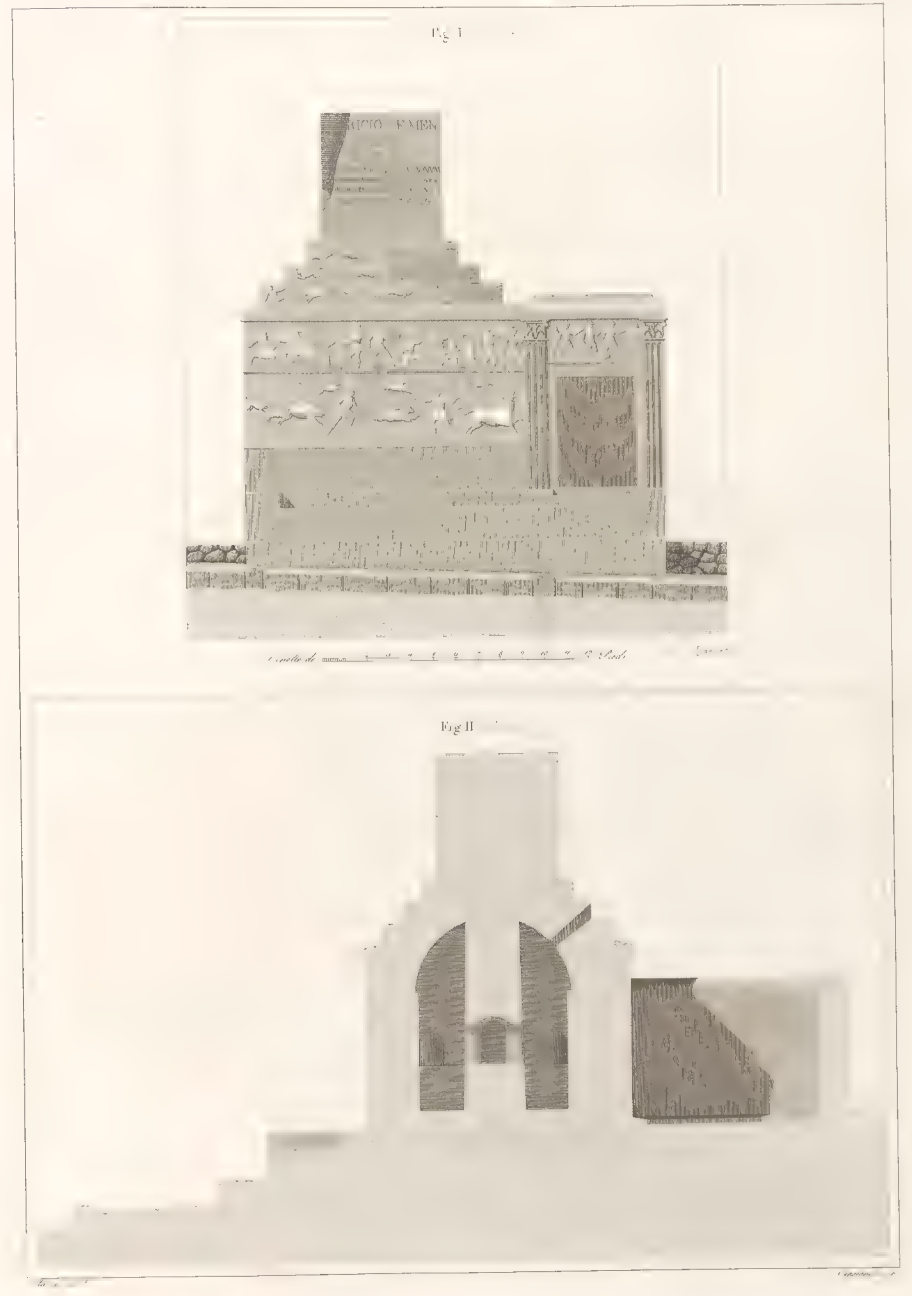


Fig. II

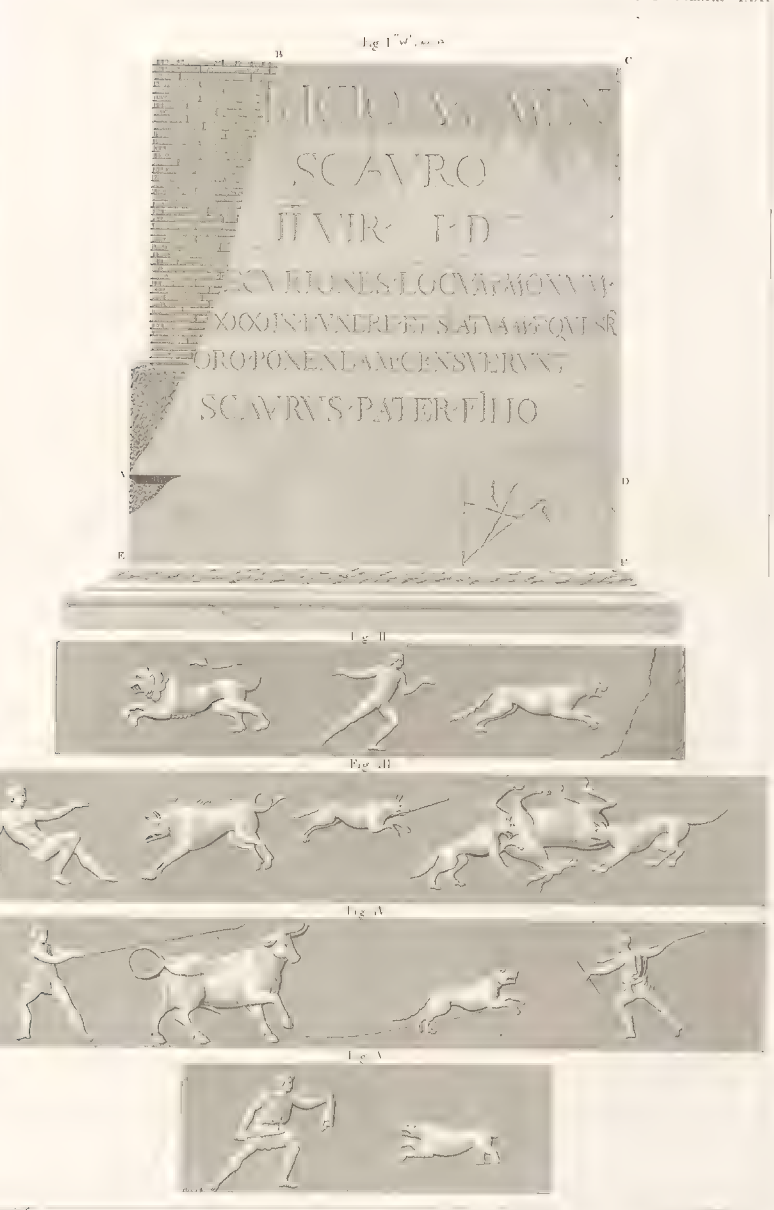

SCAVRO
II VIR · I · D
ORO · PONENDAM · CENSVERVNT
SCAVRVS · PATER · FILIO


Fig I
MUNERE
Fig II
Fig IV
Fig V
Fig VI
Fig VII
Fig III

Fig I



Fig II

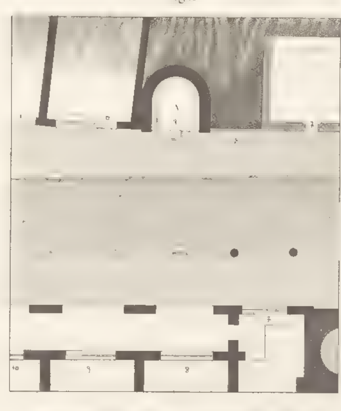
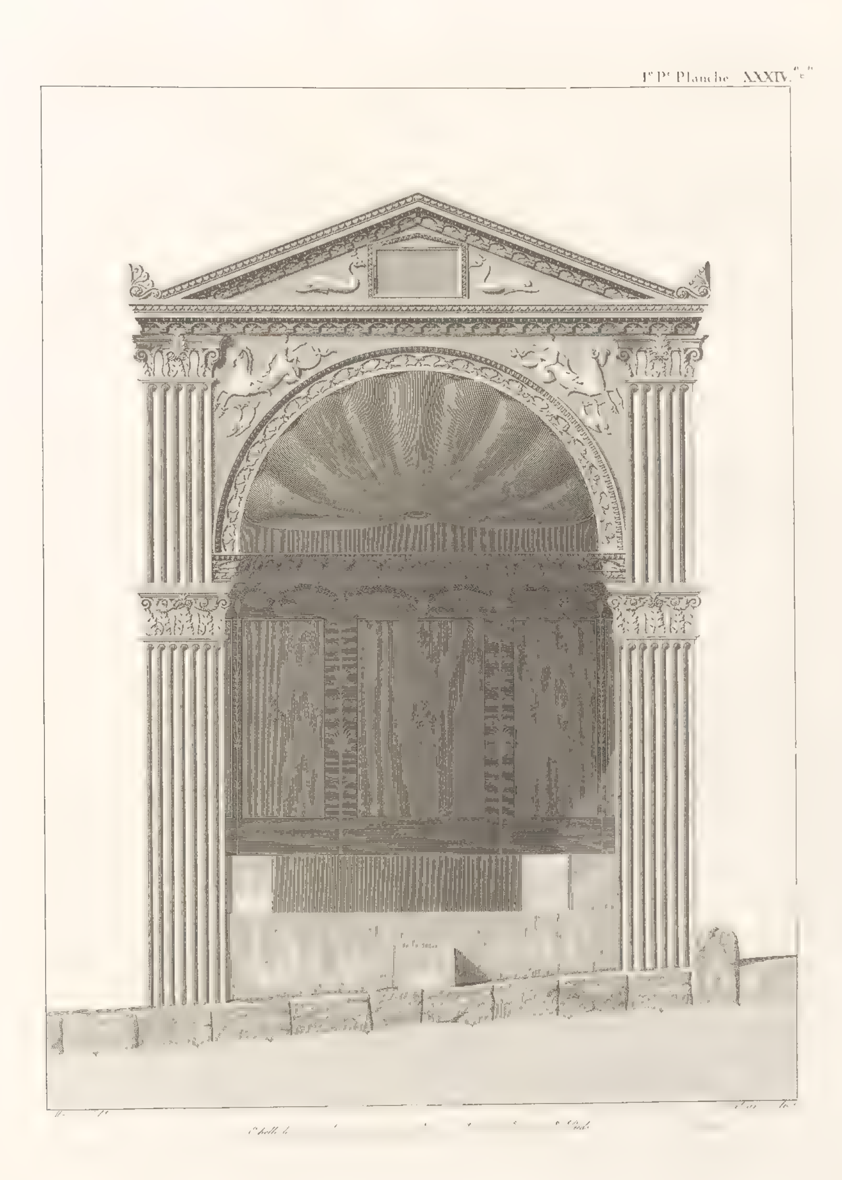
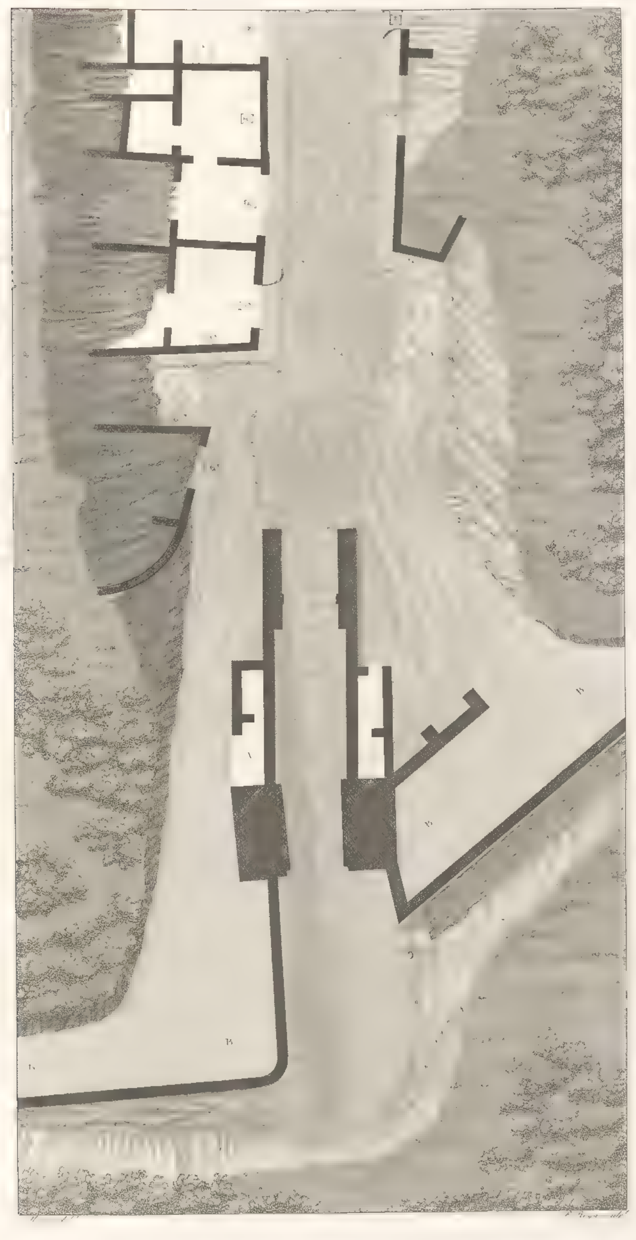


Fig III







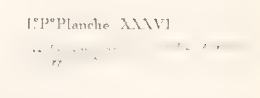

I.e P.e Planche XXXVI

Fig I

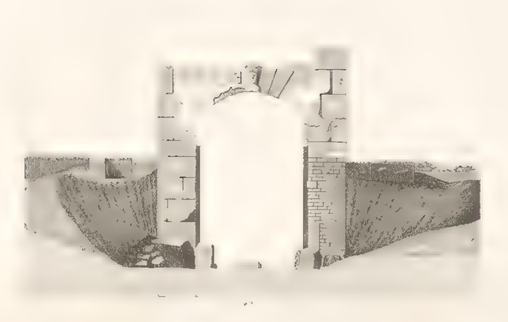


Fig II

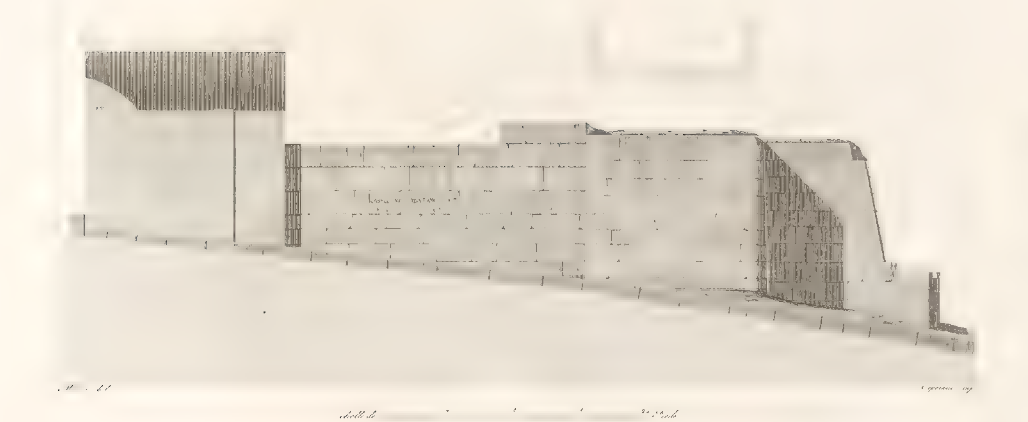
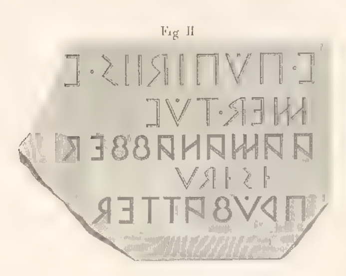


Fig I. I^e P^e Planche XXXVII



VUE DE LA PORTE DU SARNUS

Fig II



PLAN·DES·DECOUVERTES·

OCCIDENT ... DE·L

DEPUIS·MDCCLXIII

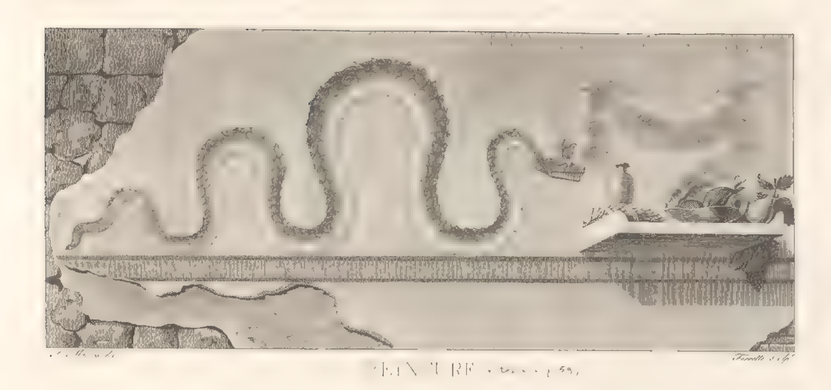
Echelle de

AITES·DANS·LE·FAUBOURG

·VILLE·DE·POMPEI·

JUSQU'EN·MDCCCXV

Toises



EXPLICATION DES PLANCHES

DE LA PREMIÈRE PARTIE.

NOUVELLES DÉCOUVERTES.

MURS DE LA VILLE.

Les plus anciens monuments d'une ville sont ordinairement ses murailles; car le premier besoin des hommes qui s'y rassemblèrent dans l'origine, étant d'y trouver la sécurité, ils durent réunir leurs efforts pour élever autour d'eux quelque enceinte capable de défendre leur cité naissante. La solidité qu'ils donnèrent nécessairement à ces constructions, et le soin que l'on eut pendant un grand nombre de siècles d'en prévenir la ruine, ont servi à prolonger leur existence. Aussi nous reste-t-il encore des antiquités de ce genre qui remontent au-delà de toutes les époques connues: tels sont ces murs, dits Cyclopéens, que l'on retrouve en Italie, en Grèce, et dans l'Asie mineure. Les murailles de Pompei n'appartiennent point à des temps aussi reculés; mais elles ne laissent pas d'être d'une haute antiquité, et de mériter notre attention. Ce qui en a

été découvert entoure presque toute la ville, sans former aucun angle prononcé [1]; cette particularité est remarquable, parceque c'étoit en effet un principe de fortification, chez les anciens, d'éviter les angles aigus, qui, selon Vitruve (*lib. I, c.* 5), favorisoient plus l'assaillant que l'assiégé. Les portes sont placées en retraite des murs, de manière qu'il étoit facile d'en défendre l'accès.

Ces murailles (pl. XII) ne sont point seulement composées d'un mur d'enceinte garni de tours, comme dans la plupart des villes antiques dont les ruines subsistent encore; mais on y a joint cette espèce de fortification que Vitruve décrit sous le nom d'*agger*, et dont il vante beaucoup l'utilité: « Si aux murs et aux tours, dit-il, on ajoute des *aggers* (remparts), cela rend la « place plus forte; parceque ni les beliers, ni les mines, ni les autres machines, ne peuvent en« dommager cette sorte d'ouvrages. Lorsqu'on veut élever un *agger*, dit encore le même auteur, « il faut commencer par creuser un fossé aussi large et aussi profond qu'il est possible; descendre « ensuite les fondations des murs jusqu'au fond de ce fossé, et avoir soin de donner à la con« struction une force telle qu'elle puisse supporter la poussée des terres; de plus, on doit fonder « un autre mur du côté intérieur, mais à une grande distance du premier, de manière que sur « la longueur de l'*agger* (ou terre-plein compris entre ces deux murs) les cohortes puissent com« battre comme rangées en bataille. » (*Vitr., lib. I, c.* 5.)

L'enceinte de Pompei, dans la partie découverte au nord et à l'occident de la ville, étoit construite selon ces principes; mais les vestiges que l'on trouve encore des anciennes murailles au sud montrent que l'on n'y avoit point fait partout usage d'*aggers*. Il paroît que, conformément à ce que recommande Vitruve, on n'avoit employé ce moyen de défense que dans les endroits qui offroient quelque facilité pour l'approche des machines.

Les remparts de Pompei étoient donc formés généralement d'un terre-plein terrassé et d'un contre-mur. Ils avoient quatorze pieds de largeur, et l'on y montoit par des escaliers assez spacieux pour laisser passage à plusieurs soldats de front (pl. XII, fig. I). Ils sont soutenus du côté de la ville, ainsi que du côté de la campagne, par un mur en pierres de taille. Le mur extérieur devoit avoir environ vingt-cinq pieds d'élévation; celui de l'intérieur surpassoit le rempart en hauteur d'environ huit pieds (fig. IV). L'un et l'autre sont construits en *piperno* [2], à l'exception des quatre ou cinq premières assises du mur extérieur, qui sont en pierres de roche, ou *travertin* grossier. Toutes les pierres en sont parfaitement bien jointes, mais sans mortier: le mortier est en effet peu nécessaire dans les constructions faites avec des matériaux d'un grand échantillon. Ce mur extérieur est partout plus ou moins incliné vers le rempart; les premières assises, dont nous venons de parler, n'ont pas cette inclinaison; elles sont en retraite l'une sur l'autre. La construction n'est point appareillée comme l'*isodomon* ordinaire des Grecs [3], mais plutôt comme les murs étrusques que l'on voit encore à Cortone, Fiesole, Volterra, et autres lieux de l'ancienne Étrurie, c'est-à-dire que les joints verticaux sont inclinés sur les lits ou joints horizontaux, en sorte que le pavement, ou surface extérieure de chaque pierre, présente la figure d'un trapèze, au lieu d'un parallélogramme [4]. Quelques pierres même, surtout dans les premières assises, sont entaillées et

(1) Lorsque je publiai les premières livraisons de ce volume, les fouilles autour de la ville n'avoient pas encore été entreprises. Les murailles n'étoient point visibles; mais on en suivoit seulement les indices par les mouvements du terrain et quelques débris: en conséquence, le *périmètre* de la ville, que je donne avec la notice historique (pl. II), n'est point d'une exactitude rigoureuse. Les nouvelles découvertes me mettront à même d'en tracer une figure plus exacte dans le grand plan général qui doit terminer l'ouvrage.

(2) Espèce de lave. (Voyez page 21 de ce volume.)

(3) *Isodomon*, construction à assises égales. (*Vitr. lib. II, cap.* 8.)

(4) Cette construction étoit aussi employée par les Grecs dans leurs fortifications. M. Cokerell, architecte anglois, en a observé un grand nombre d'exemples, et particulièrement dans les ruines de Messine, de Platée et de Cheronée.

encastrées l'une dans l'autre, de manière à se maintenir mutuellement (fig. IV). Comme cette façon de construire remonte à une haute antiquité, et qu'elle semble avoir immédiatement suivi les constructions pélasgiques, ou cyclopéennes, dont elle conserve quelques traces, on peut conjecturer que la partie des murs de Pompei, bâtie ainsi, est un ouvrage des Osques, ou au moins des premières colonies grecques qui vinrent s'établir dans la Campanie. Cette opinion semble d'autant plus probable, que certains caractères isolés, gravés sur un grand nombre de pierres, et qui servoient de marque, soit aux ouvriers, soit aux personnes préposées aux travaux, présentent des lettres osques, ou appartenant au plus ancien alphabet grec [1] (pl. XIII.)

Ces murailles sont dans un grand désordre. Il est impossible de l'attribuer uniquement aux tremblements de terre qui précédèrent et accompagnèrent l'éruption de 79; aussi je pense que Pompei a dû être démantelée plusieurs fois [2], comme le prouvent les brèches et les réparations diverses que l'on remarque dans la partie des murs découverte dernièrement. Il paroît même que ces fortifications n'étoient plus regardées depuis long-temps comme nécessaires, puisque, du côté où étoit le port, les habitations sont bâties sur les murs que l'on a, en plusieurs endroits, abattus à cet effet. [3]

Les réparations faites aux remparts ont le caractère de la précipitation, et datent d'une époque beaucoup plus récente que la construction des murailles [4]. Elles consistent en maçonnerie, de l'espèce appelée par les anciens *opus incertum*, composée de petits moellons placés irrégulièrement et à bain de mortier. (Pl. XII, fig. IV.)

Les deux murs étoient crénelés de manière que, vus du côté de la campagne, ils présentoient l'apparence d'une double enceinte de remparts. Les créneaux du mur intérieur n'étoient, dans certains endroits, qu'un simple couronnement, sans autre utilité que de donner aux fortifications un aspect plus formidable. Cependant, si l'on avoit fait des recherches plus étendues, on eût peut-être reconnu que ce mur intérieur étoit presque partout le véritable mur d'enceinte de la ville, et qu'il servoit de seconde défense en arrière de l'*agger*.

Les merlons qui séparent les créneaux sont faits d'une manière ingénieuse (pl. XII, fig. V): ils forment un petit retour en-dedans du rempart, en sorte que le combattant, en défendant

(1) La première de ces lettres, en commençant par le haut de la colonne à gauche, est un *cappa* grec à rebours; la seconde est un *rho* renversé; la troisième un *phi* osque; la quatrième est un *digamma* éolique; la cinquième ne ressemble à aucune lettre connue; la sixième est un *bêta* grec, renversé. Cette lettre appartient aussi à la langue osque, et à tous les idiomes italiques. Les trois premières figures de la colonne de droite sont des *sigles* dont la signification ne m'est point connue; la lettre suivante est un *T* étrusque. La cinquième est un *théta* grec, ou plutôt le signe aspiratif (l'*h*) étrusque. La sixième est encore un *sigle* dont j'ignore la signification. On voit plusieurs autres lettres osques vers la porte du Sarnus.

(2) Ce fut sans doute une des principales conditions que Sylla dut imposer aux habitants de Pompei, en leur accordant la Paix, et lorsqu'il établit une colonie dans le territoire de cette ville.

(3) La longue paix dont l'Italie jouit, sous le règne d'Auguste et de ses premiers successeurs, rendit inutiles les fortifications de la plupart des villes de la côte. Aussi c'est probablement à cette époque que l'on démolit celles de Pompei, vers le port, pour y bâtir les belles maisons à plusieurs étages que l'on y voit encore aujourd'hui.

(4) On peut, sans craindre de faire une conjecture trop hasardée, placer l'époque de ces réparations vers l'an 703 de Rome, au commencement de la guerre civile entre César et Pompée. On voit par les Commentaires du premier (*de Bell. Civil. lib. I*), et la correspondance de Cicéron avec Atticus (*lib. VII et VIII*), que toute l'Italie méridionale fut en armes. La plupart des villes de la Campanie eurent des garnisons, ce qui obligea à mettre leurs murailles en bon état. Cicéron insiste dans la première de ses lettres à Pompée (*lib. VIII*) pour que l'on défende les villes de cette côte, *où il y a*, dit-il, *des places excellentes, et qui peuvent offrir de grands secours;* or Pompei devoit être de ce nombre, puisque c'étoit un des principaux ports de la Campanie; et il y a apparence que ces fortifications furent à cette occasion remises en état de défense. Cela est d'autant plus probable, que César, après la fuite de Pompée, y plaça une garnison de trois cohortes; chose qu'il n'auroit point eu besoin de faire, si c'eût été une ville ouverte. (*Cicer. ad Attic. lib. X, epist.* 16.)

Nous pouvons donc, je crois, conclure de ce qui est rapporté dans cette note et les précédentes que les fortifications de Pompei, démantelées par Sylla à la fin de la guerre sociale, furent réparées à la hâte pendant la guerre civile l'an de Rome 703, et enfin abandonnées sous la fin du règne d'Auguste ou sous ses premiers successeurs.

l'embrasure du créneau, se trouvoit couvert à gauche par un mur qui le déroboit à la vue de l'ennemi, et le mettoit à l'abri des dards et des projectiles : c'étoit comme un bouclier derrière lequel il se retiroit dès qu'il avoit lancé ses traits sur les assaillants. La fig. IV représente exactement les murs qui accompagnent la dernière poterne près de la tête du canal souterrain du Sarno; seulement les créneaux se voient plus bas vers la porte déja donnée. Le terre-plein a une légère inclinaison pour l'écoulement des eaux qui étoient jetées à l'extérieur par des gouttières en pierre. (Fig. VI.)

Au-dessus de la fig. V on a donné quelques noms latins et grecs gravés grossièrement sur le mur de l'*agger.* [1]

J'ai remarqué aussi de distance en distance des nombres légèrement gravés sur le contre-mur du rempart XXI, XXII, etc.; XXXI, XXXIV, etc.; mais ils sont si peu apparents, qu'il est impossible de présumer qu'ils pussent servir à aucun usage militaire. Ce sont sans doute des numéros tracés par les appareilleurs pendant la construction pour un motif qu'il est difficile de deviner.

Les tours (pl. XII et XIII) ne paroissent point d'une aussi haute antiquité que les murailles en pierres de taille [2]; elles sont construites en petits moellons de tuf, recouverts d'un stuc qui présente, sur les côtés de la tour, une décoration en refends, tandis que le devant est entièrement lisse [3] (pl. XIII, fig. II). Leur forme est quadrangulaire, et non ronde, comme le recommande Vitruve : « Les tours, dit cet auteur, doivent être circulaires ou polygones; celles qui sont carrées « ne peuvent guère résister aux machines, car l'effort du belier en a bientôt rompu les angles; « tandis que dans les tours de figure ronde il ne fait que pousser vers le centre les pierres taillées « en forme de coin, et ne sauroit les désunir. » (*Lib. I, cap.* 5.)

Ces tours, qui servent en même temps de poterne, sont placées à des distances inégales les unes des autres. Vitruve recommande de ne point laisser entre elles plus d'une portée de trait, afin, dit-il, qu'elles puissent se défendre mutuellement, si l'ennemi venoit à tenter de les prendre d'assaut. Ce principe a été observé dans celles qui se voient près de la porte occidentale; elles ne sont espacées que de quatre-vingt-seize pas; distance que l'on peut présumer être un peu moindre de la portée d'un trait d'archer [4]; mais, vers le nord de la ville, j'ai compté entre celles qui restent deux cent trois et quatre cent quatre-vingt-dix pas; éloignement excessif, motivé probablement par la nature du terrain facile à défendre, et trop escarpé pour craindre l'approche des machines. Toutes les tours que l'on a découvertes à Pompei sont semblables et composées de plusieurs plans; savoir (pl. XII) :

(1) Le premier *lambda* du mot λολλια, *lollia*, est barré, ainsi que celui du mot χηλειδων : c'est un vice de conformation dans la lettre; ce qu'il n'est pas rare de rencontrer dans les inscriptions gravées avec peu de soin. L'orthographe du dernier mot est défectueuse; on a écrit χηλειδων pour χελιδών, *hirondelle.*

(2) Les anciens attribuoient l'invention des murailles à Thrason, et celle des tours aux Cyclopes ou aux Tyrinthiens (*Plin. lib. VI, cap.* 56). Quelque douteuses que puissent être ces origines, on ne peut s'empêcher d'en déduire que l'invention des tours n'ait été postérieure à celle des murailles, qui dans les premiers temps en étoient dépourvues. Or les tours de Pompei n'ont été construites que long-temps après les murs dont elles complètent la défense; ce qui semble prouver que les murailles de cette ville, élevées selon les plus anciens principes, remontent à une haute antiquité.

Les plus anciennes fortifications grecques, telles que les murailles de Tyrinthe et de Mycène, n'ont point de tours. Dans des villes d'une antiquité moins reculée, telles qu'Orchomène en Béotie, Daulis et autres villes de la Phocide, on voit des tours, mais éparses et peu saillantes. Enfin ce n'est que dans les fortifications du beau temps de la Grèce, comme à Platée, à Mantinée, et à Messène, qu'on observe des tours d'une saillie bien prononcée et à-peu-près également espacées.

(3) La construction de ces tours indique qu'elles datent du même temps que les réparations faites aux murailles.

(4) Ce sont des pas ordinaires de deux pieds et demi; ce qui donne environ deux cent trente pieds pour distance entre chacune des tours. M. Cokerell, architecte anglois, qui a recueilli d'intéressantes observations sur les fortifications des villes grecques, a remarqué que les tours n'y sont distantes entre elles que de cent cinquante à deux cents pieds; ainsi l'on peut présumer que la portée ordinaire de l'arc n'excédoit pas deux cent cinquante à trois cents pieds, c'est-à-dire un peu moins de la demi-portée d'un de nos fusils de munition.

1° La plateforme supérieure;

2° Un étage en niveau du rempart voûté et garni de meurtrières (fig. I);

3° Un autre semblable placé au-dessous (fig. II); et enfin la sortie de la poterne (fig. III), au niveau du *pomœrium* [1]. Ces étages communiquent entre eux par des escaliers ou des rampes douces. (Pl. XIII, fig. I.)

Il paroît que la ville n'avoit pas de fossés, du moins du côté où l'on a fouillé; car les murs en cet endroit étoient assis sur un terrain escarpé. Ces fortifications qui, de nos jours, ne seroient pas mêmes suffisantes pour une légère défense de quelques heures, devoient être, quand on les éleva, parfaitement en rapport avec les moyens d'attaque en usage à cette époque, et par conséquent elles avoient atteint le même but que nous nous proposons aujourd'hui, en construisant les immenses ouvrages qui entourent nos places modernes. Cette réflexion doit empêcher de mépriser ces travaux militaires exécutés sur d'autres principes que les nôtres, mais peut-être avec autant d'art et de succès [2]. La fig. II de la pl. XIII représente la restauration d'une tour. L'entablement qui couronne la partie au-dessus de l'escalier étoit en stuc (pl. XII, fig. VII). Je l'ai retrouvé dans les débris. Du reste, je n'ai eu besoin de rien conjecturer; tous les éléments dont se compose cette restauration existent encore. Dans la coupe du terre-plein, on aperçoit la construction des murs de revêtement indiquée par des lignes ponctuées. Je me suis servi, pour la restauration, de la première tour vers la porte, déja donnée pl. XI, parceque les détails en sont mieux conservés. Elle n'est pas exactement semblable en tout à celle de la planche précédente, que l'on voit dans son état de ruine; mais la disposition est absolument la même.

FAUBOURG OCCIDENTAL.

Les fouilles entreprises en 1663, dans la direction de la voie antique, avoient été arrêtées à peu de distance de la porte, déja donnée pl. XI. En 1812, le gouvernement ordonna la continuation de ces travaux, et ils ont fait retrouver une grande partie du faubourg occidental, par lequel on entre aujourd'hui dans la ville [3]. Un petit chemin qui commence à la *Via Regia* conduit, à travers les vignes et les peupliers, jusqu'à l'extrémité de la voie nouvellement découverte, un peu au-dessous de la maison de campagne. C'est de là que l'on jouit tout-à-coup de la première vue de Pompei; et, quelque préparé que l'on y soit d'avance, on ne peut s'empêcher d'éprouver une vive surprise à l'aspect de cette vue bordée de monuments nombreux, tous plus ou moins dégradés, sans offrir cependant aucun indice de vétusté, et présentant pour ainsi dire à-la-fois l'image de la jeunesse et de la destruction.

J'ai essayé de représenter la vue de ces fouilles dans la pl. XIV. Le point de vue est pris au-

(1) « Les augures du peuple romain, qui ont écrit le livre des Auspices, définissent le Pomœrium de cette manière : C'est un espace consacré « dans la campagne, tout à l'entour de la ville. Cette région, déterminée au-delà des murs, sert de limites aux auspices de la cité. » (*Aul. Gell. Noct. Att. lib. XIII, cap.* 13.)

(2) Les anciens perfectionnèrent de bonne heure l'art d'attaquer et de défendre les places. Le siége de Platée, entrepris au commencement de la guerre du Péloponnèse, 428 ans avant J. C., offre un exemple remarquable des progrès de l'art militaire chez les Grecs : on y voit déja des travaux immenses et ingénieux, entrepris de part et d'autre pour l'attaque ou la défense, et une poignée de soldats se maintenir dans leurs fortifications contre une armée entière. (*Thucid. lib. II, cap.* 9.) Les machines d'Archimède au siége de Syracuse (*Plutarq. v. de Marcellus*), celles dont se servit Démétrius Poliorcète au siége de Rhodes (*Diod. Sic. lib. XX, cap.* 8), égalent en génie toutes nos inventions modernes, qui ne sont basées que sur la puissance d'un agent terrible, découvert par hasard. Est-il, de nos jours, un ingénieur qui osât prendre sur lui d'exécuter une machine semblable à l'*Hélépolis* de Démétrius? (*Vitr. lib. X, cap.* 22.)

(3) C'est en partie aux recherches et aux soins de M. le chevalier Arditi, directeur des fouilles et des musées du royaume, que l'on doit les belles découvertes faites à Pompei depuis quelques années. Ce savant célèbre joint à la plus vaste érudition un vif amour des arts et un zèle infatigable pour tout ce qui tend à illustrer sa patrie.

dessus du mur d'appui qui supporte la sépulture de la famille Arria, vis-à-vis la maison de campagne.

TOMBEAUX ET MONUMENTS FUNEBRES.[1]

Les premières découvertes de 1663 n'avoient procuré aucun tombeau parfaitement conservé; mais les dernières en ont fait retrouver un grand nombre dont on voit les plans pl. XV. Ils sont placés de chaque côté de la voie, principalement à droite en allant vers la ville.[2]

On a vu dans la pl. IV le tombeau d'*Arrius Diomèdes* et ceux de ses enfants : celui qui vient immédiatement après, marqué A sur le plan, repose sur le même soubassement continu (pl. XVI, fig. I). Il est construit en moellons recouverts d'une décoration en stuc. Ce monument devoit être d'un ensemble agréable, quoique d'un goût un peu capricieux. La partie supérieure est entièrement détruite; elle étoit composée d'un entablement portant des statues, et d'une inscription que l'on voit dans la vignette à la fin de ce volume[3]. Les statues, médiocrement sculptées et recouvertes autrefois d'un stuc très fin, représentent un homme en toge, et une femme drapée avec assez de dignité. L'inscription nous apprend que ce tombeau fut élevé à Lucius Ceius, fils de Lucius, de la tribu Ménénia[4]; et à Lucius Labéon, deux fois duumvir quinquennal pour la justice, par Ménomachus, affranchi[5]. On reconnoît aisément que la face principale (pl. XVI, fig. I) étoit ornée de deux portraits représentant probablement Ceius et Labéon. La face latérale du côté de la ville (fig. II) offroit deux bas-reliefs. Le peu qui en reste fait regretter ce qui manque; car le costume héroïque et le style un peu roide de la sculpture rendent ce monument assez curieux. La face opposée n'a point de bas-relief; elle est décorée d'un treillage et de boucliers. On y voit aussi une petite fenêtre destinée à donner du jour à l'intérieur du caveau[6]; enfin on reconnoît encore sur la face postérieure une frise d'armes mêlées. Le socle étoit surchargé tout autour d'inscriptions peintes en rouge; mais elles sont tellement effacées, qu'il n'est plus possible d'y rien distinguer.

La planche XVI présente encore une autre sépulture qui n'est guère remarquable que par sa petitesse; mais cela même doit la rendre intéressante. Ce tombeau, élevé sans doute par une pauvre famille, prouve que chez les anciens toutes les classes de la société portoient un égal respect aux cendres et à la mémoire des morts : chacun, selon ses facultés, s'empressoit d'élever aux mânes des personnes chéries quelqu'un de ces monuments funèbres, où les parents, les amis et les personnes pieuses, venoient déposer des offrandes, témoignages d'affection et de regrets.

Le tombeau suivant, marqué B sur le plan, est parfaitement conservé. Il est entièrement massif et construit en *travertin*. Sa forme est simple, noble et élégante (pl. XVII). Sa base (fig. II) et sa

(1) M. Millin, membre de l'Institut national de France, a publié à Naples, en 1813, un petit ouvrage fort intéressant dans lequel il a décrit et fait graver quelques uns de ces monuments. Voyez *Description des Tombeaux de Pompei, etc.* (1 vol. in-8°.)

M. de Clarac a publié, vers le même temps, un petit volume de même format, intitulé *Pompei*, dans lequel il donne le détail des fouilles dont il a été témoin le 1er mai et le 18 mars 1813; il y a joint des gravures représentant la plus grande partie des objets qui furent trouvés dans ces fouilles. Cet ouvrage renferme beaucoup de détails curieux.

(2) La seconde loi du droit sacré, dans les lois des douze Tables, défendoit d'enterrer les morts dans la ville. C'est pourquoi l'on plaçoit les tombeaux autour des murailles et le long des chemins. (Voyez *Ferret. lib. IV, p.* 236.)

(3) Les fragments de l'entablement, les statues et l'inscription, ont été trouvés dans les cendres, à une assez grande hauteur au-dessus du sol ancien; ce qui ne laisse aucun doute. Comme ces statues sont d'un travail très ordinaire, je n'ai pas cru devoir les donner.

(4) La tribu Ménénia étoit une des dernières tribus rustiques. (*Græv. Thesaur. antiq. Rom. cap. L, pag.* 275.) On voit par les fragments d'une table contenant les noms des citoyens d'Herculanum agrégés à diverses tribus romaines, qu'un grand nombre d'habitants de ces contrées étoient inscrits dans cette tribu. (*Dissert. Isagog. pag* 56 *et les pl. XIV, XV, XVI.*)

(5) Voyez la vignette à la fin du volume.

(6) Lorsque je dessinai ce tombeau on n'avoit point encore découvert son entrée; ainsi j'en ignore la distribution intérieure.

corniche (fig. III) sont bien profilées. Le larmier de la corniche est incliné sur les faces latérales, et d'aplomb sur les deux autres; particularité que j'ai observée dans plusieurs monuments, et qui ne peut point être attribuée à un défaut d'exécution. Ce tombeau porte deux inscriptions, dont les lettres sont fort serrées, et d'une forme étroite. Ces inscriptions sont absolument semblables entre elles, à l'exception du dernier mot *filio*, qui, dans l'une, est écrit *filo*. En voici la traduction:

« A Marcus Alleius Lucius Libella père, édile, duumvir, préfet quinquennal; et à M. Alleius « Libella son fils, décurion, qui a vécu dix-sept ans. L'emplacement de ce monument a été donné « aux frais du public. Alleia Décimilla, fille de Marcus, prêtresse publique de Cérès, a fait élever « ce monument à son époux et à son fils. »

Derrière ce tombeau, on voit encore une petite enceinte, marquée *b* sur le plan, destinée sans doute à servir de sépulture à quelque famille sans nom ou sans fortune. Elle n'offre rien d'intéressant, non plus que le massif d'un tombeau voisin à peine commencé, et qui ne s'élève que d'une assise au-dessus du sol.

Un peu plus loin on a découvert un autre tombeau, marqué C sur le plan, qui mérite de nous arrêter un instant (pl. XIX). Il est construit en petites pierres de tuf, employées d'une manière régulière, soit en assises horizontales, soit en *reticulatum* (fig. I). Il n'est pas plein comme le précédent, mais il renferme une chambre sépulcrale. Au fond, en face de la porte, est une niche décorée d'un fronton où étoit placé un grand vase d'albâtre contenant des cendres [1] (fig. II et III). Autour de cette chambre sépulcrale règne un appui sur lequel étoient posées d'autres urnes cinéraires et des lampes de terre cuite.

Fig. V, vase de verre.

Fig. VI, *id.* en terre rouge.

Fig. VII, *id.* en marbre.

Fig. VIII, *id.* en albâtre.

On a trouvé aussi dans ce tombeau des amphores d'une grande dimension.

Ce monument étoit fermé par une porte en marbre (fig. IV) tournant sur deux pivots (*a*, *b*), armés d'un godet de bronze, et emboîtés dans une crapaudine de même métal. Cette porte se tiroit avec un anneau et se fermoit avec une serrure dont on aperçoit encore la trace.

Quelques pas plus loin, précisément sur l'embranchement des deux voies, on a découvert une enceinte, marquée *c* sur le plan, avec une porte. J'étois présent à ces fouilles: l'on n'y trouva rien qui pût donner à penser que ce lieu eût jamais été destiné à servir de sépulture. Je crois plutôt que ce devoit être un *sacellum* ou chapelle découverte, consacrée sans doute, comme l'*ædicula* que j'ai déja donnée (pl. VII, i n° 9), aux divinités protectrices des voyageurs. Ce pouvoit être aussi un *ustrinum* [2], ou lieu destiné à brûler les corps.

Les monuments que je viens de décrire se trouvent placés à gauche de la voie en allant vers la ville. Le côté opposé en offre d'autres mieux conservés et plus intéressants encore. La pl. XVIII, qui donne la coupe de la voie sur ce côté, présente leur élévation générale; et dans les

(1) Dès le temps de Numa, les Romains brûloient les morts, et en conservoient religieusement les cendres; cependant l'usage général étoit d'enterrer les corps; mais, vers la fin de la république, la première pratique prévalut, et fut même adoptée généralement en Italie. Les Pythagoriciens, selon Pline (*lib. XXXV, cap.* 12) se faisoient simplement ensevelir dans des sarcophages de terre cuite. J'en ai découvert un de ce genre en faisant fouiller autour des murailles de Pestum.

(2) Un *ustrinum* devoit être isolé et à quelque distance des tombeaux voisins, que la flamme auroit pu endommager; aussi avoit-on soin de le rappeler dans les inscriptions sépulcrales, et on en trouve un grand nombre qui portent cette formule: AD HOC MONVMENTVM VSTRINVM APPLICARI NON LICET. (Voyez *Gruter. Inscript. antiq. etc.*)

planches suivantes on les trouve successivement sur une plus grande échelle et avec tous leurs détails.

Le premier de ces édifices, marqué D sur le plan, est un *triclinium* destiné aux repas funèbres (pl. XX). On sait combien les anciens étoient attachés à cet usage. Il existe beaucoup d'inscriptions antiques qui le témoignent, et quelques unes fixent même la dépense du festin et l'époque à laquelle il devoit avoir lieu. [1]

Ce triclinium [2] consiste en une enceinte découverte, dont l'intérieur est orné de peintures gracieuses; car chez les anciens, qui avoient sur la cessation de la vie des idées toutes différentes des nôtres, la décoration des tombeaux et des lieux consacrés aux funérailles ne présentoit rien de sinistre.

Les lits sur lesquels se couchoient les convives étoient, ainsi que la table, en maçonnerie revêtue de stuc; on recouvroit ces lits de matelas et de draperies. Le petit piédestal rond devant la table pouvoit servir à placer l'image de la personne en l'honneur de laquelle on se réunissoit; peut-être même étoit-ce un petit autel sur lequel on répandoit des libations pendant le repas.

Ce triclinium, qui n'a point d'inscription, ne paroît pas appartenir exclusivement à aucun des tombeaux environnants; il devoit plutôt être banal, et servir, moyennant une légère rétribution, à toutes les familles qui possédoient des sépultures dans ce quartier. [3]

La fig. I présente la coupe de cet édifice.

La fig. II donne le détail du fronton de la façade sur la rue.

La fig. III offre la vue perspective de l'intérieur du triclinum. Les peintures, lorsque je les dessinai, étoient parfaitement conservées. Il n'y a absolument rien de restauré dans cette vue, si ce n'est le petit piédestal, qui est aujourd'hui ruiné, comme on le voit dans la coupe (fig. I.)

Le monument suivant marqué E sur le plan (pl. XV) est un de ces tombeaux qui, chez les anciens, servoient de sépulture commune à tous les individus d'une même famille; il se compose d'une enceinte formée par un mur assez élevé et d'une chambre sépulcrale de petite dimension, autour de laquelle on a pratiqué plusieurs niches, ainsi qu'une espèce de soubassement continu, destinés à recevoir des urnes cinéraires (pl. XXII, fig. I). La voûte de cette chambre supporte, à l'extérieur, un cippe de marbre élevé sur deux gradins (pl. XXI, fig. I). L'ensemble de ce tombeau est d'un aspect assez agréable, et les détails dont il est orné achèvent de lui donner un grand intérêt. La face postérieure du cippe est entièrement lisse; mais les trois autres sont enrichies d'ornements et de bas-reliefs. La première (pl. XXI, fig. II) a, au centre d'un bel encadrement, une inscription dont voici le sens.

« Nevoleia Tyche, affranchie (de Julia), à elle-même et à Caius Munatius Faustus, augustal « et *paganus* [4], auquel les décurions, avec le consentement du peuple, ont décerné le bisellium « pour ses services. Nevoleia Tyche a fait élever ce monument, de son vivant, pour ses affran- « chis et affranchies, et pour ceux de Caius Munatius Faustus. »

Au-dessus de l'inscription on a placé le portrait de Tyche, et au-dessous un bas-relief où l'on

(1) Voyez (*Stuck. Antiq. conviv. lib. I, cap.* 26, *p.* 124, *et Ferret. Musæ lapid. antiq. lib. III*, *p.* 145 *et* 191.)

(2) Comme il est question des *triclinia* dans la seconde partie de cet ouvrage, qui traite des habitations, je n'ai pas cru devoir donner ici plus de détails sur ce sujet.

(3) Il n'étoit permis de rendre cet honneur funèbre qu'aux personnes libres (*Leg. duod. Tabul. de jure sacro.* Voyez *Ferretus*, *Musæ lapid. ant. lib IV*, *pag.* 236). Cependant il paroît que cette loi tomba dans l'oubli; car Arbuthnot (*Tabul. antiq. num. etc.*) cite un certain Minutius Anteras, affranchi, qui légua une somme annuelle de 10,000 sesterces, c'est-à-dire environ 2,000 francs, pour être dépensée tous les ans en son honneur.

(4) Le premier de ces titres indique que Munatius étoit agrégé au collége des augustaux; le second désigne une charge municipale. Le *magister pagi* étoit le magistrat d'un *pagus* ou arrondissement rural. Voyez: (*Pitiscus*, *Lexic. antiquit. Rom. p.* 114 *et* 212.)

voit la consécration de ce monument. D'un côté du bas-relief sont les magistrats municipaux, de l'autre la *famille* [1] de Nevoleia, et au milieu un autel sur lequel un jeune homme dépose une offrande, ou une victime, dont il seroit difficile de désigner la nature. Auprès de l'autel on distingue une sorte de cippe qui représente le tombeau, et tout contre est un autre jeune homme qui pourroit bien être le fils de Munatius.

Sur la face latérale, du côté du triclinium, on a sculpté une barque dont tous les détails sont parfaitement bien exprimés. Les *acrostolia,* ou extrémités du vaisseau, sont surtout remarquables; le *corymbus* (la proue), d'une forme particulière est ornée d'une tête de Minerve; la poupe est terminée en col de cygne, ou d'oie; ce qui explique le nom de *cheniscus* donné à cette partie [2]; sur le *cheniscus* et à l'extrémité du mât [3] flottent les *aplustra,* ou pavillons; Munatius, assis à la poupe, tient le gouvernail, qui a la forme d'une longue et large rame [4]; la vergue est faite de deux pièces, et elle s'élevoit au haut du mât au moyen d'une poulie que le sculpteur a rendue bien reconnoissable. Divers enfants carguent la voile [5], et exécutent cette manœuvre comme les mariniers du même pays le font encore. Un de ces enfants grimpe au cordage qui assujettit le mât du côté de la proue [6]. Toutes les drisses de la voile viennent aboutir à un billot où elles passent dans des trous qui servent à les amarrer; en un mot, la manière dont on a exprimé chaque détail rend ce bas-relief extrêmement précieux. Quelques personnes ont cru y reconnoître une allégorie. Ce vaisseau, prêt à toucher au port en échappant aux flots irrités, seroit, selon eux, un emblême relatif à Munatius, qui, à la fin d'une existence long-temps agitée, considérant le tombeau comme le seul asile donné à l'homme contre les orages de la vie, s'en approcha avec joie, *ainsi qu'un voyageur, après une longue navigation, aperçoit la terre, et se réjouit d'avance d'arriver au port.* (*Cicer. de Senect. cap. XIX.* 71.) Mais cette barque, dont tous les détails sont rendus avec tant d'exactitude, n'auroit-elle pas plutôt quelque rapport avec la profession de Munatius? Pompei, entrepôt du commerce des villes voisines, devoit avoir beaucoup de citoyens opulents adonnés au négoce et à la marine, et peut-être Munatius étoit-il de ce nombre. Cette opinion est d'autant plus probable, que le style allégorique n'est point employé dans les autres bas-reliefs de ce tombeau. Les anciens, qui avoient toujours grand soin de rappeler dans leurs inscriptions les charges, les dignités et les honneurs, n'indiquoient ordinairement les professions de la vie civile que par quelque objet qui y eût rapport; et alors ce vaisseau pourroit être ici comme un symbole du commerce ou de la navigation.

Sur la face opposée on voit le bisellium, ou siége d'honneur, décerné à C. Munatius.

Dans l'intérieur de ce tombeau on avoit déposé des lampes et plusieurs urnes cinéraires, toutes de terre commune, à l'exception de trois en verre d'une assez grande dimension [7]. Ces dernières, renfermées chacune dans une capsule de plomb à-peu-près de même forme qu'elles, con-

(1) Le mot *familia* ne comprend pas seulement les parents, mais encore toutes les personnes qui composent la maison. Cette expression s'est conservée en italien, et j'ai cru pouvoir l'employer ici en parlant d'antiquités.

(2) *Cheniscus*, du mot grec χηνίσκος, petite oie.

(3) L'endroit où se plaçoit ce mât unique s'appeloit chez les Grecs μεσόδμη, et chez les Latins *modius;* le mât étoit mobile; on l'enlevoit dès qu'on étoit arrivé dans le port. Un bas-relief antique conservé dans la cathédrale de Salerne m'a fait connoître cet usage.

(4) Les barques arabes de la mer Rouge ont, dit-on, des gouvernails faits en forme de rame, et placés de chaque côté de la poupe.

(5) Les cordages qui servoient à hisser la voile et à la carguer s'appeloient *funes chalatorii.*

(6) On appeloit ce cordage *protonos*, et celui qui assujettissoit le mât du côté de la poupe *epitonos.*

(7) Un de ces vases a 1 pied 2 pouces de haut sur 10° de diamètre. Les autres ont un peu moins; ce sont peut-être les morceaux en verre les plus considérables qui soient parvenus jusqu'à nous. Cependant, quelque curieux qu'ils puissent nous paroître, ils sont encore bien loin du degré de perfection auquel les anciens étoient parvenus dans la fabrication du verre. Aussi devons-nous les regarder comme des ouvrages communs.

tenoient des ossements calcinés et une liqueur composée d'un mélange d'eau, de vin, et d'huile [1]; dans deux de ces urnes la liqueur est roussâtre, et dans l'autre, jaune, onctueuse, et transparente [2]. Probablement ces liquides furent produits par le mélange des libations que l'on répandit sur les cendres de Munatius et de Tyche. [3]

L'enceinte de ce tombeau renferme encore une autre sépulture à peine indiquée par une petite borne, et qui ne semble appartenir qu'à une des moindres personnes de la famille; elle porte cette inscription:

C. MVNATVS
ATIMETVS. VIX
ANNIS LVII.

La fig. IV et V présente, de face et de profil, le coussinet qui couronne les extrémités du tombeau. La fig. VI montre de quelle manière les vases de verre étoient renfermés dans leur enveloppe de plomb; la fig. VII offre la base du cippe, la fig. VIII sa corniche supérieure.

La sépulture de Nistacidius et de sa famille (pl. XXIII, fig. I), marquée F sur le plan (pl. XV), vient immédiatement après le tombeau de Munatius; ce n'est qu'une enceinte à hauteur d'appui, sans ornements, dans laquelle on a placé trois de ces petits cippes appelés *columellæ*, semblables à ceux que l'on voit dans la vignette page 31 de ce volume. Devant eux sont de petites dalles de marbre et un vase enterré destinés à recevoir des offrandes [4]. Ce petit *sepulcretum* n'auroit rien de remarquable sans l'inscription gravée sur le devant de son enceinte (pl. XXIII, fig. V). Cette inscription porte que le terrain consacré à la sépulture de la famille Nistacidia a 15 pieds de face *in fronte*, sur 15 pieds de profondeur *in agro*. En prenant ces dimensions en pieds françois, et les divisant ensuite par 15, on devroit avoir pour résultat la valeur du pied antique, exprimée en mesures françoises. Mais le côté *in fronte* se trouve plus court que les deux autres *in agro*, qui eux-mêmes sont inégaux entre eux: pour remédier à cette différence dans les dimensions, qui, aux termes de l'inscription, devroient être égales, j'ai opéré séparément sur chacune de ces trois mesures, et j'ai pris ensuite un terme moyen entre leurs résultats.

N° I.	N° II.	N° III.
Mesure *in fronte* .... 13p 3° 6l	Mesure *in agro*.............. 13p 7°	Mesure *in agro* .... 13p 10°
Réduite en lignes............. 1914	Réduite en lignes 1956	Réduite en lignes 1992
Divisée par 15, donne en lignes 127 9/15	Divisée par 15, donne en lignes 130 6/15	Divisée par 15, donne en lignes 132 12/15
Équivalent à .... 10° 7l 9/15	Équivalent à.............. 10° 10l 6/15	Équivalent à .... 11° 0 2/15

Le terme moyen entre ces trois résultats est 10° 10l $\frac{4}{15}$, et cette mesure, qui se rapproche, à $\frac{2}{15}$ de ligne près, du résultat n° II, me paroît être en effet la grandeur juste du pied cherché. Pour m'en assurer davantage, je l'ai soumise à une preuve qui m'a confirmé dans cette idée, en me faisant trouver la raison de la différence existant entre les dimensions n° I et n° III.

(1) Tel est le résultat de l'analyse faite, d'après l'invitation du gouvernement, par le chevalier Sementini, professeur de chimie à Naples.

(2) Cette différence de couleur entre les liquides contenus dans ces vases provient, selon le chevalier Sementini, de ce que les éléments dont ils sont composés, c'est-à-dire le vin, l'eau et l'huile, ne se trouvent point dans le même rapport en chacun d'eux.

(3) On avoit coutume d'éteindre les cendres du bûcher en y répandant des libations de vin. Numa défendit, dès l'origine, cette profusion (*Plin. lib. XIV, cap.* 12); mais cette défense ne fut pas long-temps observée.

(4) On déposoit sur ces plaques de marbre des couronnes, des bandelettes, des fruits, des gâteaux et des fleurs. Le petit pot servoit à un autre usage; on le remplissoit probablement d'eau, puis on y plaçoit des bouquets et des branches de verdure qui, de cette manière, conservoient quelque temps leur fraîcheur. L'usage d'orner les statues des morts et les tombeaux avec des fleurs se trouve confirmé par plusieurs inscriptions. Voyez entre autres: (*Ferret. Musæ lapid. ant. lib. III*, *p.* 141.)

J'ai mesuré de nouveau la face et la profondeur, mais en pieds antiques, à raison de 10° 10$^{l}\frac{4}{15}$ par pied : les 13^{p} 7° 6^{l} mesures françoises, me donnent 14$^{p\ ant.}$ 8$^{onces}\frac{188}{977}$, c'est-à-dire 15 pieds moins 3 onces et un peu plus de $\frac{3}{4}$ once. Or la dimension n° III, réduite de même en mesures antiques, égale 15 pieds, plus 3 onces et un peu plus de $\frac{1}{2}$ once; c'est-à-dire 15 pieds, plus ce qui se trouve manquer à la face. On voit par là que l'*agrimensor* de la ville, après avoir établi la dimension n° II, qui est juste, se trouvant trop resserré entre les tombeaux voisins pour donner exactement les 15 pieds de face, a cru devoir dédommager la famille Nistacidia en mettant de plus, sur la dimension n° III, ce qui manquoit sur la dimension n° I.

Cette quantité de 10° 10$^{l}\frac{4}{15}$ une fois établie pour grandeur du pied dont on se servoit à Pompei, j'en ai fait l'application à une autre inscription, donnée planche III, et qui porte que le lieu consacré à la sépulture de la prêtresse Mamia a 25 *in frontem* et 25 *in agro*. Or, mesurant l'espace de terrain sur lequel se trouve le banc circulaire M (espace compris entre la voie, la petite rue A, le tombeau L et un petit mur détruit qui le séparoit du tombeau N), j'ai trouvé sur un des côtés 22^{p} 7°, valeur correspondant aux 25 pieds antiques à 4^{l} près. Sur les autres côtés, resserrés par la voie et la petite rue, il y a une légère différence en moins.[1]

Ces deux opérations doivent, ce me semble, nous convaincre que le pied antique dont on se servoit à Pompei étoit égal à 10° 10$^{l}\frac{4}{15}$ du pied de roi, ou 287 millimètres. Or cette grandeur est celle du pied antique romain, qui, selon les calculs les plus exacts, les plus fondés en autorités, comme ceux de Lucas Pœtus, de Picard, de Fabretti, d'Arbuthnot, de Danville, de l'abbé Barthelemy, de David le Roi, et de Stuard, selon aussi divers exemples[2], égale 10° 10^{l}, plus une légère fraction[3]. On voit par là que les mesures romaines avoient remplacé à Pompei les anciennes mesures grecques; et en effet les Pompéiens avoient depuis long-temps abandonné en partie les usages, la langue et les mœurs de leurs aïeux. C'est une observation que nous aurons plus d'une fois occasion de rappeler, surtout en traitant des habitations dans le second volume de cet ouvrage.

Les fig. II et IV donnent les inscriptions des *columellæ* placées dans le *sepulcretum*. La fig. III montre le revers d'une d'entre elles.[4]

(1) Cette opération m'a fait reconnoître une erreur dans laquelle sont tombées toutes les personnes qui ont écrit sur Pompei, et dont je n'ai pu me garantir moi-même, c'est que le tombeau N (voyez pl. III, VIII, IX et X), qui a toujours été regardé comme celui de Mamia, ne lui a jamais appartenu. La sépulture de cette prêtresse ne consiste que dans le terrain dont nous venons de parler, et le monument élevé en son honneur est le banc circulaire M, sur lequel on a gravé l'inscription donnée pl. VII. Probablement l'autre banc circulaire K, dont l'inscription est enlevée, étoit aussi un monument funèbre.

(2) Je ne rapporterai point ici tous les pieds de bronze ou de fer cités par ces auteurs, dont la grandeur s'est trouvée être de 10° 10^{l}, plus une fraction; je ne parlerai que des monuments réunis au Capitole, parceque ce sont les seuls qui me soient connus. Ils sont assez négligemment travaillés; les extrémités des pieds qu'on y a sculptés sont taillés en biseau, de manière que la mesure prise à la superficie du relief est plus petite que celle prise sur le nu du marbre; je les ai mesurés avec soin, mais toujours à la superficie du relief.

Pied sculpté sur le tombeau d'Ébutius 10° 11^{l}.
Pied sculpté sur la pierre caponienne 10° 11 $^{1}/_{4}$.
Pied sculpté sur le tombeau de Statilius 10° 9 $^{1}/_{2}$.
Pied sculpté sur le tombeau de Cassutius 10° 9 $^{1}/_{2}$.

Toutes ces mesures étant différentes, il faut prendre un terme moyen entre elles; ce qui donne 10° 10^{l} $^{1}/_{8}$; valeur qui ne diffère que de $^{17}/_{120}$ de ligne du résultat que m'a procuré l'opération faite sur la sépulture de Nistacidius.

(3) On ne peut douter de la justesse de cette évaluation, puisqu'elle est confirmée par les opérations faites sur le monument de Nistacidius, et sur celui de la prêtresse Mamia. Ces deux monuments et divers pieds trouvés à Herculanum, comparés au résultat moyen des monuments du Capitole, prouvent que dans les villes de l'Italie on se servoit du même pied qu'à Rome, et par conséquent que le pied italique dont il est parlé dans le traité de Héron n'est autre chose que le pied romain. (*Hero, de Mensuris.* — *Montfauc. Analec. Græc. p.* 313.)

(4) Les Turcs, qui, en s'établissant dans la Grèce, ont adopté presque tous les usages des vaincus, placent encore sur les tombeaux des bornes sépulcrales semblables à ces *columellæ*.

Après le *sepulcretum* de la famille Nistacidia vient le tombeau de Calventius Quietus, marqué G sur le plan; il est en marbre comme celui de Munatius, à l'exception du soubassement et de l'enceinte, qui sont en maçonnerie revêtue de stuc, et décorés de moulures et d'ornements de même matière. Il n'a point de chambre sépulcrale, ni de lieu pour recevoir les cendres; il est massif; ce ne peut être qu'un monument honorifique, un véritable cénotaphe. La fig. I (pl. XXIV) en donne l'élévation, dont le motif est assez nouveau et l'effet fort agréable.

L'inscription, placée au milieu d'un riche encadrement sur la face du tombeau, porte qu'il fut élevé à Caius Calventius Quietus, augustal, auquel, pour sa munificence, les décurions décernèrent, par un décret et avec le consentement du peuple, les honneurs du *bisellium*. On voit au-dessous de l'inscription la représentation de ce *bisellium*. Il est plus orné et d'une forme plus élégante que celui de Munatius. Ces deux bas-reliefs sont extrêmement curieux, parcequ'ils ont enfin expliqué la figure de ce siége, dont on ne connoissoit aucun exemple, et sur lequel on a fait une infinité de conjectures vagues [1]. On voit maintenant que le *bisellium* étoit un tabouret assez grand pour contenir deux personnes; mais le marchepied indique qu'il ne servoit qu'à une seule [2]. Ceux qui avoient obtenu cet honneur s'appeloient *bisellarii*, et jouissoient du droit de s'asseoir sur ce siége aux spectacles, au forum et autres lieux publics. En traitant des théâtres, nous aurons soin de faire remarquer la place destinée aux *bisellarii*. Ce tombeau nous montre que si les anciens ne connoissoient pas la vénalité des charges, ils connoissoient celle des honneurs, et que la prérogative du *bisellium* n'étoit point une récompense exclusivement réservée aux services ou au mérite, puisque Calventius l'obtint par ses largesses.

Les deux faces latérales sont ornées d'une couronne de chêne liée avec des bandelettes (pl. XXV, fig. III). Le coussinet est sculpté avec élégance, et porte à ses extrémités une tête de belier (fig. II). La fig. IV donne le détail en grand de la base, et la fig. V celui de la corniche.

Divers petits acrotères s'élèvent sur le mur d'enceinte; ils étoient ornés de bas-reliefs en stuc, dont la plus grande partie n'existe plus: on voit pl. XXVI quelques uns de ces bas-reliefs, que j'eus soin de dessiner lors de la découverte de ce monument, et avant que les pluies et les gelées les eussent détachés de l'enduit sur lequel ils étoient appliqués. Le premier (fig. I) offre une renommée posée sur un globe et les ailes étendues; elle a pour pendant du côté opposé une victoire, absolument semblable pour le mouvement et le dessin [3], tenant un *vexillum*, espèce d'enseigne flottante dont se servoient les Romains. On voit, dans la figure II, OEdipe et le Sphynx. L'artiste a choisi le moment où le héros trouve le mot de l'énigme fatale. Le Sphynx est placé sur une pointe de rocher, du haut de laquelle il va bientôt se précipiter: au-dessous gisent les cadavres des Thébains déja immolés par le monstre. Quoique l'exécution de ce bas-relief, négligemment modelé, laisse beaucoup à desirer, sa composition naïve et le sujet célèbre qu'il représente le rendent extrêmement intéressant. Il a pour pendant Thésée dans l'attitude du repos: ce héros est reconnoissable à ses traits jeunes et à ses formes sveltes; il tient la massue de Periphetès, trophée de sa première victoire, qu'il n'abandonna jamais. Pour le caractériser davantage, l'artiste a suspendu à une colonne auprès de lui l'épée qui servit à le faire reconnoître par Egée. En plaçant ainsi sur son tombeau l'image d'OEdipe, persécuté dans son enfance, et celle de Thésée, dont la carrière fut, dès le commencement, semée de tant de périls, Calventius auroit-il voulu exprimer d'une manière allégorique les premières épreuves de sa vie? En effet, combien ne faut-il

(1) Voyez *Valer. Chimentell. Marm. Pisan. de honor. bisell.*

(2) On a trouvé à Pompei deux *bisellia* en bronze, que l'on s'est empressé à tort d'appeler des lectisternes. L'un d'entre eux, que l'on voit au musée des études, est élégamment orné, et d'une admirable exécution.

(3) La similitude de ces deux figures est telle, qu'on les croiroit sorties d'un même moule; aussi ai-je jugé inutile de donner cette seconde.

pas souvent à la jeunesse de sagacité, de courage, et de travaux pour sortir de l'obscurité et triompher d'une destinée rigoureuse!

Sur le quatrième bas-relief on voit une femme sans manteau, les cheveux épars, tenant un flambeau avec lequel elle doit allumer le bûcher, et portant sur son épaule une espèce de vase. L'attitude, le costume et les attributs semblent annoncer une de ces femmes appelées *Preficæ, Bustuariæ,* adonnées par état aux cérémonies funèbres.

Le fond de l'enceinte, comme on a pu voir pl. XXIV, est couronné par un fronton. La pl. XXVII, fig. I, en donne le détail. La plaque de marbre qui décore le milieu du tympan est encore parfaitement unie, et n'a jamais reçu d'inscription. Les fig. II, III, IV, V et VI donnent les détails des principaux ornements sur une plus grande échelle.

Entre le tombeau de Calventius et le suivant se trouve un assez vaste *sepulcretum,* marqué H sur le plan, on n'y voit qu'une petite borne funèbre. Cet enclos est fermé, sur le devant, par un mur à hauteur d'appui grossièrement construit, qui servoit à clore provisoirement le terrain, en attendant qu'on le divisât pour y élever des sépultures semblables aux précédentes. Tous ces espaces vacants étoient sans doute plantés d'arbres, et cette verdure sur laquelle se détachoient les tombeaux élégants que l'on vient de voir devoit produire un effet piquant et ajouter infiniment à la beauté de ce quartier.

Le tombeau marqué I sur le plan (pl. XV) diffère de ceux que je viens de décrire. Il consiste en une tour ronde (pl. XXVIII, fig. I), revêtue de stuc au-dehors, et décorée d'assises et de compartiments; au-dedans elle renferme une chambre sépulcrale ornée de peintures (fig. II); on y monte par un petit escalier étroit et rapide. Les niches de l'intérieur recèlent des urnes, scellées dans la construction, dont une contenoit encore des ossements lors de la découverte de ce tombeau. Ce que ce monument a de plus remarquable, c'est la forme de sa voûte, semblable aux dômes des appartements turcs, et décorée à-peu-près dans le même goût de petites fleurs rouges et jaunes. Sur la partie plate du plafond on a peint une tête (pl. XXIX, fig. V) médiocrement exécutée; l'espèce de tablette circulaire qui sert de corniche à la naissance de la voûte étoit destinée à recevoir des urnes cinéraires et des lampes: quelques unes de ces dernières y étoient déja placées; la décoration intérieure, quoique simple, ne laisse pas d'être élégante; elle est développée en grand dans la pl. XXIX, fig. I.

L'enceinte de ce tombeau est surmontée, comme celle du précédent, de petits acrotères; ceux de la façade portent des bas-reliefs en stuc. (Fig. II, III, IV.)

Le premier (fig. II) représente une femme accomplissant un devoir funèbre; elle tient une bandelette et une patère. Devant elle est un de ces autels nommés *Acerræ,* que l'on élevoit près des tombeaux, sur lequel elle a déja offert des fruits.

L'autre (fig. IV) représente aussi une femme jeune et à-peu-près dans le même costume que la précédente. Elle est dans l'action de déposer une bandelette sur la dépouille mortelle d'une personne qui semble lui avoir été chère. Le squelette [1], dont la petitesse indique un enfant, est étendu sur des pierres amoncelées; circonstance singulière qui ne peut être un caprice de l'artiste. Si je ne craignois d'avancer une conjecture hasardée, je regarderois ce squelette couché sur des décombres comme celui d'une jeune victime du terrible tremblement de terre qui, en 63, renversa une partie de la ville. Cette idée me séduit d'autant plus, qu'elle donne à ce bas-relief

(1) Il est extrêmement rare de voir sur les monuments antiques des représentations de squelettes; cependant les bas-reliefs en stuc, dans lesquels les anciens se permettoient beaucoup de licences, en offrent quelques exemples. Dans un tombeau découvert à Cumes, en 1809, on en voit plusieurs bien remarquables; ils ont été publiés par le chanoine de Jorio. (*Scheletri Cumani, etc. Napoli* 1810.)

quelque chose de touchant et de prophétique. Cette jeune mère qui vient pleurer sur les restes inanimés d'un des plus doux objets de sa tendresse et leur rendre un culte d'affection et de regret, devoit elle-même, seize ans plus tard, périr de la même mort, mais sans espérance de mêler ses cendres à celles renfermées déja dans ce tombeau....! Cette conjecture, si elle étoit admise, me serviroit aussi à expliquer pourquoi ce monument ne porte point d'inscription; car les plaques de marbre attachées à l'enceinte et à la tour sont parfaitement lisses: on n'aura pas cru nécessaire d'en faire la dédicace pour un seul enfant, et l'on attendoit que quelqu'un des chefs de la famille pût donner, par ses funérailles, plus d'éclat à cette cérémonie. Le costume des figures de ces deux bas-reliefs est sans doute celui que portoient les femmes mariées à Pompei; on en retrouve encore aujourd'hui quelque reste dans l'habillement des femmes de *Mola di Gaeta;* mais dans les environs de *Sora*, pays isolé, et où par conséquent les traditions antiques ont eu moins d'occasion de se perdre, ce costume charmant s'est exactement conservé. [1]

Le plus intéressant des tombeaux nouvellement découverts est, sans contredit, celui marqué K sur le plan; on en voit l'élévation et la coupe planche XXX. Il est composé d'une enceinte et d'une chambre sépulcrale. La voûte de cette dernière et le cippe qui couronne le monument sont soutenus par un massif placé intérieurement au milieu du caveau [2]. Ce massif est percé à jour par quatre petites arcades, dont trois étoient closes avec des vitres [3], et la quatrième avec un voile épais attaché à des clous. Cette espèce de tabernacle, ménagé ainsi au centre de ce pilier, ne contenoit rien lors de la découverte du tombeau; mais il est probable qu'il devoit renfermer une urne, ou plutôt une lampe, comme semble l'indiquer le soin que l'on a eu de le clore avec des vitres pour laisser passage à la clarté, et avec un voile pour empêcher le vent de la porte d'éteindre la lumière qu'on y entretenoit. Quatorze niches percées au pourtour du caveau étoient destinées à recevoir autant d'urnes cinéraires.

L'intérieur de ce tombeau n'offre, comme on vient de le voir, rien de bien intéressant; mais sa décoration extérieure doit le rendre célèbre, à cause des détails curieux que présentent les bas-reliefs dont il est couvert, et les notions précieuses qu'ils donnent sur les jeux et les combats de l'arène. [4]

Ces bas-reliefs sont disposés autour des gradins du cippe et sur la façade du mur d'enceinte; ils sont en stuc, comme tout le reste de la décoration; car il n'y a de marbre dans ce tombeau que la plaque sur laquelle est gravée l'inscription [5]. Elle est en beaux caractères, et ainsi conçue:

(1) Dans le costume des paysannes de Sora, la partie supérieure est une sorte de chemisette large et flottante; l'espèce de tablier qui enveloppe le milieu du corps est noir et la jupe rouge; le voile n'est plus arrangé comme dans le bas-relief, il est relevé avec assez de grace par devant et flottant par derrière. On peut avec raison regarder le costume des figures de ce monument comme représentant l'habillement national des anciennes Campaniennes.

(2) Le massif semblable que l'on voit au tombeau marqué N sur le plan pl. III, et dans la coupe pl. VII, étoit destiné au même usage.

(3) Le grand nombre de fragments de panneaux de verre trouvés à Pompei et à Herculanum ont enfin appris que les anciens se servoient de vitres comme les nôtres; mais elles étoient d'un usage moins général que chez nous, et faisoient partie des objets de luxe. (Voyez aussi page 24 de ce volume.)

(4) En traitant de l'amphithéâtre, dans la quatrième partie de cet ouvrage, je donne un essai sur cette sorte de monuments, et les combats qu'on y livroit; j'y ai joint tous les détails, inscriptions, peintures, armures et armes, qui y ont rapport, et qui ont été découverts à Pompei: aussi me bornerai-je ici à expliquer d'une manière succincte les bas-reliefs du tombeau dont il est question.

(5) Cette inscription fut trouvée détachée du tombeau. J'en ai donné le détail en grand pour montrer la manière dont la plaque de marbre étoit ajustée, parceque quelques personnes ont avancé que cette inscription n'appartenoit point à ce tombeau; ce qui est une erreur. Il est facile de voir que la partie supérieure ABCD se joint parfaitement bien avec la partie inférieure AFDE; d'ailleurs les tenons qui existent au morceau AFDE, incrusté dans le stuc, se sont trouvés correspondre exactement aux trous pratiqués anciennement pour les recevoir dans la partie supérieure, sur le joint AD.

« A ..... [1] ..... ricius Scaurus, fils d'Aulus, de la tribu Ménénia, duumvir pour la justice, « auquel les décurions ont accordé l'emplacement du monument, deux mille sesterces [2] pour ses « funérailles, et une statue équestre dans le forum. Scaurus père à son fils. »

Au-dessous de l'inscription on voit encore (fig. II, III, IV et V) quelques fragments des bas-reliefs en stuc dont les gradins du cippe étoient décorés. J'ai choisi ceux qui m'ont paru offrir quelques circonstances intéressantes de ces chasses ou combats d'animaux auxquels les Romains donnoient le nom de *Venationes*.

Le premier (fig. II) montre un homme exposé sans défense entre un lion et une panthère; dans le second (fig. III) un sanglier semble prêt à se précipiter sur un autre homme également nu et déja renversé. Je serois tenté d'émettre ici une conjecture nouvelle à propos de ces deux figures nues. Je croirois voir en elles une espèce particulière de bestiaires qui, se fiant à leur agilité, s'élançoient dans l'arène pour exciter les animaux féroces lorsqu'ils y étoient lâchés, et se sauvoient ensuite avec légèreté vers un lieu de retraite dès que quelque animal s'étoit attaché à leur poursuite. Cet exercice périlleux devoit amuser beaucoup le peuple; il est pratiqué encore aujourd'hui à Rome dans les combats de taureaux et de buffles qui ont lieu à l'amphithéâtre du Mausolée d'Auguste. Les deux figures dont il est ici question ne semblent en effet donner aucun signe d'épouvante, et même l'homme qui est opposé au sanglier paroît assis de manière à pouvoir se relever promptement s'il vient à s'élancer sur lui. Dans le même bas-relief (fig. III) on aperçoit encore un loup atteint d'un trait qu'il ronge en courant. Plus loin un chevreuil est dévoré par d'autres loups ou par des chiens. On distingue encore la trace d'une corde au moyen de laquelle il étoit attaché par les cornes. La fig. IV est extrêmement curieuse, parcequ'elle nous montre comment on familiarisoit les jeunes bestiaires avec l'aspect et les hurlements des bêtes féroces, et la manière dont on leur apprenoit à les combattre. On y voit un jeune homme encore plus habile dans ces sortes de combats attaquant une panthère irritée. Elle porte un collier auquel tient une longue corde nouée, par l'extrémité opposée, à un énorme taureau ceint d'une sangle. Cette manière singulière d'attacher la bête féroce est ingénieuse; car si elle étoit liée à un point fixe l'homme ne courroit aucun danger, et ce combat ne seroit qu'un lâche assassinat. Mais ce point étant mobile, l'animal peut obéir à sa fureur, s'élancer et saisir son ennemi presque comme en liberté [3]. Derrière le taureau, un autre bestiaire, armé d'une lance, s'avance avec précaution et le fait marcher quelques pas pour donner plus d'élan à la panthère et faire peur à son camarade, au moment même où celui-ci va lancer un de ses javelots.

Dans la fig. V, un homme combat un ours avec le glaive d'une main et un voile de l'autre; cette circonstance, assez indifférente en elle-même, mérite cependant d'être remarquée, parcequ'elle peut servir à fixer l'époque de la construction de ce tombeau. Un passage de Pline (*lib. VIII*,

(1) La plaque de marbre sur laquelle est gravée cette inscription ayant été rompue en se détachant (pl. XXXI, fig. I), le commencement du nom se trouve perdu. M. de Clarac l'a restitué dans son ouvrage sur Pompei: il lit *cast*ricius, nom commun dans ces contrées. (Voyez *dissert. Isagog.* pl. *XIV*, *XV et XVI*.) Ce mot peut en effet entrer facilement dans l'espace que laisse le morceau rompu; mais alors il n'y a plus de place pour le prénom; c'est pourquoi je pense que l'on pourroit lire *Aricius*.

(2) Environ 400 francs. Je pense que le chiffre mille devoit être répété encore une fois dans le morceau qui manque; du moins la place semble l'indiquer: alors cela feroit environ 600 francs. Cette somme est trop modique pour que l'on puisse croire qu'elle ait servi à payer les jeux qui furent donnés à cette occasion; mais elle dut suffire pour le bûcher, les vases funèbres et le salaire des gens préposés aux funérailles. La famille fit les frais du tombeau et des spectacles.

(3) Avant l'an 661 de Rome, on n'avoit point encore vu de lions ni de panthères libres dans l'arène (*Seneq. de Vit. Brev. cap. VI*); car ce fut Sylla qui donna le premier spectacle de ce genre, et ce fut M. Scaurus son gendre qui fit paroître les premières panthères. (*Plin. lib. VIII*, *cap.* 16.) Au surplus, un grand nombre de monuments des siècles suivants représentent des animaux féroces portant une sangle croisée sur le dos, avec un anneau pour attacher une corde ou une chaîne destinée à les arrêter.

cap. 16) nous apprend que le voile ne fut employé dans l'arène contre les animaux féroces que sous le règne de Claude; or les spectacles ayant été défendus à Pompei depuis l'an 59 jusqu'en 69, les combats donnés aux funérailles de Scaurus n'ont pu guère avoir lieu que dans les dix années qui précédèrent la suspension des spectacles, ou dans les dix autres qui s'écoulèrent depuis leur reprise jusqu'à la destruction de la ville. Mais des réparations bien évidentes [1] prouvent que la construction de ce tombeau n'étoit déja plus récente lorsqu'il fut enseveli sous la cendre en 79. Nous pouvons donc placer les funérailles de Scaurus et l'érection de ce monument antérieurement à l'an 59, et probablement sous les dernières années de Claude ou les premières du règne de Néron; époque à laquelle la passion des spectacles fut poussée au dernier période. [2]

Les bestiaires des fig. IV et V, ainsi que ceux de la fig. III (pl. XXXII), sont tous vêtus; observation qui sembleroit appuyer la conjecture que j'ai faite plus haut à propos des personnages nus des fig. II, III de la pl. XXXI.

Les bas-reliefs du soubassement sont divisés en deux zones, et, comme je l'ai déja dit, exécutés en stuc. Les figures, ainsi qu'on le pratique encore aujourd'hui, sont retenues sur l'enduit par des broches de bronze, ou de fer; mais ces dernières, malheureusement plus nombreuses, se sont oxidées et en ont avancé la ruine. Il paroît même que ce tombeau avoit déja un peu souffert avant le désastre de 79, puisque sous la plupart des figures actuelles on en trouve d'autres plus sveltes, d'un travail infiniment meilleur et quelquefois armées d'une manière différente.

Le nom des combattants, le nombre de leurs victoires [3], leur condamnation même, se voient

(1) Le soubassement avoit déja été entièrement restauré, et le bas-relief refait.

(2) Une inscription découverte par M. de Clarac sur le mur extérieur de la basilique nous apprend que la même troupe de gladiateurs appartenant à *Numerius Festus Ampliatus*, qui combattit aux funérailles de Scaurus, parut une seconde fois dans l'amphithéâtre le 16 des calendes de juin; ce qui placeroit le premier combat vers le milieu ou la fin du printemps. Voici cette inscription:

N. FESTI. AMPLIATI
FAMILIA. GLADIATORIA. PVGNA. ITERVM
PVGNA. XVI. K. IVN. VENAT. VELA.

« La troupe de gladiateurs de Numerius Festus Ampliatus combattra pour la seconde fois. Combat, chasses, voile (dans l'amphithéâtre),
« le 16 des calendes de juin. »

Peut-être même est-ce l'annonce des jeux, des funérailles, qui auront eu lieu deux fois.

(3) Ces inscriptions sont tracées au pinceau avec une couleur noire, les caractères en sont étroits et très grossièrement formés, comme tous ceux des inscriptions peintes que l'on trouve à Pompei; tellement qu'il est difficile de distinguer les I, les T, et les L. Après chaque nom il y a trois lettres qui ont été le sujet de plusieurs interprétations: quelques personnes lisent IVI, d'autres TVT, ou IVL, ou enfin TVL. Cette dernière manière de lire est la seule véritable; ces trois lettres sont l'abréviation du mot TVLIT (sous-entendu VICTORIAS), a remporté la victoire. On ne sauroit en produire de preuve plus authentique qu'un monument, peu connu, que j'ai trouvé au Capitole; c'est un tombeau élevé à l'Aurige Arillius Dionisius; il y est représenté avec les deux chevaux Aquilon et Hirpinus, au-dessus desquels on a tracé le nombre des victoires qu'ils ont remportées. Voici l'inscription:

AQVILONI AQVI
LONIS VICIT CXXX
SECVN. TVLIT
LXXXVIII
TER.
TVL.
XXX
VII

HIRPINVS. N. AQVI
LONIS. VICIT. CXIIII
SECVNDAS. TVLIT
LVI TERT. TVL.
XXXVJ

Il est à remarquer que dans l'abréviation TVL, le T et L sont presque aussi mal indiqués que sur le bas-relief de Pompei.

écrits au-dessus des personnages, ainsi que le nom de celui auquel appartenoit la troupe des gladiateurs qui parut dans ces jeux.[1]

Dans la première zone (fig. I et II) on distingue huit paires de gladiateurs. La première paire, en commençant par la gauche, offre deux *equites* ou gladiateurs équestres. Le premier se nomme *Bebrix*, nom barbare qui semble annoncer une origine étrangère; il a déja vaincu dans plusieurs autres combats; les chiffres qui les indiquent sont très effacés; j'ai cru cependant y reconnoître le nombre XII. Son adversaire porte le nom de *Nobilior*, et compte onze victoires. Ils sont armés chacun d'une lance légère; d'une *parma*, ou bouclier rond, élégamment orné; ils portent des casques de bronze à visière[2], qui couvrent entièrement le visage, comme ceux de nos anciens chevaliers (fig. V). Leur bras droit est couvert d'un brassard à bandes de fer; Nobilior porte des demi-cuissards faits de même manière. Ces deux gladiateurs sont vêtus d'une *inducula*, courte et légère chlamyde qui faisoit partie du vêtement des cavaliers romains; ils ont la jambe et la cuisse nues. Bebrix est simplement chaussé de souliers comme les nôtres; mais Nobilior porte des *semiplotia*, sorte de souliers de chasseur, attachés avec des cordons autour de la jambe. Le cheval est couvert, comme l'étoient ceux de la cavalerie romaine, d'une *sagma*, espèce de chabraque carrée. La croupière est peinte en rouge sur le bas-relief. Le mouvement des figures a de la vérité, de l'élan, et explique bien l'action. Bebrix a porté à Nobilior un coup de lance; celui-ci l'a paré du bouclier, et attaque à son tour Bebrix, qui cherche à éviter le choc de son adversaire.

Le groupe suivant présente deux gladiateurs dont les noms sont effacés. Le premier est armé d'un casque à visière, fort orné; d'un *scutum*, bouclier long, et d'une épée que le sculpteur a négligé de représenter; il porte, comme tous les autres gladiateurs, le *subligaculum*, tablier drapé d'étoffe rouge ou blanche, fixé au-dessus des hanches par une ceinture de bronze ou de cuir enrichie de broderies. Il a à la jambe droite un *cothurnus*, espèce de brodequin[3] ordinairement de cuir coloré; à la gauche une petite *ocrea*, sorte de bottine de bronze. La jambe gauche est ainsi armée, parceque ce côté du corps étoit le plus exposé chez les anciens, dont la garde, à cause du bouclier, étoit inverse de la nôtre; le reste du corps est entièrement nu. Le gladiateur opposé à celui-ci a un casque orné d'ailes, un bouclier plus petit, des cuissards à bandes de fer, et à chaque jambe une grande botte de bronze[4]. On doit reconnoître dans la première de ces figures un gladiateur de la classe des vélites, ou armés à la légère, et dans l'autre un Samnite. Le vélite, sorti seize fois vainqueur dans d'autres jeux, a rencontré dans ceux-ci un adversaire plus heureux, ou plus adroit que lui. Il est blessé à la poitrine, il a baissé son bouclier pour s'avouer vaincu, et il élève le doigt vers le peuple; car c'étoit ainsi que les gladiateurs imploroient leur grace. Derrière lui le Samnite attend la réponse des spectateurs pour laisser aller son ennemi, ou l'achever, selon qu'on en ordonnera.

La troisième paire nous offre le combat d'un Thrace et d'un Mirmillon. Le Thrace a, selon l'usage, un bouclier rond; et si l'artiste n'eût point sous-entendu la plupart des épées, ce gladiateur tiendroit une *harpe*, ou cimeterre recourbé en sens contraire, comme ceux que l'on voit

(1) M. Millin (*Tomb. de Pomp. pag.* 48) a donné une autre interprétation à l'inscription peinte au-dessus des gladiateurs, et dans laquelle on lit le nom d'Ampliatus. Celle que j'adopte ici, d'après l'opinion de plusieurs personnes versées dans ces matières, me semble plus probable. Lorsque je dessinai cette inscription, elle avoit déja souffert; les prénoms d'Ampliatus étoient effacés; mais je ne doute pas que ce personnage ne fût le même que celui dont il est question dans la note 2, page 48.

(2) Les couleurs des vêtements et la nature des métaux m'ont été données par diverses peintures que j'ai recueillies à Pompei; de plus, les blessures, le sang et le dedans des boucliers, sont indiqués sur ce bas-relief avec une couleur d'un rouge très vif.

(3) Ce brodequin est gravé en grand (fig. IV.)

(4) Les Grecs nommoient cette partie de l'armure κνημὶς, d'où les auteurs modernes ont fait le mot *knémide*, *cnémide*.

aux Daces sur la colonne Trajane [1]; son casque est moins riche que celui des Samnites; du reste il a la même armure que son adversaire. Le Mirmillon [2] est armé à-peu-près comme le vélite, si ce n'est que l'*ocrea* qu'il porte paroît un peu plus pesante, et qu'il a à la jambe droite une jarretière qui nous servira à distinguer dans ce bas-relief le Mirmillon des vélites; on ne voit point sur son casque le poisson dont ces gladiateurs avoient coutume d'orner leur cimier; mais ce qui les caractérisoit principalement, c'étoient les armes gauloises dont ils se servoient, et qui leur avoient valu le sobriquet de Gaulois; celui-ci a en effet à côté de lui une *gesa*, demi-pique gauloise, qu'il a jetée au moment de sa défaite; quoique vainqueur dans quinze autres occasions, il vient de succomber dans cette dernière, et le Thrace son ennemi remporte une trente-cinquième victoire; le Mirmillon, blessé à la poitrine, implore la clémence du peuple; mais le *theta* [3] placé à la fin de l'inscription qui le concerne annonce qu'il fut mis à mort.

Les quatre personnages suivants offrent une scène encore plus cruelle. On y voit deux *secutores* et deux *retiarii*. *Nepimus*, rétiaire, cinq fois victorieux, a combattu contre un *secutor* dont le nom est effacé, mais qui n'étoit point indigne de lui être opposé, puisqu'il a triomphé six fois dans différents combats. Son courage a été moins heureux en cette rencontre. *Nepimus* l'a frappé à la jambe, à la cuisse, au bras gauche et au flanc droit; son sang coule: en vain a-t-il imploré sa grace, les spectateurs l'ont condamné à mourir...! Mais, comme le trident n'est point une arme propre à donner une mort sûre et prompte, c'est le *secutor Hippolytus* qui rend à son camarade ce cruel et dernier service : le malheureux condamné fléchit le genou, présente la gorge au fer d'*Hippolytus*, et se précipite lui-même sur le coup, tandis que *Nepimus* son vainqueur le pousse et semble insulter avec férocité aux derniers moments de sa victime. Dans le lointain on aperçoit le rétiaire qui doit combattre contre *Hippolytus*. Les *secutores* ont un casque fort simple, de manière à ne donner que peu de prise au trident de leur adversaire; ils portent un brassard au bras droit, et un *clypeus*, grand bouclier rond, au bras gauche. Leur chaussure est composée d'une sandale fixée par des bandelettes. Toute leur armure est légère, et elle devoit l'être; car c'étoit leur agilité seule qui, en combattant, pouvoit leur faire éviter la mort et leur procurer la victoire. Les rétiaires ont la tête nue et ceinte seulement d'une bandelette; ils sont sans bouclier; une demi-cuirasse leur couvre le flanc gauche, et le même bras porte un brassard, dont l'épaulette est fort élevée; ils sont chaussés, comme les soldats romains, de la *caliga*, et tiennent pour arme un long trident. Les filets dont ils cherchoient à envelopper leurs adversaires ne sont pas apparents, l'artiste les a sous-entendus. Le bas-relief de la fig. Ire est terminé par le combat d'un vélite et d'un Samnite. Ce dernier supplie les spectateurs de lui accorder le renvoi; il paroît, au geste du personnage, qu'il ne lui est point accordé. Son adversaire regarde vers les gradins de l'amphithéâtre, il a vu le signe fatal, et semble se préparer à frapper.

La fig. II fait partie de la zone supérieure; mais elle est séparée du bas-relief donné fig. I, par un des pilastres de la porte. Les sujets font suite aux précédents; on y voit deux combats : dans le premier un Samnite a été vaincu par un Mirmillon. Ce dernier veut immoler son camarade

(1) On a trouvé dans une des fouilles, à Pompei, une petite figure de bronze, possédée aujourd'hui par M. de Clarac, représentant un Thrace à genoux; son épée recourbée, qu'il tient derrière le dos, est bien reconnoissable. Son costume est semblable à celui du gladiateur que l'on voit ici.

(2) L'*M* placé entre le nombre XV et le *théta* doit être interprété comme étant l'initiale du mot *mirmillo*.

(3) Dans les deux mosaïques publiées par Vinckelmann dans ses *Monumenti antichi ined. cap. X*, on trouve trois fois cette lettre placée à côté du nom de deux gladiateurs tués. Cet illustre savant n'en donne aucune explication satisfaisante. M. Millin, en décrivant ce tombeau, rappelle, d'après plusieurs autorités, que le θ se plaçoit après le nom des personnes, quand on vouloit indiquer qu'elles étoient mortes, parceque cette lettre étoit l'initiale de θανων, *mort*. Ainsi elle indique ici que ce gladiateur n'obtint point son renvoi, et qu'il fut condamné par le peuple. Dans le groupe suivant on n'a point mis le *theta*, parceque l'action des personnages dit tout.

sans attendre la réponse du peuple, auquel le vaincu a recours; mais le *lanista*, ou maître des gladiateurs, retient ce furieux; ce qui semble annoncer que le Samnite obtint sa grace. Le casque et l'*ocrea* du Mirmillon sont gravés plus en grand fig. IV. [1]

La paire suivante offre un combat semblable dans lequel le Mirmillon tombe roide mort.

Le bas-relief de la zone inférieure représente un spectacle moins honteux pour l'humanité, mais presque aussi féroce, puisque le sang répandu en constituoit le principal intérêt. Il est ici question, comme dans les fig. II, III, IV et V, pl. XXXI, de chasses et de combats d'animaux contre des hommes. Dans la partie supérieure l'on voit des lièvres chassés par un chien : de si timides animaux nous semblent indignes des honneurs du cirque; mais la cruauté des Romains étoit ingénieuse et raffinée; et Martial, dans quelques épigrammes (*lib. I, epig.* 15, 23, 53, 71), nous a conservé le souvenir de certains jeux où des lièvres parurent dans l'arène en même temps que des lions. Plus loin, un cerf blessé est poursuivi par des chiens dont il va être la proie. Dans la partie inférieure un sanglier est saisi par un chien de grande taille, qui déja fait couler son sang. Au milieu de la composition un bestiaire terrasse un ours d'un coup de lance. Ce personnage porte des espèces de bottines de chasseur, et est vêtu, ainsi que son camarade, d'une légère tunique sans manches, serrée sur les hanches, et appelée par les anciens *indusia, subucula;* c'étoit le vêtement des gens du peuple, comme on le voit par la colonne Trajane [2]. Le second bestiaire a percé de part en part un taureau qui ne laisse pas de fuir, en emportant le tronçon de l'énorme lance dont il a été blessé; il se retourne vers son ennemi et semble vouloir revenir sur lui : celui-ci donne des signes de la plus grande surprise en se voyant, après un si terrible coup, désarmé et à la merci de l'animal furieux. Pline (*lib. VIII, cap.* 45) parle de l'acharnement des taureaux dans les combats; il dit en avoir vu, étendus, comme morts, sur l'arène, se relever et retenir leur dernier soupir pour combattre encore. Les chasses d'animaux et les combats de taureaux sont les seuls jeux de l'arène qui se soient conservés dans les temps modernes. Les Espagnols et les Romains sont encore passionnés pour cette espèce de spectacles, et à Rome on a construit à cet effet un amphithéâtre en pierres sur les ruines du Mausolée d'Auguste, où des gens du peuple, accoutumés à cet exercice, combattent des buffles et des taureaux farouches avec plus d'adresse que de courage.

Au-delà du monument on trouve encore, au milieu d'un vaste emplacement destiné à des sépultures, un autre tombeau marqué L sur le plan; mais il paroît n'avoir jamais été fini. [3]

Le dernier monument remarquable que l'on rencontre dans cette partie des nouvelles fouilles est l'*hemicycle* [4] couvert, dont on voit le plan, la coupe et l'élévation pl. XXXIII. Ce monument, placé ainsi sur la route (fig. II A), orné de bancs et de peintures (pl. XXXIV), offroit aux voyageurs un lieu de repos commode et agréable; mais l'utilité publique n'étoit pas le seul motif qui l'eût fait élever : il devoit accompagner un lieu de sépulture, comme les deux autres *hemicycles* découverts que l'on voit pl VII, et nous pouvons, par conséquent, le ranger dans la classe des monuments funèbres. Il est à remarquer que la plupart des tombeaux de ce quartier ont des

(1) On doit remarquer dans ce casque le grillage qui défend l'œil gauche. Ce côté étoit le mieux armé à cause de la garde antique qui, comme je l'ai observé, exposoit la gauche aux coups de l'adversaire.

(2) Au second pas de la visse, sur la face postérieure, on voit un muletier tombé de sa monture, et absolument vêtu comme les bestiaires de ce bas-relief.

(3) Il y a aussi dans le même endroit une borne sépulcrale avec une inscription. Ce petit monument est gravé dans la vignette, page 31.

(4) On appeloit ainsi une sorte de banc demi-circulaire. Cette forme étoit favorable pour se réunir et converser. Cicéron, au commencement de son Traité de l'amitié, nous peint l'augure M. Scævola assis dans un *hemicycle* pareil (*in hemicyclio sedentem*), et discourant avec ses amis.

bancs extérieurs, et que même tous ceux du côté droit de la voie en allant vers la ville reposent sur un soubassement continu qui s'élève au-dessus des trottoirs à la hauteur nécessaire pour être commodément assis [1]. L'usage de donner ainsi quelque but d'utilité ou d'agrément aux monuments consacrés à la mémoire des morts naissoit des idées que les anciens avoient sur la cessation de la vie. Ils ne plaçoient point, comme nous, un mur d'airain entre ce monde et l'autre: selon eux, les ombres erroient autour des tombeaux; elles accouroient à la voix qui les évoquoit; elles recevoient les offrandes des personnes chéries, entendoient leurs vœux et l'expression de leur douleur. Ce commerce continuel entre la vie et la tombe avoit quelque chose de consolant et de religieux qui rendoit les pertes du cœur moins désespérantes, et donnoit aux lieux funèbres un charme qu'ils n'ont plus pour nous; aussi ne devons-nous point nous étonner que les anciens cherchassent avec tant de soin à les orner d'inscriptions, de peintures, de bancs, d'ombrage, en un mot de tout ce qui pouvoit les rendre moins lugubres et engager à les visiter.

L'intérieur de cet *hemicycle* est plus profond que large (pl. XXXIII, fig. II et III); sa position vers le midi devoit le rendre agréable l'hiver; car sa concavité, en rassemblant les rayons du soleil, en faisoit une espèce d'*heliocaminus* [2], et l'été, saison dans laquelle le soleil est plus élevé, sa profondeur offroit encore de l'ombre jusque vers les trois quarts du jour. Aussi je pense que cet *hemicycle* devoit être fort fréquenté. Qui sait si les philosophes de Pompei ne s'y sont pas souvent rencontrés, et si, à l'aspect des tombeaux dont ils étoient environnés, à la vue des scènes magnifiques que déployoit devant eux le vaste horizon qu'ils pouvoient embrasser, ils n'ont pas plus d'une fois, en ce lieu, discouru sur l'immortalité de l'ame ou les merveilles de la nature?

La décoration, dont on est à même de juger dans l'élévation en grand pl. XXXIV, est capricieuse et bizarre [3]. Les ornements et les membres de l'architecture sont en stuc et travaillés avec esprit, mais d'une manière un peu négligée. Les peintures qui décorent l'intérieur sont mieux traitées. Le fond de la voûte est bleu, la coquille blanche, les ornements entre les panneaux sont couleur d'or sur un fond noir; le champ des panneaux est rouge, et les petits animaux colorés au naturel. Ce monument, dont la conservation étoit parfaite lorsque je le dessinai, n'a point d'inscription; ce qui semble indiquer ou que la dédicace n'en avoit point été faite, ou que, bâti à l'avance par spéculation, il n'avoit point encore trouvé d'acquéreur. [4]

PORTE DU SARNUS.

Les fouilles entreprises autour des murs de la ville ont fait retrouver une autre porte (pl. XXXV, XXXVI et XXXVII) que l'on s'est empressé d'appeler la porte de Nola; mais cette dénomination est fausse; la direction de la voie qui vient y aboutir indique que cette porte conduisoit au pas-

(1) Ce socle est recouvert d'un stuc très fin, qui ne permettoit pas que l'on pût y marcher; et certainement il n'avoit point été destiné à d'autre usage qu'à servir de banc.

(2) On donnoit ce nom à une sorte d'étuve solaire, ou lieu exposé au soleil, et construit de manière à recevoir et conserver la chaleur de cet astre. (*Plin. Sec. lib. II, epist. 6.*)

(3) Il paroît que les anciens se relâchoient un peu, dans les ouvrages en stuc, de la sévérité de goût qui leur étoit ordinaire lorsqu'ils travailloient en marbre, comme je l'ai déja observé, à propos de quelques bas-reliefs, dans la note 1, page 45. Cela pourroit aussi faire conjecturer que les architectes abandonnoient au caprice des ouvriers les décorations en stuc, comme insignifiantes pour l'art, à cause de leur fragilité et du peu de prix de la matière.

(4) Il est constaté que la plupart des sarcophages, des cippes et des urnes de marbre se travailloient en fabrique. On achetoit des tombeaux auxquels il ne manquoit que l'inscription, que l'on faisoit graver après coup. Il seroit possible que des spéculateurs en eussent fait autant pour des monuments d'une plus grande dimension, tels que cet *hemicycle*.

sage du Sarnus, et nous devons lui conserver ce nom. Elle est dans le même système que celle donnée pl. XI. Il y a une avant-porte et une arrière-porte. L'avant-porte est détruite, et la seconde est une restauration qui date de la construction des tours.

La planche XXXV offre le plan de cette porte. Les deux chambres latérales AA devoient contenir des escaliers de bois pour monter aux tours situées sur l'avant et l'arrière-porte. Les remparts BB sont semblables à ceux déja décrits; mais les créneaux n'existent plus. Comme la pente de la voie vers la porte (pl. XXXV et XXXVI, fig. II) est extrêmement rapide, pour éviter les inconvénients que le cours des eaux auroit pu occasionner dans les grandes pluies, on a pratiqué, sous les murs, un canal qui prend de l'entrée de la porte en-dedans de la ville, et débouche sur le *Pomœrium* au point C. L'arrière-porte offre, du côté de la ville, une particularité assez curieuse. C'est une inscription osque (pl. XXXVI, fig. II), placée au-dessus de l'arc et à côté d'une tête fort dégradée qui décore la clef; on y lit:

C. POPIDIIS. C
MED. TVC. AAMANAPHPHED
ISIDY. PRVPHATTED.

M. de Clarac interprète ainsi cette inscription [1]: *Caius Popidius Caii filius, meddix tucticus, restituit, et Isidi consecravit*, et la traduit de cette manière: *Caius Popidius, fils de Caius, meddix tucticus* [2] *a rétabli* (cette porte) *et l'a consacrée à Isis.* [3]

Je ne sais pas si cette inscription appartient véritablement à cette porte, ou si elle y a été mise lors de quelque restauration. Je pencherois fort pour cette dernière opinion; car il est ici question d'une dignité qui n'existoit plus à Pompei, depuis que cette ville étoit devenue colonie romaine, comme le prouvent toutes les inscriptions que l'on voit aux portes des maisons. Ainsi, ou il s'agit de réparations antérieures à celles qui existent aujourd'hui, ou cette inscription, étrangère à cette porte, y a été mise par l'ouvrier, comme un morceau intéressant pour les antiquités de la ville.

PLAN GÉNÉRAL DU FAUBOURG OCCIDENTAL DE POMPEI.

Comme j'ai cherché à suivre un ordre méthodique en publiant les antiquités de Pompei, j'ai donné isolément dans les planches précédentes les monuments qui ont rapport aux matières traitées dans cette première partie. La planche XXXVIII nous montre maintenant le plan de toutes les découvertes faites dans le faubourg occidental, que l'on croit, d'après plusieurs inscriptions, avoir fait partie du *pagus* ou arrondissement rural nommé *Augustus felix.* [4]

La planche XIV a déja donné une idée du coup-d'œil que ces fouilles présentent depuis la maison de campagne jusqu'à la porte de la ville. Elles ont été entreprises à diverses époques: les parties de la voie entre les lettres AA furent retrouvées de 1763 à 1764. L'espace marqué B,B,B,C

(1) Voyez son ouvrage intitulé *Pompei.*

(2) *Meddix tuticus* ou *mediastuticus*; c'étoit la première des charges municipales chez les Osques. (Voyez *Sigon. de Ant. Jur. ital. II*, 4, *et Dissert Isagogicæ, cap. VI.*)

(3) La famille Popidia avoit aussi fait rebâtir le temple d'Isis après le tremblement de terre de 69, comme on le voit par une inscription rapportée dans la troisième partie de cet ouvrage.

(4) *Voyez Dissert. Isagog. cap. XII*, 12. La plupart des inscriptions récemment découvertes dans cette rue semblent confirmer cette conjecture.

l'a été pendant les années 1812, 1813 et 1814. Cette voie, dans la direction indiquée par les lettres AA, BBB, conduisoit, comme je l'ai déja dit, page 26, à *Herculanum* et à Naples. Il en existe une autre qui s'embranche avec celle-ci, et dont on a déja découvert le commencement du point B au point C; il paroît qu'elle conduisoit à Nola, où elle rejoignoit la voie papilienne (voyez la carte, page 18). La construction de ces voies ayant été déja suffisamment décrite dans ce volume, je vais passer à l'explication des monuments dont je n'ai point encore parlé.

Le premier, n° I, qui se présente à main droite de la voie en allant vers la ville est une maison connue depuis long-temps sous le nom de *Maison de campagne*. Comme j'en donne le plan plus en grand, les détails et la description dans la seconde partie de cet ouvrage, je me dispenserai d'en parler ici; j'indiquerai seulement quelques unes des principales parties de cette habitation pour la satisfaction du lecteur.

a Peristyle [1],
b Bains chauds et froids,
c Appartements,
d Logement des esclaves,
e Appartement souterrain pour l'été,
f Portique à un étage plus bas ayant au-dessous un *crypto*, portique,
g Xiste ou parterre,
h Vivier.
i Treille, etc.

Au-delà de cette maison de campagne sont placés les tombeaux et les monuments funèbres déja décrits.

2, 3, 4 Tombeaux de la famille Arria,
5 Tombeau de Valesius Gratus,
6 Petit tombeau inconnu,
7 Tombeau de Céius et de Labéon,
8 Tombeau de Libella et de son fils.
9 *Sepulcretum* inconnu,
10 Tombeau inconnu et non achevé,
11 Tombeau inconnu,
12 *Ustrinum* ou *ædicula*,
13 *Triclinium* funèbre,
14 Tombeau de Tyche,
15 *Sepulcretum* de la famille Nistacidia,
16 Tombeau de Munatius Faustus,
17 *Sepulcretum*,
18 Tombeau rond inconnu,
19 Tombeau de Scaurus,
20 Borne sépulcrale de Tyche,
21 Tombeau inconnu et non fini.

Aucun de ces monuments funèbres n'est bien considérable; ce qui provient de la médiocrité

(1) Cette habitation pseudo-urbaine est construite selon les principes des maisons de campagne; elle n'a point d'atrium, c'est-à-dire de partie publique. Voyez, pour cela et la signification des noms antiques, l'Essai sur les habitations des anciens placé à la tête du second volume.

des fortunes ou de l'observance des lois somptuaires [1]. Il est à remarquer que presque tous ces tombeaux appartiennent à des magistrats ou à des personnes qui avoient reçu des honneurs publics : ce qui semble indiquer un quartier privilégié dont les terrains étoient en partie destinés à la sépulture de personnages marquants par les charges dont ils avoient été revêtus, ou par l'aisance dont ils jouissoient.

Le bâtiment n° 22, placé à la naissance de la route de Nola, fut découvert en 1813. Il est composé d'un portique extérieur *aa* dont les arcades existoient encore presque toutes au moment des fouilles, et de boutiques *b* pour des marchands, soit de comestibles [2], soit d'objets assez communs, comme l'extrême grossièreté de l'enduit et des peintures semble l'indiquer. Il y a aussi une fontaine et un abreuvoir, et il est probable que ce lieu servoit d'hôtellerie aux paysans qui venoient approvisionner Pompei; on y a en effet retrouvé le squelette d'un âne, les débris d'une petite charrette, et quelques objets de provisions. Les boutiques dont nous venons de parler avoient un petit étage au-dessus d'elles, auquel on montoit par des escaliers en bois, à l'exception des premières marches, construites en pierres ou en briques. Tout cet édifice étoit terminé par une terrasse derrière laquelle s'élevoient encore en amphithéâtre d'autres terrasses et des galeries d'où l'on découvroit la mer, les Apennins, le Vésuve et toutes les villes de la côte. Les eaux pluviales tomboient de ces terrasses dans des citernes *d*, où elles étoient conservées avec soin pour l'usage des locataires de ces boutiques.

Si l'on eût continué les fouilles de ce bâtiment, on auroit certainement trouvé l'ensemble d'un édifice considérable; on en a même découvert l'entrée *e* à l'extrémité du portique *aa*.

D'autres boutiques, marquées *f* n° 23, sont contiguës à celles-ci; mais il est facile de voir, par le soin avec lequel elles sont décorées et peintes, qu'elles appartiennent à un édifice différent de celui que nous venons de décrire. [3]

En face, on voit encore un autre portique, n° 24, et des boutiques *aaa*. La dernière d'entre elles *b* a un comptoir en maçonnerie, comme ceux des thermopoles que l'on trouve à Pompei; ce qui indique qu'on y vendoit des boissons chaudes. Pour rendre ce lieu plus agréable à ceux qui s'y arrêtoient, on l'avoit orné de bancs *c* et d'une treille supportée par des colonnes. Les deux trous carrés marqués *d* avoient été pratiqués dans le trottoir pour recevoir les deux pieds de vigne dont le feuillage ombrageoit l'entrée de ce thermopole. Ce portique et ces boutiques appartiennent à une habitation, n° 25, déterrée en 1764, et recouverte depuis [4]. Elle est ordinairement appelée maison de Cicéron. Cette dénomination me paroît hasardée : Cicéron avoit bien à Pompei une maison de plaisance qu'il affectionnoit beaucoup, et où il composa en grande partie ses traités des Offices, de la Divination et de la Vieillesse; mais elle devoit être plus éloignée de la ville. Il écrivoit lui-même à Atticus : *Je suis ici dans un endroit très agréable, mais surtout fort*

(1) Elles défendoient de dépasser certaine somme dans la construction des tombeaux, sous peine de payer, comme amende, une somme égale à l'excédant de la dépense fixée. (*Cicer. ad Attic. lib. XII, epist.* 25.)

(2) On y voit deux petits foyers externes qui indiquent que l'on y donnoit à manger. Presque toutes les hôtelleries aux environs de Naples ont encore de nos jours de petites cuisines pareilles sous des portiques où l'on prépare à manger pour le peuple et les voyageurs.

(3) On peut avoir une idée de leur décoration externe en examinant le pan de mur qui tient à l'hemicycle dans l'élévation donnée pl. XXXIII, fig. I. Le soubassement est peint en rouge, et l'interstice des refends en bleu.

(4) J'ai déja dit que, dans les premiers temps, l'on recouvroit les monuments fouillés, après avoir enlevé ce qu'ils pouvoient offrir de précieux : ce fut don Francesco Lavega, ingénieur chargé des travaux de Pompei, qui le premier entreprit de déblayer la ville entière, selon le système suivi jusqu'à ce jour. Je saisis cette occasion pour rendre à la mémoire de cet artiste le juste tribut de louanges et de reconnoissance qui lui est dû. Don Pietro Lavega, héritier de la place et des talents de son frère, dirigea aussi les travaux de Pompei jusqu'à ces derniers temps. Il vient de mourir dans un âge assez avancé. Lié d'amitié avec lui, je dois à sa complaisance des renseignements intéressants et la communication des plans de tous les monuments recouverts, comme celui-ci, après avoir été fouillés.

retiré; un homme qui compose y est à couvert des importuns. (lib. XV, epist. 16). Or cette habitation-ci, placée aux portes de la ville, au bord de la grande route et tout proche du port, n'auroit pu lui offrir cette tranquillité qu'il vante plus d'une fois dans ses lettres, et il n'eût pu l'appeler un lieu retiré. Au surplus, elle est vaste, bien située: les décorations qui y furent trouvées font présumer qu'elle dut appartenir à quelqu'un des principaux habitants de Pompei.

On entroit par la porte *e* dans l'avant-cour *f* (*area*)[1] ou espèce de place en avant du logis. Un corridor *g* (*prothyron*) conduisoit de la porte du logis à la porte de l'atrium; à droite et à gauche de ce corridor étoient distribuées les dépendances, comme écuries, remises, etc. Autour de l'atrium *h* devoient être les pièces exigées dans la partie publique des habitations des anciens, et plus loin les appartements *i* du maître et de sa famille, avec des terrasses *k* et des galeries *m* ayant vue sur la mer. A un étage plus bas est un portique *n* entourant un *xiste* ou promenoir planté d'arbres et de fleurs; au-dessus de ce portique on avoit pratiqué une terrasse qui existe encore, et d'où l'on jouissoit de la vue de la mer et de la campagne. Un escalier dérobé *o* conduisoit de l'habitation dans une cour assez vaste *p*, mais de forme irrégulière, qui communique avec une des extrémités du portique. Cette cour ne renferme rien d'intéressant que des bassins *q* en maçonnerie, destinés sans doute à une buanderie ou à quelque fabrication grossière. On y a trouvé beaucoup d'amphores d'une assez grande dimension. A côté de l'entrée de la maison est une citerne ronde *r* qui recevoit les eaux pluviales et les conservoit pour le service des boutiques.

En face du portique de cet édifice on voit l'*hemicycle* n° 26 et divers tombeaux inconnus 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33. Enfin, vers la ville, à main droite, on trouve encore l'*hemicycle* de Mamia 34, un tombeau cru long-temps celui de cette prêtresse 35, un autre tombeau ruiné 36, un *hemicycle* sans inscription 37, puis l'*œdicula* 38, dédiée aux divinités protectrices des chemins. (*Viales Dii.*)

La porte de la ville 39, une partie des remparts 40, et quelques maisons 41, indiquent le commencement de la cité.

(1) Voyez encore pour les dénominations antiques l'essai sur les habitations des anciens placé en tête du second volume.

EXPLICATION
DES VIGNETTES ET FLEURONS
DE LA PREMIÈRE PARTIE.

Vignette page 3. Mosaïque placée sur le seuil d'une porte. On en trouve plusieurs semblables à l'entrée de différentes maisons de Pompei.

Fleuron page 6. Une antefixe [1] en terre cuite représentant la tête de la déesse *Roma*.

Vignette page 7. Elle contient trois sujets : celui du milieu représente une éruption qui commença le 10 septembre 1810, et dura cinq jours consécutifs. La lave dévasta les environs de *Bosco* et de *Torre dell'Annunziata*. Il tomba une grande quantité de cendres dans Pompei même (*voyez la notice historique, page* 17). Les deux sujets à droite et à gauche contiennent, au milieu d'un encadrement de fantaisie, la face et le revers d'une médaille de Naples.

Fleuron page 18. Une médaille de Brutium trouvée à Pompei [2]. Les ornements qui l'entourent sont d'invention.

(1) On appelle *antefixa* des tuiles d'une forme particulière et enrichies de quelque ornement, qui terminent le toit sur la façade et servent de couronnement à la corniche. Cette sorte de tuile fut inventée par *Dibutade*, selon Pline (*lib. XXXV*, *cap.* 12). Comme on les fit d'abord en terre cuite, elles conservèrent aussi le nom de *plasta*, même après que l'on en eût employé de bronze et de marbre.

(2) Il n'existe point de médailles de Pompei, et celles qu'on trouve journellement dans cette ville sont pour la plupart des médailles romaines.

Vignette page 21. Une peinture représentant un autel chargé de pommes de pin et d'une autre espèce de fruits. Aux deux côtés de l'autel sont des serpents, simulacres des génies du lieu, ou *lares*. On voit encore de petits oiseaux qui donnent la chasse à des mouches. Cette peinture étoit chez un boulanger, auprès du four: au-dessus d'elle on avoit représenté un sacrifice aux dieux lares; mais ce morceau est tellement endommagé, qu'il m'a été impossible de le dessiner. Les sujets de cette peinture sont colorés de leurs couleurs naturelles sur un fond blanc.

Les ornements qui servent d'encadrement sont tous tirés de divers endroits de Pompei.

Fleuron page 24. Ce bas-relief, d'environ trois pieds de hauteur, a trait à l'invention des Cariatides. Vitruve rapporte (*lib. I, cap.* 1) que « Caria, ville du Péloponnèse, se ligua autrefois « avec les Perses contre les Grecs; mais ceux-ci s'étant par la victoire glorieusement délivrés de « cette guerre, la déclarèrent unanimement aux Cariates. La citadelle de ces derniers ayant été « prise, les hommes tués et la ville détruite, ils emmenèrent les femmes en esclavage, sans leur « permettre de quitter leurs longs vêtements (*stolæ*) ni les autres ornements qu'avoient coutume « de porter les matrones, afin qu'elles ne fussent point seulement menées une fois en triomphe, « mais que, comme un exemple éternel de servitude et d'outrage, elles portassent aux yeux de « tous la peine du crime de leur ville: d'où les architectes qui existoient alors imaginèrent de « placer dans les édifices publics l'image des Cariatides en guise de supports, afin de transmettre « à la postérité le souvenir de la faute et du châtiment des Cariates. »

L'inscription vient à l'appui de ce passage; elle est ainsi conçue:

« Ce trophée a été élevé à la Grèce après la défaite des Cariates. »

Ce bas-relief, plein de grace et d'un travail excellent, pourroit bien être la copie de quelque monument plus considérable élevé à la victoire des Grecs, et dont la description ne nous seroit point parvenue.

Vignette page 25. Une peinture représentant des sphinx. Elle fut découverte dans le prolongement de la rue par laquelle on arrive au temple d'Isis; les ornements et les sphinx sont couleur d'or sur un fond noir.

Fleuron page 29. Ce fragment représentoit un griffon aux prises avec un serpent. Depuis long-temps je m'étois proposé de le dessiner. Quel fut mon chagrin, le jour où je voulus effectuer ma résolution, en voyant que des curieux avoient dégradé cette peinture et enlevé ou détruit le serpent! J'ai indiqué les trois couches d'enduit qui revêtent le mur, et dont la dernière est un stuc très fin sur lequel est appliquée la peinture.

Vignette page 31. Une inscription appartenant à un tombeau donné pl. IV, fig. VIII et IX.

Une borne funèbre ou *columella* placée dans un *sepulcretum* [1]. Elle porte cette inscription:

IVNONI.
TYCHES. IVLIAE. [2]
AVGVSTAE. VENER.

Elle a été expliquée de plusieurs manières différentes. M. de Clarac l'a traduite ainsi: *Consacrée à Junon protectrice de Julia Tyche, et à Vénus Auguste*. D'autres l'ont interprétée de cette manière: *Dédiée à Junon par Tyche Veneria de Julia Augusta, etc.* (Voyez *les dissert. imprimées dans le Journal de Rome du* 10 *janvier, et dans le Moniteur de Naples du* 7 *mai* 1814). Ces inter-

(1) Voyez le plan général pl. XXXVIII.

(2) C'est par une erreur du graveur que dans la vignette le mot TYCHES est écrit avec un i.

prétations ne sont point satisfaisantes; car il est bien évident qu'il ne s'agit point ici d'un monument votif, mais d'une sépulture. [1]

Fleuron page 32. Un griffon passant. Les ailes, la tête, le poitrail et les pattes de devant, sont couleur d'or, le reste du corps est couleur de bronze.

Vignette page 33. Cette peinture étoit placée à l'angle d'un carrefour formée par la voie consulaire et la rue A (pl. III). Au-devant du serpent il y avoit une brique scellée dans le mur, et sur laquelle on déposoit des offrandes, comme je l'ai indiqué. Ce serpent étoit le simulacre du génie qui présidoit à ce carrefour (*lar compitalis*). En 1813 les charretiers qui transportoient les terres des fouilles ont si souvent accroché l'angle du mur sur lequel étoit cette peinture, qu'ils l'ont fait écrouler, et ce morceau précieux n'existe plus.

Fleuron page 59. Ce fleuron donne l'inscription et un fragment du tombeau de Labéon (voyez page 38). On y a joint encore une autre inscription trouvée isolément : dans le fond on aperçoit l'élévation de la sépulture marquée *b* sur le plan (pl. XV.)

(1) Chez les anciens, chacun adoptoit une divinité familière; les hommes avoient des génies, et les femmes des Junons. (Voyez *Pline, lib. II, cap.* 4). Le nom de cette déesse se voit dans plusieurs inscriptions avec cette attribution. (Voyez *Fabretti, cap. II*, 71, *pag.* 74). Ainsi l'on pourroit traduire:

Au génie, ou aux mânes de Tyche, Veneria *de Julie Auguste.*



TABLE DES PLANCHES

CONTENUES

DANS LA PREMIERE PARTIE. [1]

(1) Le titre gravé, la carte géographique, et le petit plan général, sont considérés comme appartenant à l'introduction : c'est pourquoi ces planches ne sont point portées à la table de la première partie.

ERRATA.

Page 23, ligne 35. *Lithostrolos*, lisez : *Lithostrotos.*

Page 27, ligne 5. *M. Arrius, affranchi, etc.....* lisez : *M. Arrius Diomedes, affranchi de J. . . . magistrat du bourg* Augustus felix, *près la ville, aux siens et à lui-même.*



INSCRIPTIONS PEINTES

AVERTISSEMENT.

Cette seconde partie étant destinée aux édifices privés, j'ai cru devoir la faire précéder d'un *Essai sur les habitations des anciens Romains*, accompagné de quelques planches accessoires qui se rattachent à cet ouvrage par la nature des sujets qu'elles présentent. Sans cette dissertation préliminaire, il m'eût été impossible de familiariser le lecteur avec des distributions étrangères à nos usages, et des termes peu usités qui, à chaque instant rappelés dans la description des planches, auroient chaque fois nécessité des digressions et des explications sans fin.

En parcourant le traité et les explications qui vont suivre, on sera peut-être étonné de me voir ranger les maisons de Pompei dans la classe des habitations romaines; car cette sorte de tradition du goût grec, qui domine dans les ornements et les détails de ces intéressantes

ruines, semble avoir accoutumé tout le monde à regarder les maisons de cette ville comme grecques : mais les descriptions données par Vitruve dans son sixième livre appuient mon assertion; et l'existence de l'*Atrium*, bien constatée dans les maisons de Pompei, ne laisse aucun doute à cet égard. D'ailleurs il est facile de comparer leurs plans à ceux des maisons romaines que l'on voit sur les fragments antiques du plan général de Rome, conservés au Capitole[1]. Cette comparaison achèvera de convaincre quiconque pourroit douter de ce que j'avance.

J'aurois pu rendre cette seconde partie plus volumineuse qu'elle ne l'est; mais les habitations de Pompei ont un tel caractère d'uniformité, qu'il eût été fatigant autant qu'inutile de les donner toutes. J'ai choisi les plus intéressantes dans divers genres; et pour les autres, je renvoie au plan général, où elles sont toutes, sans exception, indiquées sur une échelle assez grande pour ne laisser ni incertitude ni regrets.

(1) Voyez la planche Ire annexée à l'Essai sur les habitations des anciens Romains.



DISQUE EN BRONZE

APPARTENANT A Mr LE COMTE DE BLACAS



ESSAI

SUR

LES HABITATIONS DES ANCIENS ROMAINS.

Les monuments font partie de l'histoire : élevés par des motifs d'utilité ou de magnificence, modifiés par les lieux, les temps et les usages, ils doivent nécessairement porter l'empreinte du génie de leurs créateurs dans toutes ses périodes; marquer les divers degrés de civilisation, de splendeur ou de décadence des états auxquels ils appartiennent, et dévoiler une foule de choses relatives aux mœurs des siècles qui les virent ériger.

Supposons qu'aucun des historiens de Rome ne fût parvenu jusqu'à nous : les arcs triomphaux qu'elle a dressés par toute la terre n'en attesteroient pas moins ses conquêtes; les ruines de ses temples ne feroient pas moins connoître sa superstition et le nombre infini de ses dieux; ses cirques, ses théâtres, les restes de ses basiliques, de ses portiques; ses tombeaux gigantesques déposeroient contre son luxe, son orgueil, et ses richesses; enfin la vaste étendue de son enceinte signaleroit toujours la capitale du monde et la résidence du peuple-roi.

Mais si les monuments publics, en se rattachant aux usages, aux traditions, aux révolutions des empires, aident à fixer certaines époques, et à connoître la vie publique des peuples, les édifices consacrés aux besoins des particuliers ne sont pas d'un intérêt moins vif; ils offrent le tableau curieux de la vie privée chez les simples citoyens; ils fournissent des documents précieux sur les coutumes, et complètent ainsi l'histoire des mœurs et celle de l'art.

Les édifices publics des Romains, grace aux recherches des savants, aux études des artistes, sont aujourd'hui, presque tous, parfaitement connus; il n'en est pas ainsi des édifices privés. Construits moins solidement que les autres, ils ont dû succomber les premiers sous les efforts du temps et des barbares. Aussi peu-à-peu leurs débris ont-ils presque totalement disparu; et, pendant plusieurs siècles, on a vainement cherché quelques restes d'habitation antique assez bien conservés pour éclaircir les descriptions que les anciens auteurs nous en ont laissées, ou appuyer les conjectures par des exemples[1]. Le marquis Galliani, dans une des notes de sa traduction de Vitruve, manifeste, à cette occasion, le regret qu'il éprouve de ne rencontrer nulle part le moindre vestige de maisons antiques qui pût lui faciliter l'intelligence de son auteur[2]. Des découvertes nouvelles ont enfin répandu quelque clarté sur cette matière; elles m'ont conduit à faire sur les maisons des anciens Romains des observations et des recherches dont je vais tâcher d'exposer ici le résultat.

(1) Venuti (*dell' Antichit. di Roma*, P^te^ I^a^, c. 7) rapporte que l'on découvrit de son temps, aux environs de Sainte-Marie majeure, une rue antique, qu'il croit avoir été le *Vicus Sucusanus*, ou le *Caput Africæ*. On y trouva une maison dont on ne put reconnoître autre chose que le mur de face et le commencement de l'escalier.

Pirro Ligorio, dans son volumineux *Dictionnaire d'Antiquités*, ouvrage manuscrit conservé à la Bibliothèque royale de Paris, donne, tome V, le plan d'une ou deux habitations antiques; mais l'on sait combien il est peu sûr de s'en rapporter à cet auteur; et, en considérant les plans, la supercherie, ou du moins l'erreur, devient évidente; ils n'ont absolument rien qui rentre dans le programme des anciennes maisons romaines.

Cammillo Butti, architecte romain, mort vers la fin du dernier siècle, a publié une petite maison antique, découverte dans la Villa Negroni, et décorée des plus rares peintures. On la trouvera à la fin de cet Essai, pl. II.

Près de la voie *Tusculana*, il existe encore les restes d'une habitation antique assez conservée pour en reconnoître le plan. Elle paroît ici, pour la première fois, planche II. Sur cette même voie, au lieu nommé *Roma Vecchia*, et sur la voie *Appia*, dans un endroit du même nom que le précédent, on trouve les immenses ruines de deux maisons de plaisance : l'une est attribuée à Domitien; l'autre, à Gallien. Cette dernière a été publiée dans le *Parallèle des Monuments anciens et modernes*, par M. Durand; mais elle est tellement ruinée, que l'auteur de cette restauration a été obligé d'avoir plus souvent recours à son imagination qu'à son modèle : l'autre offre des parties intéressantes; je n'ai pas voulu la publier, dans la crainte d'augmenter inutilement cet ouvrage, en y joignant trop d'objets qui lui sont étrangers.

(2) Galliani, *Traduz. di Vitruv.*, lib. VI, cap. 3, *nota* 1.

Comme je desire que cet Essai prépare à la connoissance des édifices qui font le sujet de cette seconde partie, je tâcherai d'indiquer d'abord les progrès successifs de l'art et du luxe dans les habitations; ensuite je tracerai le programme des maisons des Romains, c'est-à-dire que je décrirai les distributions générales et particulières de leurs plans.

Vitruve, en traitant de l'origine de l'architecture[1], parle des premières habitations, et de la manière dont elles furent construites. Comme dans tous les temps et chez tous les peuples les mêmes besoins font naître les mêmes idées, ils doivent conduire à-peu-près aux mêmes résultats; ainsi les huttes des Germains, décrites par Tacite[2], et celles des habitants du nouveau monde, peuvent nous donner une image de ces premiers abris dont l'Architecte d'Auguste nous trace si ingénieusement l'histoire. Mais combien de siècles ne fallut-il pas pour perfectionner ces essais grossiers, et parvenir à leur donner une solidité convenable, des distributions commodes, des décorations analogues, et sur-tout ce rapport parfait, cette proportion si nécessaire entre le tout et les parties, qui est la plus grande difficulté de l'art?

Les Romains n'eurent point à passer par tous les degrés d'une lente civilisation; ils n'eurent pas besoin de travailler péniblement à perfectionner leurs inventions premières. Ce peuple, composé d'étrangers appartenant à des nations avancées déja dans les arts, sortit tout instruit du sein des peuples voisins, comme Minerve du cerveau de Jupiter.

Mais si, dans les premiers édifices publics, les Romains montrèrent quelque connoissance de l'art de bâtir, leurs habitations n'en furent pas moins d'une extrême simplicité; témoin la maison de Romulus, que l'on voyoit encore du temps d'Auguste sur la roche sacrée au Capitole, et qui n'étoit qu'une cabane couverte de chaume[3].

Numa, voulant *amollir et adoulcir sa ville, en la rendant, au lieu de aspre*

(1) Vitruv., lib. II, cap. I.

(2) Tacit., *de Morib. German.*, XVI.

(3) Vitruv., lib. II, cap. I.

On vient de découvrir, près d'Albano, une quantité d'urnes cinéraires en terre cuite. Ces monuments appartiennent indubitablement aux premiers habitants du Latium, et remontent au-delà de toutes les époques connues de l'histoire d'Italie, puisque le sol où elles se trouvent est entièrement recouvert par des couches épaisses de lave sorties du cratère du mont Albanus, volcan dont les éruptions se perdent dans la nuit des temps. Cette découverte, d'un si grand intérêt pour l'histoire, n'est pas moins précieuse pour l'art; car ces urnes conservent la forme des habitations de ces siècles reculés; elles nous représentent sans doute les cabanes des Aborigènes et des antiques Pélasges, « les toits du pauvre Evandre », *Tecta pauperis Evandri* (*Æneid.*, lib. VIII, 360), et ceux de Numa. Voyez la gravure d'un de ces monuments à la fin de cet Essai, et la description des vignettes.

et belliqueuse qu'elle étoit, plus doulce[1], encouragea les arts, et forma des corporations de ceux qui les exerçoient[2]; la troisième, consacrée aux ouvriers en bâtiment, fut la plus considérable[3].

Bientôt Rome commença à déployer sa puissance naissante; elle agrandit son territoire, et reçut dans son sein des nations entières qui apportèrent à leur nouvelle patrie des ressources nouvelles et des connoissances plus étendues. Les Etrusques ou Tyrrhéniens eurent particulièrement une grande influence sur les progrès des arts chez les Romains. Ce ne fut même que sous le règne de Tarquin l'ancien, Grec d'origine, mais né en Etrurie, que Rome vit élever, pour la première fois, de véritables monuments. Il fit détruire les anciennes murailles construites, à la manière des Pélasges, de blocs irréguliers; et, à leur place, il éleva des remparts de pierres de taille posées régulièrement, et dont chacune faisoit la charge d'un chariot[4]. Enfin Tarquin soumit douze villes de l'Etrurie[5]; et, riche de ses conquêtes, fort des ressources que lui offroit leur civilisation, il commença dès-lors ces immortels travaux souterrains[6], et ce Capitole bâti pour l'éternité[7], qui, après avoir été le berceau de la puissance de Rome, est encore, aujourd'hui, le dernier asile des débris de sa grandeur.

Le mélange des peuples étrusques avec les Romains leurs vainqueurs acheva d'introduire à Rome les mœurs et les arts de l'Etrurie; et ce fut probablement à cette époque que l'on commença à adopter les distributions intérieures que présentèrent, depuis, les maisons romaines : car Tarquin, ayant fait construire à Rome le premier *forum* régulier que cette ville ait possédé; il l'entoura de boutiques[8] auxquelles il dut joindre les dépendances nécessaires à ceux qui les occupoient. Or, élevé chez les Toscans et se servant toujours d'artistes de cette nation, il aura sans doute donné à ces habitations quelques unes des distributions en usage dans l'Etrurie; par la suite,

(1) Plutarq., *Vie de Numa*, XIII. (Amyot.)

(2) *Ibid.*

(3) Cette corporation s'appeloit *Collegium Fabrorum;* elle comprenoit différentes professions, les *ædificatores,* entrepreneurs de bâtiments; les *structores,* maçons, autrement appelés *cæmentarii;* les *ferrarii,* serruriers; les *dendrophores,* qui abattoient les arbres et les transportoient où on en avoit besoin; les *tignarii,* charpentiers; les *tectores,* couvreurs; les *marmorarii,* marbriers, etc. Voyez Sigon., *de Antiq. Jur. Civil Rom.*, lib. II, c. 17; et Grut., *Inscript. antiq.*, pars I, tom. II, p. 1117, et pars II, tom. I, p. 740, 742, 744, 746.

(4) Dionys. Halicarn., lib. III. C'est de cette manière que sont construites les murailles de Cortone et de plusieurs autres villes de la Toscane. On voit dans les substructions du Capitole et de la *Cloaca maxima* d'assez beaux restes de ce genre de construction.

(5) Dionys. Halicarn., lib. III.

(6) L'égout nommé *Cloaca maxima.*

(7) Plin., *Nat. Hist.*, lib. XXXV, c. 15.

(8) Tit. Liv., lib. I; Dionys. Halicarn., lib. III.

on se sera plu à les imiter, et elles seront devenues ainsi le type de tous les autres édifices de ce genre. En effet, Varron[1] et Festus[2] s'accordent à donner une origine étrusque aux principales divisions des habitations romaines, et les parties qui portent des noms grecs ne sont guère que des accessoires introduits par le luxe, lorsque la discipline antique cessa d'être en vigueur.

Les maisons romaines furent, dans les premiers temps, simples comme les mœurs de ceux qui les habitoient[3]. Le domaine champêtre d'un sénateur embrassoit alors moins de terrain que n'en occupèrent, depuis, les cabinets particuliers de quelques empereurs[4]. Les habitations n'étoient point chargées de décorations futiles; on n'y voyoit aucune matière précieuse, aucune statue; leurs plus beaux ornements étoient des trophées d'armes enlevées à l'ennemi[5]; et, même pendant les cinq premiers siècles de la fondation de Rome, elles ne furent point couvertes de tuiles, mais simplement de planches ou de bardeaux[6]. La seule chose qui, dans le commencement de la république distinguât la maison d'un triomphateur de celle d'un simple citoyen, c'étoit le privilége accordé au propriétaire par le sénat d'avoir des portes ouvrant en-dehors sur la voie publique[7]; quant à leur grandeur, on peut en juger par celle de Valerius Publicola, qui donnoit tant d'ombrage au peuple; il suffit à son maître d'une seule nuit pour la raser complètement: c'étoit cependant la plus belle de la ville[8].

Les murs des maisons furent d'abord construits en briques crues[9], en pan

(1) Varro., *de Ling. lat.*, lib. IV.

(2) Fest., *de verb. signific. apud Paul Diacon.*

(3) Les édifices privés devoient nécessairement être à cette époque d'une extrême simplicité, car la ville n'étoit guère habitée que par les gens de métiers ou sans propriétés rurales. Les patriciens et les gens riches vivoient à la campagne. Horace les appelle *agricolæ prisci* (*Epist.* 1, lib. II). Selon Varron (*de Re rust.*, lib. I, c. 13), leurs habitations champêtres l'emportoient de beaucoup sur celles qu'ils avoient à la ville, où ils ne venoient ordinairement que pour les assemblées et les jours de marché. C'est pour cela que l'on donna le nom de *viatores*, voyageurs, aux officiers chargés de convoquer le sénat, parcequ'en effet ils étoient obligés de faire d'assez longs voyages pour se transporter chez les sénateurs, qui habitoient tous hors de Rome.

(4) Plin., *Nat. Hist.*, lib. XXXVI, cap. 15.

(5) *Ibid.*, lib. XXXV, cap. 12.

(6) *Ibid.*, lib. XXXVI, cap. 2. Les bardeaux sont de petits ais de bois menus et taillés en forme de parallélogramme, dont on se sert pour remplacer l'ardoise ou la tuile. Les Grecs faisoient usage de bardeaux dans les constructions rurales : cette couverture se nommoit καλυμματια.

(7) Plin., *Nat. Hist.*, lib. XXXVI, cap. 15. Les maisons grecques avoient leurs portes ouvrant en-dehors (Winckelm., *Remarq. sur l'Archit. des anciens*, pag. 56). Chez les Romains, il n'en étoit point ainsi.

(8) Plutarq., *Vie de Publicola*, XVIII.

(9) Ces briques étoient faites de terre glaise, ou d'argile mêlée à de la paille; on les faisoit ensuite sécher au soleil (Vitruv., lib. II, c. 3): elles se décomposoient facilement lorsqu'elles étoient exposées à l'action du soleil ou de l'humidité (Pausan., lib. VIII).

de bois rempli en maçonnerie[1], ou enfin en briques cuites. Or, comme les lois Ædiles défendoient de donner aux murailles, et particulièrement aux murs mitoyens, plus d'un pied et demi d'épaisseur[2], on ne pouvoit élever qu'un seul étage sur d'aussi foibles constructions[3]; et, pour obtenir dans un terrain circonscrit le nombre de pièces nécessaires, on étoit forcé d'en restreindre les dimensions. Mais, la population continuant à s'accroître, on fut obligé de renoncer aux constructions uniquement de briques[4], pour élever des maisons de plusieurs étages en pierres de taille, en moellons, et en briques renforcées de chaînes de pierres[5]. Ces édifices furent, dès-lors, terminés par une terrasse nommée *solarium*[6], où l'on venoit jouir du soleil pendant l'hiver, de la fraîcheur des soirées pendant la belle saison, et des magnifiques aspects qu'offrent la ville et la campagne de Rome[7]. Les Romains aimoient aussi à y prendre leur repas du soir; ce qui fit donner au dernier étage des maisons le nom de *cœnaculum*[8]. Peu-à-peu on en vint à construire des habitations d'une telle hauteur, qu'Auguste se vit forcé de rendre une ordonnance à ce sujet. Comme ces édifices, trop élevés, privoient les rues d'air et de clarté, et qu'ils pouvoient occasioner des accidents par suite des tremblements de terre, des inondations[9], ou des incendies[10],

(1) Cette manière de bâtir est fort désapprouvée par Vitruve : « Je voudrois, dit-il, qu'elle n'eût jamais « été inventée » (lib. II, cap. 8).

(2) 1 Pied 4 pouces 3 lignes $^{6}/_{15}$ mesure de Paris, selon l'évaluation que j'ai proposée tome I, page 42. Cette mince épaisseur favorisoit aussi les voleurs, qui s'introduisoient dans les maisons en perçant les murailles (Lucian., *Asino*, tom. II, pag. 71).

(3) Vitruv., lib. II, cap. 8; et Plin., *Nat. Hist.*, lib. XXXV, cap. 15.

(4) Il est évident que la fin du XIVe chapitre du XXXVe livre de l'histoire naturelle de Pline n'est qu'un extrait du VIIIe chapitre du IIe livre de Vitruve. On évitoit de bâtir en briques dans la construction des édifices privés, à cause de la loi qui fixoit l'épaisseur des murs; mais, lorsqu'il s'agissoit de monuments publics dont la loi ne parloit point, on se servoit de briques. Vitruve fait l'éloge de cette manière de bâtir; et il rapporte que l'usage étoit d'apprécier les murs extérieurs en pierres, non précisément sur le prix qu'ils avoient coûté à élever, mais à raison de $^{1}/_{80}$ de moins par chaque année écoulée depuis leur érection; tandis qu'à l'égard des murs de briques, regardés comme indestructibles, il suffisoit qu'ils eussent conservé leur aplomb pour être toujours estimés d'une valeur égale à ce qu'ils coûtèrent lorsqu'on les construisit.

(5) Vitruv., lib. II, cap. 8.

(6) Isidor., *Origin.*, lib. XV, cap. 3; et Pollux., *Onomast.*, cap. VIII, 5. Comme on établit aussi sur ces terrasses de petites treilles, on leur donna le nom de *pergulæ*.

(7) Vitruv., lib. II, cap. 8.

(8) Varro., *de Ling. lat.*, lib. IV. Les appartements des étages supérieurs, situés sous ces terrasses dont on vient de parler, n'étoient guère habités que par des gens peu fortunés. Un passage de Plutarque (*Vie de Sylla*) nous apprend que, vers la fin de la république, un pareil appartement, dans une maison médiocre, se louoit 2,000 sesterces, environ 200 francs de notre monnoie.

(9) Les inondations causoient beaucoup de dommages à Rome, et y ruinoient une grande quantité d'édifices. Ces malheurs excitèrent la sollicitude de Tibère (Tacit., *Annal.*, lib. I, 76). Auguste chercha aussi à y porter remède (Sueton., *Aug.*, 30).

(10) On prenoit généralement à Rome peu de précaution pour les incendies; ce fut Auguste qui, le pre-

il fixa leur plus grande hauteur à 70 pieds[1], que Trajan réduisit à 60[2].

Vers la fin de la république, les Romains naturalisèrent chez eux les arts de la Grèce; et, oubliant tout-à-fait l'antique sévérité de leurs mœurs, ils s'abandonnèrent au goût des plaisirs et aux habitudes du luxe, que leurs immenses richesses leur donnoient le moyen de satisfaire. Les palais s'agrandirent; on commença à les orner plus richement; et les matières précieuses, autrefois réservées pour les temples des dieux, furent prodiguées dans les édifices privés. Lucius Cassius fut le premier qui décora sa maison avec des colonnes de marbre étranger; elles étoient au nombre de six, et hautes seulement de 12 pieds[3]. Cette magnificence, blâmée alors, fut surpassée bientôt par Marcus Scaurus, qui plaça dans son *atrium* des colonnes hautes de 38 pieds[4]. Mamurra ne se contenta pas d'employer les plus beaux marbres aux colonnes qui décoroient sa maison, il en revêtit encore les murailles, et cet exemple fùt souvent imité depuis[5]. Mais, si l'on veut avoir une idée des progrès rapides que fit à cette époque le luxe des bâtiments, il suffira de considérer que, l'an 676 de Rome, la maison de Lépidus étoit la plus belle de toutes, et que, trente-cinq ans plus tard, elle n'étoit pas la centième[6]. Les palais que l'on citoit alors pour leur magnificence étoient ceux de Lucius Crassus et de ce Quintus Catulus qui partagea avec Marius la gloire d'avoir vaincu les Cimbres; cependant, quelque belles que fussent ces habitations, elles le cédoient en somptuosité à celle de Caïus Aquilius, simple chevalier romain[7]. On a un aperçu de la valeur de pareils édifices par le prix que Publius Clodius mit à une maison qu'il paya plus d'un million et demi de nos livres[8], et par l'offre que Domitius Ahenobarbus, étant censeur, fit à son collègue Crassus, auquel il proposa, selon Pline, près de dix millions de sa maison[9].

mier, établit des gardes chargées de veiller à cet effet pendant la nuit (Sueton., *Aug.*, 30). Telle étoit la superstition des Romains qu'ils imaginoient préserver leurs habitations des ravages du feu, en écrivant certaines paroles magiques sur les murailles (Plin., *Nat. Hist.*, lib. XXVIII, cap. 2).

(1) Strab., lib. V. Environ 64 pieds 8 pouces 2 lign. de Paris.

(2) Aurel. Vict., *in Epit.* Environ 55 pieds 1 pouce de Paris.

(3) Plin., *Nat. Hist.*, lib. XXXVI, cap. 4.

(4) Plin., *Nat. Hist.*, lib. XXXVI, cap. 2. Ce goût pour les colonnes, qui ruinoit les particuliers, fut, dans une occasion, une ressource pour l'état: lors de la guerre entre César et Pompée, on mit une taxe sur les colonnes (J. Cæs., *de Bell. civil.*, lib. III). Quelque temps après, César, devenu dictateur, rétablit cet impôt dans ses lois somptuaires (Cicer., *ad Attic.*, lib. XIII, epist. 6).

(5) Plin., *Nat. Hist.*, lib. XXXVI, cap. 6.

(6) *Ibid.*, cap. 15.

(7) *Ibid.*, lib. XVII, cap. 1.

(8) *Ibid.*, lib. XXXVI, cap. 15.

(9) Les loyers devoient être assez chers à Rome, puisque la taxe perçue par le fisc sur le loyer des habitations s'élevoit, pour le terme moyen, à 2,000 sesterces, environ 400 francs (Sueton., *Cæs.*, 38). Cependant les prix devoient varier selon la situation des

Or, il est à remarquer qu'elle étoit la moins belle des trois que je viens de citer plus haut.

Vers le même temps, Lucullus, enrichi d'une partie des trésors de l'Asie, étaloit un faste oriental aux yeux des Romains. Il se bâtit à Rome un palais d'une étonnante magnificence, et tellement agréable, que, long-temps après, ses jardins étoient encore les plus beaux que les empereurs possédassent[1]. Il eut en outre, aux environs de la ville et dans les provinces, de superbes retraites. Celle qu'il fit construire sur la côte de Naples, et dont on voit encore les restes au pied des collines de Pausilype, avoit exigé des travaux si considérables, qu'ils lui valurent le nom de Xerxès[2].

Construire de toute part des palais et des maisons de plaisance étoit devenue la passion des Romains. Varron dit à cet égard : « On bâtissoit, autrefois, selon l'utilité ; aujourd'hui, c'est pour satisfaire des caprices extravagants[3] ». Les hommes graves étoient, comme les autres, entraînés par la mode. Rien de plus singulier que de voir Cicéron, dans les circonstances les plus critiques, presque autant occupé des embellissements de sa *villa* de Tusculum, de son temple à Tullie, et de son architecte Chrysippus, que des affaires de la république expirante[4]. Ceux mêmes qui blâmoient ces excès ne laissoient pas de les imiter ; témoin Salluste qui se rendit célèbre par la beauté de ses maisons et de ses jardins, quoiqu'il eût déclamé contre *ces palais immenses semblables à des villes*[5]. Il paroît cependant qu'un bon nombre d'esprits justes reprochèrent ce déréglement à leur siècle, et opposèrent quelque résistance à ce goût effréné pour les bâtiments, qui gagnoit insensiblement toutes les classes. Horace disoit à ses concitoyens : « Les immenses édifices dont vous couvrez les campagnes ne laisseront bientôt plus un arpent à la charrue[6] ». Mais on admira les vers du poëte sans profiter de ses leçons.

Auguste donna l'exemple de la simplicité ; et, s'il éleva de grands monu-

édifices ; et il y avoit des quartiers de la ville où on pouvoit se loger avec peu de dépense : la preuve en est dans le reproche adressé à Sylla par un affranchi qu'il envoyoit à la mort, et qui avoit habité avec lui une maison dont le loyer n'excédoit pas 3,000 sesterces (Plut., *Vie de Sylla*). Au surplus, un loyer de 30,000 sesterces, 6,000 francs, étoit regardé comme une dépense assez remarquable, puisque ce fût un des chefs d'accusation contre Cœlius (Cicer., *Orat.*, XXXV, *pro Cœlio*).

(1) Plutarq., *Vie de Lucullus.*

(2) Plutarq., *Vie de Lucullus.* Cette *villa* de Lucullus étoit bâtie sur l'emplacement de la maison de celle du féroce Marius. Lucullus l'acheta près de 400,000 francs.

(3) Varro., *de Re rust.*, lib. I, cap. 13.

(4) Cicer., *ad Attic.*, lib. XII, epist. 18, 19, 25; lib. XIII, epist. 6, 29; lib. XIV, epist. 9, etc., etc.

(5) Sallust, *de Bell. Catilin.*

(6) Horat., lib. II, od. 15.

ments d'utilité publique, ses habitations furent toujours modestes. Il demeura, pendant quarante années, dans une maison qui n'étoit remarquable ni par sa grandeur ni par ses ornements, dont les portiques, d'une étendue médiocre, n'étoient formés que de colonnes de pierre d'Albe, et qui ne renfermoit ni marbre ni pavés précieux[1]. Les seules décorations qu'il se permit d'employer pour orner les murailles de ses appartements furent des peintures dont Pline lui attribue l'invention[2], et qui représentoient des scènes familières, des paysages, et des animaux; il fit même démolir plusieurs palais bâtis avec trop de luxe par sa fille Julie[3].

Mais cette sage retenue ne fut généralement imitée ni par les contemporains de ce prince, ni par ses successeurs à l'empire, qui couvrirent le mont Palatin de constructions si considérables, que leurs débris ressemblent moins aux ruines d'un palais qu'à celles d'une ville[4]. Son favori Mécène fit construire à Tivoli une maison de plaisance dont les ruines célèbres font encore l'étonnement des voyageurs; et Vedius Pollion, autre ami d'Auguste, que ses richesses avoient placé au rang des chevaliers, possédoit, sur la côte de Pausilype, une habitation bâtie à grands frais, où il s'étoit plu à lutter contre les difficultés que présentoit la nature des lieux, et à rassembler tout ce que le goût de la magnificence et des plaisirs peut imaginer de plus voluptueux. Les restes de ce palais, en partie couverts aujourd'hui par la mer, portent encore le nom de *délices*[5]. Après la mort d'Auguste, on rechercha de toute part les matières les plus rares, et l'on en vint à couvrir le sol et les parois des appartements de mosaïques précieuses[6]. On vit même, sous Claude, un vil affranchi orner de trente-deux colonnes de marbre onyx le salon où il prenoit son repas du soir[7].

Les mœurs des princes et celles de leurs peuples ont toujours une influence réciproque; tellement que, souvent, il suffit de connoître les unes pour bien apprécier les autres. C'est pourquoi je me dispenserai de rapporter ici un grand nombre d'exemples qu'il m'eût été facile de recueillir; et le luxe extravagant de Néron, blâmé dans l'histoire, mais imité par ses contemporains, suffira pour donner la mesure de l'esprit de son siècle[8].

(1) Sueton., *Aug.*, 72.
(2) Plin., *Nat. Hist.*, lib. XXXV, cap. 10.
(3) Sueton., *Aug.*, 72.
(4) Voyez Bianchini, *Palazzo de' Cesari*.
(5) Voyez la planche II annexée à cet Essai, et l'explication de cette planche.
(6) Plin., *Nat. Hist.*, lib. XXXV, cap. 2.
(7) *Ibid.*, lib. XXXVI, cap. 7.
(8) Cette passion pour le luxe étoit telle, que le stoïque Sénèque avoit lui-même des jardins et des habitations dont la magnificence effaçoit presque celle de Néron (Tacit., *Annal.*, lib. XIV, 52).

Le dernier palais que Néron fit bâtir comprenoit dans son enceinte tout le mont Palatin, et une partie de l'Esquilin; il embrassoit de toutes parts une si grande étendue de terrain, qu'il fit dire : « Rome n'est plus qu'un pa- « lais! Romains, fuyons à Veies, si toutefois ce palais ne finit pas par enfer- « mer Veies dans son enceinte[1] ». Le portique avoit trois rangs de colonnes et mille pas de long; on y voyoit un étang immense, des parcs remplis de troupeaux et de bêtes sauvages; les salles étoient lambrissées des matières les plus précieuses[2]; enfin l'intérieur étoit entièrement doré[3].

Néron ne se contenta point de déployer pour lui-même tant de magnificence, il encouragea aussi celle des citoyens, et il voulut que les habitations particulières fussent désormais plus commodes, plus belles, et plus sûres; il soumit la construction des maisons à des règlements nouveaux, et elles commencèrent à contribuer à l'ornement de la ville. Après le terrible incendie qui consuma, sous son règne, une grande partie de Rome, ce prince fit rebâtir les quartiers détruits sur un plan régulier, et non au hasard, comme on le fit, après la ruine de Rome, par les Gaulois; les rues furent alignées et rendues plus larges. Les maisons furent isolées; il défendit les murs mitoyens, orna les façades de portiques, proscrivit, autant que possible, l'usage du bois dans les constructions; enfin il renouvela les anciennes ordonnances d'Auguste relativement à la hauteur des édifices[4].

Le palais de Néron peut être regardé comme le terme le plus élevé où soit jamais parvenue la magnificence romaine dans les habitations. Aucun particulier, aucun empereur ne put, depuis, atteindre à un tel excès de luxe. Hadrien, dans sa maison de plaisance, dont les débris couvrent plusieurs milles aux environs de Tivoli, n'exécuta que des choses infiniment au-dessous du dernier exemple que nous venons de citer. La partie qui paroît avoir été consacrée à l'habitation n'a rien d'extraordinaire. La seule chose qui puisse étonner dans la *villa* d'Hadrien, c'est le nombre et la variété des édifices disséminés sûr une immense étendue de terrain[5].

Après cet empereur, la décadence des arts suivit une progression rapide; l'on vit disparoître peu-à-peu le goût ingénieux qui avoit long-temps embelli les habitations. Les Romains commencèrent à n'être plus sensibles qu'à

(1) Sueton., *Ner.*, 39.

(2) Sueton., *Ner.*, 31; Tacit., *Annal.*, lib. XV, 42.

(3) Plin., *Nat. Hist.*, lib. XXXVI, cap. 15. Cet immense palais fut l'ouvrage des architectes Severus et Celer (Tacit., *Annal.*, lib. XV, 42).

(4) Tacit., *Annal.*, liv. XV, 53; Sueton., *Ner.*, 16.

(5) Voyez le plan de la *villa Adriana*, par Piranesi.

l'éclat des marbres étrangers, des pierres de prix, de l'or, de l'argent, et du bronze; on ne demanda plus compte aux artistes des formes, du choix, de la disposition de leurs décorations, mais seulement du brillant, de la richesse qu'ils pouvoient y répandre; on ne chercha plus ce qui charme, on voulut être ébloui, étonné; et la noble et élégante simplicité des Grecs fut remplacée par une magnificence barbare dont l'Asie avoit offert les modèles. Depuis Néron, rien n'étoit plus commun à Rome que des appartements entièrement dorés, même dans les habitations privées[1].

Il existe sur la voie *Appia*, entre Albano et Rome, des ruines qu'il est facile de reconnoître pour celles d'un palais. On attribue cet édifice à Gallien. Ce qui en reste, fort dégradé à la vérité, ne donne pas une idée bien avantageuse des habitations de cette époque, non plus qu'un autre palais situé à environ deux milles plus loin vers la voie *Tusculana*, et qui paroît être du même temps; ils n'ont de remarquable que leur immensité et l'heureux choix de l'emplacement qu'ils occupent, d'où l'on jouit des plus beaux points de vue de la campagne de Rome[2].

Au commencement du IVe siècle, Dioclétien construisit à Spalatro un superbe palais dont les ruines subsistent encore; cette vaste habitation n'offre aucune beauté ni dans la distribution, ni dans les détails, et la profusion des ornements qui y sont répandus ne sert qu'à faire ressortir davantage le mauvais goût avec lequel ils ont été employés et exécutés. Enfin des mosaïques grossières, des verres coloriés, des dorures, des fragments de marbre antique, mal distribués, devinrent, un siècle plus tard, les décorations en usage.

Mais, si les maisons perdirent le charme que la beauté des détails ajoute aux ouvrages de l'architecture, elles conservèrent toujours les divisions primitives des plans; on ne dut commencer à les abandonner que lors de l'invasion des barbares vers le Ve et le VIe siècle. Cette belle Italie, sur laquelle la dévastation et le carnage planèrent pendant plusieurs générations, vit tomber ses plus beaux monuments, et disparoître des villes entières. Les particuliers, pauvres et tremblants, relevèrent sans soins des habitations menacées chaque année d'une nouvelle destruction; et les grands mêmes n'eurent plus d'autres palais que des édifices informes, construits de débris, quelquefois fortifiés à la manière du temps, et semblables à-peu-près à la

(1) Plin., *Nat. Hist.*, lib. XXXIII, cap. 3.

(2) Voyez la note 1, page 4.

maison de Cola Rienzi, dont on voit les ruines près du pont sénatorial à Rome. Une observation assez simple peut servir à prouver que c'est en effet à cette époque remarquable par le changement presque subit des coutumes antiques de l'empire, que les habitations perdirent leurs anciennes distributions. Isidore de Séville m'en fournit le sujet. Cet évêque, qui écrivoit au commencement du VIIe siècle, en donnant l'étymologie du mot *atrium*[1], confond évidemment la forme des maisons romaines et celle des maisons grecques; ce qui prouve qu'il ne connoissoit bien ni les unes ni les autres, et par conséquent que les distributions anciennes n'étoient plus en usage de son temps[2]. Cependant la tradition ne s'en perdit point entièrement; certains édifices du premier ordre; en conservèrent quelque chose, comme le prouve un document précieux publié pour la première fois par le savant Mabillon[3], et cité depuis par Muratori[4], on y trouve la description du palais des ducs de Spolette, vers l'an 814 de l'ère vulgaire. « Dans la première par- « tie du palais, dit l'auteur, est le *proaulium*[5], ou avant-cour; dans la seconde « est le *salutatorium*[6], c'est-à-dire le lieu destiné à recevoir les personnes qui « viennent saluer et rendre leurs devoirs : cet endroit est contigu au palais. « Dans la troisième est le *consistorium;* c'est un grand et vaste édifice dans le « palais, où les différents et les causes sont entendus et discutés : il est dit « *consistorium,* parceque les juges ou officiers y devoient *consistere;* c'est-à- « dire s'arrêter pour entendre et terminer les affaires[7]. Dans la quatrième « est le *trichorum*, ou appartement destiné aux banquets; il y a trois rangs « de tables : ce lieu est appelé *trichorum,* parceque l'on y réunit trois *chœurs,* « ou trois rangées de commensaux[8]. Dans la cinquième, les *zetæ hyemales;* « c'est-à-dire les chambres d'hiver[9]. Dans la sixième, les *zetæ estivales*, ou « chambres d'été[10]. Dans la septième, l'*epicaustorium*[11] et les *triclinia acubi-*

(1) Isidor., *Origin.*, lib. XV, cap. 3.

(2) Lorsque l'*atrium* des Romains avoit des portiques, il en avoit quatre; et le passage d'Isidore de Séville, *addantur ei tres porticus intrinsecus* (*Origin.*, lib. XV, cap. 3), ne peut convenir qu'aux cours du *gynecœum* des maisons grecques, qui n'avoient que trois portiques, et qui ne ressembloient que fort peu aux *atrium*. C'est ce qui prouve qu'Isidore ne connoissoit clairement ni les maisons grecques, ni les maisons romaines, puisqu'il les confond entre elles.

(3) *Rer. Ital.*, tom. II, part. II.

(4) *Annal. d'Ital.*, tom. IV, part. II.

(5) C'est l'*area*, ou le *vestibulum* des anciens temps.

(6) C'est l'ancien *atrium*, où l'on se rendoit pour saluer le maître de la maison.

(7) Le *consistorium* répond à la basilique qui existoit dans les habitations des grands (Vitruv., lib. VI, cap. 8).

(8) Cette partie du palais représente le *triclinium* des anciens; dans les monastères, les réfectoires sont ainsi disposés, il y a des tables de trois côtés, et les moines sont à table sur trois rangs.

(9) C'est l'*hybernaculum* de Pline, lib. II, epist. 17.

(10) Les anciens avoient aussi des appartements d'été.

(11) C'est une dénomination étrangère au pro-

« *tanea*[1]; dans cet appartement on brûloit de l'encens et des aromates, afin « que les grands, qui s'y asseyoient de trois côtés, eussent le plaisir de res- « pirer diverses odeurs[2]. Dans la huitième sont les *thermes*, c'est-à-dire les « bains chauds[3]. Dans la neuvième, le *gymnasium*, ou endroit destiné aux « discussions philosophiques et à divers genres d'exercices[4]. Dans la dixième, « la cuisine, où l'on prépare la soupe et les autres aliments. Dans la onzième « est le *columbum*[5]; c'est l'endroit où se rassemblent les eaux. Dans la dou- « zième est l'hippodrome[6], lieu, dans l'enceinte du palais, destiné aux courses « de chevaux[7]. »

Les maisons religieuses, bâties d'âge en âge d'après les mêmes données et sur les mêmes modèles, ont aussi retenu, jusqu'à nos jours, quelques traces des anciennes distributions; leurs vestibules, leurs parloirs, leurs doubles cloîtres, et généralement l'ensemble du *programme*, rappellent les principales parties des habitations antiques. Quant aux maisons romaines des temps modernes, elles ont encore, dans leurs plans, plus d'un trait de ressemblance avec celles de l'antiquité[8].

gramme des habitations romaines; elle appartenoit aux mœurs des Grecs de ce temps, et vient du verbe ἐπικαίω, *brûler sur, brûler à la surface*, parceque l'on y posoit sur le feu différents parfums.

(1) Espèces de sofas qui garnissoient trois côtés de la salle, d'où leur vint le nom de *triclinia*.

(2) Une semblable mollesse ne tient point aux anciennes coutumes romaines, elle appartient aux mœurs orientales. Tels sont les *divans* des Turcs, où ils se placent pour fumer et respirer l'odeur des parfums.

(3) Il y en avoit dans toutes les maisons romaines.

(4) Pline, dans sa maison de Laurentium, avoit aussi un *gymnasium* (lib. II, epist. 17).

(5) Cette dénomination n'est point latine, et par conséquent n'appartient point aux anciens usages romains; elle vient de κολυμβω, *nager*. Les Grecs appeloient un semblable bassin κολυμβήθρα.

(6) Dans les deux palais que j'ai cités plus haut, et dont les ruines se voient, les unes sur la voie Tusculane, et les autres sur la voie Appia, les indices de l'hippodrome sont très distincts. Dans les alentours étoient sans doute placées les écuries et les remises

(7) Ce morceau est si curieux, que j'ai cru faire plaisir en reproduisant ici le texte: *In primo* proaulium, *id est locus ante aulam. In secundo* salutatorium, *id est locus salutandi officio deputatus, juxta majorem domum constitutus. In tertio* consistorium, *id est domus in palatio magna et ampla, ubi lites et caussæ audiebantur, et discutiebantur; dictum consistorium a consistendo, quia ubi, ut quælibet audirent, et terminarent negotia judices, vel officiales consistere debent. In quarto* trichorum, *id est domus conviviis deputata in qua sunt tres ordines mensarum, et dictum est trichorum a tribus choris, id est tribus ordinibus comessantium. In quinto* zetæ hyemales, *id est cameræ hiberno tempori competentes. In sexto* zetæ æstivales, *id est cameræ æstivo tempori competentes. In septimo* epicaustorium, *et* triclinia accubitanea, *id est domus, in qua incensum et aromata in igne ponebantur, ut magnates odore vario reficerentur, in eadem domo tripertito ordine considentes. In octavo*, thermæ, *id est balnearum locus calidarum. In nono* gymnasium, *id est locus disputationibus, et diversis exercitationum generibus deputatus. In decimo* coquina, *id est domus, ubi pulmenta et cibaria coquuntur. In undecimo* columbum, *id est ubi aquæ influunt. In duodecimo* hippodromum, *id est locus cursui equorum in palatio deputatus*.

(8) Leurs plans en offrent souvent l'aspect; les portiques de leurs cours, leurs vestibules, leurs toits en saillie, et plusieurs autres détails, rappellent les *atrium* des anciens. Voyez *Maisons et Palais de Rome*, par MM. Percier et Fontaine, particulièrement les palais

Le tableau que je viens de tracer montre les habitations des anciens Romains, pauvres et simples à leur origine, puis portées par degrés jusqu'à une magnificence délirante; enfin perdant leurs luxueuses décorations, leurs dispositions vastes et recherchées, et jusqu'à la tradition des distributions antiques, à cette époque fatale où les barbares vinrent frapper un coup mortel à l'empire d'Occident, en le dépouillant de ses richesses, en changeant ses mœurs, en ensevelissant sous les ruines des monuments des arts les dernières étincelles du génie d'un grand peuple. Ce seroit peut-être ici l'occasion de décrire l'ensemble de la vie privée des Romains, de suivre, de surprendre, pour ainsi dire, ces orgueilleux maîtres du monde au sein de ces habitations, ou modestes ou fastueuses, sur lesquelles je viens de donner quelques détails historiques; mais, quelque séduisant que puisse être ce sujet, j'éviterai de le traiter, pour ne point embrasser un travail au-dessus de mes forces, et dans la crainte de m'éloigner du but que je me suis proposé. Cependant, en parlant des distributions intérieures dans ce qui va suivre, en décrivant chacune des parties composant les habitations romaines, j'aurai soin d'indiquer les usages auxquels elles étoient destinées selon les temps; heureux si je puis, par ce moyen, fournir quelques données de plus à ceux qui, après moi, auront le desir d'approfondir l'histoire de la vie privée des Romains.

Vitruve, dans son sixième livre, traite des habitations particulières avec une brièveté qui a fait long-temps le tourment des commentateurs, et qui cause encore aujourd'hui de vifs regrets aux amis de l'antiquité. On ne peut cependant lui en faire un reproche : ce qu'il avoit à dire sur ce sujet étoit suffisamment connu de tout le monde pour ne point exiger un traité plus étendu; d'ailleurs les figures qui accompagnoient l'ouvrage expliquoient assez ce qu'il ne disoit pas; mais, malheureusement, ces figures se sont perdues; et le texte, privé de ce qui en rendoit l'intelligence facile, est demeuré en quelques endroits d'une telle obscurité, qu'on fût parvenu difficilement à l'éclaircir sans les découvertes faites dans la ville de Pompei.

La distribution des maisons chez les Romains, quoique subordonnée aux localités, au rang, à la fortune, et au nombre des maîtres, étoit assez généralement la même pour toutes. Les principales divisions consacrées par l'usage se répétoient dans chacune d'elles, et il n'existoit guère d'autre diffé-

Negroni, Colonna di Sonnino, et un autre palais, *Strada di Banchi*, dont les plans imitent avec assez d'exactitude les dispositions de la partie publique et privée des anciens.

rence entre les habitations des citoyens que leur décoration; et ces pièces accessoires, plus ou moins utiles, que le luxe ajoute au nécessaire.

Chaque maison un peu considérable étoit divisée, pour ainsi dire, en deux parties distinctes, comme on peut s'en convaincre en examinant les maisons découvertes à Pompei, et les fragments du plan antique de Rome, conservés au Capitole[1]. La première renfermoit toutes les pièces d'un usage public; l'autre étoit destinée au logement des maîtres et aux dépendances du service. Vitruve recommande de faire attention à cette distribution[2].

La partie publique renfermoit le portique, le *prothyrum*, le vestibule, le *cavædium*, le *tablinum*, les ailes, les fauces, et diverses autres pièces.

La partie privée contenoit le péristyle, les chambres à coucher, le *triclinium*, les *œci*, la *pinacotheca*, la bibliothèque, les bains, l'exèdre, le xyste, etc., etc.

Il est, sans doute, fort difficile de traiter en détail de toutes les parties que je viens d'indiquer, d'expliquer des distributions si loin de nos mœurs, d'interpréter des termes sur lesquels les anciens auteurs ne sont pas eux-mêmes bien d'accord ; cependant je tâcherai de décrire succinctement ici les divisions et les pièces principales des habitations des anciens Romains, afin de rendre cet Essai le moins incomplet qu'il me sera possible.

Les grands palais étoient ordinairement précédés d'une petite place appelée *area*[4], qu'il ne faut point confondre avec le vestibule[5]. Pour la rendre plus agréable, cette place étoit quelquefois ornée d'une statue[6], ou plantée d'arbres[7].

Le PORTIQUE, formé par des colonnes ou des arcades, étoit situé sur l'*area*, soit qu'il en fît le tour de trois côtés, soit qu'il décorât seulement la façade du palais auquel il conduisoit à couvert. Les habitations médiocres n'ayant point d'*area*, le portique se trouvoit alors sur la voie publique[8]. Ces porti-

(1) Voyez la planche Ire annexée à cet Essai.

(2) Vitruv., lib. VI, cap. 8.

(3) « Nous ne connoissons pas les propriétés ni l'ac- « ception vraie de la plupart des mots dont nous nous « servons; mais nous suivons sans recherches une tra- « dition obscure et vulgaire des choses......... Il en est « ainsi du mot *vestibulum*, etc. » (Aul. Gell., *Noct. Attic.*, lib. XVI, cap. 5).

(4) « C'est (à la campagne) le lieu où le blé coupé « est battu et mis à sécher : de là vient que les endroits « vides dans la ville sont appelés *area* (Varro., *de Ling. lat.*, lib. IV). Presque tous les monuments publics avoient de semblables places. Le plan de Rome, en marbre, conservé au Capitole, en offre cinq: *Area Radicaria*, ou place aux racines, située dans la douzième région; *Area Valeriana*, située dans la neuvième région; enfin *Area Apollinis*, *Area Pollucis*, et *Area Mercurii* (Bellorius, *Fragm. veter. Rom.*).

(5) Nardini, *Rom. antic.*, lib. III, cap. 4.

(6) Sueton., *Ner.*, 31; Tacit., *Annal.*, lib. XI, 35; Bellor., *Fragment. veter. Rom.*, tab. XVI.

(7) Aul. Gell., *Noct. Attic.*, lib. XVI, cap. 5.

(8) Voyez la planche Ire annexée à cet Essai, et son explication.

ques multipliés rendoient les rues d'un plus agréable aspect, offroient une grande utilité pour la circulation, et avoient l'avantage d'abriter les boutiques placées sur les façades[1]. Ils n'étoient cependant point d'un usage général avant Néron; ce fut ce prince qui appliqua aux simples maisons des citoyens cette magnificence[2], réservée jusqu'alors aux édifices habités par les gens opulents[3].

Le VESTIBULE étoit aussi placé sur l'*area*, en avant de l'habitation[4], avec laquelle il communiquoit, soit directement, soit par le portique : c'étoit une ou plusieurs grandes pièces, « situées au-dehors de la maison[5], où se « tenoient ceux qui arrivoient avant qu'on fût introduit. » Telle est la définition qu'en donne Aulus Gellius[6]. Cependant l'on a pris quelquefois le tout pour la partie, et donné le nom de vestibule à l'ensemble de ce qui étoit situé en-dehors des portes du logis[7]. Vitruve recommande que, chez les nobles et les magistrats, les vestibules soient vastes et commodes[8]. Les simples particuliers n'avoient point de vestibules[9], ou, du moins, ils ne se composoient que d'une ou deux pièces à l'entrée de la maison. Ceux qu'on a trouvés à Pompei sont de cette espèce.

Le PROTHYRUM[10] étoit la partie comprise entre la porte de l'édifice, vers l'*area* ou la voie publique, et celle de l'*atrium*. Il donnoit entrée à des pièces placées à sa droite et à sa gauche, qui étoient des dépendances de la maison dans les grandes habitations, et qui, dans les moyennes, servoient de vestibules[11]. Les portes ne s'ouvroient point en-dehors, à la manière des

(1) Cet usage s'est conservé dans plusieurs villes d'Italie, mais particulièrement à Bologne.

(2) Tacit., *Annal.*, lib. XV, 43; Sueton., *Ner.*, 16.

(3) Vitruv., lib. VI, cap. 8.

(4) Isidor., *Origin.*, lib. XV, cap. 7; Pollux, *Onomast.*, l. I, c. 8, 4; Aul. Gell., *Noct. Attic.*, l. XVI, c. 5.

(5) « Aquilius Gallus, dans le II[e] livre de la signification des mots qui appartiennent au droit civil, dit « que le vestibule n'est point dans la maison même, ni « dans aucune partie de l'édifice; mais que c'est un « espace vacant en avant de la porte, etc. » (Aul. Gell., *Noct. Attic.*, lib. XVI, cap. 5).

(6) *Ibid.* Comme on se rendoit souvent avant l'aurore chez les personnes de marque pour leur faire la cour (Cicer., *ad Attic.*, lib. VI, epist. 2; Quint. Cicer., *de Petition. cons.*, 35), il étoit nécessaire d'avoir des pièces indépendantes du logis, afin que les clients pussent y attendre l'heure à laquelle on ouvroit l'*atrium*, c'est-à-dire la partie publique de la maison. « A Rome, « ce fut long-temps un devoir doux et consacré par « l'usage d'ouvrir sa maison avant le jour, pour répon- « dre à ses clients sur des questions de droit, etc. » (Horat., epist. 1, lib. II).

(7) Aul. Gell., *Noct. Attic.*, lib. XVI, cap. 5.

(8) Vitruv., lib. VI, cap. 8.

(9) *Ibid.*

(10) Vitruv., lib. VI, c. 10, dit: *Item prothyra græce dicuntur quæ sunt ante in januis vestibula; nos autem appellamus prothyra quæ græce dicuntur diathyra.* « De même les Grecs appellent *prothyrum* les vesti- « bules qui sont en avant des portes; et nous, au con- « traire, nous nommons *prothyrum* ce que les Grecs « appellent *diathyra.* » Or *diathyra* signifie *inter janus*, entre les portes; et cette dénomination convient parfaitement à cette espèce de corridor qui existe dans les maisons de Pompei, entre la porte du logis et celle de l'*atrium*.

(11) Les Grecs avoient aussi cette disposition dans

Grecs[1], mais en-dedans, ainsi qu'on le voit aux maisons de Pompei. C'étoit, comme je l'ai déja dit, une marque d'honneur d'avoir des portes ouvrant sur la rue, et il falloit un décret du sénat pour l'obtenir[2]. Dans les grandes maisons, il y avoit plus d'une porte; il y avoit aussi quelquefois une issue secrète pour que le maître pût sortir de chez lui sans être vu des clients et des personnes qui l'attendoient dans l'*atrium*[3]. Pétrone parle de la consigne ridicule de la maison de Trimalcion, dans laquelle on entroit par une porte, et d'où l'on sortoit par une autre[4].

C'étoit aussi dans le *prothyrum* que se trouvoit la loge du portier, *cella ostiarii*[5], auprès de laquelle on attachoit quelquefois un chien de garde[6], ou bien on se contentoit de l'y peindre[7].

L'ATRIUM et le CAVÆDIUM étoient, à ce qu'il paroît, la même chose; c'est le sentiment de Galliani[8]: il va même jusqu'à croire que le troisième et le quatrième chapitre de Vitruve doivent n'en former qu'un seul, et que c'est par erreur qu'ils ont été séparés.

Fra Giocondo, qui doit nous paroître un juge compétent lorsqu'il s'agit d'art et de critique, puisqu'il fut à-la-fois le maître de Scaliger et l'auteur de plusieurs monuments célèbres, a réuni ces chapitres dans son édition de Vitruve[9]. Palladio, dont les écrits montrent une connoissance particulière et profonde de Vitruve, et qui eut une grande part à la traduction de Daniel Barbaro, parle toujours de l'*atrium*, mais jamais du *cavædium*; et il rapporte à cette première dénomination tout ce que l'auteur latin dit touchant le *cavædium*: enfin Vitruve lui-même se sert alternativement de ces deux noms dans une même description, et pour exprimer visiblement la même chose[10]; mais l'autorité la plus forte que je puisse citer à l'appui de ce que j'avance, c'est le passage suivant de Varron:

Cavum ædium dictum qui locus tectus intra parietes relinquebatur patulus qui esset ad communem omnium usum...... tuscanicum dictum a Tuscis, postea-

leurs habitations; ils appeloient cette espèce de vestibule θυρὼν, πυλὼν (Pollux., *Onomast.*, lib. I, cap. 8). Cette expression se traduit exactement par le mot italien *porteria*, qui désigne ce petit vestibule intérieur que l'on trouve à la porte des couvents.

(1) Winckelm., *Remarques sur l'Architecture des anciens*, pag. 56.

(2) Plin., *Nat. Hist.*, lib. XXXVI, cap. 15.

(3) Horat., epist. 5, lib. I.

(4) Petron., *Satyric.*, cap. 9.

(5) *Ibid.*, et Vitruv., lib. VI, cap. 10.

(6) Senec., *de Ira*, lib. III, cap. 87.

(7) Petron., *Satyric.*, cap. 9. Cette coutume paroît fort ancienne; car, dans la maison d'Alcinoüs, des chiens d'or et d'argent, placés de chaque côté de la porte, en défendoient l'entrée (Hom., *Odyss.*, l. VIII, v. 90).

(8) *Traduz. di Vitruv.*, lib. VI, cap. 4, not. 3.

(9) *M. Vitruvius per Jocundum*, etc. *Venet.* 1511.

(10) Vitruv., lib. VI, cap. 3.

quam illorum cavum ædium simulare cæperunt. Atrium appellatum ab Atriatibus Tuscis illinc enim exemplum sumptum[1]. « On nomme *cavædium* ce lieu « d'une certaine étendue, couvert d'un toit, situé dans l'intérieur de la mai-« son, et qui est à l'usage de tout le monde...... on l'appela *tuscanicum*, du « nom même des Toscans, lorsqu'on eut commencé à imiter leur *cavædium*: « on l'appelle aussi *atrium*, du nom des Atriates, peuple toscan; car ils com-« mencèrent à en donner l'exemple. »

Par-là on voit clairement que l'espèce de cour couverte qui se trouvoit à l'entrée portoit indistinctement le nom de *cavædium*, et celui d'*atrium*. Cependant je croirois volontiers que cette dernière dénomination étoit prise quelquefois dans un sens collectif, et qu'elle signifioit alors non seulement le *cavædium*, mais toute la partie publique, c'est-à-dire l'entrée de la maison. En effet, Pline le jeune, décrivant sa maison de *Laurentium*, dit: *In prima parte atrium frugi*[2]; « On trouve d'abord un *atrium* modeste. » Puis il décrit le portique de cet *atrium*, et enfin sa cour, à laquelle il donne le nom de *cavædium: Est contra medias cavædium hilare*; « Au milieu est un *cavædium* agréable. »

Un autre passage que me fournit Aulus Gellius vient encore à l'appui de mon opinion : « Les gens ignorants, dit-il, croient que le vestibule est cette « partie antérieure de la maison qu'on appelle *atrium*[3]. » Le mot *atrium* s'applique donc à toute la partie antérieure de l'habitation[4].

Les descriptions que Vitruve[5], Varron[6], et Festus[7], ont données de l'*atrium* deviennent extrêmement claires dès que l'on a vu quelques ruines de maisons antiques, sur-tout celles de la ville de Pompei; mais, avant que l'on en eût découvert aucune, il étoit difficile de comprendre ces auteurs. Cependant Palladio avoit deviné la forme, la construction, ainsi que les principales parties de l'*atrium*, et il en fit l'application aux édifices modernes d'une manière si ingénieuse, qu'elle peut être regardée en quelque sorte comme une invention nouvelle. Perrault, dans sa traduction de Vitruve, voulut donner une explication des *atria* selon ses propres idées; mais, comme il n'avoit point vu l'Italie, où les ruines nombreuses des monuments de l'antiquité, une foule d'ouvrages et de traditions conservées, auroient pu l'aider dans ses recherches, il crut que les habitations des anciens devoient être telles

(1) Varro., *de Ling. latin.*, lib. IV.

(2) Plin., *Sect.*, lib. II, epist. 17.

(3) Aul. Gell., *Noct. Attic.*, lib. XVI, cap. 5.

(4) C'est ce qui prouve encore plus clairement ce passage de Festus : « L'*atrium* est une espèce d'édifice « sur le devant de la maison, etc. » (*de signific. verb.*)

(5) Vitruv., lib. VI, cap. 3 et 4.

(6) Varro., *de Ling. lat.*, lib. IV.

(7) Fest., *de signific. verb.*

que celles des Français. Il s'égara donc entièrement, tant dans ses dessins que dans l'interprétation des termes employés par Vitruve. Les étrangers ont souvent relevé les erreurs qu'il a commises, et ils l'ont fait avec moins de respect que n'en méritoit cet homme célèbre, qui fit preuve d'une érudition vaste et profonde, et auquel on doit un des plus beaux monuments de l'Europe. Galliani fut plus heureux : aidé des découvertes et des erreurs de ses prédécesseurs, il donna d'une manière assez précise la figure des différents *atria*. Dom Marquez, qui a fait de studieuses recherches sur Vitruve, n'auroit pas dû s'écarter, dans son ouvrage sur les maisons des anciens[1], des figures données par Galliani; elles sont aussi conformes aux ruines découvertes à Pompei que l'on peut l'exiger de choses conjecturées.

L'*atrium* étoit donc *une espèce d'édifice ayant une cour au milieu*[2], *et formant la partie antérieure de la maison*[3]. *Ce lieu étoit ouvert à tout le monde*[4]. On s'y rendoit pour saluer les personnes desquelles on dépendoit ou auxquelles on avoit affaire. Les hommes en place s'y tenoient pour recevoir ceux qui venoient leur parler ou leur faire la cour[5]. L'*atrium* contenoit différentes pièces propres au service ou à la représentation[6]. Il étoit décoré de peintures et de portraits de famille[7]. Dans les temps où les mœurs étoient simples, on s'y livroit aux occupations domestiques[8], et on y prenoit ses repas[9]; mais, lorsque le luxe eut tout corrompu, les *atria* devinrent des édifices considérables, et furent abandonnés à la foule des clients, des affranchis, et des flatteurs, qui, à Rome, assiégeoient dès l'aurore les palais des gens puissants[10].

(1) *Delle case di citta degli Antich. Rom.*; Roma, 1795.

(2) Fest., *de signific. verb.*

(3) Aul. Gell., *Noct. Attic.*, lib. XVI, cap. 5.

(4) Varro., *de Ling. lat.*, lib. IV.

(5) C'est pourquoi les gens riches devoient seuls en avoir dans leurs maisons (Vitruv., lib. VI, cap. 8).

(6) Varro, *de Ling. lat.*, lib. IV.

(7) « Les images des ancêtres, qu'on a coutume d'ex- « poser autour de la partie antérieure de l'habitation, « afin que leurs descendants puissent non seulement « connoître leurs vertus, mais encore les imiter » (Valer. Maxim., lib. V, cap. 8; Juven., *Satyr.* 8; Plin., *Nat. Hist.*, lib. XXXV, c. 4).

(8) Ovid., *Fast.*, II, v. 741; Arnob., *Disput. adv. Gent.*, II, pag. 31.

(9) « Les Grenadins ont conservé cet usage. Ils cou- « vrent les cours de leurs maisons d'une tente, et les « mettent ainsi à l'abri des ardeurs du soleil : c'est « dans ces cours qu'ils se tiennent en été; c'est là leur « salle à manger, leur salon de compagnie; ils n'en « sortent point; et ils trouvent, avec raison, ce lieu « aussi commode qu'agréable » (*Itinér. des cript. de l'Espagne.*, tom. II, pag. 107).

(10) Cicer., *ad Attic.*, lib. VI, epist. 2; Quint. Cicer., *de Petition. Consul.*, 35; Horat., epist. 1, lib. II. Les Grecs ne se servoient point d'*atrium*, proprement dit; cependant leurs cours avoient une disposition à-peu-près semblable (Vitruv., lib. VI, cap. 10). Les Hébreux avoient aussi des cours dans la partie antérieure de l'habitation : on voit, dans les évangiles, que S. Pierre suivit Jésus, *usque in atrium principis sacerdotum* (Math., cap. 26-58). On pourroit conclure du texte latin que l'*atrium* étoit connu des Juifs; cela seroit

L'*atrium* étoit confié à la garde d'un domestique appelé *atriensis*[1], chargé d'y entretenir l'ordre et la propreté[2].

Vitruve distingue cinq espèces de *cavædia* ou *atria;* savoir : le toscan, le tétrastyle, le corinthien, le *displuviatum,* et le testudiné[3].

L'*atrium* toscan étoit celui dont la toiture, inclinée de tous côtés vers le centre de la cour, étoit soutenue seulement par quatre poutres se croisant à angles droits; le milieu restoit ouvert, et se nommoit *compluvium*[4] Audessous étoit une espèce de petit bassin carré qui recevoit les eaux versées par les pentes des toits; on l'appeloit *impluvium*[5]. Dans le plan antique conservé au Capitole, on voit plusieurs *cavædia* toscans[6] : j'ai même cru reconnoître dans deux d'entre eux l'indication des quatre pentes du toit.

L'*atrium* toscan fut le seul dont on se servit dans les premiers temps; et c'est sans doute un *atrium* de cette espèce que Pline désigne par l'épithète *ex more veterum*[7], « à la manière des anciens. » On en a retrouvé un grand nombre à Pompei.

L'*impluvium*, les trous des poutres et des chevrons, parfaitement conservés, ne laissent rien à desirer pour en faire la restauration. C'est d'après ces données et la description de Vitruve que j'ai tracé la figure qui représente la charpente de l'*atrium* toscan, avec le nom ancien de toutes les parties qui le composent[8].

L'*atrium* tétrastyle étoit presque semblable au toscan; la seule différence qui existât entre eux consistoit dans les colonnes ou piliers placés aux angles de l'*impluvium*, qui servoient à soutenir la toiture, et à soulager la portée des poutres au point où elles se croisoient.

possible, car les Tétrarques et les derniers rois de Judée, pour flatter les Romains, sacrifièrent souvent, à leurs goûts, à leurs mœurs, les coutumes hébraïques. On pourroit encore appeler à l'appui de cette opinion le 55e §. du 22e chapitre de S. Luc : « Or, ayant allumé « du feu au milieu de l'*atrium*.... » En effet, le milieu étoit le seul endroit où l'on pût, sans danger et sans être incommodé de la fumée, allumer du feu dans un *atrium*; attendu qu'il étoit couvert d'un toit, excepté précisément dans ce milieu, où il y avoit une ouverture assez grande pour laisser passage à l'air et à la lumière. Mais cette induction, fondée sur une interprétation assez vague, ne suffit pas pour prouver complètement l'existence de l'*atrium* chez les Juifs : d'autant plus que dans les textes grecs, et particulièrement dans celui de S. Luc, qui, à ce qu'il paroît, écrivoit en cette langue, la partie de l'habitation où pénètre S. Pierre est appelée αὐλη, mot qui désigne également un *atrium* ou une *cour*.

(1) « Il y a, dans les grandes maisons, des *topiarii* « et des *atrienses* (Cicer., *Paradox.* V, cap. 2).

(2) Columel., lib. XIII, cap. 3.

(3) Voyez, pour tout ce qui concerne la construction des *atria*, Vitruve, lib. VI, cap. 3 et 4.

(4) Varro., *de Ling. latin.*, lib. IV.

(5) *Ibid.*

(6) Voyez la planche Ire annexée à cet Essai, et son explication.

(7) Plin., *Sec.*, lib. II, epist. 17.

(8) Voyez la planche III annexée à cet Essai.

L'*atrium* corinthien ne différoit du tétrastyle que par le nombre des colonnes qui soutenoient le toit, et par la grandeur de l'*impluvium*; il étoit préférable aux autres pour les grandes habitations et les palais, parcequ'il donnoit plus d'air aux appartements qui l'entouroient.

L'*atrium displuviatum* avoit les toits inclinés de manière à déverser les eaux au-dehors de la maison, au lieu de les conduire dans l'*impluvium*.

L'*atrium* testudiné étoit celui où le toit ne laissoit point de *compluvium*, ou espace à découvert: *In hoc locus si nullus relictus erat sub divo qui esset dicebatur testudo a testudinis similitudine*[1].... Ce passage prouve qu'il n'étoit point nécessaire que le *cavædium* fût voûté pour être testudiné, comme on l'a cru, et qu'il lui suffisoit d'être sans *compluvium* pour être rangé dans cette classe[2]. On ne pouvoit guère l'employer que dans des endroits d'une médiocre étendue.

Nous avons vu que les toits des *cavædia* toscans, tétractyles, et corinthiens, amenoient les eaux dans l'*impluvium* placé au milieu de ce lieu; elles tomboient dans des citernes construites au-dessous, où elles étoient ensuite puisées, selon les besoins du ménage, par des ouvertures entourées d'une mardelle de puits presque toujours élégamment travaillée, et quelquefois même enrichie de sculpture. L'*atrium* étoit souvent aussi embelli par des fontaines[3]; car une grande partie des eaux amenées à Rome par les acquéducs étoit distribuée dans les maisons particulières au moyen de canaux établis à cet effet[4].

Le TABLINUM étoit une pièce attenant au *cavædium*[5], où l'on plaçoit, dans les maisons des grands, les images des ancêtres, des inscriptions en leur honneur, et des tables généalogiques[6]. Ces monuments honorifiques se multiplioient à tel point dans le *tablinum* et les autres parties du *cavædium*, que Pline dit : « Maintenant les *atria* des édifices privés sont autant de places « publiques[7]. » Les *tablinum* trouvés à Pompei sont ouverts du côté du *cavædium*; presque tous sont ornés de portraits. Vitruve dit que les gens du bas étage n'ont besoin ni de *tablinum*, ni de vestibule[8].

(1) Varro., *de Ling. latin.*, lib. IV.

(2) C'est sans doute la définition que Nonius Marcellus (*cap.* 1) donne du mot *testudines*, qui a porté à croire qu'il falloit que l'*atrium* fût voûté pour être *testudiné*; mais le texte de Varron est formel, et ne laisse aucun doute sur la définition que je donne et qui interprête parfaitement Vitruve.

(3) Nardini, *Rom. antic.*, pag. 95. Pompei fournit plusieurs exemple des pareilles fontaines, soit dans l'*atrium*, soit dans la partie privée de l'habitation.

(4) Front., *de aquæductib. urb. Rom. Comment.* XXIII; Horat., epist. 10, lib. I.

(5) Fest., *de signific. verb.*; et *Paul. Diac.*

(6) Senec., *de Benef.*, lib. III, cap. 28, et epist. 44; Plin., *Nat. Hist.*, lib. XXXV, cap. 2.

(7) Pline, *Nat. Hist.*, lib. XXXV, cap. 2.

(8) Vitruv., lib. VI, cap. 8.

Les AILES étoient des pièces semblables, mais plus petites, placées à droite et à gauche de l'*atrium*[1]. Elles étoient aussi ornées de portraits; on en voit presque dans toutes les maisons de Pompei.

Les FAUCES étoient, comme ce nom l'indique, des passages ou corridors[2] au moyen desquels on communiquoit de la partie publique à la partie privée[3]. Il y avoit encore presque toujours dans l'*atrium* un lieu consacré aux dieux lares[4], appelé *lararium*. Il n'étoit quelquefois distingué que par l'image figurée ou symbolique de ces divinités, peinte sur la muraille; mais, le plus souvent, on y dressoit un petit autel que l'on avoit soin de couvrir d'offrandes, et sur lequel on faisoit des sacrifices. L'usage de semblables autels n'existoit point dans les premiers temps de Rome; car il étoit défendu, par

(1) La signification du mot *alæ*, dans le 4e chapitre du VIe livre de Vitruve, n'a jamais été bien comprise; l'interprétation la plus suivie est de prendre ce mot comme exprimant l'intérieur du portique du *cavædium;* mais, outre que les maisons découvertes à Pompei font connoître ce qu'étoient les ailes, les observations suivantes achèveront de prouver que la première interprétation est vicieuse.

1° Vitruve parle des ailes des *atria* généralement sans spécifier à quelle espèce de ceux-ci elles appartiennent. Or l'*atrium* toscan, et souvent le testudiné et le *displuviatum*, n'ont point de colonnes, et par conséquent point de portiques; cependant ils ont des ailes. Le mot *aile* ne peut donc point signifier l'*intérieur* du portique.

2° Vitruve dit: *Alis dextra et sinistra latitudo*, etc.; « La largeur des ailes à droite et à gauche. » Si l'*atrium* étoit tétrastyle ou corinthien, et que véritablement le mot ailes signifiât l'intérieur du portique, pourquoi dire *à droite* et *à gauche*, lorsque le portique, tournant autour de l'*impluvium*, se trouvoit avoir quatre côtés? Ne suffisoit-il pas de dire *alis latitudo*, sans ajouter *dextra et sinistra?* Le mot *alis* doit donc se rapporter à une chose qui n'existoit que de deux côtés, et non sur quatre, comme la largeur du portique.

3° Vitruve établit la largeur des ailes en rapport avec la grandeur de l'*atrium* (et cela doit être; car, la grandeur du *tablinum* étant fixée sur cette donnée, les ailes, qui lui sont semblables et destinées aux mêmes usages, doivent avoir la même symétrie); mais, après avoir fixé cette largeur, s'il a entendu parler de l'intérieur du portique, pourquoi donner encore celle de l'*impluvium?* N'est-il pas clair que la largeur du portique, défalquée de celle de l'*atrium*, le reste doit être pour l'*impluvium?* Il a donc voulu parler d'une dimension qui ne se combine point avec celle de l'*impluvium;* et, par conséquent, il est ici question de tout autre chose que de la largeur des portiques.

4° Enfin, si les ailes doivent signifier l'intérieur du portique, pourquoi cette même largeur de l'*impluvium*, qui doit être le tiers ou le quart de celle de l'*atrium*, se trouve-t-elle dans un rapport incompatible (hors un seul cas) avec les diverses proportions données aux ailes par Vitruve quelques lignes auparavant?

Il est donc clair que Vitruve n'a jamais voulu exprimer par le mot *alæ* la largeur d'aucun portique. Mais je me contente de renvoyer aux planches de cette seconde partie; en y jetant les yeux, on verra un grand nombre d'exemples de ce que les anciens appeloient les ailes de l'*atrium*.

(2) *Fauces.... iter angustum* (Aul. Gell., lib. XVI, cap. 5).

(3) La signification du mot *fauces* n'a point non plus été bien comprise jusqu'à présent; les découvertes de Pompei confirment la définition d'Aulus Gellius. Ces passages communiquoient avec le péristyle; et, comme ils se trouvoient placés à côté du *tablinum*, Vitruve établit leur proportion d'après celle de cette pièce.

Aulus Gellius dit encore que les *fauces* communiquoient avec le vestibule; mais, d'après ce que Vitruve dit à cet égard, il est facile de voir qu'ils servoient à communiquer de l'*atrium* au péristyle: au surplus ce nom a été donné à toute espèce de passage étroit.

(4) Petron., *Satyric.*, cap. 9.

les lois de Numa, d'adorer les dieux chez soi ou ailleurs que dans leurs temples[1].

Dans les maisons de peu d'étendue, on logeoit les étrangers autour de l'*atrium*. Chez les gens puissants, qui étendoient leur patronage jusque dans les provinces, et qui par conséquent avoient des relations fréquentes avec elles, on devoit joindre aux dépendances du palais un vaste *hospitium*[2], lieu destiné à loger les personnes qui avoient des liens d'hospitalité avec le maître de la maison. Ces hospices remplaçoient en quelque sorte nos auberges[3].

Vitruve recommande de joindre aux habitations des grands, et par conséquent à la partie publique, des basiliques pour traiter des affaires[4].

Le PÉRISTYLE[5] étoit un portique qui entouroit une cour plus grande que le *cavædium*, et entièrement découverte; on ornoit quelquefois le milieu de cette cour avec des fleurs et des arbustes[6], ainsi que certaines maisons de Pompei semblent l'indiquer[7]. Autour du péristyle étoient distribués les appartements; il communiquoit avec l'*atrium*, au moyen des *fauces*, comme je l'ai déja dit.

Les chambres à coucher, ou *cubiculæ*, étoient presque toujours précédées d'une antichambre appelée *procœton*[8], mot grec correspondant au nôtre; elles n'étoient point aussi spacieuses que les nôtres, parcequ'elles ne servoient absolument que pour dormir. On y ménageoit quelquefois une alcove[9], pour placer le lit, qui étoit ordinairement en bronze[10]. Vitruve

(1) Plutarq., *Vie de Numa*.

(2) Petron., *Satyric.*, cap. 17; Vitruv., lib. VI, cap. 10. Les Grecs nommoient cette dépendance de la maison ξενοδοκειον; *maison des étrangers*.

(3) Les anciens connoissoient les auberges; mais, comme il étoit d'usage d'aller loger chez ses hôtes, il n'y avoit guère que les gens sans relations, et par conséquent les étrangers de bas étage ou les vagabonds, qui les habitassent; aussi étoient-elles soumises à une police sévère, et sujettes à des visites nocturnes de la part des officiers publics (Petron., *Satyric.*, cap. 32).

(4) Vitruv., lib. VI, cap. 8.

(5) Le mot *péristyle* désigne un portique qui entoure quelque chose; on pourroit donc croire que, par cette expression, Vitruve ait voulu entendre le portique de l'*atrium* tétrastyle, ou celui de l'*atrium* corinthien; mais, en lisant avec attention le premier et quatrième alinéa du 4e chapitre du VIe livre, il est bien facile de reconnoître que le peristyle est une chose tout-à-fait indépendante de l'*atrium*: ce dernier doit être, selon notre auteur, plus long que large; tandis que le péristyle doit, au contraire, être plus large que long. Ainsi on ne peut douter que le péristyle ne soit ce portique qui entouroit la cour intérieure des habitations romaines. Voyez la planche Ire annexée à cet Essai.

(6) On se servoit particulièrement pour orner cette espèce de parterre du *picea*, à cause de la facilité que l'on avoit à le tailler (Plin., *Nat. Hist.*, l. XVI, c. 10). Il paroît que c'étoit une sorte d'if.

(7) Quand ce parterre avoit quelque étendue, il prenoit le nom de *xyste*.

(8) Plin., *Sec.*, lib. II, epist. 17.

(9) *Ibid.*

(10) Diverses peintures de Pompei, et quelques fragments de bronze, prouvent que les personnes aisées faisoient usage de lits de bronze. Pline parle de lits de

recommande d'exposer les chambres à coucher vers l'orient, afin de leur procurer les premiers rayons du soleil, et de les rendre plus saines[1].

Le TRICLINIUM étoit la salle à manger, qu'on appela d'abord *diæta* ou *cœnaculum*, du mot *cœna*[2], qui désignoit le principal repas qu'on y faisoit et qui avoit lieu vers la huitième heure du jour[3], c'est-à-dire entre les quatre et cinq heures, selon notre manière de compter. Enfin on lui donna le nom de *triclinium*, lorsque l'usage de manger couché eut prévalu; parceque le lit sur lequel se plaçoient les convives entouroit la table de trois côtés[4]. Il y avoit des domestiques appelés *tricliniarchæ*[5], affectés au service particulier de ces pièces.

Les gens riches avoient des *triclinia* pour toutes les saisons[6]. Ces pièces étoient toujours agréablement ornées. On porta l'extravagance jusqu'à y faire des plafonds mécaniques, qui s'ouvroient, et d'où l'on faisoit descendre, à l'aide de machines, des services tout préparés, des pluies de fleurs et de parfums, et jusqu'à des danseurs de corde qui voltigeoient au-dessus de la tête des convives[7].

Les OECI correspondoient à nos salons; il y en avoit de plusieurs sortes. Les *corinthiens*, qui étoient environnés de colonnes et voûtés; les *tétrastyles* ou *égyptiens*, qui avoient deux ordres et un balcon ou terrasse extérieure; enfin les *cyzicènes*, qui étoient ordinairement situés sur le jardin, vers le septentrion, et dont les portes et les fenêtres, ouvertes du haut en bas, laissoient pénétrer la fraîcheur et jouir du coup d'œil des fleurs et de la verdure[8].

table en airain (Plin., *Nat Hist.*, lib. XXXIV, c. 3). Les deux *bisellia* en bronze, trouvés à Pompei et conservés au musée des *Studij*, à Naples, peuvent donner une idée fort juste de la manière dont les lits de métal étoient ornés.

(1) Vitruv., lib. VI, cap. 7. On avoit grand soin de disposer les ouvertures dans les habitations de manière à les rendre plus saines, et à ménager un accès facile aux vents rafraîchissants, comme on le voit dans le traité de Lucien, intitulé *de Domo*.

(2) Varro., *de Ling. lat.*, lib. IV.

(3) Mart., lib. IV, épigram. 8.

(4) Isidor., *Origin.*, lib. XV, cap. 3. C'étoit l'usage ordinaire de n'avoir des lits que de trois côtés (Petron., *Satyric.*, cap. 8). On fit, par la suite, des lits isolés en plus grand nombre, qu'on appliquoit contre une table; c'est du moins le seul moyen d'expliquer les mots *pentaclinium*, à cinq lits; *decaclinium*, à dix lits, que ces salles prenoient quelquefois (Pollux., *Onomast.*, lib. I, cap. 8, 5.)

(5) Petron., *in Satyric.*, cap. 8.

(6) Vitruv., lib. VI, cap. 7. Chez Trimalcion, il y avoit quatre *triclinia* (Petron., *Satyric.*, cap. 17). Chez Lucullus, chaque *triclinium* étoit classé suivant la dépense qui devoit y être faite. Les repas qu'il donnoit dans le *triclinium* d'Apollon ne coûtoient jamais moins de 38,000 francs (Plutarq., *Vie de Lucullus*).

(7) Petron., *in Satyric*, cap. 15. Parmi les *triclinia* trouvés à Pompei, on en voit qui n'ont jamais pu recevoir le jour nécessaire pour les éclairer suffisamment; mais cela ne doit point étonner, puisque le meilleur repas se faisoit alors le soir, et par conséquent à la lueur des lampes.

(8) Voyez, pour tout ce paragraphe, Vitruve, lib. VI, cap. 5 et 6.

L'EXÈDRE[1] étoit une grande salle où l'on faisoit la conversation[2].

La PINACOTHÉCA étoit la galerie des tableaux[3].

Les BIBLIOTHÈQUES particulières ne devoient point être considérables chez les Romains; car celle trouvée à Herculanum, et qui contenoit plus de mille manuscrits, étoit extrêmement petite[4]. Vitruve[5] veut qu'elles soient tournées vers le levant de peur de l'humidité et des insectes qui, à ce qu'il paroît, s'engendroient facilement dans les rouleaux de papyrus ou de vélin[6].

Les BAINS étoient ordinairement situés dans l'endroit le plus reculé de la maison, et quelquefois dans la partie souterraine. On sait jusqu'à quel excès les Romains portèrent l'usage des bains; nous aurons occasion de voir dans quelques maisons ci-après décrites jusqu'où alloit leur recherche dans ce genre même chez les particuliers d'une fortune mediocre[7].

L'ERGASTULUM, ou logement des esclaves[8], étoit placé auprès du lieu affecté à leur service. Il paroît, d'après plusieurs maisons de Pompei, qu'on prenoit peu de soins pour leur procurer des logements commodes ou même salutaires[9].

Dans le lieu le plus secret de la maison on consacroit une petite chapelle où l'on adoroit les divinités auxquelles on étoit le plus attaché[10], et où l'on renfermoit aussi les objets les plus précieux et les papiers importants[11]; c'est ce qu'on appeloit le *sacrarium*.

Le XYSTE, chez les Romains, étoit un lieu découvert destiné à la promenade[12],

(1) Le mot ἐξέδρα signifie également un siége pour plusieurs personnes, ou une salle d'assemblée. Mais le texte de Vitruve prouve que cet auteur, en latinisant cette expression, a entendu lui conserver sa dernière sigification (lib. VI, cap. 5).

(2) J'ai placé les *exèdres* dans la partie privée de l'habitation; parceque cette pièce, destinée à la société du maître de la maison, n'étoit point livrée à la multitude.

(3) Vitruv., lib. VI, c. 7; Petron., *Satyric.*, c. 19.

(4) Winck., *Remarq. sur l'Archit. des anc.*, p. 73.

(5) Vitruv., lib. VI, cap. 7.

(6) Mart., lib. IV, epigram. 8.

(7) Voyez, pour la construction et la disposition des bains, Vitruve, lib. IV, cap. 10.

(8) *Cellæ familiaricæ* (Vitruv., lib. VI, cap. 10).

(9) On faisoit ordinairement l'*ergastulum* dans la partie souterraine de l'habitation, et les fenêtres devoient être percées à une hauteur telle qu'on ne pût y atteindre (Columel., *de Re rustic.*, lib. I).

(10) Cicéron (*Orat.* IX *contr. Ver.*), parle fort longuement du *sacrarium* que Hejus Mamertin avoit dans l'intérieur de sa maison; ses ancêtres l'avoient successivement enrichi et décoré avec magnificence. Il étoit orné de peintures représentant des sujets tirés de l'histoire des dieux; on y voyoit un Cupidon en marbre de la main de Praxitèle, un Hercule en bronze de Myron, deux Canéphores de même métal par Polyclète; enfin une statue en bois de la Bonne Fortune.

On donnoit aussi quelquefois le nom de *sacrarium* à une petite chapelle isolée sur le bord d'un chemin (Cicer., *Orat.* XXXIX *pro Milo*).

(11) Sueton., *Tiber.*, 51.

(12) Nous appelons *xyste* ces promenades découvertes que les Grecs nomment περιδρόμιδας (Vitruv., lib. VI, cap. 10; et lib. V, cap. 12); or ce mot grec signifie *promenoir, carrière à l'entour;* ce qui semble indiquer que le xyste étoit formé par une allée qui entouroit un espace probablement planté de fleurs dans le genre de nos parterres.

une espèce de parterre où l'on cultivoit des fleurs[1] et des arbustes[2], et qui touchoit à la maison[3].

On trouvoit encore dans les habitations des gens riches un *sphæristerium*, ou jeu de paume[4]; et quelquefois auprès, un *aleatorium*, salle destinée à jouer à divers jeux de combinaison et de hasard.

Les maisons de campagne ne différoient pas essentiellement de celles de la ville; elles étoient à-peu-près composées des mêmes parties, mais placées diversement. On y joignoit tout ce qu'exige l'économie rurale, soit pour abriter les cultivateurs et les bestiaux, soit pour serrer les moissons et les récoltes de tous genres[5].

Telles étoient les distributions et les principales parties des habitations romaines[6]. J'aurois pu citer encore quelques pièces d'un moindre intérêt, ou dont l'usage nous est moins connu[7]; mais une énumération plus étendue

(1) *Xystus violis adoratus* (Plin., *Sec.*, lib. II, ep. 7).

(2) Voyez la note 6 de la page 25.

(3) Plin., *Sec.*, lib. II, epist. 17.

(4) Plin., lib. II, epist. 17; Petron., *Satyric.*, c. 9.

(5) Vitruve (lib. VI, cap. 9) donne un programme assez détaillé des maisons de campagne; on doit consulter aussi la cellection des auteurs *de Re rustica*.

(6) On trouve le programme des maisons grecques dans le 10e chapitre du VIe livre de Vitruve; mais il est évident que ce chapitre est tout-à-fait mal en ordre; on a transposé le premier et le second paragraphe. Cependant je me conformerai à cet arrangement dans la traduction qui va suivre, et que je place ici pour faciliter la comparaison entre les maisons grecques et les maisons romaines.

« Comme les Grecs ne font point usage d'*atrium*, « ils en construisent dans le genre des nôtres : pour « cela, ils disposent à la porte d'entrée un passage de « médiocre largeur : d'un côté sont les écuries; de « l'autre, les logements des portiers; après quoi vient « la porte intérieure. Cet endroit, compris entre les « deux portes, est appelé en grec *thyrorion;* on entre « ensuite sous le péristyle. Ce péristyle n'a de colonnes « que de trois côtés; la partie qui regarde le midi a « deux antes (ou pilastres), assez espacés entre eux, « sur lesquels posent des poutres. Là est une salle à « laquelle on donne de profondeur un tiers de moins « que l'espacement des antes; ce lieu est appelé par les « uns *prostas*, et par les autres, *parastas*. Dans cette « partie de l'habitation sont de grands *œci* (ou salles), « dans lesquelles se tiennent les maîtresses de la mai« son, avec les fileuses de laine. A droite et à gauche « du *prostas* sont les chambres, dont une s'appelle « *thalamus;* et l'autre, *amphithalamus*. Autour du por« tique sont les *triclinia* journaliers, les chambres à « coucher, et les logements des domestiques; cette « partie de l'édifice se nomme *gynæconitis* (maison « des femmes).

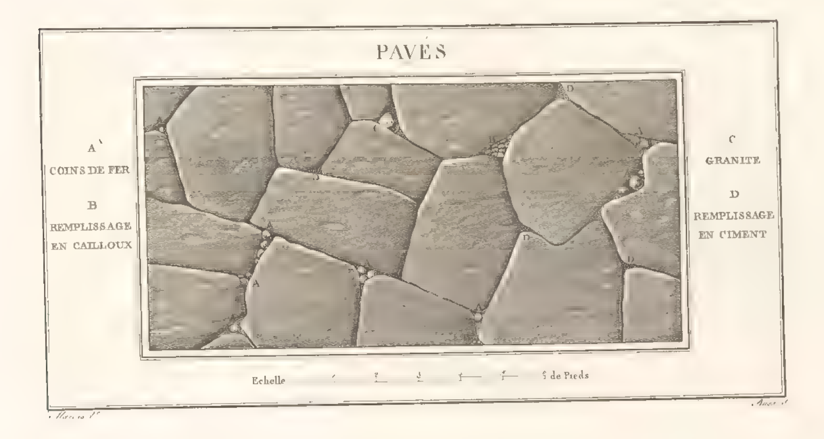
« Une autre habitation plus vaste est jointe à celle-ci : « elle a des portiques plus spacieux, dont les quatre « côtés sont égaux en hauteur, excepté cependant celui « exposé au midi, qui, quelquefois, a ses colonnes « plus élevées; ce qui lui fait alors donner le nom de « *Rhodien*. Cette maison doit renfermer des vestibules « magnifiques, avoir ses portes particulières et ornées « convenablement. Les portiques du péristyle doivent « être revêtus de stucs, d'enduits, et ornés de plafonds. « Dans le portique qui regarde le septentrion, on place « le *triclinium*, à la manière de Cizique, et les *pina« cothecæ* (ou galeries de tableaux); à l'orient, les bi« bliothèques, les exèdres; à l'occident, et vers le « midi, sont des salles carrées, assez grandes pour « contenir quatre tables à-la-fois, et laisser encore « place pour le service et les spectacles. C'est dans ces « salles que les repas entre hommes ont lieu; car, chez « les Grecs, il n'est point d'usage que les femmes s'as« seoient à table à ces festins. Cette partie de l'habitation « est appelée *andronitis* (maison des hommes).... » etc.

(7) Telles que la cuisine, le *pistrinum*, la *cella vinaria*, l'*olearium*, l'*apotheca*, l'*horreum*, le *zeta*, le *venerium* ou *aphrodision*, l'*hibernaculum*, le *gymnasium*, le *cryptaportique*, etc., etc.

pourroit peut-être devenir fastidieuse. D'ailleurs je pense que les détails contenus dans cet Essai suffisent pour donner une idée générale des maisons romaines, et préparent suffisamment à l'intelligence des habitations découvertes à Pompei. Or, comme c'est le but que je me suis proposé en entreprenant les recherches que je viens d'offrir au lecteur, je crois pouvoir m'arrêter ici, et passer à la description des édifices qui font le sujet de cette seconde partie.



CADRANS SOLAIRES



EXPLICATION DES PLANCHES

ANNEXÉES

A L'ESSAI SUR LES HABITATIONS DES ANCIENS ROMAINS.

PLANCHE I^RE.

J'ai réuni dans cette planche divers plans de maisons romaines, tirés du plan de Rome antique, gravé sur marbre vers le temps de Septime Sévère[1]. Mon but a été de donner quelques exemples à l'appui des différentes explications avancées dans l'*Essai sur les habitations des anciens Romains,* et de montrer la parfaite similitude qui existe entre les maisons de Pompei et les maisons romaines. La figure IV ne laisse rien à desirer à cet égard.

Figure I : cette maison, irrégulière dans son plan, est incomplète dans sa distribution ; elle n'a point d'*atrium :* c'étoit par conséquent l'habitation de gens de condition médiocre.

1 Portique ; 2 cour ou péristyle ; 3 passages ; 4 salle-commune, à l'imitation du *tablinum ;* 5 indication de l'escalier qui conduisoit aux différents étages ; 6 appartement intérieur ; 7 boutiques et leurs dépendances.

La figure II nous fait voir les maisons de Rome telles que Néron ordonna qu'elles fussent bâties, après le fameux incendie arrivé sous son règne[2] : elles sont isolées, et chacune d'elles forme ce qu'on appeloit une île[3]. Ces maisons sont du même genre que celles de la figure I.

(1) Bellor., *Fragm. Vest. veter. Rom.*, pag. 1. J'ai calqué ces plans sur les marbres conservés au Capitole, et je les ai réduits avec soin.
(2) Tacit., *Annal.*, lib. XV, 53. Suet., *Ner.*, 16.
(3) *Insula :* c'étoit une ou plusieurs maisons formant un corps de bâtiment isolé et entouré de rues de tous côtés (Festus, *de signific verb.*). Cicéron appelle le loyer qu'il retiroit de ses maisons *merces insularum* (Cicer., *ad Attic.*, lib. XV, epist. 17).

1 Rues; 2 entrées; 3 cours; 4 appartements intérieurs; 5 boutique; 6 indication des escaliers.

Figure III: le plan de cette maison est fort irrégulier, et annonce qu'elle ne devoit être habitée que par des personnes obscures.

1 Portique sur la rue; 2 boutiques; 3 entrées; 4 cour du péristyle; 5 espèce d'hémicycle servant de *tablinum;* 6 appartements intérieurs; 7 salle ronde, ou peut-être une citerne[1].

Figure IV : cette figure nous offre une autre île composée de trois maisons, dont les plans réguliers et complets donnent une image exacte des habitations de Pompei, et prouvent parfaitement que ces dernières étoient des maisons romaines et non des maisons grecques.

1 *Prothyrum;* 2 *atrium* toscan[2]; 3 les ailes; 4 les fauces[3]; 5 le péristyle; 6 appartement intérieur; 7 boutiques.

La figure V ne présente rien de remarquable, si ce n'est une espèce d'*atrium* corinthien dont la colonnade est circulaire[4].

Figure VI : ce fragment ne contient qu'une partie du plan de cette maison.

1 Entrée; 2 *atrium* toscan; 3 indication de l'*impluvium;* 4 péristyle; 5 pièces diverses.

Figure VII : comme la précédente, cette figure n'est qu'un fragment de plan.

1 *Atrium* toscan; le carré du milieu indique ici le *compluvium,* et les quatre diagonales 2 figurent la rencontre des quatre pentes du toit incliné vers le centre de l'*atrium*[5]; 3 pièces diverses.

Figures VIII : le plan de cette maison est du même genre que ceux de la figure IV, et donne lieu aux mêmes observations.

1 *Prothyrum;* 2 *atrium* toscan; 3 péristyle; 4 pièces intérieures; 5 boutiques; 6 indication d'un escalier.

Figure IX : contient deux plans.

1 Rues; 2 entrée; 3 *atrium* toscan; 4 fauces, ou passages; 5 péristyle. Le parallélogramme indique la cour du péristyle; les colonnes sont sous-entendues. 6 Espèce de loge; 7 pièces intérieures; 8 boutiques.

Figures X et XIII : ce morceau renferme plusieurs plans d'une assez grande étendue, mais irrégulièrement distribués.

1 Rues; 2 *prothyrum* et passages; 3 *atrium*; 4 *atrium* dont la cour est circulaire; 5 *tablinum;* 6 péristyle; 7 arrières-cours, ou jardins; 8 pièces intérieures; 9 boutiques et leurs dépendances; 10 indication d'escaliers.

Figure XI et XII : ces deux morceaux présentent une particularité fort intéressante : l'artiste, qui a exécuté le plan, a voulu indiquer ici deux *atria;* l'un testudiné, et l'autre *displuviatum*[6]. Les diagonales indiquent les pentes du toit, incliné vers l'extérieur du bâtiment.

(1) Voyez une citerne semblable, dans la maison marquée *r*, sur le plan général du faubourg occidental, planche XXXVIII, tom. I.

(2) Ces trois maisons n'ont point de *tablinum*, parcequ'en effet il étoit inutile que, dans des habitations destinées à être louées et à changer souvent de locataires, il y eût un lieu pour placer les images des ancêtres, qu'il eût fallu effacer ou déménager chaque fois; d'autant plus que les personnes qui appartenoient à des familles anciennes ne logeoient guère dans des maisons louées; elles avoient leurs palais héréditaires.

(3) Ce pourroit être aussi le *tablinum;* car on passoit quelquefois par le *tablinum* pour entrer sous le péristyle et dans la partie privée. Voyez, à ce sujet, un passage d'Apullée (*lib. ult. florid.*), cité par Galliani, dans ses notes sur Vitruve.

(4) Les exemples de semblables portiques, qu'offrent ces fragments, sont d'autant plus précieux, que Vitruve ne parle point d'*atria*, ni de péristyles circulaires. Pline dit, en décrivant sa maison de Laurentium, *Deinde porticus in* O *litteræ similitudinem circumactæ, quibus parvula, sed festiva area includitur :* « Ensuite « vient un portique circulaire, ayant la forme de la lettre O, qui « renferme une cour petite, mais agréable. » L'*atrium* que l'on voit fig. V, explique parfaitement ce passage, et prouve que la leçon *in* Δ *litteræ similitudinem*, qui se trouve dans quelques éditions, est une faute; car une cour et un portique triangulaire seroient une monstruosité, et ne sauroient avoir rien d'agréable.

(5) Voyez la définition de l'*atrium*, dans l'*Essai* précédent, p. 19 et suivantes. Voyez aussi la *planche* III annexée à cet Essai

(6) Voyez l'*Essai* precedent, pag. 23.

PLANCHE II.

Figure I. Il n'est personne qui n'ait lu tout ce que l'histoire nous a laissé de détails sur le voluptueux Pollion, et sa maison de plaisance du mont Pausilype, où ce favori d'Auguste nourrissoit de chair humaine les murènes de ses viviers. Les restes de cette habitation célèbre couvrent encore une partie de la côte, vers le lieu nommé *Mare piano*. Ils se composent de quelques ruines que l'on prétend être celles du temple de la Fortune Napolitaine, et de constructions assez considérables, mais recouvertes aujourd'hui par la mer. Parmi ces dernières, j'ai remarqué un édifice isolé dont les substructions sont presque entièrement conservées, et telles qu'on les voit ici (fig. I). Je n'ai pu les mesurer, quoique j'y sois retourné plusieurs fois dans cette intention; tantôt la hauteur des eaux, tantôt la violence des vagues, m'en ont empêché. Mais, en me plaçant sur les parties des murailles les plus élevées, il m'a été facile d'en prendre une esquisse que je crois aussi exacte que possible. On ne peut douter que ce bâtiment ne fût destiné à prendre des bains de mer; il seroit facile de faire avec les lignes de ce plan une restauration fort agréable; les deux grands parallélogrammes 1 devoient être des bassins communiquant entre eux par le canal 2; les salles 3, 4, et 5, étoient destinées à l'usage commun; les deux pièces 6 sont deux grands bains à deux baignoires; enfin les bains particuliers, au nombre de vingt, sont indiqués par le chiffre 7.

C'est là tout ce qui reste d'intéressant de cette fameuse *villa* de Pollion, dont les débris informes portent encore dans le pays le nom de *délices*.

Figure II. On découvrit dans la *villa Negroni*, vers le milieu du dernier siècle, une petite maison antique, ornée de charmantes peintures que l'architecte Buti a publiées, et qui se trouvent dans tous les cabinets d'amateurs. Cette maison, aujourd'hui détruite, ne peut être considérée que comme un pavillon isolé, consacré au plaisir, un véritable *venereum*, placé dans quelque jardin : car le luxe et la beauté des décorations ne correspondent point à l'étendue de l'édifice, où une personne seule auroit à peine pu habiter. Ainsi il seroit inutile de chercher à reconnoître dans le plan que j'en donne toutes les parties d'une habitation complète. Le péristyle est cependant remarquable, en ce qu'il n'a que trois portiques, comme la cour du *gynæconitis* des maisons grecques. La salle du fond est aussi imitée des Grecs; elle donne un exemple de ce que Vitruve (*lib.* VI, *cap.* 10) appelle le *prostas*, ou *parastas*.

La figure III présente le plan d'un édifice dont les ruines existent à peu de distance d'un lieu nommé *Roma Vecchia*, sur le chemin de *Frascati*. Ces ruines ajoutent encore aux données que j'ai rassemblées sur les habitations des anciens Romains. L'explication des renvois va montrer successivement presque toutes les pièces composant le programme des maisons romaines.

1 *Prothyrum;* 2 vestibule; 3 salles particulières, faisant aussi partie du vestibule; 4 loge de l'*atriensis;* 5 pièce servant de communication entre le vestibule et l'*atrium:* on en voit plusieurs semblables à Pompei. 6 *Atrium* testudiné et voûté, ayant à droite et à gauche les *ailes* ornées de niches pour placer les images des ancêtres : l'une de ces ailes est circulaire; l'autre, carrée. Au fond de l'*atrium* est une grande niche et deux petites pour recevoir aussi des statues de famille. 7 Pièce qui servoit à communiquer de l'*atrium* au péristyle; 8 passage; 9 péristyle : ce péristyle étoit voûté; la naissance des voûtes est très reconnoissable. 10 *Sacrarium;* 11 *œcis;* 12 *Procœton,* ou antichambre; 13 chambre à coucher; 14 cabinet, ou petite salle avec son *procœton;* 15 autre petite salle; 16 *triclinium;* 17 cabinet, ou dépendance du *triclinium;* 18 escalier conduisant à la partie supérieure du peristyle où devoient se trouver les appartements de maî-

tres, et autres pièces : le dessous de cet escalier donnoit accès à la partie souterraine où étoit placée la cuisine et ses dépendances. 19 écurie; 20 escalier qui conduisoit aux logements des domestiques et au *solarium*, ou terrasse supérieure; 21 abreuvoir : ceci est un accessoire conjecturé, ainsi que les dispositions indiquées sous les deux numéro suivants. 22 Hémicycle; 23 fossé, ou gazon; une des terrasses circulaires existe encore. La voie est un chemin de traverse qui diramoit de la *via Tusculana*.

La figure IV offre le plan d'une petite maison antique appelée *Casa Fiorella*, située sur le bord de la mer à Pausilype, près des ruines des *délices* de Pollion. On a construit sur ces restes antiques un *casino*, qui dut être autrefois un séjour agréable; mais il est aujourd'hui abandonné, les restaurations tombent elles-mêmes en ruines, et chaque jour la mer et le temps ressaisissent ce qui leur fut enlevé par une main réparatrice.

Je ne donne ici que la partie antique de cette habitation. Les souterrains formoient de vastes piscines où la mer entroit, comme on le voit dans la figure V.

1 Terrasse aujourd'hui envahie par la mer; 2 vestibule; 3 diverses pièces éclairées par des fenêtres élevées; 4 pièces obscures; 5 pièce qui n'existe plus; 6 cour : cette partie est dans un tel désordre, qu'il est difficile de deviner son ancienne disposition. 7 Grande cour; 8 cour comblée par des éboulements; 9 escalier qui descend aux piscines; 10 embarcadaire; 11 escalier conduisant, en bas, aux piscines; en haut, aux appartements; 12 grottes dont l'entrée étoit sur la terrasse; l'une d'elles a été détruite[1].

PLANCHE III.

Après avoir décrit l'*atrium* toscan[2], j'ai cru qu'il seroit peut-être utile de tracer une figure exacte de cette partie des habitations romaines; en conséquence j'ai rassemblé dans cette planche tout ce que les ruines de Pompei ont pu m'offrir, à cet égard, de détails et d'indications. Il est peu de maisons où l'on n'aperçoive encore les trous des poutres; les fouilles font retrouver une quantité de tuiles de toutes sortes; la disposition de l'*impluvium* en marbre indique la saillie du toit; enfin la disposition de chaque *atrium* est si parfaitement reconnoissable, qu'il m'a été facile de faire une restauration bien authentique de l'*atrium* toscan. A côté de la figure I, qui donne la disposition de la charpente en plan, j'ai placé les noms latins de chacune des pièces qui la composent, afin de faciliter l'interprétation de Vitruve[3].

La figure II offre la coupe de l'*atrium*.

(1) Sénèque, en décrivant la *villa* de Vatius, parle de deux grottes semblables, faites à mains d'homme, et qui étoient deux ouvrages considérables (Senec., epist. LV).

(2) Voyez l'*Essai* précédent, pag. 22.

(3) Lib. VI, cap. 3.



PREMIERES HABITATIONS DES PEUPLES DU LATIUM

MONUMENT EN TERRE CUITE TROUVE A ALBANO

I

II

III

IV

VIII

VII

V

VI

IX

X

XI

XII

XIII

PLANS DE
MAISONS ROMAINES TIRÉ[ES]
DU PLAN ANTIQUE
DE ROME
CONSERVÉ AU CAPITOLE

Fig. I

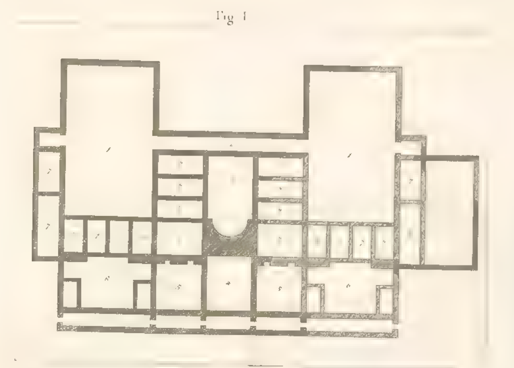


Fig. II

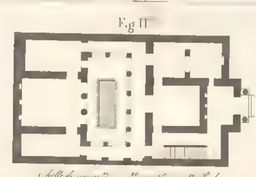
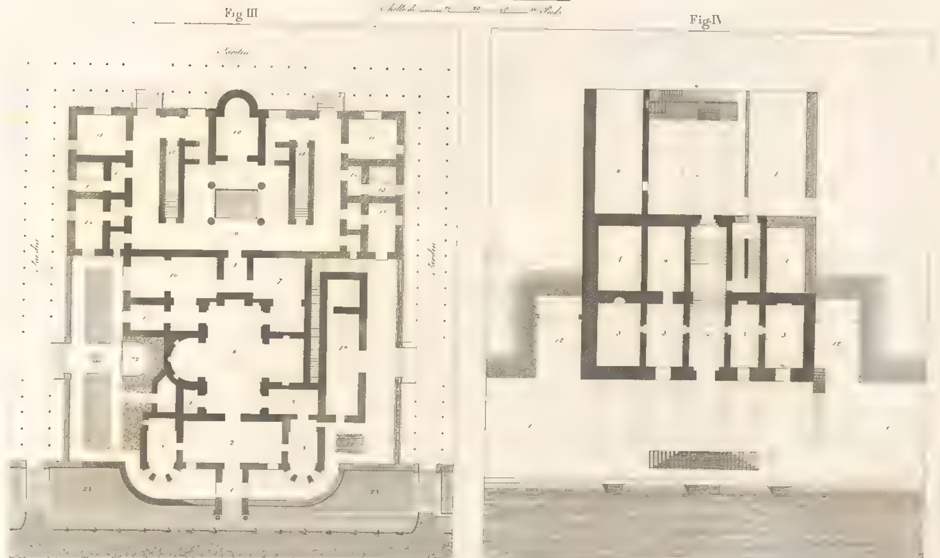


Fig. III

Fig. IV



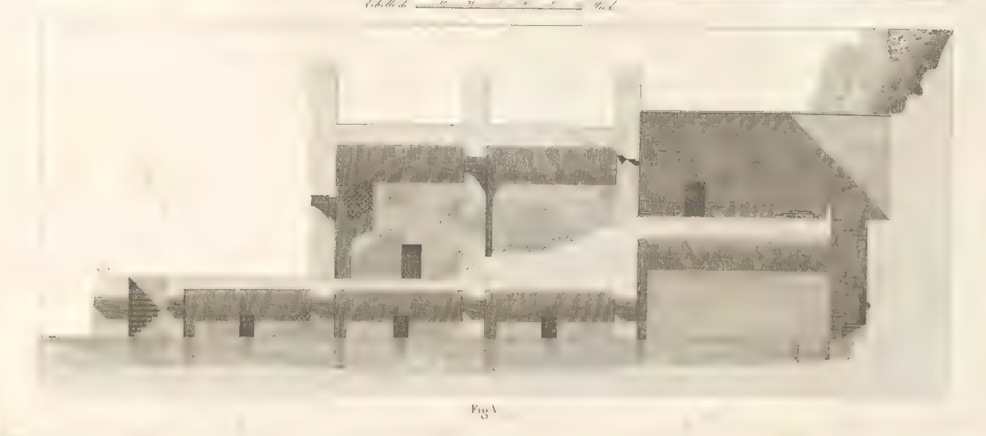
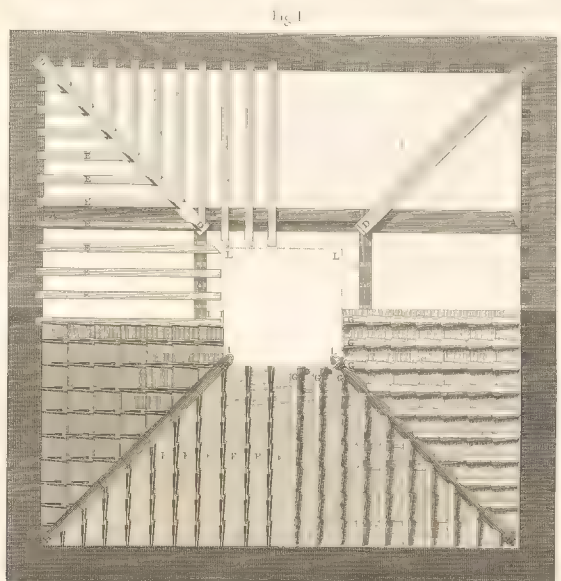


Fig. V

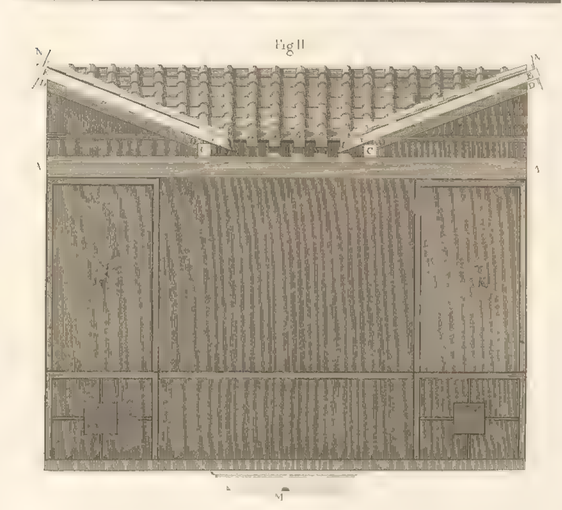
Fig. I



A. TRABES
B. TIGILLI sive TRABECULÆ
C. INTERPENSIVA
D. TIGNI COLLIQUIARUM
E. CAPREOLI sive CHANTERII
F. IMBRICES

G. TEGULÆ
H. TEGULÆ COLLICIARES sive COLLIQUIARES
I. SUBGRUNDIA
L. COMPLUVIUM
M. IMPLUVIUM
N. CLAVI TRABALES

Fig. II

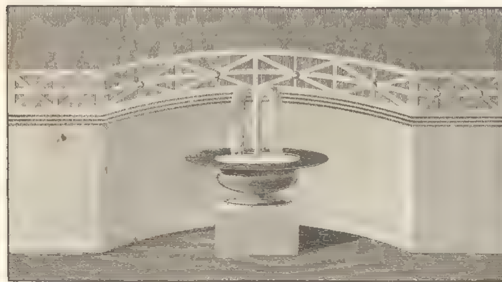


ATRIUM TOSCAN

Marois del.



MOSAIQUE



PEINTURE



MOSAIQUE

EXPLICATION DES PLANCHES

DE LA SECONDE PARTIE.

PLANCHE I^RE.

Cette planche, qui sert de frontispice à la seconde partie, représente l'entrée d'une maison antique. La disposition de la porte, et l'inscription en mosaïque placée sur le seuil, se remarquent dans plusieurs habitations. Les pilastres et leurs chapiteaux appartiennent à la maison n° 27[1]; l'entablement et les stucs qui le décorent, les peintures qui ornent la frise intérieure, le portique du fond, et plusieurs autres détails, ont été pris de divers édifices. La fontaine se voit dans la maison n° 46[2], dite d'*Actéon;* le motif du jardin qui fait le fond du tableau m'a été fourni par une peinture existante dans le même lieu; les deux termes sont conservés dans le Musée des Études à Naples; enfin tous les éléments de cette composition sont antiques; et l'arrangement dans lequel je les offre donne une idée exacte de l'entrée d'une des maisons principales de Pompei.

PLANCHES II, III, IV, V, VI.

La disposition des rues et la circulation des eaux ont une telle influence sur la salubrité et les agréments d'une ville, que je crois devoir donner quelques notions sur les rues et les fontaines de Pompei, avant de passer à la description de ses habitations.

Les rues sont peu larges; mais il n'étoit pas nécessaire qu'elles fussent aussi spacieuses que les nôtres, puisque les chars n'avoient tout au plus que 4 pieds de voie, comme il est facile de s'en convaincre en examinant les traces des roues empreintes sur le pavé; d'ailleurs les anciens croyoient les rues larges moins saines que celles qui étoient étroites et tortueuses[3]. Elles ont,

(1) Voyez le *Plan général*, à la fin de l'ouvrage.
(2) Voyez le *Plan général*, à la fin de l'ouvrage.

(3) « Il en est cependant qui croient l'ancienne manière plus favo-
« rable pour la salubrité, parceque ces rues étroites et la hauteur

comme la voie extérieure, une chaussée pavée de grands quartiers de lave[1], et deux trottoirs latéraux. Ces rues, situées pour la plupart sur des plans inclinés, vu l'inégalité du sol de la ville, et encaissées par des trottoirs élevés, devoient former autant de petits torrents durant ces pluies excessives qui règnent ordinairement en ce pays depuis la fin d'octobre jusque vers le commencement de mars. Aussi, pour procurer aux piétons le moyen de traverser d'un côté à l'autre de la rue sans se mouiller les pieds, on plaçoit dans la largeur de la voie, de distance en distance, des pierres élevées au-dessus du pavé de la chaussée, et séparées entre elles de manière à laisser un passage pour les chevaux et les roues des chars. Une semblable invention seroit pour nous d'une grande incommodité; mais elle n'offroit qu'un léger inconvénient dans une ville telle que Pompei, où l'on ne devoit guère aller qu'à pied[2].

Les eaux pluviales, et celles qui provenoient du trop plein des fontaines, étoient conduites hors de la ville par des égouts pratiqués sous les trottoirs, ainsi que plusieurs exemples m'ont permis de l'observer[3].

Il est peu de rues principales à Pompei qui ne possèdent quelque fontaine. On en a découvert plusieurs à différents carrefours, et presque tous les grands édifices en ont dans leur enceinte ou dans leur voisinage. Comme la ville étoit située sur un roc isolé et volcanique[4], elle ne pouvoit renfermer aucune source; et les eaux dont elle avoit besoin pour ses fontaines devoient lui être apportées par des aquéducs[5]. Ces eaux étoient distribuées dans chaque quartier au moyen de *conduites*[6] en maçonnerie, en plomb, ou même en terre cuite, auxquelles étoient adaptées des clefs[7] qui servoient à arrêter l'eau lorsqu'il étoit nécessaire, ou à en modérer le cours. Des tuyaux de plomb[8] de diverses grandeurs[9], selon le besoin, diramoient des principaux conduits, et amenoient ainsi l'eau des aquéducs dans les maisons particulières[10], ou dans les réservoirs des fontaines publiques.

« des toits atténuoient l'influence du soleil; au lieu que, maintenant, « cet espace qui reste à découvert, et que ne protège aucune ombre, « est en butte à toute l'ardeur de l'été. » (Tacit., *Annal.*, l. XV, 43.) Chez les Grecs, de larges rues étoient un ornement pour les villes. Homère relève cette particularité à l'égard de Troie, qu'il appelle πολιν ευρυαγυιαν, *la ville aux larges rues* (Iliad., ch. II, v. 12).

(1) J'ai eu occasion de faire dernièrement à Pompei une observation nouvelle sur le pavé des chaussées; je m'empresse de la consigner ici. Les quartiers de lave dont la voie est pavée, ayant chacun la forme d'un polygone irrégulier dont les angles sont un peu arrondis, il reste par conséquent un vide entre chacun d'eux aux points où leurs angles se rencontrent; dans quelques endroits, ce vide est rempli par des coins de fer, des cailloux, ou des morceaux de granit introduits à coups de masse, et qui servent comme de clefs. Ce procédé, qui assure d'une manière inébranlable la juxta-position des polygones entre eux, donne à la voie le dernier degré de solidité. Voyez la *vignette* qui précède l'explication des planches annexées à l'*Essai sur les habitations des anciens Romains.*

(2) On n'y a trouvé que deux écuries, encore ont-elles l'air d'avoir été destinées plutôt à des mulets ou à des ânes qu'à des chevaux.

(3) A l'entrée du *forum*, en venant par les rues situées entre cette place et celle où l'on voit le vieux temple, on a trouvé à côté de la fontaine l'orifice d'un de ces conduits souterrains; il étoit fermé par une grille de fer bien conservée. Voyez aussi l'émissaire d'un égout semblable, pl. XXXV et XXXVI, et leur explication, tom. I, p. 52.

(4) Voyez la *Notice historique*, tom. I, pag. 12.

(5) Les eaux du Sarnus ne pouvoient être élevées dans l'intérieur de la ville, parceque ce fleuve couloit au bas de l'éminence sur laquelle elle étoit située. Les eaux qui alimentoient les fontaines de Pompei devoient y être conduites de quelques sources éloignées existant alors au pied du Vésuve, ou de celles qui abondent encore sur le penchant des montagnes qui dominoient Stabia.

(6) Les *conduites* à découvert se nommoient *élices* (Fest., *de verb. signif. apud Paul Diac.*). On appeloit *rivus* le canal en maçonnerie des grands aquéducs, et *tubuli fictiles* les tuyaux en terre cuite (Vitruv., lib. VIII, cap. 7; Front., *de Aqueduct. comment.* XXI). Selon Vitruve, les *conduites* en terre cuite étoient infiniment plus salubres que celles en plomb; on scelloit leurs joints avec un mastic fait de chaux vive et d'huile.

(7) Voyez la *planche* III, *fig.* III. Ces clefs étoient en bronze, les *calices* placés à l'embouchure des réservoirs, et qui dégorgeoient dans les conduits, étoient de même métal (Front., XXXVI).

(8) *Fistulæ plumbeæ* (Vitruv., lib. VIII, cap. 7; Isidor., *Origin.*, lib. XIV, c. 8). Horace parle de « l'eau qui s'efforce de rompre les « tuyaux de plomb dans les rues de Rome. » (*Epist.* 10, *lib.* I).

(9) On fabriquoit ces tuyaux en roulant des tables de plomb fondues et non laminées, comme Vitruve l'explique clairement dans le 4e paragraphe du 7e chapitre de son VIIIe livre. Voici le rapport qui existoit entre les dimensions et le poids de ces tables :

LONGUEUR.	LARGEUR.	POIDS.
	100 doigts.	1200 livres.
	80	960
	50	600
	40	480
Non moindre de 10 pieds.	30	360
	20	240
	15	180
	10	120
	8	96
	5	60

On voit, par ce tableau, que la circonférence des tuyaux de 10 pieds étoit à leur poids comme 1 : 12. Le *doigt* qui sert ici à mesurer la largeur des tailles de plomb étoit égal à la seizième partie du pied romain (Front., XXIV; Hero., *de Mensuris*, *apud* Montf., *in Analect. Græc.*).

(10) Le fisc vendoit cette eau aux particuliers. C'étoit à Rome un fréquent sujet de fraude (Front., XXIII, CXIV, CXV). Ce revenu

La planche II nous offre le plan et la vue d'un *bivium*, ou carrefour. On y voit la disposition de la voie et des trottoirs de chaque rue. Ce carrefour est décoré d'une fontaine A (fig. II), dont la composition est d'une extrême simplicité : du milieu d'une petite borne cubique l'eau tomboit dans un *cantharus*[1], ou bassin carré, formé par quatre dalles liées entre elles avec des crampons de fer, pour éviter que le poids de l'eau et l'action des gelées ne pussent les désunir. Derrière cette fontaine on voit son *castellum*[2], ou réservoir B (fig. II); il est recouvert d'une voûte, et se fermoit avec une porte; peut-être étoit-ce simplement un regard des *conduites*, dans lequel pouvoit être placée la clef qui servoit à arrêter l'eau. La face de ce petit édifice, du côté de la fontaine, est décorée d'une peinture presque totalement effacée, et d'un petit autel C (fig. II), dédié aux *lares compitales*, dieux des carrefours. Sous cette dénomination générique, on comprenoit diverses divinités[3] auxquelles on consacroit des troncs d'arbres dans les champs, ou des pierres dans les carrefours[4]. Auguste rétablit le culte des *lares compitales*, et ordonna que, deux fois l'année, on ornât leurs images de fleurs et de guirlandes[5]. La peinture qui est au-dessous de l'autel représentoit cette cérémonie[6], et les détails d'un sacrifice[7]; mais malheureusement elle est aujourd'hui tellement dégradée, qu'il y auroit de la mauvaise foi à en essayer la description.

Derrière le réservoir, on aperçoit les ruines de plusieurs habitations; et, dans le lointain, la partie du mont Vésuve sur laquelle est situé le cratère.

La planche III réunit diverses fontaines. Celle qu'on y voit (fig. I) étoit placée dans le camp des soldats[8] lorsque je la dessinai; elle est d'une composition gracieuse, et a dû appartenir à quelque édifice privé.

La figure II offre une espèce de petit cippe[9] en pierre grise[10], qui surmontoit le bassin d'une fontaine publique; il est orné de l'image en bas-relief d'une divinité dont la bouche versoit l'eau dans une vasque. Le caractère de cette tête, les grappes de raisin qui pendent de son front[11], les feuilles de vigne dont sa coiffure est en partie formée, pourroient faire penser qu'elle représente Bacchus. Il n'y auroit rien de surprenant à cela, car le dieu du vin étoit aussi l'ami des eaux pures des fontaines[12]. Cependant les feuilles, les fleurs, les fruits de toutes sortes, qu'on remarque aussi dans la coiffure, semblent indiquer une autre divinité : ne seroit-ce pas ce dieu des campagnes que Tibulle se plaisoit à honorer, « soit dans le tronc d'arbre isolé au milieu « des champs, soit dans la pierre antique ornement d'un carrefour[13] ? »

La figure III donne l'image exacte d'une de ces clefs de bronze qu'on adaptoit aux conduits, et qui servoient à arrêter ou à modérer le cours des eaux. Celle-ci est conservée au Musée des *Studj* à Naples. Elle fut trouvée à Caprée, dans un des palais de Tibère. Ce morceau, infiniment curieux par lui-même, offre une particularité singulière : l'intérieur contient encore de l'eau qui s'y trouve renfermée depuis peut-être 1700 ans. L'oxide de cuivre, amalgamé à la terre, ferme si hermétiquement les issues de la clef, que cette eau ne peut ni s'écouler, ni s'évaporer.

étoit alloué à l'entretien des aquéducs (Vitruv., lib. VIII, cap. 7). Il y avoit des particuliers qui jouissoient gratuitement de ces eaux par concession de l'état ou du prince (Front., III).

(1) Grut., *Inscript. ant.*, tom. I, pag. 182, nº 2.

(2) A Rome, les *castella* étoient des édifices considérables ; à Pompei, ils devoient être moindres : cependant celui-ci ne me semble être qu'un réservoir secondaire; il devoit y en avoir de plus grands dans la ville.

(3) Entre autres Apollon, selon Suidas. On appeloit *agyei* les pierres coniques qui lui étoient consacrées dans les carrefours ou aux portes des maisons.

(4) Tibul., lib. I, eleg. 1.

(5 Suet., *Aug.*, XXXI

(6) C'étoit une fête pour les esclaves, à qui on laissoit, ce jour-là, une liberté plus grande que de coutume. Ces fêtes s'appeloient *compitalia* (Varro., *de Ling. latin.*, lib. V).

(7) Ces sacrifices aux *lares compitales* étoient les seuls où les esclaves pussent servir de ministres.

(8) Elle faisoit partie d'une fontaine qui fut construite après la découverte du camp; on l'en ôta en 1810 pour faire place au jet d'eau que l'on voit aujourd'hui en cet endroit.

(9) Ce monument est conservé aux *Studj*.

(10) Appelée à Naples *piperno*. Voyez tom. I, pag. 21.

(11) Tib., lib. II, eleg. 1.

(12) Tib., lib. III, eleg. 6

(13) Tib., lib. I, eleg. 1

La fontaine dont je donne la vue figure IV est aussi située au milieu d'un carrefour. Elle est remarquable par un bas-relief négligemment sculpté, qui offre le type des médailles d'Agrigente : une aigle enlevant un lapin. Cette similitude ne paroît point être l'effet du caprice de l'artiste, et a probablement trait à quelque circonstance qu'il est impossible de deviner.

La rue qui se prolonge à gauche conduit vers la porte de la ville, située du côté de Naples; l'autre mène derrière les murs, et donne accès à quelques maisons. Entre elles deux on aperçoit les ruines d'une boutique où l'on vendoit des comestibles et des aliments tout préparés. Auprès de la fontaine sont deux personnages avec des costumes du pays [1].

La planche IV contient la vue, le plan, et les détails d'une fontaine placée dans la rue du temple d'Isis; elle est adossée à une colonnade ionique qui forme une espèce de propylée, ou avant-porte, à l'entrée d'un vaste portique dorique, situé près du théâtre et du camp. Cette fontaine ne diffère de la précédente (pl. III, fig. IV) que par les accessoires. L'eau jaillit de la bouche d'un faune, reconnoissable à ses singulières oreilles et à ses cheveux courts et hérissés (fig. II). Le *cantharus*, ou bassin (fig. III), est formé, comme dans les autres fontaines, de dalles de travertin [2] liées entre elles par des agrafes de fer scellées en plomb. La figure IV montre la manière dont l'eau étoit conduite jusqu'au point où elle s'élançoit dans le bassin.

La planche V offre encore un autre monument de ce genre (fig. I) placé dans une des rues qui conduisent du portique dont je viens de parler au *forum*. Cette fontaine est ornée d'une tête de taureau; mais ce qui la rend remarquable, c'est la balustrade en fer dont elle est entourée du côté du trottoir, afin d'empêcher qu'on ne pût tomber dans le bassin. Les barres de fer, déja presque détruites par la rouille lors de sa découverte, n'ont pu résister long-temps à l'impression de l'air, elles ont disparu; cependant il en reste encore des fragments scellés dans la pierre. J'ai joint à la vue de cette fontaine quelques ustensiles de bronze conservés autrefois dans le Musée du Palais royal à Naples; deux d'entre eux (fig. II et IV) étoient destinés à contenir de l'eau; le troisième, qui a la forme d'une cuiller fort creuse, servoit à puiser l'eau dans les grands vases où on la conservoit, ainsi que cela se pratique encore dans le pays.

J'aurois pu donner d'autres fontaines; mais elles sont toutes si semblables entre elles, que ce seroit peut-être multiplier inutilement les planches. La diversité des mascarons, qui représentent tantôt une tête d'animal, tantôt l'image de quelque divinité, peut seule aider à les distinguer; et ces sculptures sont trop peu intéressantes pour mériter la moindre attention.

Nous avons vu dans la planche II un autel élevé à ces divinités qui présidoient aux carrefours et aux rues : la planche VI nous en montre un nouvel exemple. Chez les anciens, livrés à une idolâtrie sans bornes, le peuple avoit une dévotion particulière pour ces *petits dieux* [3], dont le culte commode n'exigeoit point de dispendieux sacrifices [4], et que l'on désignoit par le nom générique de *dii populares*. C'est ce qui servit à en augmenter le nombre tellement, que quelques uns d'entre eux n'avoient pas même de nom propre [5], ni d'attributions déterminées. Cet excès de superstition multiplia à l'infini les monuments qui leur étoient consacrés. Il n'est presque aucune rue de Pompei où l'on n'ait placé soit un autel pour les honorer, soit quelque peinture grossière représentant leurs images et les sacrifices qu'on leur offroit; aussi, en parcourant ces ruines, le voyageur peut-il dire avec raison, comme la Quartilla de Pétrone : « cette ville est

(1) L'homme porte une chemisette de toile, et des demi-caleçons de même étoffe. Les paysans des environs de Naples ont coutume de se mettre ainsi pour travailler à la terre. Le soir, dès qu'ils ont fini leur travail, ils quittent ces vêtements légers trempés de sueur, reprennent leurs habits ordinaires; par ce moyen, ils évitent ces fièvres si communes, si dangereuses en Italie, et qui ont dépeuplé la campagne de Rome.

(2) Voy. l'énumération des matériaux employés à Pompei, t. I, p. 21

(3) Plaut., *in Cistellar.*, act. II, sc. 1, v. 46.

(4) On les appeloit *dii patellarii* (Plaut., *ibid.*); parcequ'une simple *patella*, espèce de plat, suffisoit pour leurs sacrifices, qui ne consistoient qu'en offrandes de fruits, de fleurs, ou d'herbages

(5) *Dii ignoti* (Pausan., *Attic. et Act. apostol.*, cap. XVII, 23).

« tellement pleine de divinités, qu'il est plus facile de trouver ici un dieu qu'un homme[1]. »

Les peintures consacrées aux *lares compitales* les représentent sous la forme d'un serpent qui vient goûter des offrandes de fruits déposées sur un autel; on distingue dans la figure II un semblable tableau; il est peint sur le pilier d'une boutique, à l'angle d'un carrefour dont cette gravure donne la vue exacte. Les ruines que l'on remarque sur les côtés de chaque rue appartiennent à des habitations. On peut reconnoître sous le trottoir devant la boutique l'orifice d'un égout destiné à recevoir les eaux pluviales; et, à côté, une de ces larges pierres au moyen desquelles on passoit d'un côté à l'autre de la rue en temps de pluie.

(1) Petron., *Satyric.*, cap. 7.



LAMPADAIRE

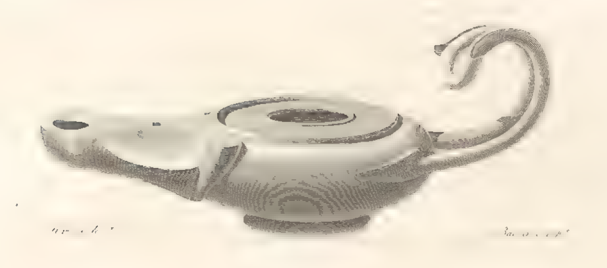


PLANCHE VII.

Les maisons découvertes à Pompei ont peu d'ouvertures sur la rue; une porte étroite, et quelquefois des boutiques, forment la façade du rez-de-chaussée; celle des autres étages est aussi simple, et ne consiste qu'en petites fenêtres avec ou sans chambranles, comme on peut s'en convaincre par plusieurs indices bien distincts, le tout surmonté d'un toit ou d'une terrasse. Ces façades, quoique dénuées d'ornements d'architecture, ne laissent pas d'avoir une certaine élégance qu'elles doivent à la blancheur du stuc et à la vivacité des couleurs dont elles sont quelquefois revêtues. Toutes les portes sont à-peu-près de même largeur et de même forme; un peu plus de recherche dans l'entablement et les chapiteaux des pilastres sont les seules choses qui puissent mettre quelque différence entre elles. La planche VII en donne un exemple (fig. I) pris parmi les portes les moins ornées.

L'entablement et les chapiteaux ne sont point détaillés, mais seulement indiqués en masse; l'architrave, en moellons, est soutenu par une planche qui, quoique d'une épaisseur raisonnable, est cependant loin d'offrir la solidité nécessaire au linteau d'une porte. Cette singulière construction, si peu rassurante, se trouve répétée presque par-tout à Pompei, et pour des ouvertures beaucoup plus grandes. Les pilastres reposent sur une espèce de piédestal peint en noir. Cette porte est bivalve, c'est-à-dire à deux battants; chacun d'eux tournoit sur pivots AA, comme on le voit dans le plan, et se fermoit au moyen d'un verrou perpendiculaire qui entroit dans des œillets BB, creusés dans le seuil de travertin. Celui dont on voit les détails fig. II et III étoit conservé au Musée du palais.

La fig. IV offre une clef trouvée à Pompei, et qui par sa dimension paroît avoir appartenu à une porte principale.

Chez les Romains, l'entrée de la maison étoit placée sous la protection de quatre divinités[1], savoir, *Janus*, qui présidoit à l'ensemble de la porte[2]; *Ferculus*, qui avoit sous sa protection les battants des portes; *Limentinus*, qui veilloit au seuil et au linteau; enfin la déesse *Cardea* pour les gonds[3]. C'étoit un usage assez général de placer près de la porte des maisons des lampes et des branches de laurier[4] en l'honneur de ces divinités custodes.

Les battants de la porte dont il est ici question étoient de bois, et ont dû par conséquent être consumés par les cendres brûlantes lors de l'éruption; il ne s'en est même point trouvé de

(1) Les Grecs n'en avoient que deux, Apollon Θυραῖον, ou portier, et *Antelios.* (Tertul., *de Idolat.*, cap. 15.)

(2) *Ibid.*, et *de Coron. Milit*, cap. 13.

(3) Saint Augustin, *de Civit. Dei*, lib. IV, cap. 8; Arnob., *Advers. Gent.*, lib. IV, 161; Tertul., *de Idolat.*, cap. 15, et *de Coron. Milit.*, cap. 13

(4) Tertul., *de Idolat.*, cap. 15.

conservés dans les ruines de Pompei. Les compartiments que l'on voit ici sont imités de la porte en marbre représentée tome I, planche XIX. Plusieurs portes feintes, peintes sur des murailles, nous apprennent qu'on leur donnoit ordinairement une couleur sombre, quelquefois rehaussée par des ornements en or. On devoit probablement les peindre à l'encaustique : c'étoit le procédé qu'on employoit pour les vaisseaux et les bois exposés aux injures de l'air[1]. L'inscription qui appartenoit à cette porte est illisible, et je l'ai remplacée par celle que l'on voit ici, et qui se trouve à l'entrée d'une autre maison; elle est tracée en rouge et ainsi conçue:

M · HOLCONIVM
PRISCVM · II · VIR · I · D · O [2].

C'est une formule de salut par laquelle le propriétaire de la maison se recommande à Marcus Holconius Priscus, duumvir pour la justice. Sans doute c'étoit une coutume établie à Pompei de saluer ainsi les nouveaux magistrats, puisque toutes les maisons offrent une ou plusieurs inscriptions semblables; et cet honneur devoit être rendu de préférence à ceux qui entroient en charge, par leurs amis et les citoyens qui leur avoient accordé leurs suffrages.

(1) Plin., *Nat. Hist.*, lib. XXXV, cap. 7.
(2) Voyez, pour l'interprétation littérale de cette inscription et des autres semblables, *Dissertat. Isagog.*, pars I, cap. 10.



PLANCHE VIII.

Nous avons vu dans la Notice historique placée au commencement de cet ouvrage[1] que Pompei étoit l'entrepôt du commerce des villes situées dans l'intérieur de cette partie de la Campanie; aussi les boutiques y étoient-elles si multipliées, qu'une certaine Julia en possédoit à elle seule neuf cents, avec les logements nécessaires à ceux qui les occupoient, et qui étoient placés au haut de la maison, sous les terrasses supérieures[2]; c'étoit même chez les anciens une spéculation productive à laquelle les propriétaires soigneux de leurs intérêts portoient une attention particulière. Cicéron écrivoit à Atticus : « J'ai fait venir Chrysippus, parceque deux de mes « boutiques sont tombées; les autres menacent ruine, à tel point que, non seulement les loca- « taires ne veulent plus y demeurer, mais que les rats eux-mêmes les ont abandonnées[3]....... En « suivant l'idée que Vestorius m'a suggérée pour les rebâtir, je pourrai tirer par la suite de « l'avantage de cette perte momentanée[4]. »

Nous distinguerons dans Pompei deux sortes de boutiques : celles occupées par des débitants ou des marchands de profession, et celles où les particuliers faisoient vendre à leur compte, par un de leurs domestiques, les productions de leurs terres[5]. Il est facile de les distinguer : ces dernières, qui appartenoient aux maisons les plus riches de la ville, ont toutes une communication avec l'intérieur de l'habitation, tandis que les autres forment avec leurs dépendances une division séparée du reste du logis. J'ai cru devoir ne point passer cette observation sous silence, parcequ'elle m'a paru intéressante pour la connoissance des mœurs.

Les boutiques n'étoient quelquefois, chez les Romains, que des baraques de bois recouvertes de planches et placées le long de la rue[6]; mais le plus souvent elles faisoient partie d'une habitation, comme on le voit à Pompei.

Celle qui est représentée dans cette planche n'appartient à aucun édifice considérable. Elle est placée en face du passage qui conduisoit au théâtre et à l'Odéon; on en voit le plan fig. II. La rue 1 est obstruée dans sa largeur par trois grosses pierres qui servoient à la traverser lorsqu'il pleuvoit. Le petit contre-mur du trottoir 2 est percé de distance en distance sur son arête; ces trous servoient à attacher les bêtes de somme; on pouvoit aussi les utiliser pour tendre des toiles au-devant des boutiques, afin de les garantir du soleil.

Cette habitation d'un petit marchand est composée d'une boutique 3, et de deux arrière-boutiques 5; les logements nécessaires devoient être au second étage, ainsi que l'indique l'escalier 4. La porte de la boutique (fig. III) se fermoit comme la plupart de celles des magasins de Paris, au moyen d'une rainure *ab* (fig. III) dans le seuil de la porte, et d'une autre semblable dans le linteau de bois; on y introduisoit des planches dont les extrémités glissoient à-la-fois dans les deux coulisses; une barre de bois mobile se plaçoit ensuite derrière les planches pour les maintenir ensemble; enfin la porte *bc* se fermoit en tournant sur son pivot *c*, et achevoit de clore l'ouverture de la boutique. Le comptoir est en maçonnerie; on y a fixé quatre *dolia*, ou grands vases de terre cuite, dont nous indiquerons l'usage ci-après fig. IV.

Telle est la disposition de cette boutique. Il n'est pas fort difficile de deviner ce que l'on y

(1) Tome I, p. 12.

(2) Voyez la vignette tome II, page 5; et *Dissertat. Isagog.*, cap. x, 15.

(3) Les anciens croyoient que les rats abandonnoient à l'avance les édifices qui menaçoient ruine. (Plin., *Nat. Hist.*, lib. VIII, cap. 28.)

(4) Cicer., *ad Attic.*, lib. XIV, epist. 9.

(5) Cet usage s'est en partie conservé à Florence; les seigneurs font vendre en détail leur vin dans leur propre palais, cette denrée étant le principal revenu des terres aux environs de cette ville.

(6) Isid., *Orig.*, lib. XV, cap. 2.

vendoit; car la forme du comptoir, où l'on remarque un fourneau, de grands amphores scellés dans le massif, et trois gradins pour poser de petites mesures de capacité pour les liquides, semble indiquer un de ces lieux où l'on vendoit des comestibles de toute espèce, et des aliments cuits. Sur le fourneau, on préparoit sans doute quelques uns de ces plats nationaux qui font dans chaque pays la base de la nourriture du peuple[1]. C'est ce que j'ai cherché à représenter dans la restauration que j'ai donnée de cette boutique fig. IV. Les décorations m'ont été fournies par diverses peintures de Pompei.

Les amphores scellés dans le comptoir devoient servir à conserver des olives, de la saumure[2], ou de l'huile[3].

Pompei renferme un nombre immense de boutiques de différents genres, parmi lesquelles on en distingue beaucoup de semblables à celle-ci, ainsi que des *thermopolia*, qui, chez les anciens, remplaçoient nos cafés; on y vendoit des boissons chaudes. Il y en a un près de la grande porte de la ville, où la trace des vases est marquée dans le marbre du comptoir et des gradins sur lesquels on posoit les mesures; ce qui semble indiquer que les liqueurs qu'on vendoit dans ces sortes de boutiques pouvoient contenir quelque principe d'acidité. A la porte de ce thermopole sont deux bancs exposés au midi, de manière à offrir en hiver un lieu de repos agréable aux personnes qui fréquentoient cet endroit.

(1) Ce trait de mœurs s'est conservé dans toute sa vigueur à Naples et aux environs; on y voit encore quantité de ces petites cuisines publiques, où le peuple trouve, deux fois par jour, son repas habituel tout préparé. Une peinture d'Herculanum représente une cuisine ambulante, telle qu'on en voit encore à Naples, et des pauvres groupés à l'entour, comme les Lazzaroni le sont près de la chaudière du vendeur de macaroni. Voyez *Pitture antiche d'Ercolano*, tom. III, tav. 43.

(2) La saumure de poisson, ou *garum*, dont les anciens faisoient un grand usage pour la cuisine, étoit composée avec des intestins de poisson marinés dans le sel, et tombés en dissolution par la fermentation. (Plin., *Nat. Hist.*, lib. XXXI, cap. 7.) Le *garum* de Carthagène se vendoit plus cher qu'aucun parfum, mais il y en avoit de moins précieux qui ne laissoit pas cependant d'être recherché. Pompei étoit renommée pour le sien, et en faisoit un grand commerce. (*Ibid.*, cap. 8)

(3) Cette coutume est demeurée à Rome, où les débitants mettent ainsi l'huile dans des vases scellés au centre d'un comptoir en maçonnerie.



BRONZE

PLANCHES IX ET X.

La planche IX offre trois maisons habitées par des citoyens peu fortunés.

La première (fig. I) étoit occupée par un petit marchand : elle renferme un corridor d'entrée 1; une boutique 2; une cour couverte 3, dont le toit est soutenu par des colonnes, et qui forme une espèce d'*atrium pseudotetrastyle*, avec un *impluvium* 4, ou bassin pour recevoir les eaux de pluie; une chambre à coucher 5, pour le maître; une autre petite chambre, pour le serviteur ou l'esclave, à laquelle on arrive au moyen d'un escalier de bois 6; et enfin au-dessous, une petite cuisine 7.

La fig. IV donne la coupe de cette maison prise sur la longueur du corridor; les colonnes de la cour sont peintes en rouge jusqu'au tiers de leur hauteur, le reste est blanc. Tout ce qui est au-dessus de la ligne ponctuée n'existe plus, j'ai été obligé de le supposer pour donner une idée de ce que devoit être ce petit édifice; mais les indices que les ruines ont pu m'offrir, et les observations que j'ai faites sur la construction des habitations de Pompei, me permettent de regarder cette restauration comme étant aussi vraisemblable que possible.

La maison que l'on voit fig. II étoit habitée par un citoyen qui vivoit probablement d'un modique revenu, ou d'une profession qu'il exerçoit hors de chez lui, car il n'y a ni boutique ni lieu propre à aucune sorte de travail. Elle est située dans une petite rue : à la porte est un banc en maçonnerie, où la famille venoit le soir, dans la belle saison, prendre l'air et le frais; il leur étoit en effet nécessaire de sortir hors du logis pour cela, cette habitation n'ayant point de cour. A l'entrée, on trouve un petit vestibule 1; le logement d'un esclave 2; l'escalier 3; et une pièce pour recevoir 4: elle prend le jour par de très petites ouvertures sur le passage découvert 5, 7, qui conduit à la salle à manger 6; la cuisine 8 est reconnoissable à son foyer et au réservoir 9, où on lavoit la vaisselle; dans le passage est le puits 7, dont l'ouverture n'est autre chose qu'un vase de terre cuite sans fond. Au-dessus de ces pièces étoient les chambres à coucher et l'appartement de la famille.

La fig. III donne le plan d'une maison située près de la porte de la ville, au pied des murailles. Celui qui l'occupoit ne devoit jouir que d'une bien foible aisance; car cette habitation, fort restreinte, n'offre aucun vestige de luxe : mais elle annonce cependant que son possesseur étoit du petit nombre de ces hommes qui valent mieux que leur fortune, et qui savent unir aux goûts simples, convenables à la médiocrité, des sentiments élevés et des affections douces. Il aimoit à honorer les dieux, ainsi que l'indique sa chapelle domestique, et à réunir ses amis à de modestes banquets, comme nous l'apprend le *triclinium* qu'il avoit placé sous la treille de son jardin. C'est, en un mot, la petite maison de Socrate ou d'Horace; c'est encore celle de Martial; car, comme lui, il pouvoit dire : «Les ris des passants me réveillent; la ville est à la porte de ma « chambre à coucher[1]. »

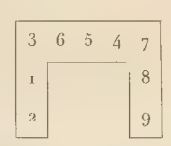
L'entrée de cette maison présente une petite galerie intérieure 2, au fond de laquelle est l'escalier 3, qui conduisoit à une terrasse placée au-dessus de la galerie (voyez fig. V), et à l'appartement du maître. L'unique serviteur de la maison couchoit dans un cabinet 4, près de l'escalier; la cuisine devoit être placée ou dans la grande pièce 5 qui servoit aussi de salle à manger d'hiver, ou dans ce petit réduit 10, près de la chapelle domestique; car la nourriture des gens peu fortunés n'exigeoit alors presque point d'apprêt. La description du soupé de Martial[2], et de

(1) Mart., lib. XII, epigr. 57.

(2) Mart., lib. V, epigr. 78.

celui d'Horace[1] est un exemple de la sobriété habituelle de ces temps; et, de nos jours encore, une poignée de charbon suffit pour préparer en quelques minutes le repas d'une famille italienne médiocrement aisée. La cour, ou plutôt le jardin 6, offre un petit canal 7, pour recevoir les eaux pluviales, et les conduire dans une citerne d'où elles étoient ensuite puisées, selon le besoin, par une ouverture en forme de puits 8. La moitié de cette cour étoit couverte par une treille; les trous dans lesquels reposoient les extrémités des bois destinés à la soutenir sont parfaitement conservés, et ne laissent aucun doute à cet égard. Sous cette treille est un *triclinium*, ou lit de table, en maçonnerie, semblable à celui que l'on a déja vu tome I, pl. XXII, fig. III. On appeloit ces lits, sur lesquels on s'étendoit pour manger, *tricliniares*, afin de les distinguer des lits pour dormir, qu'on nommoit *cubiculares*[2].

Dans les premiers temps, on s'asseyoit à table[3]; l'usage de manger couché s'introduisit de Carthage à Rome, à la suite des guerres puniques[4]; mais ces lits étoient d'une forme grossière[5], revêtus de matelas rembourrés de jonc ou de paille[6]. Les matelas de bourre, de laine, furent, plus tard, apportés des Gaules[7], et ils furent bientôt suivis de coussins rembourrés de plumes[8]. D'abord ces lits tricliniaires, petits et bas[9], furent de bois; les formes en étoient rondes et solides; puis, sous Auguste, elles commencèrent à devenir carrées et ornées[10]. Avant Sylla, on ne comptoit pas à Rome plus de deux lits de table garnis en argent, quoique Carvilius Pollion, chevalier romain, inventeur de ce genre de magnificence, en eût fait revêtir un d'or pur[11]; sous Tibère, on commença à revêtir les lits de bois précieux, et enfin d'écailles de tortue[12]. Lorsque la première simplicité eut disparu, on couvrit les lits de table de couvertures tricliniaires brodées en couleurs; c'étoit à Babylone que se faisoient les plus belles[13]. Sous la fin de la république, des couvertures semblables furent vendues 800,000 sesterces[14], et les mêmes furent achetées par Néron 4,000,000 de sesterces[15]. Le petit *triclinium* dont il est ici question, construit en maçonnerie, revêtu de stuc, et décoré de peintures fort ordinaires, n'a sans doute jamais été recouvert de tapis aussi précieux; mais cela n'empêche pas qu'il n'ait pu être le théâtre des plaisirs et de la joie, et qu'il ne soit un monument précieux pour la connoissance des mœurs antiques. Les anciens vouloient que l'on ne fût à table qu'en nombre égal à celui des Graces ou des Muses[16]; aussi ce *triclinium* n'est-il destiné à recevoir que neuf personnes au plus. Les places n'étoient pas indifférentes; chacune avoit son rang et sa dignité. Voici dans quel ordre les convives étoient placés[17]:



1 Le maître de la maison; 2 sa femme[18]; 3 un convive; 4 place consulaire : c'étoit la place

(1) Horat., lib. I, satyr. 6.
(2) Ciacon., *de Triclin.* — Flav. Ursin., *Appendix*, etc., 117.
(3) Virgil., *AEneid.*, lib. VII, v. 176; Stuck., *Antiq. Conv.*, lib. II; Ciacon. et Ursin., *de Triclin.*
(4) Isidor., *Origin.*, lib. XX, cap. 11.
(5) *Ibid.*
(6) Plin., *Nat. Hist.*, lib. VIII, cap. 48.
(7) *Ibid.*
(8) Ursin., *Append.*, *ad* Ciacon., *de Triclin.*
(9) Isidor., *Orig.*, lib. XX, cap. 11.
(10) Plin., *Nat. Hist.*, lib. XXXIII, cap. 11.
(11) *Ibid.*
(12) *Ibid.*
(13) *Ibid.*, lib. VIII, cap. 48.
(14) *Ibid.* — Environ 1600 francs.
(15) *Ibid.* — Environ 80,000 francs.
(16) Aul. Gell., *Noct. Attic.*, lib. XIII, cap. 11. — Plutarque blâme ceux qui font des salles de trente lits. Il leur semble, dit-il, que leur magnificence seroit sans honneur, si elle n'avoit autant de témoins que les tragédies de spectateurs. (*Sympos.*, lib. V, quæst. 5.)
(17) Voyez, pour les places des convives, Ciacon., *de Triclin.*, pag. 23.
(18) Les femmes ne se couchoient point sur le lit, elles s'y asseyoient. (Valer. Maxim., lib. II, c. 1.)

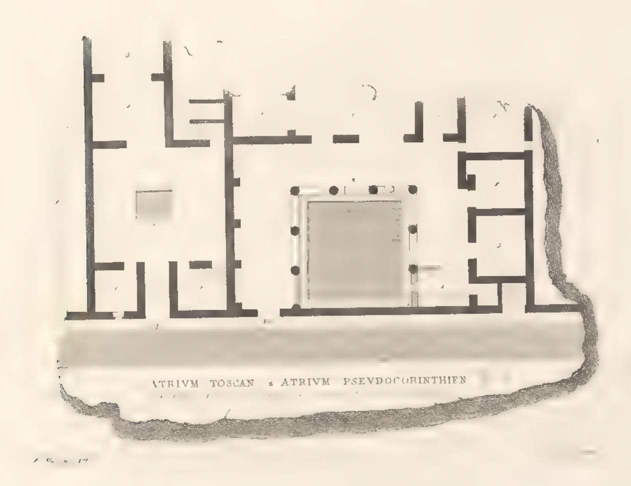
d'honneur[1]; elle étoit la plus commode, en ce qu'elle étoit au haut bout, et que celui qui l'occupoit pouvoit en sortir sans incommoder personne, enfin parceque, étant appuyé sur le coude gauche, on pouvoit de la main droite atteindre facilement à tous les endroits de la table; 5, 6, 7, 8, 9, convives ou *ombres*[2], selon leur rang.

Dans la partie la plus reculée de cette habitation, un passage conduit au *laraire*, ou chapelle domestique 11 : c'est une pièce de la plus petite dimension, ayant des bancs sur deux de ses côtés, et un autel au milieu devant une niche décorée d'une image. On voit, planche X, fig. I, l'intérieur de cet oratoire. J'y ai placé une figure et des accessoires qui indiquent l'usage auquel cette pièce étoit destinée. La fig. II offre la peinture qui décore la niche. Je laisse à d'autres le soin de rechercher quelle peut être la divinité que ce tableau représente; seulement j'appellerai l'attention du lecteur sur les meubles, la forme du lit, et le goût des draperies. La tunique de la déesse est bleue; la couverture verte; le coussin violet; la couverture du matelas blanche, rayée de violet; les petites raies et les fleurs brodées[3] sont d'or, ainsi que le lit, les pieds de la table, la cassette, et la corne d'abondance.

(1) Plutarque a fait un petit traité à ce sujet. Voyez *Sympos.*, lib. I, quest. 3.

(2) On appeloit *ombres* les personnes qui étoient amenées par un convive sans avoir été invitées. (*Sympos.*, lib. VII, quest. 6.)

(3) Ce fut en Phrygie que l'usage des broderies prit naissance; Attale fut le premier qui y mêla des fils d'or. Les Babyloniens, les Parthes, et les Gaulois, étoient célèbres pour la fabrication des couvertures et des tapis brodés. (Plin., *Nat. Hist.*, lib. VIII, cap. 48.)



PLANCHES XI ET XII.

Dans l'Essai sur les habitations des anciens Romains, qui sert d'introduction à cette seconde partie, il a été question des différentes espèces d'*atrium* ou *cavædium;* on voit réunis, dans les planches XI et XII, divers exemples de cette distribution.

La fig. I, planche XI, donne le plan d'une maison qui, toute petite qu'elle est, n'en a pas moins son *atrium* et ses dépendances. Dès l'entrée 1, on trouve un réduit 2 sous l'escalier[1], destiné à l'usage des domestiques ou des personnes étrangères qui visitoient l'*atrium;* puis une cour 3, qui formoit un *atrium* toscan, ainsi que l'*impluvium* 4 l'indique. Comme l'espace ne permettoit pas d'avoir un *tablinum* au fond du *cavædium,* vis-à-vis de l'entrée, on l'a placé de côté 5; les deux petites pièces 6 représentent les *ailes*[2]. Le *triclinium* 7 est bien reconnoissable à la retraite pratiquée de deux côtés dans le mur pour laisser plus de place aux lits qui entouroient la table : j'ai eu occasion de faire la même observation dans plusieurs autres maisons. L'esclave chargé du soin de l'*atrium,* de la garde de la porte, et probablement du reste du service, dormoit dans le cabinet 8. Les pièces destinées à l'habitation du maître étoient à l'étage supérieur. L'*atrium* est pavé en *opus signinum*[3].

La maison dont on voit le plan fig. II, et la coupe fig. IV, a presque aussi peu d'étendue que les précédentes. Cependant la beauté des peintures qu'on y remarquoit autrefois, le choix des sujets de tableaux empruntés à l'Odyssée, ou aux plus riantes fictions de la mythologie, les caisses de fleurs ménagées autour de l'*impluvium,* annoncent que celui qui l'habitoit avoit quelque aisance, un esprit cultivé, et des goûts gracieux. Malheureusement les peintures qui décoroient l'*atrium* sont tombées en ruines presque au moment que je me préparois à les dessiner[4].

Un *prothyrum,* ou corridor d'entrée 1, conduit dans un *atrium* 2, fort remarquable en ce qu'il est de ceux appelés *displuviatum,* c'est-à-dire qui déversent les eaux en-dehors de la maison. Quand même les contre-fiches qui soutiennent le toit vers la rue, et dont l'existence est bien constatée par les trous où ils avoient leur point d'appui (voyez la fig. IV), ne déposeroient pas en faveur de cette opinion, l'*impluvium,* qui n'offre aucune issue pour les eaux, prouveroit suffisamment qu'il n'étoit point destiné à recevoir celles des toits, et que par conséquent elles n'étoient point versées dans l'intérieur de la maison. Cet *impluvium* étoit là pour la forme, ou du moins son utilité se bornoit à recevoir le peu de pluie qui tomboit par le *compluvium,* ou espace découvert au milieu de l'*atrium.* On voit cependant à côté l'ouverture d'une citerne 4, où l'on puisoit de l'eau pour les besoins de la maison; mais elle pouvoit être alimentée par les réservoirs de quelques maisons voisines, ainsi que cela arrivoit souvent, lorsque plusieurs habitations contiguës appartenoient au même propriétaire. Comme ce petit bassin étoit à l'abri de ces torrents qui se précipitent des gouttières lors des grandes pluies, on avoit pratiqué dans l'épaisseur du mur qui l'entoure des encaissements pour y planter des fleurs.

L'escalier en bois 5 conduisoit à l'appartement qu'habitoient le maître du logis et sa famille. Quoiqu'il ne reste plus rien de cet escalier que la trace de son inclinaison et de la dentelure de ses marches, il ne nous est pas difficile de deviner comment sa rampe étoit faite; car l'artiste

(1) Dans ce réduit sont situés les lieux d'aisance, disposés comme ils le sont de nos jours. Le choix de l'emplacement éloignoit la mauvaise odeur de l'intérieur de l'édifice.

(2) Voyez, pour ces différentes significations, l'*Essai sur les habitations des anciens Romains*, pag. 18 et suivantes.

(3) On appeloit ainsi une sorte de composition inventée dans la ville de Signina. Pline en donne la recette. « On broie grossièrement « des tessons de terre cuite, on les lie avec une pâte de chaux, et on « forme avec cet enduit des aires ou pavés dans les appartements. » (*Nat. Hist.*, lib. XXXV, cap. 12.)

(4) Je n'ai pu prendre que deux tableaux, dont on voit les gravures dans les vignettes suivantes.

chargé de décorer cet *atrium* l'a répétée sur le mur, de manière à figurer d'un côté de l'escalier ce qui étoit réel de l'autre. Elle étoit fort simple et consistoit en barreaux de bois peints en noir, placés perpendiculairement et surmontés d'une main courante.

Les pièces 6 et 7, décorées avec beaucoup de recherche, étoient destinées à recevoir les étrangers et les amis. L'esclave, qui veilloit à la garde du rez-de-chaussée, devoit coucher dans la pièce 8, où il se tenoit aussi durant le jour. La cuisine 9, placée sur le corridor 1, doit étonner par sa petitesse; mais j'ai déja donné quelques explications à cet égard en décrivant la planche IX. Cette maison nous offre un nouvel exemple de ces boutiques dans lesquelles les propriétaires faisoient vendre, pour leur propre compte, les productions de leurs biens ruraux. C'est ce qu'indique la porte de communication de cette boutique avec l'*atrium;* d'ailleurs elle étoit située dans une petite rue qui devoit être peu passagère, et par conséquent peu recherchée des marchands; il ne pouvoit y avoir que le propriétaire de la maison qui pût trouver son compte à un pareil établissement.

La fig. III offre un fragment de plan assez intéressant; c'est l'*atrium* toscan d'une maison considérable, mais fort embrouillée dans sa disposition. Cet *atrium* est remarquable par l'élégance de sa distribution, dont on peut avoir une idée en jetant les yeux sur la coupe fig. IV. L'entrée 1 de cette habitation présente un portique sur la rue; ce charmant motif, unique jusqu'à présent à Pompei, a été gâté, du temps même des anciens, par deux murs qui engagent les colonnes, et forment aujourd'hui un *prothyrum* et deux pièces latérales destinées sans doute à servir de vestibule à l'*atrium.* Mais cet après-coup est si visible et si peu heureux, que j'ai cru pouvoir me permettre de rétablir l'ancien plan. Le *cavædium* 2 est pavé en marbre; l'*impluvium* 3 est en même matière, ainsi que les bases des pilastres feints qui soutenoient les poutres. Les parois sont peintes d'une manière élégante. Le *tablinum* 4 se présente, selon la coutume, au fond de la cour, en face de l'entrée; mais la disposition du terrain n'a point permis d'ajouter à cet *atrium* les deux pièces qu'on appeloit les *ailes.* L'*atriensis*[1], domestique chargé de veiller à la garde et à la propreté de l'*atrium,* se tenoit dans le cabinet 5; le passage 6 conduisoit à des pièces situées le long du corridor 7, et donnoit entrée au cabinet de bain 8. Ce bain est assez singulier : loin d'être, comme chez nous, une pièce secrète et retirée, il est placé de manière que celui qui s'y baignoit pouvoit voir les personnes qui se trouvoient dans l'*atrium,* et causer avec elles. L'eau, m'a-t-on dit, étoit versée autrefois dans la cuve par une statue qui avoit disparu depuis long-temps lorsque j'ai dessiné cet édifice; je l'ai remplacée par une figure idéale.

La planche XII donne, fig. I, le plan, et fig. III, la vue, dans son état actuel, de la maison appelée vulgairement *la Casa Carolina;* elle n'est qu'en partie découverte : cependant cette fouille mériteroit d'être achevée, car les peintures et les décorations qu'on y a trouvées sont du meilleur goût et d'une belle exécution. Cette habitation avoit, selon la disposition ordinaire, un *prothyrum* 1, qui conduisoit dans un *atrium* corinthien 2, formé par des pilastres posés sur un *pluteum*[2], ou mur d'appui qui entouroit la partie découverte du *cavædium* 3. Au centre est un bassin de marbre 4, au moyen duquel les eaux de pluie prenoient leur écoulement, et qui servoit en même temps de vasque à une petite fontaine dont on a retrouvé les conduits de plomb. La cuisine 5 se trouvoit placée près de l'entrée; diverses pièces, 6, 7, 8, 12, étoient distribuées autour de l'*atrium.* En face de l'entrée est le *tablinum* 9. On n'a découvert qu'une des ailes 10; elle est décorée de peintures aussi riches qu'élégantes, et dont la conservation est parfaite. A

(1) Colum., lib. XIII, cap. 3; Cicer., *Paradox.* V, cap. 2; Petron.; *Satyr.*, cap. 9.

(2) Vitruv., lib. IV, cap. 4; Varro, *de Re rust.*, lib. III, cap. 1

côté du *tablinum* est le *lararium*[1] 11, qui ne le cède point à la pièce 10 pour la délicatesse et l'éclat de ses décorations peintes. Le passage 13 conduisoit à une autre partie de la maison qui pourroit être considérée au besoin comme une habitation séparée; car il est fort ordinaire à Pompei de voir plusieurs maisons d'une même île avoir des portes de communication. Il semble que les architectes de ce temps-là aient cherché à réaliser le projet de Praxagora, à qui Aristophane fait dire dans les Harangueuses : « Toute la ville ne sera pour ainsi dire qu'une seule et « même habitation. J'établirai des portes de communication d'une maison à l'autre, afin qu'on « puisse se visiter plus commodément, et que les logements mêmes soient communs[2]. » Ce corps-de-logis a tout ce qui peut constituer une habitation complète : une entrée 14; une cour 15; des pièces 17 et 18, pour l'habitation; une cuisine 19. Cependant je pencherois à la regarder comme une annexe de la grande maison; alors la cour 15, couverte d'une treille et décorée d'un lit de table en maçonnerie 16, eût servi de salle à manger d'été, comme nous l'avons vu planche IX, fig. III et V, et comme nous le verrons encore dans d'autres planches suivantes. Ce lit de table, fig. II, de forme circulaire, est ce qu'on appeloit un *sigma;* il y en avoit de portatifs : « Accepte ce sigma de forme circulaire, dit Martial; il tient huit personnes[3]. » Au centre, on plaçoit un *monopodium*, ou table ronde à un seul pied; on en a trouvé plusieurs en marbre dans les fouilles.

La troisième partie de la fig. I offre le plan d'une maison dont l'entrée 19, étroite et peu commode, semble annoncer une habitation fort ordinaire; cependant elle a une cour 20, entourée de colonnes, qui la rend remarquable, et me feroit conjecturer que c'est la partie privée d'une habitation plus grande, qui communiquoit à ce corps-de-logis par la porte que l'on voit dans la pièce 24. La pièce 21 seroit alors une salle dans laquelle les femmes de la maison se réunissoient; les pièces 22, 23, 25 ont dû être consacrées à des usages domestiques.

(1) Chapelle aux dieux Lares, qui se trouvoit ordinairement dans l'*atrium*. (Petron., *Satyr.*, cap. 9.)

(2) Aristoph., *Ecclesiast.*, sc. VIII, v. 670.

(3) Mart., lib. XIV, epigr. 85.



LAMPADARI

PLANCHES XIII, XIV, XV.

Si l'on pouvoit douter du soin que les anciens apportoient à la distribution de leurs plans, de l'adresse avec laquelle ils savoient lutter contre les difficultés, on en auroit une preuve dans la fig. I de la planche XIII. L'irrégularité du terrain y est déguisée d'une manière si heureuse, qu'il n'y a pas une seule pièce intéressante où l'on puisse s'en apercevoir, tout le biais est rejeté sur des dégagements ou des pièces accessoires.

Cette maison a deux boutiques sur la rue : la plus petite appartenoit au maître de la maison, qui y faisoit vendre les produits de ses biens; la seconde étoit destinée à un marchand de profession, qui logeoit dans des chambres situées au premier étage, comme l'indique un escalier en bois dont les premières marches en pierre sont encore visibles. On entre par un *prothyrum* 2 dans l'*atrium* toscan 3, bien reconnoissable à son *impluvium* 4. Autour de l'*atrium* sont distribuées diverses pièces 5, et les deux ailes 6. En face de l'entrée est le *tablinum* 7, ouvert également à ses deux extrémités, afin de laisser apercevoir un petit jardin dont les arbustes toujours verts[1] cachoient l'irrégularité. Les pièces 8 et 9 sont des *œci*, ou salles de réunion; entre elles et la cour est une espèce de promenoir couvert 10, qui donne entrée à un petit cabinet 11, dont la fenêtre s'ouvre sur le parterre, et à une autre salle qui paroît avoir été le *triclinium*, ou bien le lieu de réunion de la famille. Dans le passage 13 on trouve l'escalier 14, qui conduisoit aux appartements supérieurs, et un réduit 15 où se tenoient les esclaves en attendant qu'on les appelât. Le petit cabinet 16 paroît avoir été le logement d'un d'entre eux. Le passage 17 conduit à une porte de derrière ouvrant sur une autre rue, et qui étoit utile pour le service de la maison. La cuisine 18 est bien reconnoissable à sa cheminée et à ses dépendances *a* et *b*. La pièce obscure 19 servoit sans doute à serrer le bois, le charbon, ou les provisions de la cuisine. Le passage 20 fournissoit aux domestiques une communication facile avec l'*atrium*, sans qu'ils eussent besoin de traverser les pièces ou la galerie réservée à leurs maîtres. Telle est la distribution de cette maison, petite, mais fort agréable et bien disposée selon les mœurs des anciens. Il reste si peu de chose des peintures qui la décoroient, qu'on ne peut rien dire de leur exécution.

Comme je me suis fait une loi de recueillir autant que possible tout ce que Pompei peut offrir de particularités propres à jeter quelque jour sur les habitations des anciens, j'ai cru devoir donner le fragment de plan que l'on voit fig. II, et qui appartient à un immense édifice dont il ne reste plus que la moitié de l'*atrium*. Cette habitation, appelée ordinairement maison de Polybe[2], et qui devoit appartenir à un des plus riches habitants de la ville, est remarquable par ses deux entrées principales sur la même façade et son double vestibule, particularité unique à Pompei; mais procédons à la description de ce plan.

Des boutiques 1, 2, 3, 4, 5 occupent la façade; la boutique 4, qui a une communication avec l'intérieur du logis, devoit être consacrée à la vente des denrées que le propriétaire retiroit de ses terres. Les deux entrées 6, d'une desquelles j'ai donné l'élévation dans les vignettes précédentes, n'ont point de *prothyrum;* les pièces 7 et 8, d'une dimension plus grande que les salles ordinaires, servoient de vestibule[3]; autour de la pièce 7 sont distribués divers cabinets. De ces

(1) On a déja dit que les anciens se servoient de diverses espèces d'ifs et de buis pour faire des murs de verdure dans leurs jardins (Plin., *Nat. Hist.*, lib. XVI, cap. 4; Plin. jun., lib. V, epist. 6.)

(2) Parcequ'on lit à côté de l'une des portes,

C · IVLIVM · POLYBIVM
II · VIR · MVLIONES · ROG.

Voyez *Dissertat. isagogica*, P. I, cap. 10, nº 65, tab. VII.

(3) Nous avons vu dans l'Essai sur les habitations des anciens Ro-

deux salles d'attente on entre dans un vaste *atrium* corinthien, dont le portique 11, formé par des arcades et des piliers ornés de colonnes engagées, entoure une cour 12 décorée d'une fontaine 13. Ces arcades étoient fermées par des châssis vitrés[1]. On distingue parfaitement les trous carrés ménagés dans la tablette de marbre du mur d'appui, et destinés à recevoir le montant des châssis. Pline le jeune avoit aussi un *atrium* vitré dans sa maison de Laurentium[2]; et une peinture antique, représentant les bains de Faustine, donne la façade d'un portique à arcades comme celui-ci entièrement vitré[3]. Autour du portique on avoit ménagé différentes pièces 14 où l'on trouvoit une petite fontaine 15. Les escaliers 16 et 18 conduisoient d'une part aux cuisines et à la partie souterraine, de l'autre à quelques chambres des étages supérieurs; car ni l'un ni l'autre ne pouvoit être l'escalier principal. La pièce 18 devoit être destinée à l'intendant ou au payeur de la maison[4], qui avoient l'un et l'autre coutume de se tenir dans l'*atrium*[5] pour régler les affaires avec les fournisseurs, les créanciers, et les fermiers. La cour de cet *atrium*, comme dans les grandes maisons de Rome, devoit être couverte d'une tente rouge qui la garantissoit des ardeurs du soleil[6].

Cette habitation, dont les abords annoncent l'étendue, eût été certainement une des plus intéressantes découvertes de Pompei, sans l'état de ruine dans lequel on l'a trouvée. Elle étoit bâtie, comme toutes celles situées du côté de la mer, sur les anciennes murailles de la ville démolies à cet effet, et elle avoit plusieurs étages qui descendoient en amphithéâtre jusqu'au port. De cette délicieuse situation on jouissoit de la vue la plus magnifique, et des brises de mer si rafraîchissantes et si salutaires dans les pays chauds.

Le portique 11 et les pièces 9, 18, 14 étoient pavés en mosaïque. Cette sorte de carrelage est presque générale à Pompei; c'est une invention des Grecs, qui appeloient ce genre de pavés *lithostrotos*. Avant qu'ils n'eussent découvert l'art d'assembler ainsi de petits dés de marbre pour en carreler le sol des appartements et former des dessins variés, on faisoit des aires en stuc, que l'on peignoit, avec beaucoup de soin, des couleurs les plus agréables[7]. Il y a apparence que ces aires peintes ne se bornoient pas à offrir des teintes unies, et qu'elles représentoient des compartiments, des lignes combinées, des enlacements de feuillages, des figures; car les mosaïques qui les remplacèrent, et dans lesquelles on dut chercher à rendre ce qu'il y avoit de gracieux dans ces pavés peints, nous montrent ces divers genres d'ornements. Un des plus ingénieux en ce genre fut l'*asavotos oicos*, ou salle mal balayée, qui représentoit des débris tels qu'on a coutume d'en voir dans une salle à manger après un grand repas; au centre, l'artiste avoit figuré ce vase et ces colombes dont on voit une imitation au Capitole[8]. Les mosaïques de Pompei méritent d'être citées même après ces exemples fameux. La planche XIII en contient trois dont deux (fig. I et II) sont simplement en noir et en blanc; l'autre (fig. III) est émaillée des plus riches couleurs. Les fig. I et III de la planche XIV sont des seuils de porte; la première de ces mosaïques est mélangée de noir, de rouge, et de blanc; celle de la fig. II, dont les compartiments sont si variés, n'est que de deux couleurs.

mains, page 18 de ce volume, que, dans les grands palais de Rome, le vestibule étoit composé de plusieurs vastes salles et de portiques en avant du logis. Ici il est disposé d'une manière moins fastueuse, et ne consiste qu'en deux salles d'une étendue médiocre; cependant il devoit être encore quelque chose de remarquable à Pompei, puisque c'est le seul exemple qu'en offre cette ville.

(1) Il est démontré aujourd'hui que les anciens connoissoient l'usage des vitres. On conserve au Musée des Studj, à Naples, plusieurs beaux échantillons de carreaux de verre trouvés à Pompei, et j'en possède moi-même quelques fragments qui peuvent être comparés aux plus belles vitres modernes. D'ailleurs la pierre spéculaire pouvoit servir aussi à clore les portiques. J'ai des morceaux de cette pierre trouvés à Rome, et qui sont aussi transparents que les plus beaux cristaux. Les carreaux de cette matière pouvaient avoir jusqu'à 5 pieds d'échantillon. (Plin., lib. XXXVI, cap. 22.)

(2) Plin. jun., lib. II, epist. 17.

(3) Winckelm., *Monum. ined.*

(4) Pétrone appelle le premier de ces officiers *Procurator rationes*, et le second *Dispensator*.

(5) Petron., *Satyr.*, cap. 9.

(6) Plin., *Nat. Hist.*, lib. XIX, cap. 1.

(7) Plin., lib. XXXVI, cap. 25.

(8) *Ibid.*

Ces mosaïques ne s'introduisirent que tard à Rome; dans le premier temps, on ne connoissoit que les pavés appelés *barbares*, qui étoient formés de petites pierres battues avec la hie et incrustées dans un enduit[1]. Après la troisième guerre punique, on fit ce que Pline appelle des pavés gravés[2]. Divers exemples[3] me portent à croire que, dans la ciselure de ces pavés, on introduisoit des morceaux de marbre de couleur, ce qui produisoit le même effet que les tables de marqueterie de Florence. Ces pavés de marbre ne durent être en usage que vers l'an 676 de Rome; car Pline rapporte qu'on ne connut dans cette ville l'art de scier le marbre qu'après le consulat de Lépidus[4].

Les pavés de mosaïque étoient certainement connus avant Sylla, témoin ce vers de Lucilius, cité par Pline:

Arte pavimento, atque emblemata vermiculato;

« L'art de paver, qui peint en pièces de rapport....[5] » Cependant l'usage n'en devint général que de son temps[6], après qu'il eut fait exécuter la mosaïque du temple de la Fortune[7], qu'on voit encore aujourd'hui à Palestrine. C'est, après la mosaïque d'Otricoli, placée au Vatican, le morceau le plus curieux en ce genre[8].

(1) Plin., *Nat. Hist.*, lib. XXXVI, cap. 25.
(2) *Ibid.*
(3) Entre autres un magnifique pavé découvert il y a quelques années dans le temple de Sérapis à Pouzzole, et qui fut détruit au moment même par l'ignorance du chef des ouvriers. M. le chanoine de Jorio en sauva quelques fragments qui donnent encore les plus grands regrets sur la perte de ce morceau unique dans son genre.
(4) Plin., *Nat. Hist.*, lib. XXXVI, cap. 6.
(5) *Ibid.*, cap. 25.
(6) Plin., *ibid.*
(7) Cette mosaïque a été publiée par
(8) On nettoyoit ces pavés avec de la sciure de bois humide, comme on le fait encore à Naples. Horace recommande, pour entretenir la propreté, d'avoir des balais, des torchons, et de la sciure de bois. (Horat., satyr. 4, lib. II.) On y répandoit aussi quelquefois par luxe de la sciure de bois teinte avec du safran et du *minium*, à laquelle on mêloit une poudre brillante faite avec de la pierre spéculaire. (Petron., *Satyr.*, cap. 16.)



PLANCHES XVI ET XVII.

La planche XVI contient le plan de deux maisons contiguës, situées près du théâtre et de l'Odéon.

La première a son entrée sur la rue de l'Odéon; voici quelle est sa distribution : 1 entrée; 2 *atrium* toscan, le pavé est en *opus signinum;* 3 *impluvium;* 4 cabinets divers, probablement destinés à loger les étrangers[1]; 5 pièce qui donne entrée à diverses autres pièces souterraines, et qui offre une communication avec l'escalier 9; 6 *tablinum;* 7 ailes; 8 escalier qui conduit au péristyle, ou partie privée de l'habitation; 9 escalier qui servoit de communication dérobée avec le rez-de-chaussée, et conduisoit aussi à l'étage supérieur du péristyle; 10 portique du péristyle; 11 cour du péristyle, plantée sans doute de fleurs[2], et formant ainsi un petit parterre; 12 grande salle Cyzicène[3], ouverte jusqu'en bas pour jouir de la vue : cette pièce ressemble au *tablinum*, et donne aussi une idée de ce que les Grecs appeloient le *prostas*[4] dans la cour du *gyneceum*, ou appartement des femmes; elle paroît avoir été destinée à servir de *triclinium;* elle pouvoit facilement communiquer par l'escalier 9 avec la cuisine placée au-dessous. Dans l'été, on devoit dresser la table et les lits sous le portique, laissé, probablement pour cela, plus large à cet endroit; 13 cabinet; 14 salle semblable à la pièce 12; 15 chambres ou petites salles; 16 emplacement de l'escalier de bois qui conduisoit aux chambres d'en-haut; 17 puisards de la citerne; 18 calice qui recevoit les eaux de pluie, et les conduisoit dans le réservoir. Pline[5] et Vitruve[6] nous apprennent le procédé dont les anciens se servoient pour construire une bonne citerne. Après l'avoir environnée de murs d'une épaisseur convenable, on y faisoit un revêtement avec des morceaux de silex unis par un mortier fait de cinq parties de sable pur et graveleux[7], et de deux parties de chaux vive; le sol devoit être pavé de même et être battu, ainsi que les parois, avec une masse de fer; on revêtissoit les côtés de la citerne du même enduit qui avoit servi à lier les pierres. Si l'on vouloit avoir de l'eau parfaitement pure, on ne se bornoit point à une seule citerne, on en faisoit deux et même trois à différents niveaux, afin qu'en s'épanchant de l'une dans l'autre, les eaux qui y étoient conduites déposassent successivement le limon dont elles pouvoient être chargées. L'eau de citerne étoit regardée chez les anciens comme très bonne à boire; mais ils avoient soin de la faire cuire auparavant, pour la purger du principe de putréfaction et de l'odeur désagréable qu'elle contracte dans le réservoir[8]. Cependant on croyoit avoir remarqué qu'elle rendoit la voix grosse et rauque à ceux qui en buvoient[9]. Aussi je pense que les habitants de Pompei, qui avoient un si grand nombre de fontaines, ne se servoient point d'eau de citerne pour la boisson, mais seulement pour les autres besoins du service.

Cette maison offre peu de logements; mais il faut s'accoutumer à ne regarder les chambres à coucher des anciens que comme des espèces d'alcôves où ils ne restoient que pendant le sommeil; ils passoient le reste du temps dans leurs salles, sous leurs portiques, ou dans leur

(1) Dans les maisons où il n'y avoit point d'*hospitium*, on logeoit les étrangers dans l'*atrium*. Avant que les Grecs eussent, par un raffinement de politesse, ménagé dans les habitations l'appartement qu'ils appeloient *xénia*, et qui étoit destiné aux étrangers, ils faisoient dormir ces derniers dans le *prodomos*, ou partie antérieure de la maison (Hom., *Odyss.*, lib. XX, v. 5); ce qui répond assez à l'*atrum* des Romains.

(2) Voy. l'*Essai sur les habit. des anc. Rom.*, p. 25 de ce volume.

(3) Salles disposées comme celles de la ville de Cyzique. On les appeloit aussi salles grecques, *œci more græco*. (Vitruv., l. VI, c. 6.)

(4) Vitruv., lib. VI, cap, 10.

(5) Lib. XXXVI, cap. 23.

(6) Lib. VIII, cap. 7;

(7) En observant plusieurs morceaux d'enduits semblables, j'y ai reconnu la présence de la pouzzolane, en quantité à-peu-près égale au sable de rivière. Au surplus Vitruve recommande l'usage de cette arène volcanique dans toutes les constructions hydrauliques (lib. II, cap. 6).

(8) Hippocrat., *des airs, des eaux, et des lieux.*

(9) *Ibid.*

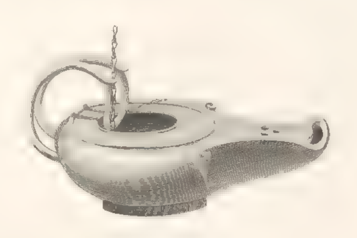
atrium, qui étoit moins une cour qu'une vaste salle éclairée par en haut. Ici, la partie publique et la partie privée de l'habitation sont bien distinctes; l'une est placée au rez-de-chaussée, et l'autre au premier étage, comme on le voit par la coupe, planche XVII, fig. I. Les peintures de l'*atrium*, aujourd'hui dégradées, étoient encore assez conservées, lorsque je les dessinai en 1810, pour me permettre de donner dans cette coupe l'idée de la décoration qu'elles offroient; plusieurs colonnes du péristyle étoient sur pied, avec leurs chapiteaux parfaitement conservés; elles ont été entraînées depuis par l'écroulement de la voûte de la citerne.

L'autre maison avoit une entrée sur la rue du temple d'Isis; mais cette entrée est sans aucune disposition, et appartient plutôt à une portion séparée de cette habitation; c'est pourquoi je n'en rends pas compte ici, on la retrouvera sur le plan général. La distribution est telle: 19 entrée sur l'impasse du temple d'Isis; 20 vestibule et escalier qui menoit à l'étage supérieur; 21 *atrium* toscan; 22 *impluvium*; 23 *tablinum*; 24 *triclinium* d'hiver: on ne doit pas être étonné de voir cette pièce presque privée de jour, car le principal repas se faisoit vers le soir[1], et pour peu qu'il se prolongeât, il prenoit une partie de la nuit; aussi les *triclinium*, principalement ceux d'hiver, où l'on avoit coutume de ne manger qu'à la lueur des lampes, sont-ils souvent dépourvus de jour extérieur; 25 pièces diverses distribuées autour de l'*atrium*; 26 chambre à coucher: on y distingue encore un socle de quelques pouces de hauteur, et pavé en mosaïque, sur lequel reposoit le lit; 27 salle Cyzicène, qui pouvoit servir de *triclinium* d'été; 28 cabinets où l'on serroit des provisions; 29 portique sur le xiste; 30 puisart des citernes; 31 cuisine; 32 four; 33 xiste ou parterre; 34 petites terrasses qui probablement étoient ornées de treilles: les anciens savoient conduire avec un art particulier les rameaux flexibles de la vigne, et en faire des treilles qui embellissoient leurs habitations[2]; 35 cabinet dans le jardin, qui offroit un agréable lieu d'étude ou de repos; 36 passage au rez-de-chaussée, qui donnoit entrée à l'Odéon et au théâtre.

La fig. II de la planche XVII offre la coupe de cette maison.

(1) Virgil., *Æneid.*, lib. IV, v. 77. Horat., epist. 5 et 7, lib. I; satyr. 7, lib. II. Mart., lib. IV, epigr. 8. Petron., *Satyric.*, cap. 8, 13, et 22. Aul. Gell., *Noct. Attic.*, lib. XIII, cap. 8. Plin. jun., lib. III, epist. 1, etc., etc.

(2) Plin., *Nat. Hist.*, lib. XIV, cap. 1.



PLANCHES XVIII ET XIX.

L'antiquité n'a point exclusivement confié au bronze et au marbre le soin de nous apprendre ce qu'elle fut; tout ce qui lui appartient, si peu que ce soit, répand quelque lumière sur elle; et les monuments les moins précieux en apparence sont quelquefois dépositaires de ses secrets les plus intéressants, les plus cachés. C'est ainsi que les ruines fragiles des modestes édifices d'Herculanum et de Pompei nous donnent plus de notions sur la vie publique et privée des anciens que tous ces pompeux débris qui font l'orgueil de Rome moderne, et l'étonnement du monde. Après avoir parcouru les restes des thermes de Titus, de Caracalla, de Dioclétien, on se demande encore où et comment se baignoient les Romains. Les palais des empereurs sur le mont Palatin et dans la *villa Hadriani* ne donnent aucune idée de la distribution des habitations antiques; enfin toutes ces ruines de temples que l'on rencontre à chaque pas dans Rome n'ont pas révélé la moindre particularité sur les cérémonies religieuses du paganisme. Mais, à Pompei, chaque édifice est accompagné de tout ce qui peut servir à donner l'explication complète de sa destination; on pénètre jusque dans les plus petits détails de la vie privée; ici le temps ne dérobe rien à notre curiosité, les siècles sont d'hier, et l'antiquité se montre sans ténèbres et sans voile.

Telles étoient les réflexions qui s'offroient à moi pendant qu'on découvroit en ma présence l'édifice dont on voit le plan et la coupe planche XVIII. Il eût été en effet difficile de se défendre d'un vif sentiment d'intérêt en voyant reparoître peu-à-peu cette habitation occupée dix-huit cents ans auparavant par un homme livré à une profession utile, et dont les ateliers sembloient n'avoir été abandonnés que depuis peu de jours. C'étoit une boulangerie; nous reconnûmes les moulins; les vases de bronze et de terre pour conserver l'eau, la farine, le levain; les pièces où l'on mettoit la pâte à fermenter, et le pain à refroidir; l'écurie pour les bêtes de somme; et même il nous fut facile de distinguer des indices de grains et de farine [1] parmi la cendre qui remplissoit des amphores appuyées contre le mur de l'atelier principal; enfin cette fouille nous offrit successivement tous les détails du matériel nécessaire alors pour la manipulation du pain; et graces à cette intéressante découverte, nous avons désormais les notions les plus complètes sur le plus utile des arts usuels des anciens.

Le blé faisoit la base de la nourriture des peuples d'Italie; cependant l'usage du pain n'y fut pas généralement connu dès le principe. Les Romains se nourrirent long-temps de bouillie [2]; il n'y eut même point de boulangers à Rome avant la guerre contre Persée, roi de Macédoine, c'est-à-dire pendant environ cinq cent quatre-vingts ans [3] : chaque ménage faisoit son pain [4]; et c'étoit particulièrement l'ouvrage des femmes [5], excepté dans les grandes maisons, où ce soin regardoit les cuisiniers [6]. Les procédés dont on fit usage à Rome pour broyer le grain furent d'abord extrêmement grossiers. Les peuples de l'Asie et les Grecs connoissoient depuis long-temps les moulins, que les Romains ne savoient point encore moudre le blé; ils se contentoient

(1) Le grain étoit réduit en une espèce de poussière carbonisée; la farine étoit méconnoissable, si ce n'est au centre de l'amphore, où elle offroit quelques grumeaux blanchâtres semblables à de petits morceaux de chaux : nous reconnûmes que c'étoit de la farine, en faisant détremper ces petits grumeaux, et sur-tout en les faisant brûler sur une pelle rouge; car alors, en se consumant, ils répandoient la même odeur que la farine fraîche soumise à la même opération.

(2) Plin., *Nat. Hist.*, lib. XVIII, cap. 8.

(3) *Ibid.*, cap. 11.

(4) Plut., *de Curiosit.*, XXVIII.

(5) Plin., *Nat. Hist.*, lib. XVIII, cap. 11.

(6) Il n'y avoit que les gens riches qui eussent des cuisiniers; lorsque les particuliers d'une fortune médiocre avoient quelque repas à donner, ils louoient un cuisinier au marché. (Plin., *Nat. Hist.*, lib. XVIII, cap. 11.)

de le piler[1]; de là le nom de *pistores* donné aux boulangers[2], et celui de *pistrinum* affecté aux lieux destinés à la manutention du pain, comme l'habitation que l'on voit ici planche XVIII.

Cette maison, située dans la grande rue qui conduit à la porte de la ville vers le Vésuve, présente sur la façade un *prothyrum*, ou entrée 1; et deux boutiques 2, ayant chacune deux petites pièces dans leurs dépendances. Je ne crois pas qu'aucune de ces boutiques servît à la vente du pain, car elles n'ont point de communication avec l'intérieur de la maison[3]. Une peinture publiée dans l'ouvrage de l'académie de Naples[4] nous montre un débitant de pain établi en plein air, avec une petite table, dans le *forum*. Je ne connois aucun passage qui fasse mention de boutique pour la vente spéciale de ce comestible; et de trois boulangeries découvertes à Pompei aucune n'a de boutique qui y soit annexée. Je me crois donc fondé à regarder celle-ci comme servant à une autre espèce de commerce; mais je ne crois pas non plus qu'elles fussent destinées à receler ces courtisanes de bas étage qui avoient coutume de se tenir dans des boutiques auprès des boulangeries[5], pour se livrer aux esclaves, et en obtenir quelque foible rétribution.

Après le *prothyrum* 2, on trouve l'*atrium* tétrastyle 3, avec un *impluvium* 4 en marbre. Au lieu de colonnes ce sont des pilastres qui supportent le toit, ou plutôt la terrasse qui couvroit le *cavædium*; l'arrachement de construction et le morceau d'entablement en terre cuite qui existoient encore sur les pilastres lors des fouilles, et que j'ai dessinés fig. V et VI, ne permettent point de douter que le *cavædium* ne fût couvert d'une terrasse au lieu d'un toit; c'est même cette disposition qui a probablement fait substituer judicieusement les pilastres aux colonnes; car, dans presque tous les autres *cavædium*, on a sacrifié la solidité à l'agrément du coup-d'œil, tandis qu'ici on reconnoît un soin et des combinaisons dont les constructions de Pompei offrent peu d'exemples. L'escalier qui conduisoit à la partie du premier étage habitée par les maîtres avoit les premieres marches en pierre, et le reste étoit en bois. Diverses pièces 5 sont distribuées autour de la cour; une d'elles 6 a conservé les supports en pierre d'une table dont le dessus en bois a été détruit. Au fond de l'*atrium* est un *tablinum* 7, qui donne entrée à l'officine 8 : c'est la partie la plus curieuse de cette habitation.

Cette pièce a 31 pieds de longueur moyenne, sur 24 de largeur, et renferme divers détails intéressants. La première chose qui s'offre à la vue en entrant, c'est quatre moulins en pierre grise *aaaa*, d'une forme particulière; on en voit l'élévation et la coupe fig. IV. La partie mobile présente à l'intérieur deux cavités coniques opposées à leurs sommets; la cavité supérieure recevoit le grain; l'autre reposoit sur un cône immobile[6] contre lequel elle broyoit le blé par l'effet du frottement; la farine tomboit ensuite tout autour de la meule fixe, et étoit reçue dans une petite rigole, d'où on étoit obligé de l'enlever à la main à mesure qu'elle y arrivoit. J'avois déja vu à Pompei divers fragments de moulins de ce genre; mais il me restoit toujours un problème curieux à résoudre; c'étoit de retrouver le mécanisme au moyen duquel la partie supérieure étoit rendue mobile; car il n'étoit pas possible de la supposer abandonnée à son propre poids sur la partie fixe. La découverte de cette boulangerie me procura la solution desirée; je fus assez heureux pour retrouver, au moment de la fouille, ces moulins garnis encore de tous leurs

(1) Les Hébreux connoissoient les deux procédés; ils broyoient le blé sous la meule ou dans un mortier, selon l'occasion. (Num., cap. 11, v 8

(2) Serv., *Æneid.*, 1, 183.

(3) A Naples, il n'y a presque point de boulangers proprement dits; les gens du peuple préparent de la pâte, et l'envoient cuire au four bannal, soit pour leurs propres besoins, soit pour vendre ensuite ce pain au public.

(4) *Pittur. Ercol.*, tom. II, tav. XLIII.

(5) Paul. Diacon., XIII, 2

(6) Les moulins des Hébreux étoient aussi composés de deux meules : « Tu ne recevras point en gage ni la meule de dessus, ni « celle de dessous, parceque celui qui te l'offre engageroit sa vie. » (*Deuter.*, cap. 24, v. 6.

ferrements, totalement détériorés, il est vrai, par l'oxidation; mais j'en pus tirer cependant assez de lumières pour reconnoître parfaitement le mécanisme que j'indique fig. IV. La meule mobile étoit garnie, à son étranglement interne, d'une espèce de moyeu en fer, et tournoit sur un pivot scellé dans la meule fixe. Le grain passoit par quatre trous ménagés dans le moyeu, et cette armature se rattachoit, par des liens de fer, aux bras de bois à l'aide desquels on mettoit le moulin en mouvement. Une semblable machine décèle l'enfance de la mécanique; on ne connoissoit point alors cette utile application des sciences transcendantes aux besoins journaliers de l'homme : aussi, quoique les anciens aient inventé presque tous les arts usuels, ils les ont peu perfectionnés, et n'ont parfaitement réussi que dans les choses qui requéroient seulement l'excellence de la main d'œuvre et la délicatesse du goût. Privés de l'intérêt commercial, ce puissant aiguillon des nations modernes, les Romains, plus qu'aucun autre peuple, restèrent stationnaires à côté des inventions de leurs aïeux; et, dans le temps de leurs plus grandes prospérités, tous leurs progrès se bornèrent à recevoir sans efforts les produits du génie et de l'industrie des nations étrangères. Ces moulins, depuis si long-temps connus des Grecs[1] qu'ils en attribuoient l'invention à Cérès[2] ou à Mylès, fils de Lelex, premier roi de la Laconie, furent, à ce qu'il paroît, un des fruits de leurs conquêtes; car l'usage n'en devint général à Rome qu'après le triomphe de Paul Émile[3].

Dans l'origine ces moulins étoient mus à bras. Chez les Égyptiens, du temps de Pharaon, on employoit les femmes à ce service[4]. Homère place cinquante femmes dans la maison d'Alcinoüs[5], et douze dans celle d'Ulysse[6], occupées à moudre le blé sous la meule. Les Grecs suivirent long-temps cet usage[7]; et, quoiqu'ils y employassent ordinairement les esclaves, les personnes de distinction s'y livroient quelquefois, témoin ces paroles que Plutarque met dans la bouche de Thalès : « Épiménides fait sagement de ne pas travailler à moudre et pétrir comme Pithacus. « J'ai moi-même entendu dans l'île de Lesbos une esclave étrangère qui chantoit en tournant le « moulin : — Moulez, meule, moulez; car Pithacus, le roi de la grande Mitylène, se plaît aussi « à moudre[8]. » Chez les Romains, les gens pauvres se louoient pour ce genre de travail; et Plaute composa ses immortels comédies dans un moulin[9]. Cependant c'étoient ordinairement des esclaves, et de préférence les plus mauvais sujets, que l'on destinoit à ce pénible labeur, dont on faisoit une espèce de châtiment[10]; ils travailloient même quelquefois enchaînés[11]. Apulée nous a laissé le portrait de ces malheureux employés au service des boulangeries : « Bons « dieux! qui sont donc ces petits hommes, plutôt mis à l'ombre que couverts par de fragiles guenilles, et dont la peau est peinte de meurtrissures livides, et le dos marqueté de plaies? Quelques uns d'eux ont seulement une petite couverture jetée autour de leurs hanches; et tous enfin « sont vêtus de manière qu'à travers les haillons dont ils cherchent à se couvrir on distingue « leurs fronts marqués de lettres, leurs cheveux rasés à moitié, et leurs jambes chargées d'anneaux[12]. » Chez les Romains, on employoit aussi les femmes au moulin[13], ainsi que les criminels à qui on avoit crevé les yeux[14].

Les bêtes de somme remplacèrent les esclaves, du moins chez les personnes qui en avoient le moyen. On atteloit particulièrement des ânes aux moulins dont nous parlons[15]; et c'est pour

(1) Homère parle de pierres à faire des meules. (Millin, *Minéralogie d'Homère*, p. 25.)
(2) Plin., *Nat. Hist.*, lib. VII, cap. 56.
(3) *Ibid.*, lib. XIII, cap. 11.
(4) *Exod.*, cap. 11, v. 5.
(5) *Odyss.*, lib. VI, v. 99.
(6) *Ibid.*, lib. XX, v. 107.
(7) Bruck., *Analect. græc.*, tom. II, p. 119, *Epigram. antipat.*
(8) Banquet des sept Sages, XLV
(9) Aul. Gell., lib. III, cap. 3.
(10) Terent., *Andr.*, act. I, sc. 2, v. 28.
(11) Plin., *Nat. Hist.*, lib. XVIII, cap. 11.
(12) Apul., *Metamorph.*, VIII, 179
(13) *Evang. S. Luc.*, cap. 17, v. 35.
(14) Sulpit. Sever., *Hist. ecclesiast.*, I, 52.
(15) Apul., *Metam.*, VIII, p. 277; *Evang. S. Math.*, cap. 18, v. 6

cela que le nom de *molæ asinariæ* leur fut donné. Un petit monument[1], que l'on voit pl. XIX, fig. II, indique la forme de ces moulins, semblables à ceux trouvés dans l'édifice que nous décrivons, et nous montre la manière dont les animaux étoient attelés pour les faire mouvoir. On leur enveloppoit la tête d'un voile[2], afin d'éviter qu'ils ne fussent frappés d'étourdissement. Il n'y a nul doute que les moulins marqués *aaaa* sur le plan du *pistrinum* que l'on voit planche XVIII n'aient été mis en action par des ânes; j'ai même trouvé dans le lieu servant d'écurie, 14, un fragment de mâchoire avec plusieurs dents qui devoient avoir appartenu à un de ces animaux; j'alléguerai encore, comme dernière preuve, le soin que l'on a eu de paver la portion de l'atelier où sont les moulins[3] avec de larges dales de pierres brutes; ce qui eût été une inutile cruauté, si les pieds nus des esclaves eussent dû fouler seuls l'espèce d'enduit qui, dans les autres endroits, forme l'aire de cette pièce.

Quoique de semblables machines fussent d'un usage général, les Romains connoissoient cependant les moulins à eau; ils les apportèrent, à ce qu'il paroît, de l'Asie mineure. Antipater de Thessalonique a célébré ces machines hydrauliques : « Ne mettez plus la main au moulin, « ô femmes qui tournez la meule! dormez longuement, quoique le chant du coq annonce l'au- « rore; car Cérès a chargé les nymphes des travaux qui occupoient vos bras. Celles-ci s'élancent « sur la sommité d'une roue, font tourner son axe, qui, au moyen de rayons mobiles, met en « mouvement la pesanteur de quatre meules concaves. Nous goûtons de nouveau la vie des « premiers hommes, puisque nous apprenons à nous nourrir sans fatigue des produits de « Cérès[4]. »

Vitruve nous a laissé une description des moulins à eau, moins poétique, il est vrai, mais bien plus précieuse, puisqu'il en décrit le mécanisme avec toute la précision possible : « On « construit aussi, dit-il, sur les rivières, des roues semblables...... Autour de leur circonférence, « on fixe des palettes qui, frappées par l'impétuosité du courant, obéissent à son impulsion, et « font tourner la roue...... Les moulins à eau sont construits sur les mêmes principes, si ce n'est « qu'à l'extrémité de l'axe de ces roues on fixe une roue dentée dont le plan coupe ce même axe « à angles droits, en sorte qu'elle tourne avec lui; à côté de celle-ci est une autre roue plus pe- « tite, dentée aussi, et placée horizontalement, ayant à l'extrémité de son axe une queue d'ar- « ronde en fer qui s'emboîte dans la meule, de manière que les dents de la roue perpendiculaire « s'engrenant dans celles de la roue horizontale, font tourner la meule au-dessus de laquelle « est l'entonnoir d'où s'échappe le froment, qui, par l'effet du frottement, sort ensuite en « farine[5]. »

Près de la porte du *pistrinum* on voit, à droite en entrant, l'ouverture du puits par laquelle on puisoit dans la citerne l'eau nécessaire pour le service. A droite et à gauche de cette ouverture sont des vases pour recevoir l'eau; au-dessus est une peinture divisée en deux zones[6]. La partie supérieure offre une de ces représentations de sacrifices si communes à Pompei[7] : la cérémonie que l'on a indiquée ici devoit faire partie du culte ridicule[8] que l'on pratiquoit à

(1) Ce bas-relief curieux est placé sur une lampe en terre cuite, trouvée à Rome, et conservée à Besançon dans le cabinet de M. Paris, ancien architecte du roi, et chevalier de l'ordre de Saint-Michel. J'ai fait graver ce morceau curieux parcequ'il complète la restauration du moulin dont je n'ai pu deviner le mécanisme extérieur tout entier.

Je ne saurois prononcer le nom de M. Paris dans cet ouvrage sans rappeler que c'est à lui que l'on doit en partie les premiers dessins qui aient fait connoître d'une manière satisfaisante quelques unes des principales découvertes de Pompei. Ces dessins ont été gravés dans le Voyage pittoresque de l'abbé de Saint-Non. Il ne faut pas oublier qu'ils avoient alors d'autant plus de prix qu'on ne pouvoit obtenir en ce temps-là aucune permission de dessiner dans les fouilles ni dans les musées.

(2) Apul., *Metamorph.*, IX, p. 278.

(3) Ce pavé est indiqué dans la vue planche XIX, fig. I.

(4) Bruck., *Analec. græc.*, tom. II, p. 119.

(5) Vitruv., lib. X, cap. 10.

(6) Cette disposition est bien reconnoissable dans la planche XIX, fig. I.

(7) Voyez, pour une semblable représentation, *Pittur. Ercol.*, tom. IV, tav. XIII, p. 65.

(8) Lactant., lib. I, 20

l'égard de la déesse Fornax[1]. Dans la seconde zone[2], deux serpents, symboles des génies du lieu, rampent vers un autel où l'on a déposé diverses offrandes. Aux deux extrémités du tableau sont deux petits oiseaux qui, le bec ouvert et les ailes étendues, poursuivent de grosses mouches. Ces oiseaux, placés ainsi dans une peinture mystique, doivent être regardés comme les symboles des lares protecteurs, chargés d'écarter loin de la boulangerie ces *parasites ailés* qui doivent être là plus incommodes et plus nuisibles que par-tout ailleurs.

Près du puits est le four 10. Cette invention si simple a cependant été long-temps ignorée. Les patriarches cuisoient leur pain sous la cendre[3]. Il paroît que les soldats romains rôtissoient le leur sur les charbons[4]; aussi le pain militaire étoit-il fort lourd[5]. A Rome, l'usage du four n'étoit même pas exclusif, comme on le voit par le nom de différentes espèces de pain, telles que le pain *subcineritius*, torrifié sous la cendre[6]; l'*artotiptius*, ou cuit sous la tourtière[7]; le *clibanitis*[8], cuit dans un vase de terre[9]; et le *speusticius*[10], qui, fait à la hâte, comme son nom l'indique, ne comportoit point les longs apprêts du four. Cependant le pain qui se fabriquoit chez les boulangers étoit toujours cuit au four[11]. Le pain le plus recherché étoit le *siligineus*, ainsi nommé parcequ'il étoit fait de l'espèce de froment connu par les anciens sous le nom de *siligo*: c'étoit un pain d'élite bien pétri[12]. Comme on en faisoit un grand usage, il avoit donné son nom aux boulangers, qui s'appeloient *siliginaires*[13]; et c'est probablement à un membre de cette corporation qu'appartenoit la boulangerie que nous décrivons. Le four 10, que l'on voit ici planche XVIII, est fait avec une certaine recherche; on peut s'apercevoir, en examinant la coupe fig. III, qu'on a cherché à tirer le plus grand parti possible de la chaleur[14]. La fumée sort par le trou *h*; la cheminée forme comme une espèce d'*antifour*, percé d'une ouverture en *c*, par laquelle celui qui enfournoit recevoit sur la pelle de bois la pâte préparée dans la pièce 11. A l'opposite est une autre ouverture semblable par laquelle on faisoit passer le pain cuit dans la chambre 12, où on le laissoit refroidir. Sous le four est un réceptacle pour déposer la braise qu'on en tiroit, et devant on a ménagé un petit caveau, fermé par une dale de pierre, dans lequel on jetoit la cendre. A gauche est un vase *d* destiné à contenir de l'eau, ou peut-être la farine dont on a coutume de saupoudrer la pelle, afin d'éviter que la pâte ne s'y attache. C'est dans la pièce 11 qu'on faisoit lever la pâte, et peut-être même y préparoit-on le pain le plus recherché. Les pieds en pierre sur lesquels reposoit une table existent encore, et l'on distingue sur l'enduit du mur la trace des volets à coulisses qui fermoient la fenêtre élevée par laquelle cet atelier recevoit le jour. La chambre 13 renferme plusieurs espèces de bassins en maçonnerie que je pense avoir été destinés à la préparation de la pâte. On y voit aussi un escalier d'un accès fort incommode qui conduisoit sans doute au logement des esclaves, pratiqué au-dessus de la pièce 14. Le bassin *g* servoit d'abreuvoir pour les ânes placés dans l'écurie 14, et on le remplissoit en passant par la pièce 13; ce qui étoit plus commode et plus prompt. On ne peut douter de la destination de cette pièce 14; l'auge basse en maçonnerie qu'on y voit indique bien son usage; car elle est trop

(1) Ovid., *Fast.*, II, 5 5.
(2) Elle est gravée dans le Ier volume de cet ouvrage, page 21
(3) Genes., cap. 18, v. 6.
(4) Herodian., IV, 7, 9.
(5) Plin., *Nat. Hist.*, lib. XVIII, cap. 7. Ce pain de munition augmentoit à la fabrication d'un tiers en sus du poids de la farine; tandis que le pain le plus grossier employé aujourd'hui à Rome n'augmente que de 25 à 28 pour 100; c'est-à-dire à-peu-près d'un quart.
(6) Isidor., *Origin.*, lib. XX, cap. 2.
(7) Isidor., *Origin.*, lib. XX, cap. 11. On a trouvé à Pompei et à Herculanum plusieurs formes en bronze qui servoient à cuire ces sortes de pain.
(8) Isidor., *Origin.*, lib. XX, cap. 11.
(9) *Ibid.*, cap. 2.
(10) Pline, *Nat Hist.*, lib. XVIII, cap. 11.
(11) Il paroît cependant par un passage de Pline, lib. XVIII, c. 9, que le pain de *siligo*, c'est-à-dire du plus pur froment, se cuisoit quelquefois sous la tourtière.
(12) Plin., lib. XVIII, cap. 9
(13) Grutt., pag. 81.
(14) Il paroît qu'il y avoit au-dessus une petite étuve, comme je le ferai observer dans une autre maison. On a ménagé aussi dans le tuyau de la cheminee un trou pour introduire la chaleur dans la pièce voisine.

peu élevée pour avoir servi à des chevaux, et elle n'a pu être faite que pour des ânes; quelques petits débris du squelette d'un de ces animaux, que j'y ai retrouvés, semblent avoir été conservés là pour prouver encore mieux cette assertion.

La planche XVIII donne la vue de ce *pistrinum* dans l'état où il s'est trouvé au moment des fouilles; elle est prise en-dehors de la porte 9. Au-dessous on voit la représentation d'un petit monument en terre cuite qui montre la manière dont les moulins étoient tournés par des ânes, ainsi que je l'ai fait remarquer plus haut.

PLANCHES XX, XXI, XXII, ET XXIII.

La planche XX offre (fig. I) la vue d'une maison dans son état actuel. Cette habitation, dont le plan est à la planche suivante, fut découverte en 1799, à la suite d'une fouille isolée entreprise par le général Championet; elle est encore appelée par les Ciceroni, *casa di Ciampionet*. Les trophées élevés à ce général par l'enthousiasme militaire et le délire de ces temps malheureux ont disparu presque aussitôt; et ces ruines intéressantes sont tout ce qui reste, dans le royaume de Naples, du passage de ce guerrier. Ce frêle monument de son amour pour les arts, auquel son nom demeure attaché, prouve que les muses ne sont point ingrates, et que rien de ce qu'on fait pour elles n'est perdu. La fig. II représente une mosaïque trouvée dans le *triclinium* d'une des maisons gravées planches XXI et XXII.

Les deux plans que l'on voit planche XXI méritent notre attention; ils donnent la distribution de deux habitations contiguës, qui, sans être bien vastes, annoncent cependant par l'élégance de leur décoration avoir été la demeure de personnes appartenant à la classe aisée des citoyens de Pompei.

Je vais décrire succinctement ces deux maisons, en commençant par celle placée à la gauche du lecteur. 1 *Prothyrum;* 2 *atrium* toscan; 3 *impluvium;* 4 pièces diverses situées autour de l'*atrium;* 5 pièce où étoit une baignoire en maçonnerie; 6 cabinet où se tenoit l'*atriensis;* 7 *tablinum* ouvert et servant à communiquer avec le péristyle; 8 *fauces,* ou passage de dégagement; 9 péristyle; 10 cour du péristyle, entourée d'un *pluteum,* ou mur d'appui, qui unit les colonnes entre elles; 11 petite chambre; 12 laraire; 13 grande pièce qui faisoit partie du grand appartement que l'on n'a point encore fouillé; 14 et 15 *œci,* ou salles; 16 grande salle à la manière grecque[1], où l'on prenoit le frais dans l'été, et qui donnoit entrée à la terrasse 17 : cette terrasse avoit vue vers la mer, et étoit construite sur les murs de la ville.

L'autre maison est décorée avec encore plus de goût; j'ai hasardé d'en faire la restauration planche XXII. En jetant un coup-d'œil à-la-fois sur le plan et la vue, planche XX, on verra que je n'ai eu presque rien à supposer; je n'ai ajouté que ce qui est indiqué au-dessus de la ligne ponctuée *a*, *b*, encore est-ce d'après des indices existants. On peut donc, en lisant la description du plan, recourir à cette coupe toutes les fois qu'on voudra se rendre compte soit de quelque détail, soit de l'effet que devoit produire l'intérieur de cette habitation.

18. *Prothyrum;* 19 *atrium* tétrastyle à quatre colonnes; 20 *impluvium* en marbre avec un puits; 21 pièces qui devoient probablement être destinées à loger des hôtes[2]; 22 *triclinium;* 23 salon;

(1) Cette sorte de salle, appelée cyzicène, ou à la manière de Cyzyque, avoit des fenêtres qui s'ouvroient dans toute la hauteur de l'appartement. (Vitruv., lib. VI, cap. 6.)

(2) Cette coutume de loger les étrangers dans des appartements séparés de la partie habitée par le maître de la maison et sa famille étoit venue de la Grèce. (Vitruv., liv. VI, cap. 10.) Dans les grands palais romains, il y avoit une maison ou un vaste appartement totalement séparé du reste du logis et consacré à cet usage; on l'appeloit *hospitium*. (*Ibid.;* Petron., VII, 17.) Les villes des provinces et de l'Italie avoient quelquefois, à ce qu'il paroît, des *hospitium* pour loger les magistrats romains lors de leur passage. (Plin., lib. XXXV, cap. 11.)

Dans les maisons de peu d'étendue, on se contentoit de réserver pour les étrangers quelques pièces autour de l'*atrium;* c'étoit ainsi

24 petites pièces avec des étagères qui devoient servir à serrer soit des vases usuels, soit les lares et les vases sacrés; 25 passage en pente conduisant à l'escalier qui donnoit accès à la cuisine et aux pièces souterraines: ce passage communique avec l'espèce de *mesaulon*[1], ou grand corridor 26, au moyen duquel le service de la maison se faisoit sans passer par l'*atrium*. L'escalier 27 a deux révolutions d'inégale largeur; la plus étroite commence dans le passage en pente, et conduit à un palier ouvert sur le péristyle, en sorte que de ce dernier on monte par la grande révolution à l'étage supérieur; 28 *tablinum* ouvert sur l'*atrium* et sur le péristyle; 29 *fauces*, ou passage de dégagement; 30 péristyle; 31 cour du péristyle formant jardin[2]; on voit dans la coupe comment elle étoit disposée pour recevoir la quantité de terre nécessaire à la végétation des plantes qu'on y entretenoit, et comment les pièces qui se trouvoient au-dessous étoient éclairées[3]; 32 chambre à coucher ayant au-dessous une autre chambre souterraine. La décoration de ces deux pièces remarquables l'une par la simplicité, et l'autre par la grace de ses légers ornements, se voit planche XXIII; 33 passage qui conduisoit aux terrasses situées vers la mer; 34 indices d'une pièce qui semble avoir été taillée dans le tuf volcanique, et qui probablement faisoit partie de la décoration des terrasses.

Les peintures, dont les édifices de Pompei sont généralement ornés intérieurement et extérieurement, donnent à ces ruines quelque chose de gracieux et de riant qui frappe au premier aspect, et laisse un agréable souvenir. L'ordonnance capricieuse des décorations, la variété des dessins, l'éclat des couleurs, la hardiesse de l'exécution, tout concourt à rendre ces peintures dignes de l'intérêt qu'on y attache. C'est ce qui m'engage à donner dans le cours de cet ouvrage quelques unes des plus remarquables parmi celles qui n'ont point encore été publiées[4].

La planche XXIII présente, fig. I, la décoration de la chambre indiquée n° 32, planche XXI, dans la maison que nous venons de décrire. Le fond est du bleu céleste le plus éclatant; le soubassement, de ce rouge foncé dont les anciens ont fait un si fréquent usage. Tous les ornements de cette décoration sont touchés avec un esprit inimitable. Les sujets sont moins bien traités; mais ils ne laissent pas d'avoir ce charme que l'on retrouve toujours dans ces tableaux de décor lorsqu'ils ont été faits d'après des originaux d'un ordre supérieur.

Les figures II, III, IV, représentent trois des médaillons placés, comme ceux de la fig. I, sur les autres parois de cette pièce.

La peinture que l'on voit fig. V est celle de la chambre souterraine située au-dessous de la première; elle nous offre un exemple de cette simplicité de bon goût, tellement familière aux anciens, que, chez eux, la pauvreté même n'effarouchoit jamais les graces.

La coutume de décorer les murailles avec des peintures remontoit à une haute antiquité; les Égyptiens, qui prétendoient avoir connu l'art de peindre six mille ans avant les Grecs[5], préféroient quelquefois, à ce qu'il paroît, l'éclat des couleurs au brillant des marbres précieux dont ils construisoient leurs monuments; car ils coloroient fréquemment les ornements d'architecture et les bas-reliefs de leurs édifices les plus somptueux[6]. On peut croire qu'à cette époque les Juifs et les autres peuples de l'Asie étoient dans le même usage, d'après ce que dit le prophète

chez les les Grecs dans les temps héroïques; on voit dans l'Odyssée Ulysse couché dans le προδόμῳ, ou *atrium* de son palais. (*Odyss.*, lib. XX, v. 1.)

(1) On appeloit ainsi une cour étroite ou un passage ménagé entre deux corps-de-logis. (Vitruv., lib. VI, cap. 10.)

(2) Ce petit jardin nous donne une idée de ce que les anciens appeloient *hortus pensilis*, ou jardins supportés par une terrasse.

(3) Comme les pieces souterraines de cet édifice sont encombrées de cendre et de débris, il ne m'a pas été possible de reconnoître avec une certitude parfaite la construction de la grande voûte; mais il m'a semblé cependant qu'elle devoit être telle que je la donne.

(4) L'académie de Naples a mis au jour, en 1808, un volume grand atlas contenant environ cent planches de peintures et de mosaïques sans explication. C'est là tout ce qui a été publié à Naples sur Pompei.

(5) Plin., *Nat. Hist.*, lib. XXXV, cap. 3.

(6) Voyez l'ouvrage de l'institut d'Égypte, A. vol. I, pl. XVIII et autres.

Ézéchiel des portraits des Chaldéens peints sur les murailles [1]. Cependant Homère, en décrivant le palais de Priam, et celui d'Alcinoüs, ne parle aucunement de peinture, et il n'en est fait, je crois, mention dans aucun passage de ses poëmes [2]. Ce fut Corinthe qui fit connoître cet art à la Grèce [3]. Il ne consistoit, dans le commencement, qu'en de simples traits sans ombres ni nuances; puis Cléophane parvint à colorer légèrement cette peinture linéaire [4]; enfin le génie des Grecs éleva cet art au plus haut point de perfection. Mais il n'est point encore bien prouvé que ce soit eux qui en aient donné les premières leçons aux peuples d'Italie; les tombeaux étrusques découverts en différents lieux, quelques monuments volsques [5], les vases campaniens, annoncent que, de toute antiquité, la peinture étoit cultivée chez les nations italiques, et qu'elles en faisoient principalement usage pour décorer leurs édifices et certains objets usuels. D'ailleurs Pline, qui manifeste cette opinion, cite des tableaux que l'on voyoit encore de son temps dans les temples de la ville d'Ardée en Campanie, et qui étoient antérieurs à la fondation de Rome [6]. Il y en avoit d'autres à Cære, ville de l'Étrurie, plus anciens encore que ceux-là [7]. L'usage d'enluminer les statues des dieux avec du *minium* [8], pratique qui remontoit pour les Romains jusqu'à l'origine de leur culte, décèle l'enfance de l'art; mais atteste néanmoins l'existence de l'emploi des couleurs sur les ornements de relief; ce qui a donné naissance à la peinture de décor. Un autre fait prouve encore l'antiquité de cette sorte d'ornements: c'est que, dans les premiers temps, les meilleurs sculpteurs en terre cuite étoient en même temps peintres, et qu'ils se chargeoient à-la-fois de l'un et de l'autre genre de décoration [9]. Au surplus, sans chercher l'origine précise de cet art en Italie, il n'est pas douteux que, malgré la simplicité de leurs mœurs, les Romains ne fissent déja un grand usage de la peinture dès le temps de leurs rois. J'ai, je crois, prouvé par les autorités les plus respectables l'influence que les Étruriens eurent sur les arts à Rome, principalement sous le règne des Tarquins [10]. Or, on sait combien l'usage de la peinture étoit général en Étrurie; et la famille des Tarquins devoit, plus que toute autre, chercher à propager ce bel art, puisqu'elle passoit pour avoir introduit en Italie les premiers peintres qui y soient venus de la Grèce [11]. C'est donc à-peu-près à cette époque que l'on peut fixer l'usage général à Rome de la peinture pour les décorations extérieures et intérieures. Cependant, jusqu'à Auguste, on se contenta de peindre les parois des salles et autres pièces des édifices privés d'une couche unie de couleur accompagnée d'ornements de caprice; car ce fut ce prince qui le premier imagina de couvrir les murs entiers de vues et de paysages animés [12]. Vers l'an 450 de Rome, l'art de peindre étoit déja tellement en honneur, que des personnes d'une haute noblesse et d'un grand mérite ne dédaignèrent point d'orner les murailles de plusieurs édifices publics avec leurs propres ouvrages [13]. Enfin Auguste ne crut point déroger à la dignité de son rang, en faisant apprendre cet art au petit-fils de son cousin Quintus Pedius [14]. Mais, sans parler des tableaux de maîtres qui n'entrent point dans mon sujet, puisque je me borne aux seuls ouvrages de décor, les bains de Titus et de Live, Herculanum, Stabia, Pompei, et toutes les ruines que l'on

(1) Ezech., cap. 23, v. 14.

(2) Si ce n'est pour les vaisseaux. Cependant l'art de teindre les étoffes étoit alors généralement connu: et la description du bouclier d'Achille, dans lequel l'artiste divin avoit cherché par la diversité et le mélange des métaux à imiter la variété des couleurs, semble déceler l'existence de la peinture; peut-être se bornoit-elle alors à travailler sur les vases, et n'avoit-elle point encore commencé à embellir les monuments d'architecture.

(3) Plin., *Nat. Hist.*, lib. XXXV, cap. 3.

(4) *Ibid.*

(5) On voyoit au musée Borgia, à Velletri, des terres cuites colorées, trouvées dans les environs, qui, par la nature du travail et les détails de costumes, d'ajustement, et de mœurs, ont tous les caractères d'une haute antiquité. Ces morceaux précieux doivent avoir passé dans le musée du roi de Naples.

(6) Plin., *Nat. Hist.*, lib. XXXV, cap. 3.

(7) *Ibid.*

(8) Virg., egl. X, 27; Tibul., lib. II, eleg. I, v. 55; Cic., *Famil.*, IX.

(9) Plin., *Nat. Hist.*, lib. XXXV, cap. 12.

(10) Pages 6 et 7 de ce volume.

(11) Plin., *Nat. Hist.*, lib. XXXV, cap. 3.

(12) Plin., *Nat. Hist.*, lib. XXXV, c. 10. Cette assertion ne semble pas s'accorder avec ce que dit Vitruve du genre arabesque introduit de son temps; mais il n'a eu certainement en vue que l'abus d'un genre dont les premiers éléments existoient depuis long-temps.

(13) Plin., *Nat. Hist.*, lib. XXXV, cap. 10.

(14) *Ibid.*

découvre journellement, prouvent assez que les Romains portèrent l'emploi de ce genre d'ornements jusqu'à la profusion. Nous avons ainsi assez d'exemples pour prendre une idée juste du goût qui les dirigeoit dans cette sorte de décoration; il ne nous resteroit donc plus qu'à connoître les différents procédés qu'ils employoient. Je n'ignore point la difficulté d'un pareil sujet; aussi je n'ose me flatter d'éclaircir totalement un point aussi obscur de l'histoire des arts, sur-tout privé comme je le suis des auteurs modernes qui l'ont traité avant moi. Cependant je croirois laisser quelque chose à desirer dans l'explication de la planche dont nous nous occupons, si je n'essayois de placer ici quelques observations que l'examen fréquent des peintures antiques m'a mis à même de faire, et quelques faits relatifs à l'art de peindre, que j'ai pu recueillir chez les auteurs de l'antiquité qui ont traité cette matière.

Les anciens peignoient sur bois[1], sur toile[2], sur parchemin[3], sur l'ivoire[4], et sur enduits[5], au moyen de différents procédés. Le plus distingué de tous étoit l'encaustique. Il y avoit trois sortes de peinture encaustique; la première avec de la cire diversement colorée[6] et rendue ductile à froid[7]; la seconde au cestre sur ivoire[8]; ce dernier genre devoit se borner à de très petits tableaux: il tenoit sans doute le même rang que la miniature chez nous. On commençoit par graver le sujet qu'on vouloit représenter, puis on introduisoit des couleurs dans les tailles. La troisième manière consistoit à employer avec le pinceau des cires colorées fondues au feu[9], qu'on étendoit à chaud[10]. La cire n'étoit pas employée pure dans la peinture encaustique; on la mêloit avec de l'huile[11], pour la rendre plus liquide. Cette sorte de peinture résistoit parfaitement à l'intempérie des saisons, et même à l'eau de mer; c'est pourquoi l'on s'en servoit pour peindre les vaisseaux[12], et probablement toute espèce de bois exposés à l'air. Lorsqu'on vouloit peindre avec la cire des fonds d'une seule couleur sur l'enduit des murailles, on laissoit d'abord bien sécher le stuc, puis on étendoit à chaud avec un pinceau les couleurs détrempées dans la cire et l'huile bouillante; après quoi on faisoit ressuer cette couche de couleur en approchant un réchaud, plein de charbons ardents, le plus près possible de la muraille; ensuite on la frottoit avec des morceaux de torche de cire; enfin on lui donnoit le dernier lustre en l'essuyant avec des morceaux de toile de lin bien propres[13]. Il est indubitable que les anciens peignoient à fresque; c'est une chose prouvée pour quiconque a examiné les peintures de Pompei, d'Herculanum, et des thermes à Rome; le résultat est là; et quelles que puissent être les conjectures et les hypothèses des savants, tous les hommes de l'art reconnoissent au premier coup-d'œil que ces ouvrages ont été exécutés d'après un procédé semblable à celui de la fresque. Cela est si vrai, que Pline a consacré une partie du septième chapitre de son trente-cinquième livre aux couleurs qui ne sont pas propres à être employées sur des enduits humides[14]. A Pompei, lorsqu'il se trouve des figures isolées sur des fonds, on aperçoit souvent dans les endroits où la peinture est détériorée les contours tracés par l'artiste avec un cestre ou poinçon sur l'enduit frais[15]. Il est difficile, il est vrai, d'assurer que la couleur fût incorporée au stuc par le moyen

(1) Comme l'indique le mot *tabula* en latin, et πίναξ en grec, qui signifie également tableau, ou table, ou planche. C'étoit sans doute sur cette matière qu'étoient peints les tableaux portatifs, et voilà pourquoi il n'en est resté aucun vestige.

(2) Plin., *Nat. Hist.*, lib. XXXV, cap. 7.

(3) *Ibid.*, cap. 11. (4) *Ibid.*

(5) *Ibid.*; Vitruv., lib. VII, cap. 5.

(6) Plin., *Nat. His.*, lib. XXXV, cap. 11.

(7) C'est de cette manière que peignoient les anciens maîtres grecs, témoin l'inscription du tableau de Lysippe à Ægine. Cependant, comme ils se servoient souvent de l'éponge mouillée pour effacer, on peut croire qu'ils peignoient quelquefois aussi à la colle, comme nous le verrons ci-après.

(8) Plin., *Nat. Hist.*, lib. XXXV, cap. 11.

(9) *Ibid.* (10) *Idem*, lib. XXXIII, cap. 7.

(11) Plin., *Nat. Hist.*, lib. XXXIII, cap. 7. Il n'y avoit pas loin de ce procédé à la peinture à l'huile; il est bien étonnant qu'on soit resté si long-temps à la découvrir.

(12) Plin., *Nat. Hist.*, lib. XXXV, cap. 7.

(13) *Ibid.*, lib. XXXIII, cap. 7; Vitruv., lib. VII, cap. 9.

(14) Pline me fournit encore un autre témoignage: c'est que, quand il parle de la peinture encaustique sur les murailles, il recommande que ces dernières soient bien sèches. Ce qui semble indiquer que l'on peignoit sur les murailles humides lorsqu'il ne s'agissoit pas de peinture à l'encaustique.

(15) La même chose a eu lieu pour les bas-reliefs en stuc. Ainsi,

de l'eau de chaux; ni Vitruve, ni Pline, ne disent rien à cet égard; peut-être les couleurs étoient-elles liées par une colle[1] légère; du moins est-il vrai qu'il n'y a jamais deux couches de peinture l'une sur l'autre, si ce n'est lorsque l'on a peint des figures ou des ornements sur un fond; et il est remarquable que ce sont précisément ces peintures faites après coup qui résistent le moins à l'impression de l'air et de l'humidité[2]. Indépendamment de la colle nommée *glutinum*, on se servoit aussi pour peindre de différentes gommes[3]. La *sarcocolla* étoit celle que les peintres employoient de préférence[4]. Enfin ils connoissoient, comme nous, l'emploi du lait pour la peinture[5], quoique ce procédé soit regardé comme une découverte récente. Les anciens ne se servoient d'abord que de quatre couleurs : la terre de mélos pour le blanc; l'ocre attique pour le jaune; la sinopis pontique pour le rouge; et, pour le noir, le seul *atramentum* carbonique. C'est avec d'aussi simples éléments qu'Apelle, Nicomaque et autres grands maîtres créèrent tant de chefs-d'œuvre inimitables[6]. Mais peu-à-peu on découvrit de nouvelles matières colorantes, et en si grand nombre, que je ne sais si la peinture en emploie aujourd'hui davantage[7].

Il y avoit deux espèces de couleurs, les couleurs florides ou éclatantes, et les couleurs austères ou moins brillantes[8]. Les particuliers qui faisoient travailler les peintres en décor étoient obligés de leur fournir les premières[9], à cause de leur prix élevé[10]. Ces couleurs florides et austères se subdivisoient aussi encore en couleurs naturelles et factices, ou artificielles[11].

Le *minium* étoit ce que nous appelons aujourd'hui vermillon, ou cinabre naturel. On le tira d'abord des environs d'Éphèse; et puis de l'Espagne on l'apporta brut à Rome, où il étoit préparé[12]. La chrysocolle étoit un sédiment déposé par les eaux dans les mines d'or, d'argent, de cuivre, et de plomb; celle des mines de cuivre étoit la plus estimée. On broyoit ce tartre aussi fin que possible; on teignoit ensuite cette poudre soit en jaune avec le suc de l'herbe nommée *lutum*, soit en vert. La première qualité coûtoit 7 deniers romains la livre; la seconde, 5; la troisième, 3. L'*armenium* venoit d'Arménie; c'étoit une couleur métallique comme la chrysocolle, et que l'on préparoit de même : elle étoit d'un bleu tendre, et coûtoit 30 sesterces la livre. On faisoit un faux *armenium* avec un certain sable d'Espagne que l'on coloroit. Le *purpurisum* se faisoit avec de la craie argentaire, ou tripoli, que l'on faisoit tremper dans la teinture de pourpre; il avoit une teinte moyenne entre le *minium* et le bleu : au surplus, il devoit suivre tous les degrés de l'échelle des nuances pourpres; le meilleur étoit celui de Pouzzole. Nous ignorons quel prix pouvoit coûter la belle qualité de cette couleur; mais la plus inférieure se vendoit 30 deniers la livre. L'*indicum purpurissum* venoit de l'Inde; il étoit bleu pourpre foncé : c'étoit probablement notre indigo. Il coûtoit 10 deniers la livre. L'ostro étoit une couleur liquide à laquelle on donnoit de la consistance au moyen du miel; elle provenoit du sang des murex, ou coquilles de pourpre, et répondoit pour le ton à notre carmin.

non seulement les anciens peignoient à fresque, mais ils sculptoient aussi à fresque.

(1) La différence qui existe entre les fresques antiques et les fresques modernes tient peut-être moins à la diversité des procédés qu'au soin que l'on y apportoit. Giovanni da Udine, qui avoit fait de si curieuses recherches sur la peinture et les stucs des anciens, en a donné la preuve dans la partie des loges du Vatican, qu'il a peinte. Là, les teintes à fresque ont tout l'éclat, tout le poli, tout le brillant des peintures antiques; résultat auquel on n'atteint plus aujourd'hui, parceque l'on néglige les enduits et la préparation des couleurs.

(2) Parceque ces ornements accessoires ont été peints, sans doute à la colle ou à la gomme, sur les fonds à fresque, de la même manière qu'on le fait encore aujourd'hui.

(3) Plin., *Nat. Hist.*, lib. XIII, cap. 1. (4) *Ibid.*

(5) *Idem*, lib. XXXV, cap. 16; Vitruv., lib. VII, cap. 14.

(6) Plin., *Nat. Hist.*, lib. XXXV, cap. 7

(7) Je ne parle ici que des couleurs dont usoient les peintres; quant à l'art de la teinture, il étoit parvenu, sans le secours de la chimie, à une perfection inconnue de nos jours. Je ne citerai pour exemple que la teinture en pourpre, qui offroit une échelle de nuances dont notre écarlate est bien loin d'approcher; et ces étoffes égyptiennes qui, préparées au moyen de certains mordants, et trempées dans une seule teinte, en sortoient diaprées des couleurs les plus variées et les plus brillantes.

(8) Plin., *Nat. Hist.*, lib. XXXV, cap. 7. (9) *Ibid.*

(10) Cependant le prix de la chrysocolle, couleur floride, étoit fort médiocre à Rome, comme on le verra ci-après.

(11) Plin., *Nat. Hist.*, lib. XXXV, cap. 6; Vitruv., lib. VII, cap. 7 et suivants.

(12) Plin., *Nat. Hist.*, lib. XXXV, cap. 7; Vitruv., liv. VII, cap. 9

La céruse avoit différentes variétés : la céruse native, qui venoit de Smyrne, et dont l'usage fut abandonné; la céruse artificielle, ou blanc de plomb; la céruse calcinée, ou sandaraque artificielle : celle qui venoit d'Asie, et qui étoit connue sous la dénomination de céruse pourprée, étoit la plus estimée, et coûtoit 10 deniers la livre. On faisoit à Rome une espèce de fausse céruse brûlée, en faisant calciner l'espèce d'ocre appelée *cilis marbreuse*, qu'on éteignoit ensuite dans du vinaigre. La terre verte, ou *théodotion* des Grecs, est regardée par Pline comme une céruse native; et par Vitruve, comme une espèce d'ocre verte : elle venoit de Smyrne. Le *parætonium* étoit tiré d'un lieu du même nom en Égypte : c'étoit une couleur blanche extrêmement grasse; on l'employoit aussi à faire des enduits qui acquéroient une grande dureté; six livres coûtoient 1 denier. La sinopis étoit une terre rubrique d'un beau rouge. Les peintures antiques qui sont parvenues jusqu'à nous offrent de beaux échantillons de cette couleur; la plupart des fonds rouges qu'on admire à Pompei et ailleurs sont faits avec de la sinopis; elle avoit trois nuances dégradées, l'éclatante, la moyenne, et la tempérée : on la tira d'abord de Sinope, ville du Pont; mais la meilleure qualité étoit celle de Lemnos, des îles Baléares, et de la Cappadoce; l'Égypte en fournissoit aussi. Quant à celle d'Afrique, appelée *cicerculum*, elle étoit extrêmement inférieure. La meilleure qualité de sinopis coûtoit 3 deniers la livre. Le *cicerculum* coûtoit 8 as. L'arsenic jaune, ou orpiment, avoit trois nuances : la première, couleur d'or; la seconde, plus pâle; la troisième tirant sur le rouge. Le cinabre indique venoit de l'Inde : Pline dit que cette couleur étoit produite par l'écume du dragon et le sang de l'éléphant dans le combat que ces animaux se livroient. Elle étoit en effet couleur de sang. On pourroit croire, sans trop hasarder, que le *cinabaris indicum* étoit notre cochenille. La sandaraque naturelle, ou arsenic rouge, étoit couleur de feu; elle provenoit des mines d'or et d'argent : on la trouvoit native à Tapsos, île de la mer Rouge. Elle coûtoit 5 as la livre : on la contrefaisoit, comme nous l'avons vu, avec la céruse calcinée. En mélangeant, à égale portion, de la sandaraque naturelle et de la terre rubrique, et les faisant ensuite torréfier, on obtenoit le sandix : c'étoit une couleur mate, pesante, et brune; elle coûtoit 2 as ½ la livre. Il y avoit plusieurs espèces d'ocres : la jaune; la jaune attique, qui coûtoit 2 deniers la livre; la marbreuse, qui coûtoit 1 denier; l'ocre d'Achaie, ou terre d'ombre, qui coûtoit 5 as la livre; l'ocre lucide venoit de la Gaule, et coûtoit 3 as. Le *pressum*, ou syricum, qu'on tiroit de l'île de Syros. Il y avoit une autre sorte de *syricum* artificiel qu'on faisoit avec de la sinopis et du sandix. On se servoit de ce syricum artificiel pour contrefaire le *minium*. L'*atramentum* étoit de deux sortes, ou naturel, ou artificiel : le naturel provenoit d'une terre noire, ou de la sanie de la sèche, à laquelle on donne le nom de *sepia;* on préparoit l'un et l'autre avec du gluten, espèce de colle animale. L'*atramentum* artificiel se faisoit avec du noir de fumée, du charbon, de la lie de vin carbonisée, et de l'ivoire calciné. La composition de l'*atramentum* indique n'étoit pas connue des anciens, qui recevoient de l'Inde cette couleur toute fabriquée. Le *kalcanthon,* ou noir de vitriol, ne pouvoit servir qu'à teindre le bois. Le *ceruleum,* ou azur, étoit un sable teint au moyen du suc de certaines herbes colorantes; on le tiroit d'abord d'Égypte, de Scythie, et de Chypre; ensuite il s'en établit des fabriques en Espagne et à Pouzzole. Cette couleur coûtoit 6 deniers la livre. L'azur vestorien étoit fait avec la partie la plus subtile de l'azur égyptien, et coûtoit 40 deniers la livre [1]. Le *cœlon,* ou bleu céleste, se fabriquoit à Pouzzole. Le *lomentum,* ou cendre d'azur, étoit d'un bleu très clair; il coûtoit 10 deniers la livre. Le *lomentum tritum* étoit le plus grossier azur; il

(1) J'ai placé ici l'azur vestorien parmi les couleurs austères, parceque Pline ne le met point au rang des couleurs florides. Cependant il y a apparence que cette sorte d'azur étoit du nombre des couleurs que les propriétaires fournissoient aux artistes, vu son haut prix.

coûtoit 5 as la livre. L'azur indique étoit apporté de l'Inde tout préparé, et se vendoit 8 deniers la livre. On faisoit le faux azur en teignant de la terre d'Érétrie avec du suc de violettes sèches bouillies. Le vert gris est une couleur trop connue pour que l'on ait rien de particulier à dire à cet égard. Le vert appien imitoit la chrysocolle, mais étoit une couleur très commune; la craie verte coûtoit 1 sesterce la livre. Le blanc annulaire servoit pour les carnations, particulièrement dans les figures de femmes; le faux blanc annulaire se faisoit avec de la craie et de ce verre dont on faisoit à Rome des anneaux pour les gens du peuple.

TABLEAU

DES COULEURS DONT LES ANCIENS SE SERVOIENT POUR PEINDRE

CLASSES.	GENRES	ESPÈCES.	VARIÉTÉS	NUANCES DIVERSES	QUALITÉS DIVERSES.
COULEURS FLORIDES.	ARTIFICIELLES.	Minium.			
		Chrysocolle		âpre. moyenne. herbacée. liquide (verte. jaune.)	
		Armenium.			
		Purpurissum.			de Pouzzole. de Tyr. de Gétulie. de Laconie.
	NATURELLES.	Indicum purpurissum.			
		Ostro.			
COULEURS AUSTÈRES.	NATURELLES.	Céruse native.			
		Terre verte.			
		Parætonium.	Sinopis.	rouge. moyenne. tempérée. cicerculum	Pontique. de Cappadoce. des îles Baléares.
		Terres rubriques.	Terre de Lemnos. Terre d'Egypte. Terre d'Afrique		
		Orpiment.		couleur d'or. pâle. rougeâtre.	
		Cinabre indique.			
		Sandaraque native, ou Arsenic rouge.			
		Sandix.			
		Melinum.			de Mélos. de Samos
		Terre d'Erétrie.		naturelle. calcinée.	
			marbreuse.	naturelle. calcinée.	
		Ocres.	jaune. jaune attique. lydienne. d'Achaïe. lucide. rouge.	naturelle. calcinée. (jaune attique)	
		Atramentum.	naturelle, ou terre noire. sepia.		
	ARTIFICIELLES.	Sable d'Espagne, ou faux Armenium.			
		Sandix			
		Syricum, ou Pressum.	naturel. artificiel.		
		Atramentum	noir de fumée. noir de charbon. noir de lie de vin brûlée. Atramentum indique. noir d'ivoire. Kalcanthon, ou noir de vitriol		
		Ceruleum	Vestorien. Cœlon. Lomenthum, ou cendre d'azur. Lomentum tritum. Azur indique. Faux azur		d'Egypte. de Scythie. de Chypre. de Pouzzole. d'Espagne.
		Vert	Vert Appien. Vert-de-gris. Craie verte		
		Céruse, ou Blanc de plomb.		naturelle. calcinée, ou Sandaraque artificielle.	
		Blanc annulaire.		vrai. faux	
		Terre silénuse.			

Indépendamment des couleurs ci-dessus citées, on en faisoit de factices avec des sucs d'herbes.

34

On voit par la nomenclature ci-dessus, dans laquelle j'ai rassemblé tout ce que Pline et Vitruve peuvent offrir de renseignements sur les couleurs connues de leur temps, que les anciens avoient un grand nombre de substances colorantes. L'analyse chimique des échantillons de peinture qui nous restent acheveroit de compléter ce tableau; mais il me semble ne plus offrir d'intérêt dès le moment que la composition des couleurs antiques n'est plus un secret. Les auteurs que je viens de citer nous ont à-peu-près tout révélé à cet égard. Il ne me reste plus qu'à offrir aux yeux des lecteurs un peintre de l'antiquité au milieu de son atelier, le pinceau à la main, entouré de ses élèves et de ses modèles. C'est ce que représente la vignette placée à la fin de cet article.

Ce fragment de peinture existoit autrefois dans la maison donnée planche XII, fig. I. Lorsque je le dessinai, il menaçoit ruine, et tomba en morceaux dès les premières pluies. Il a déja été gravé dans le volume de peintures de Pompei, donné par l'academie de Naples, mais sur une si petite échelle que je me félicite d'en avoir pris le dessin. Ce genre de tableaux grotesques, qui s'offrent souvent dans les décorations antiques, mérite de fixer l'attention, parceque ces petites compositions représentent pour la plupart des scènes familières, et fournissent par conséquent beaucoup de données sur les usages domestiques et les procédés des arts et métiers. La peinture dont nous nous occupons en ce moment en est une preuve. On y voit un peintre pygmée vêtu d'une tunique blanche singulièrement écourtée par-derrière. Il travaille au portrait d'un autre pygmée drapé de manière à indiquer un personnage distingué. L'artiste peint assis; il regarde son modèle, et sa main droite conduit le pinceau; le tableau, déja avancé, repose sur un chevalet fait comme les nôtres. On voit à côté du peintre sa palette, qui n'est autre chose qu'une petite table à quatre pieds, et auprès, le pot pour nettoyer les pinceaux[1]; ce qui prouve que le peintre travaille en ce moment à la colle ou à fresque. Il est cependant à présumer qu'il ne se bornoit pas à ce seul genre, et qu'il peignoit aussi à l'encaustique; car on aperçoit dans un coin le broyeur de couleurs, qui, assis comme son maître, prépare, dans un vase placé sur des charbons ardents, quelque couleur mêlée à de la cire punique et de l'huile[2]. Deux amateurs ou deux parasites du personnage qui se fait peindre entrent dans l'atelier, et semblent s'entretenir du portrait. Au bruit qu'ils ont fait en entrant, un des élèves, placé dans le lointain, se retourne vers eux. L'oiseau représente sans doute un chanteur ou un joueur d'instrument qu'on avoit peut-être coutume d'introduire dans les ateliers pour désennuyer ceux qui se faisoient peindre. Ce tableau n'est pas complet ici; lorsque je le copiai, il y manquoit déja un autre oiseau; et du côté opposé, un enfant qui jouoit avec un chien.

(1) Plin., *Nat. Hist.*, lib. XXXIII, cap. 7.

(2) Plin., *Hist. Nat.*, lib. XXXIII, cap. 7; Vitruv., lib. VII, cap. 9.



PEINTURE

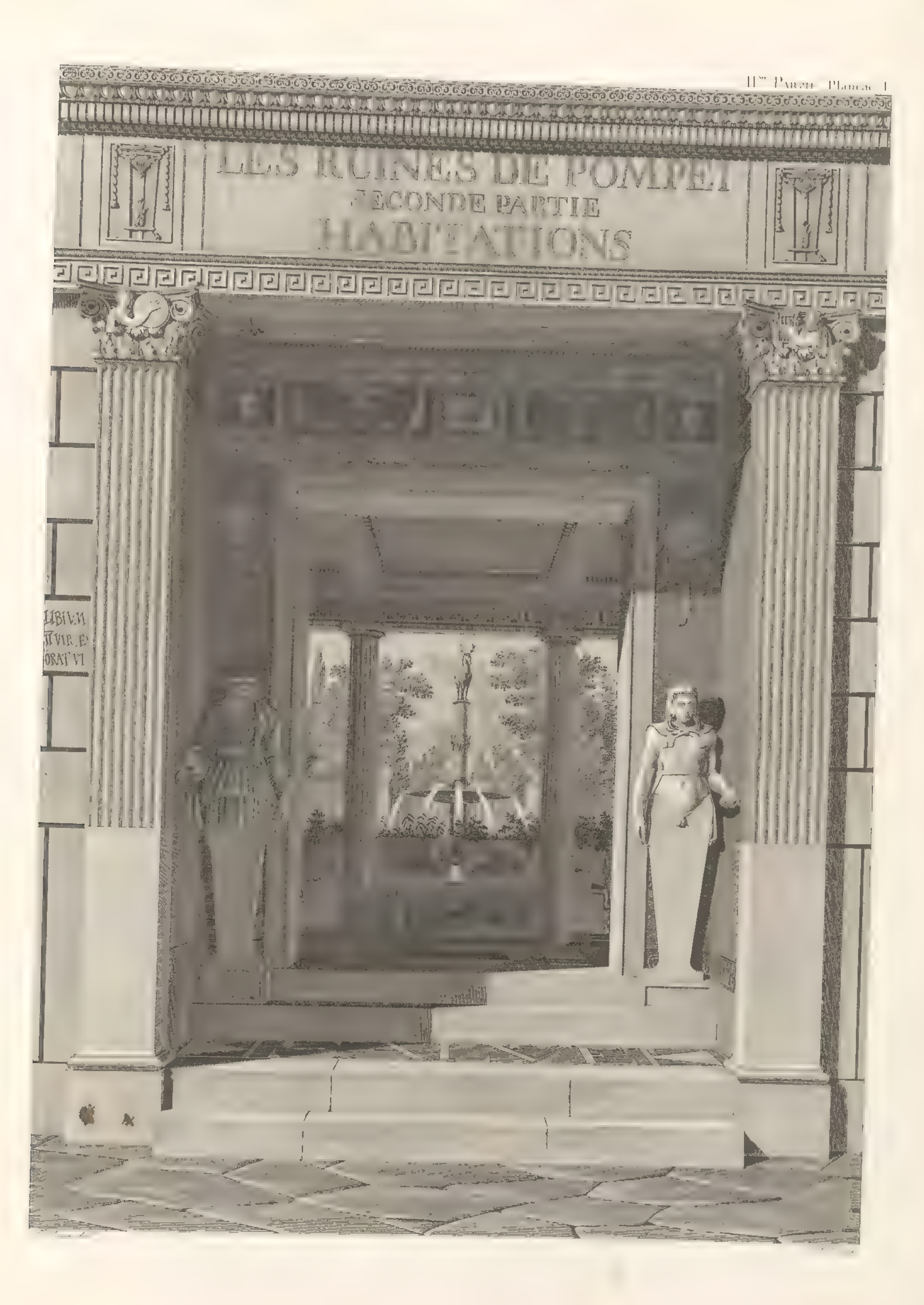

LES RUINES DE POMPEI
SECONDE PARTIE
HABITATIONS


Fig. I

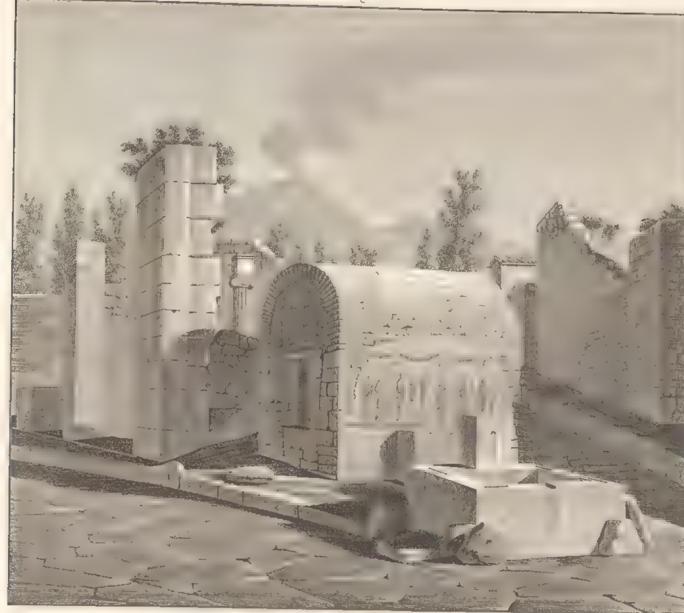


Fig. II

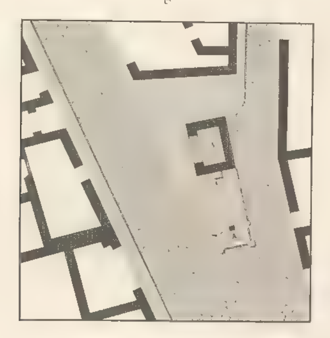


Fig I

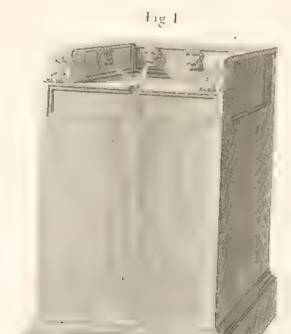


Fig II



Fig III

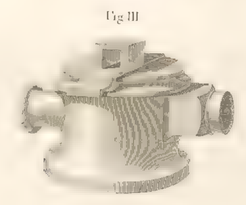


Fig IV



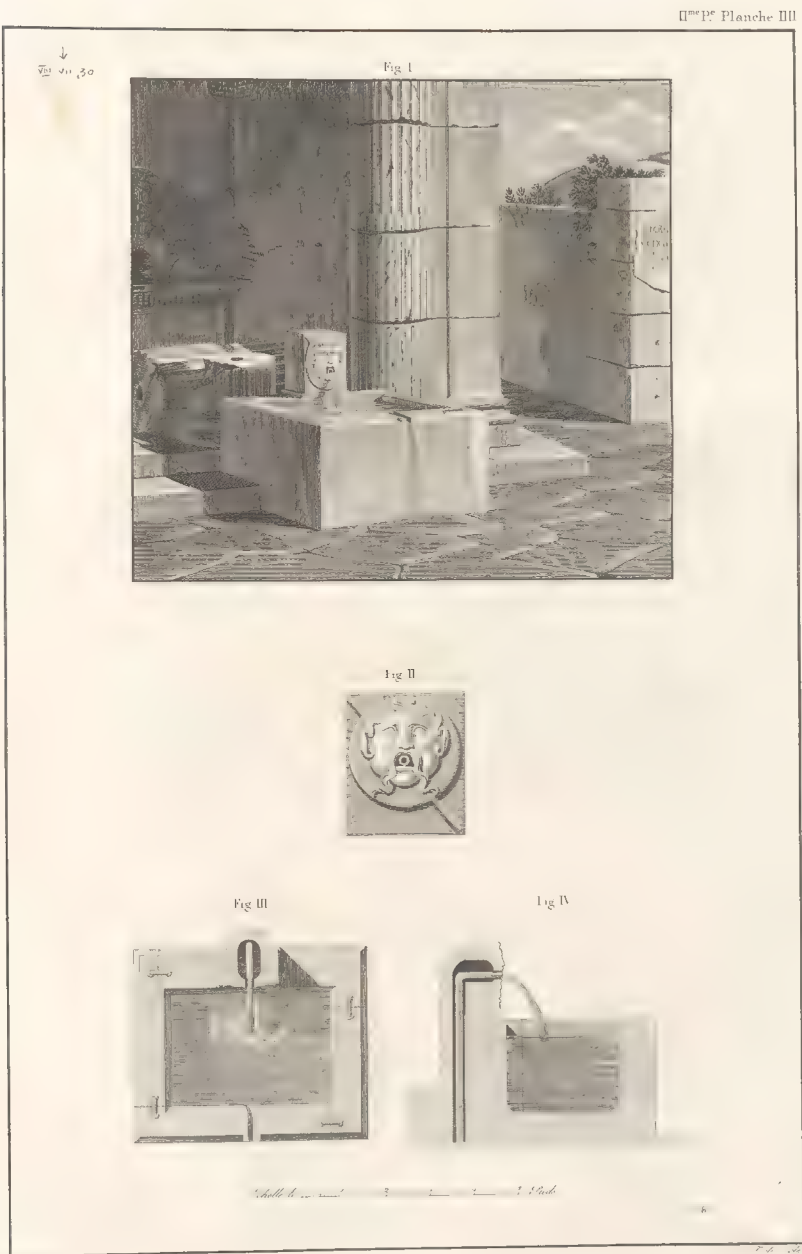

Fig I
Fig II
Fig III
Fig IV

Fig. I.



Fig. II

Fig. III

Fig. IV

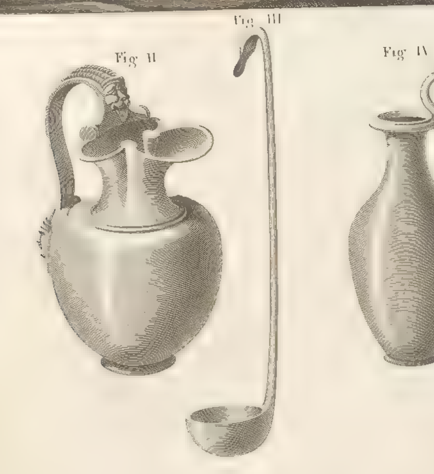


Fig. I



Fig. II



Fig IV



Fig I

Fig II.



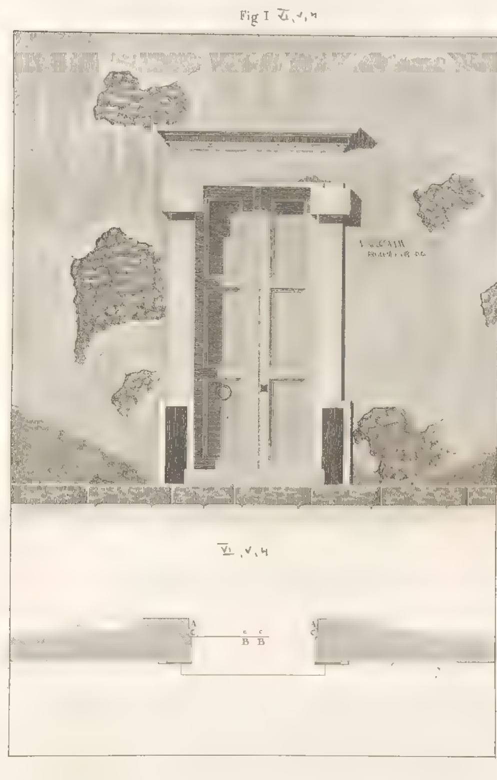


Fig III



ECHELLE DE PIEDS

Fig. I I, iii, 2

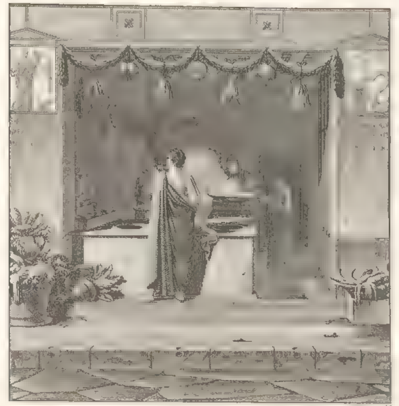
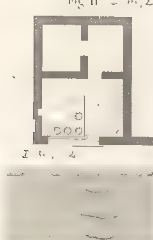


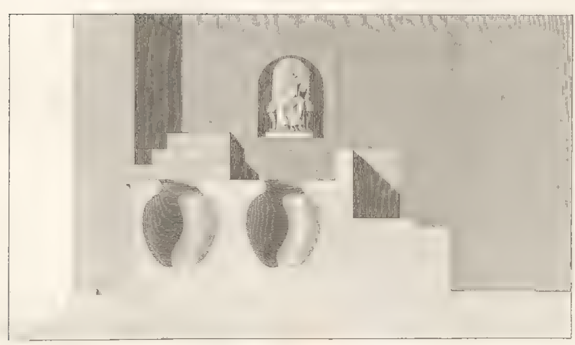
Fig. II I, iii, 2



I, iii, 2 Fig. III



Fig. IV I, iii, 2



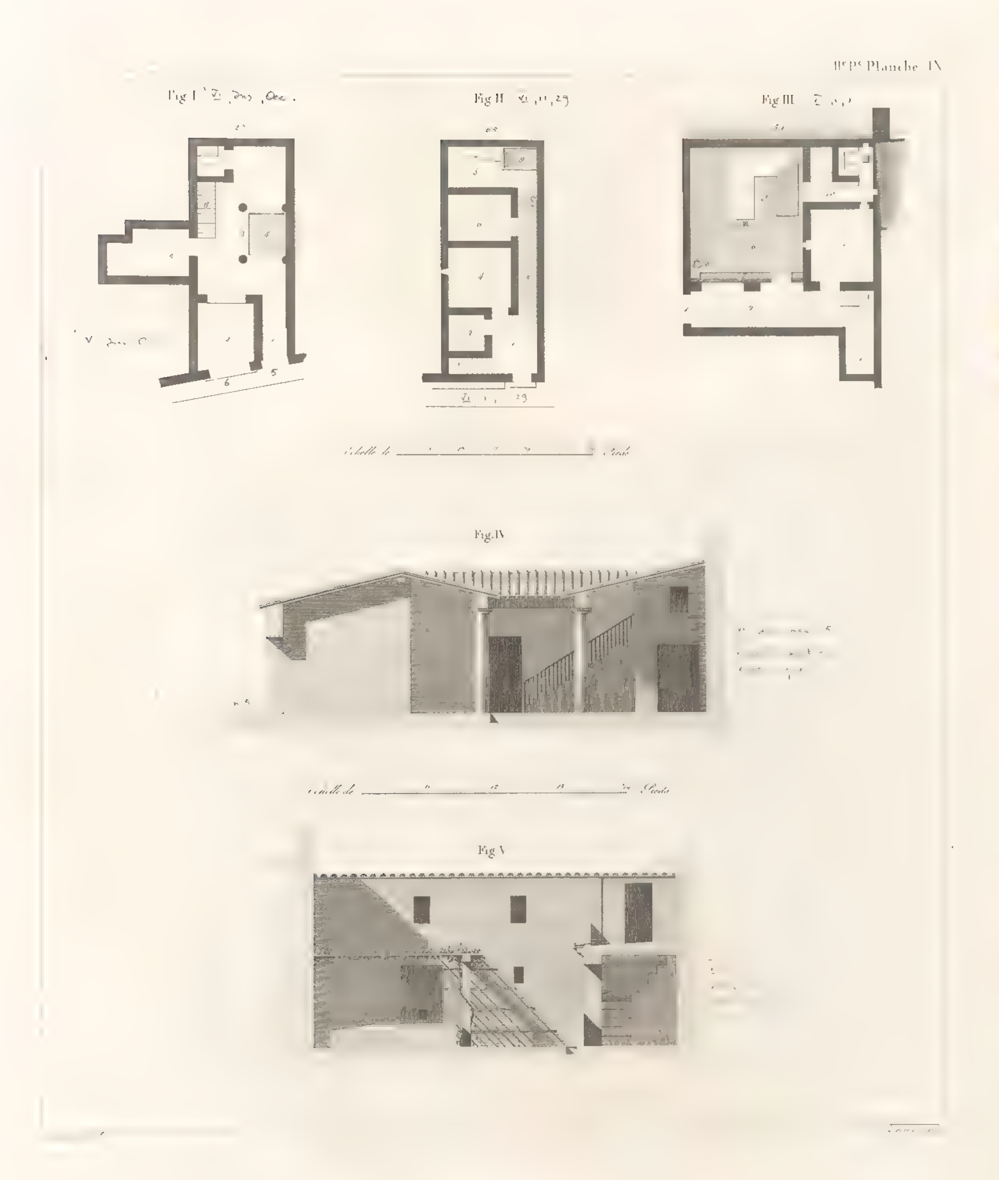
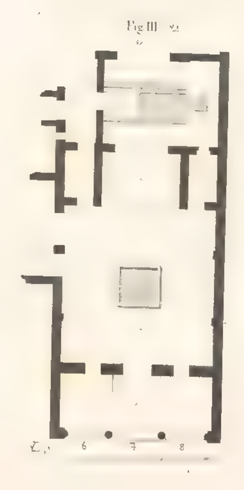

Fig. I
Fig. II
Fig. III
Fig. IV
Fig. V

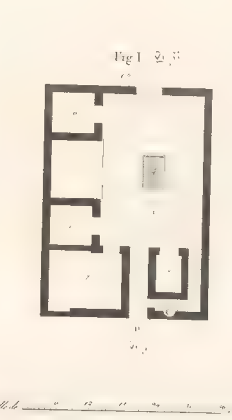


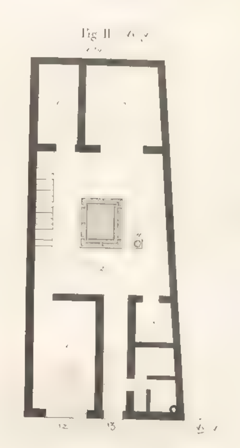


Fig. II

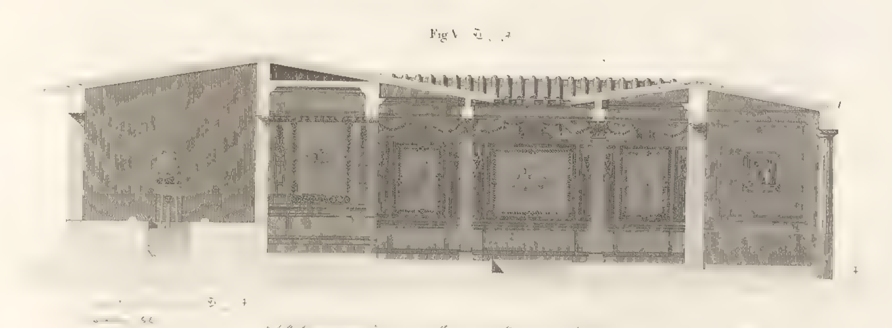












Échelle de ... Pieds

Fig. I

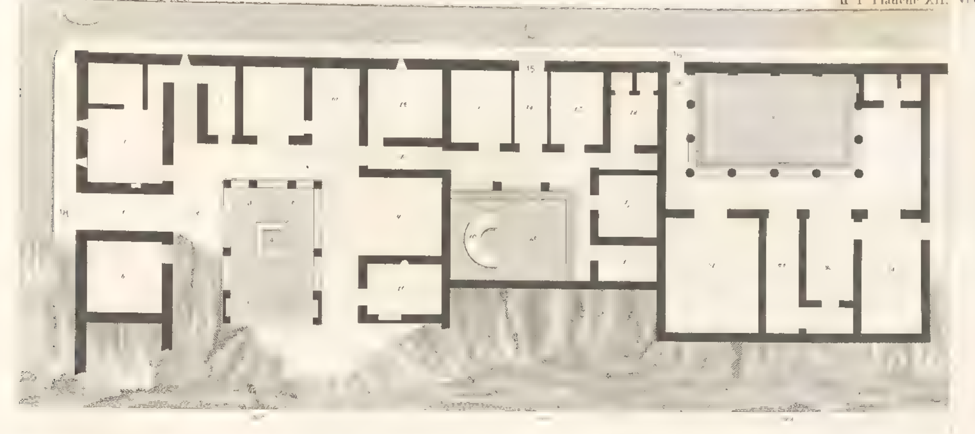


Fig. II

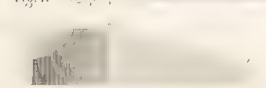
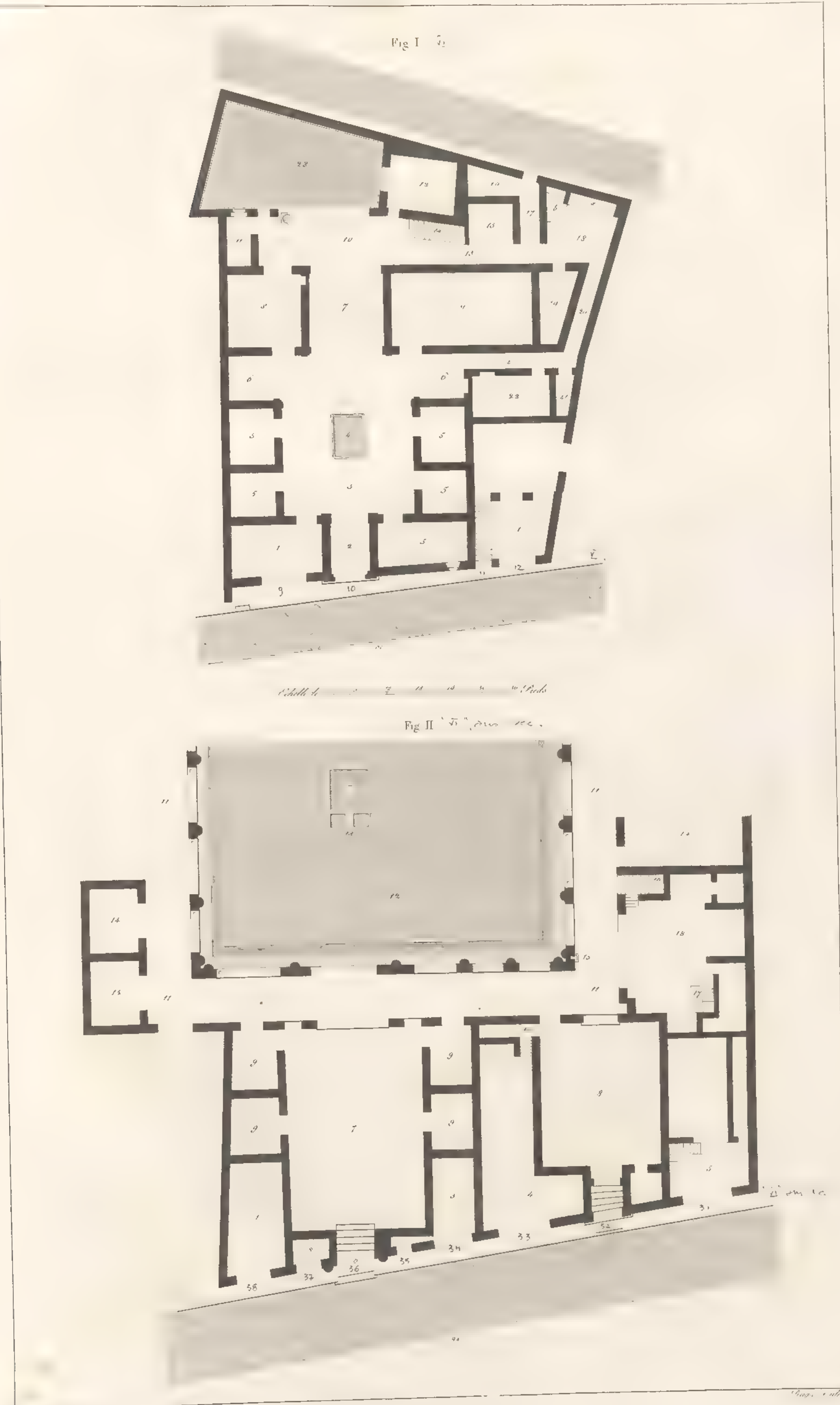
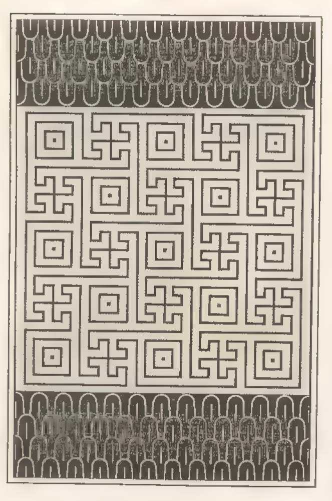


Fig. III




Fig I
Fig II


Fig I

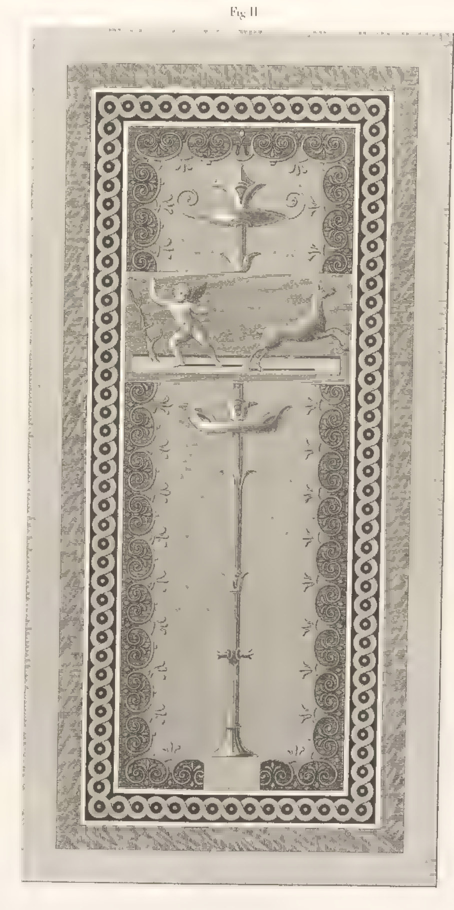

Fig II


Fig III



Fig. I

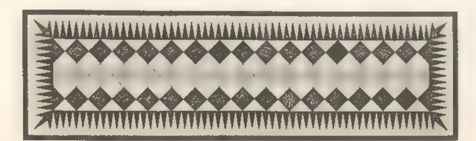


Fig. II

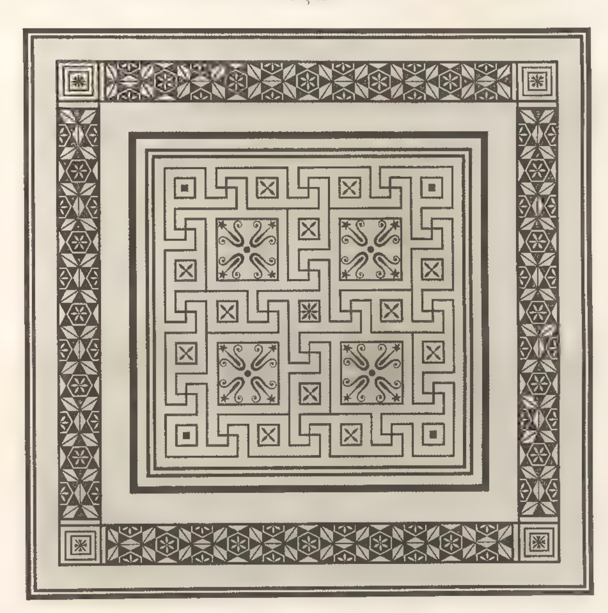
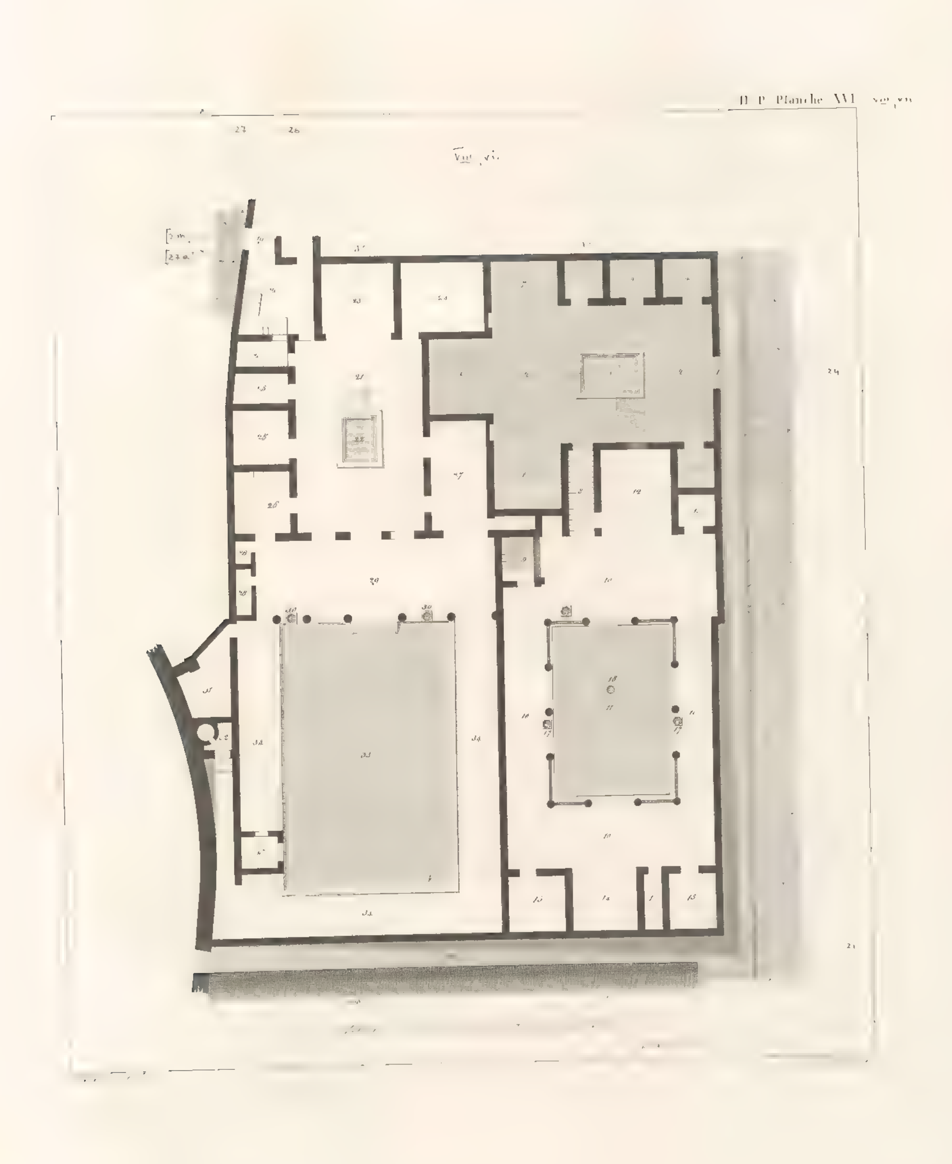


Fig. III




B P Planche XVI
VIII, vi.

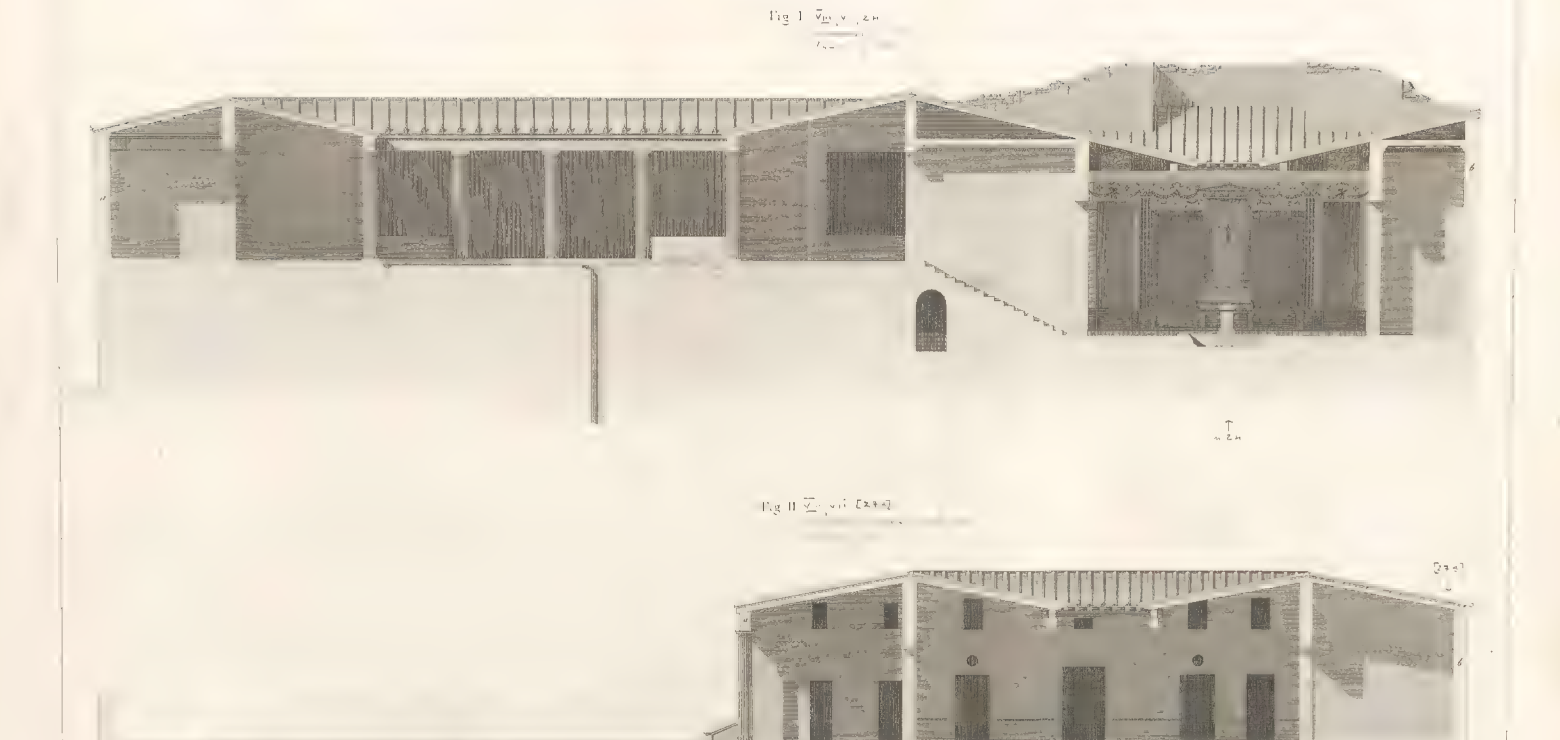
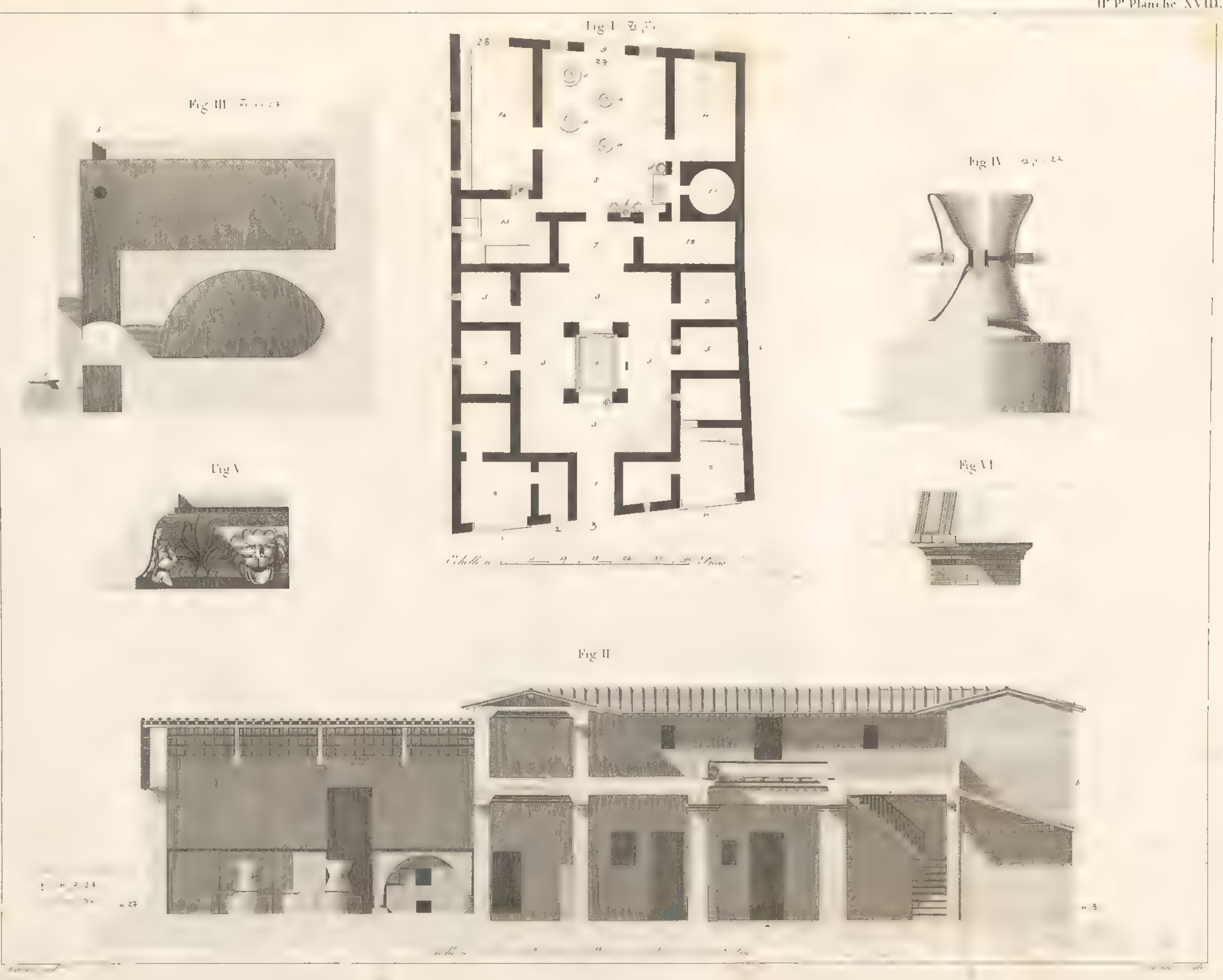


Fig. I

Fig. II


Fig I
Fig III
Fig IV
Fig V
Fig VI
Fig II
Echelle

IIe Pie Planche XIX. VI, iii

Fig. I. VI, iii, 3, 27

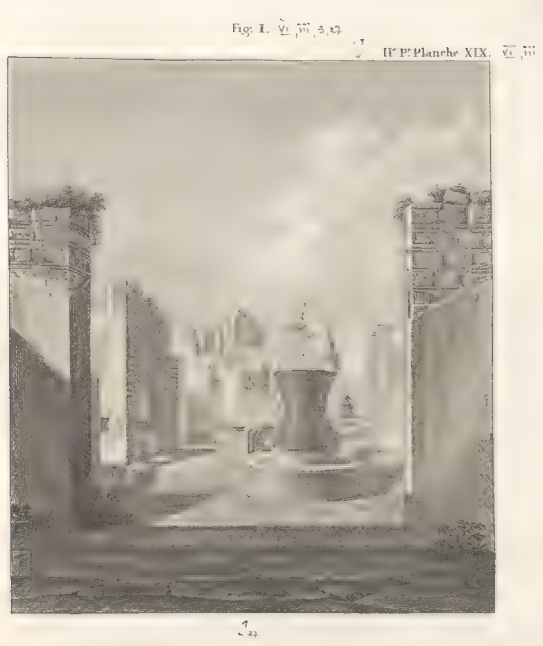


Fig. II

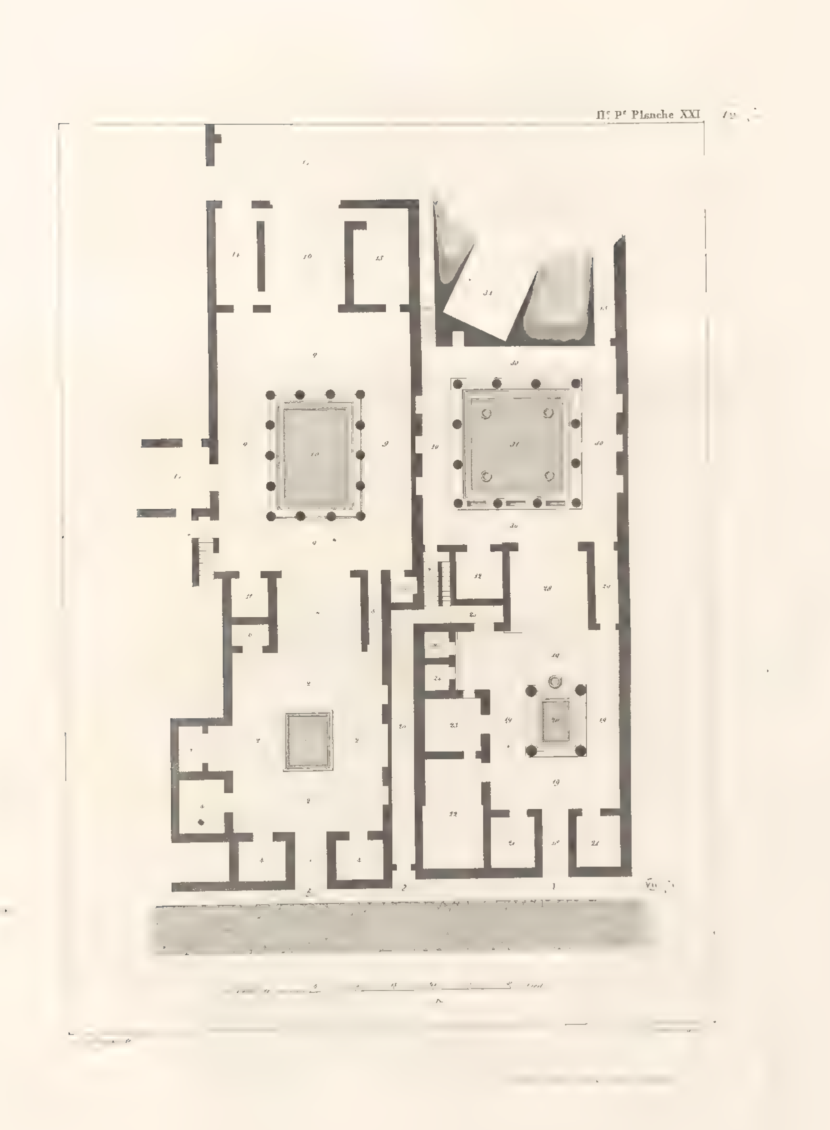


Fig. I.



Fig. II







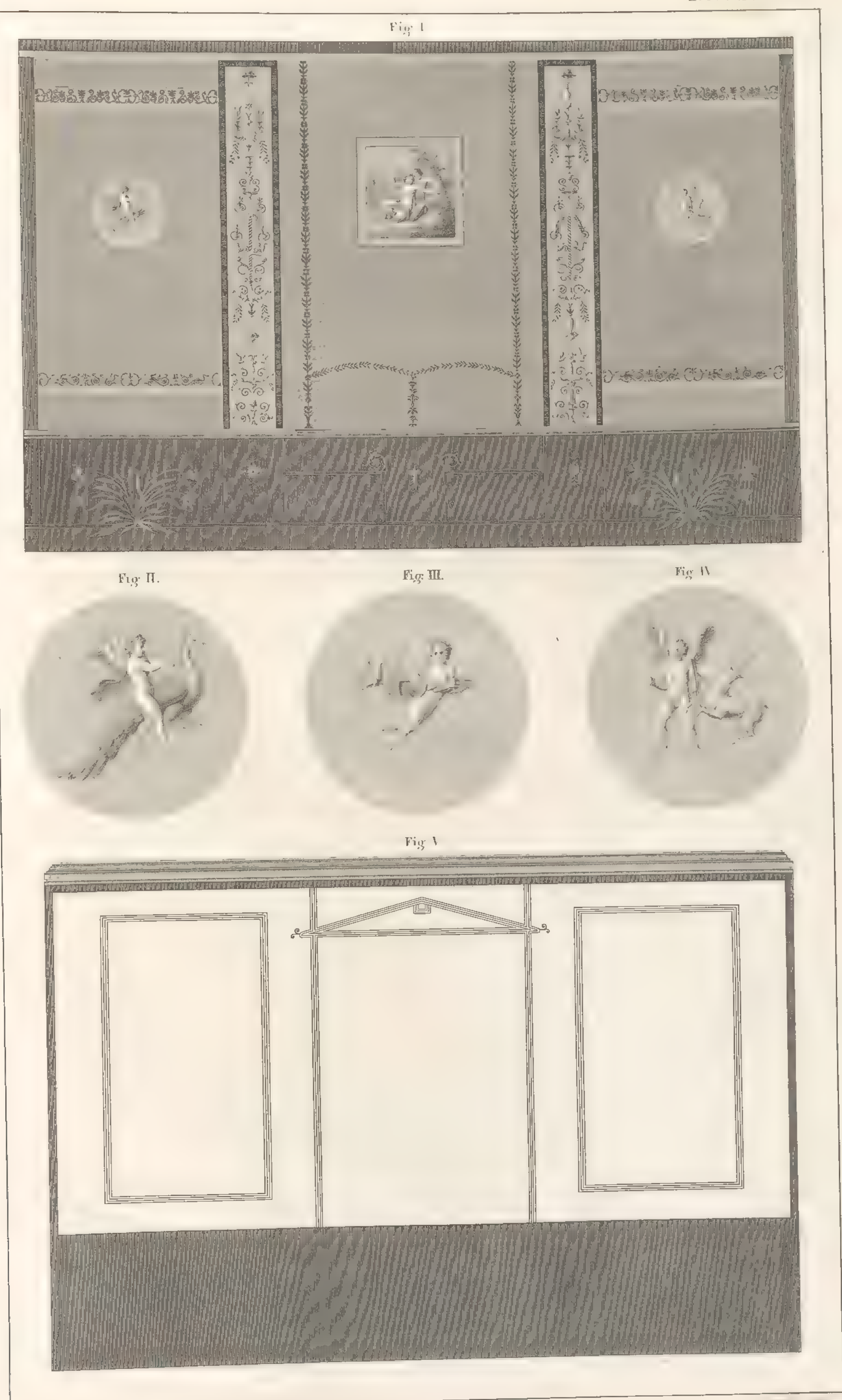

Fig. I
Fig. II.
Fig. III.
Fig. IV
Fig. V

Fig I

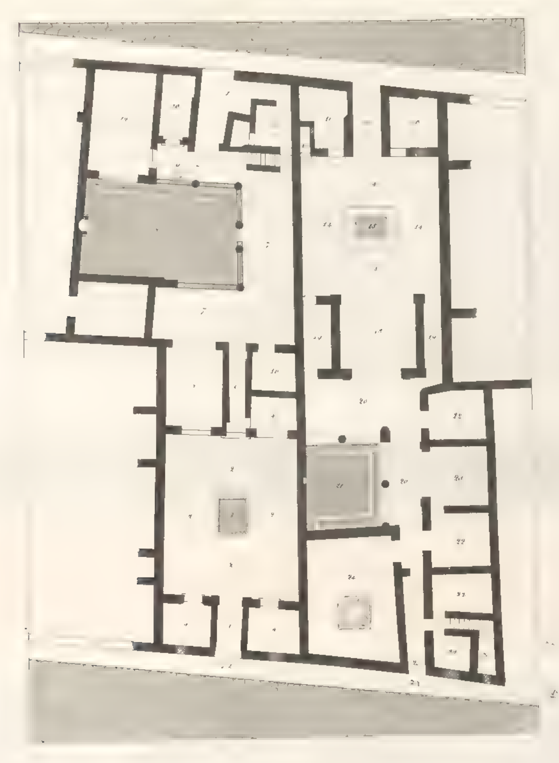


Fig II



Fig. I.

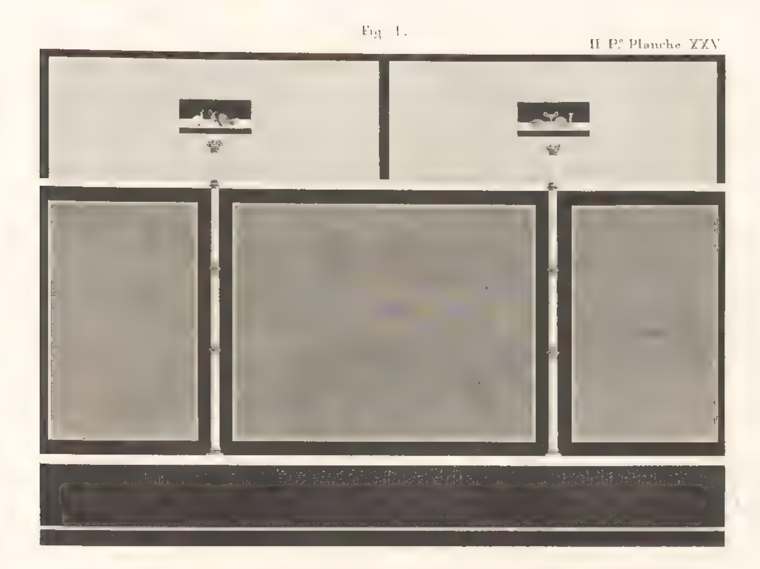


Fig. II.

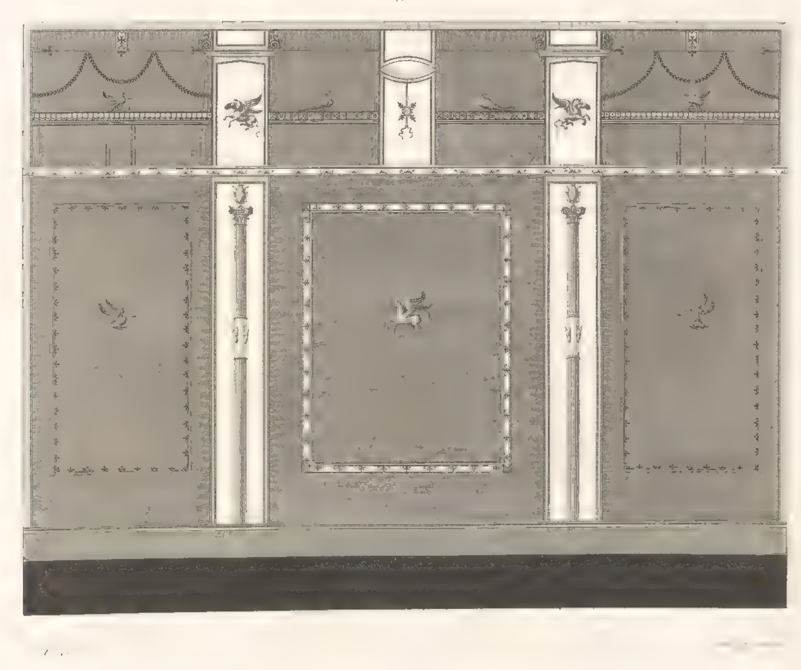
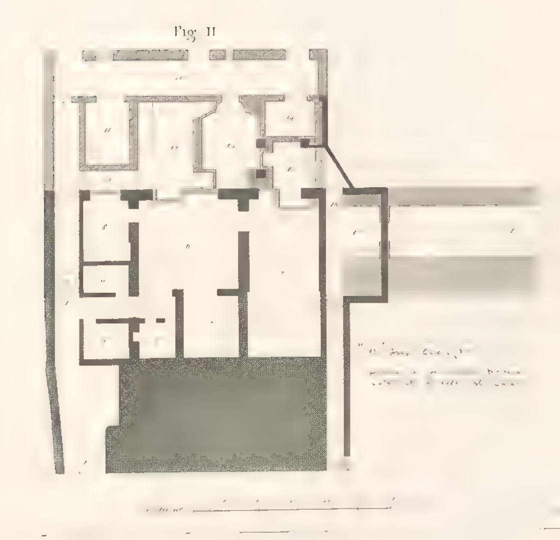
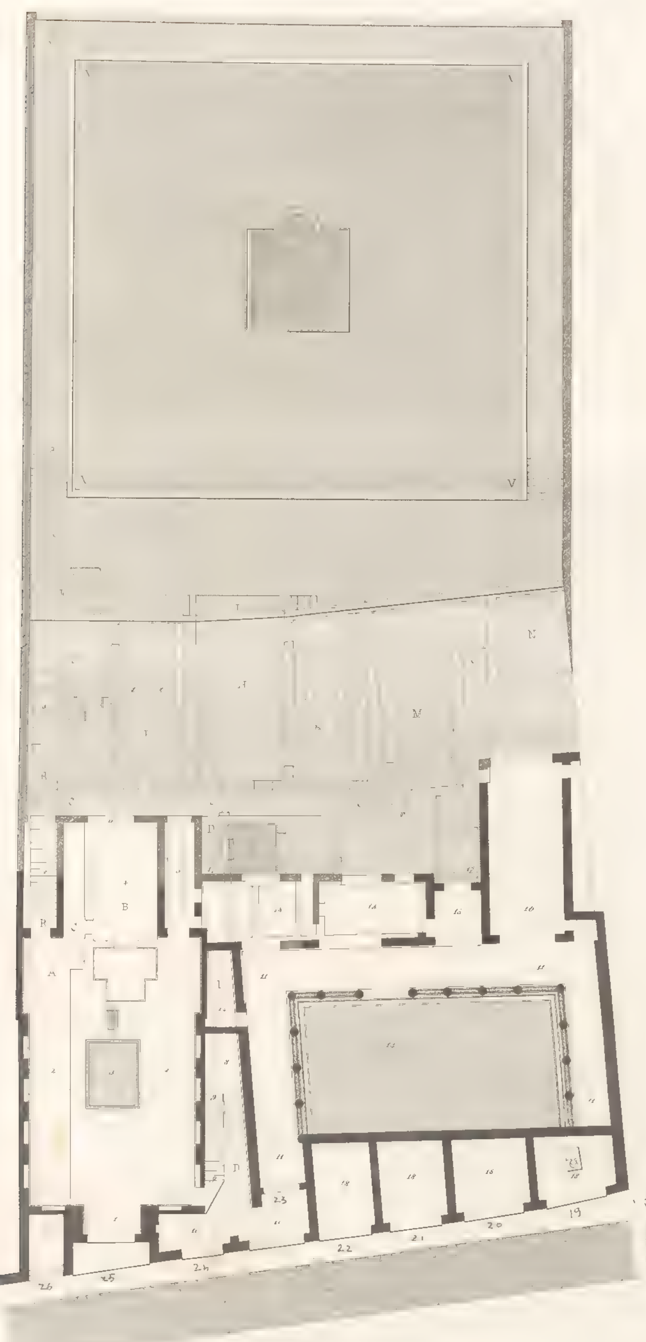






Fig. II




A
B
M
N
19
20
21
22
23
24
25
26

